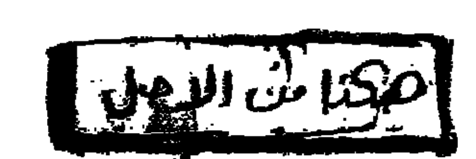


TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9245

48 PAGES

— SAMEDI 5 OCTOBRE 1974

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS DOUZE ANS

Wall Street tombe au-dessous de la cote 600

LIRE PAGE 47

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 9 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris ; Italie, 250 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 9 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 75 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 29

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

UNE CRISE « DANS L'OBSCURITÉ »

La démission de M. Rumor pourrait conduire à des élections anticipées en Italie

La crise politique, qui semblait inévitable depuis plusieurs jours, s'est ouverte le jeudi 3 octobre à Rome. La multiplication des appels à la solidarité nationale pour faire face aux difficultés économiques n'a pas empêché les partis de la coalition au pouvoir de mettre un terme à leur collaboration, les sociaux-démocrates ayant proclamé inconciliables les positions en matière de politique économique et sociale de la démocratie chrétienne et du parti socialiste P.S.I.

La plupart des commentaires de presse de ce vendredi, en Italie, traduisent la consternation et ne voient d'autre issue à cette nouvelle « crisi al buio » (crise dans l'obscurité) *que des élections anticipées.*

De notre correspondant

Rome. — M. Mariano Rumor, après avoir réuni un bref conseil des ministres, s'est rendu le jeudi 3 octobre au Quirinal pour présenter la démission de son gouvernement. Selon la formule d'usage, le président de la République, M. Giovanni Leone, a réservé sa décision, en demandant au cabinet d'expédier les affaires courantes. Mais il commencera dès lundi ses consultations avec les principaux dirigeants politiques du pays.

La démission de M. Rumor paraissait inévitable, après la violente polémique, qui s'était engagée le 1er octobre entre deux formations représentées — avec la démocratie chrétienne — au gouvernement : le parti social-démocratique (P.S.D.I.) et le parti socialiste (P.S.I.). Ce dernier avait été accusé de tous les péchés de la coalition centre-gauche par les sociaux-démocrates, qui déclaraient la majorité morte et enterrée. M. Rumor n'avait plus qu'à tirer la conclusion de ces propos. Il ne l'a fait qu'après deux laborieuses journées de tractations avec les quatre partis de la majorité. Les républicains soutenaient en principe le gouvernement, sans y participer.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 2.)

Sollicitude américaine ?

La façon dont vient de s'engager la nouvelle crise ministérielle italienne avivera les soupçons de ceux qui imputent aux Etats-Unis — de façon systématique et parfois abusive — des interventions et des pressions occultes dans la vie politique de leurs alliés. Il y a quelques jours, M. Kissinger, agacé par la « vague de critiques déferlant sur la C.I.A. », observait : « Des critiques bien plus dures nous seraient adressées si l'Italie devenait communiste. Tout le monde dirait que les Etats-Unis n'ont pas fait le nécessaire pour la sauver. »

Le scénario de la crise est assez troublant pour faire songer à un effet de la sollicitude du secrétaire d'Etat américain. A la veille du départ du président de la République, M. Leone, pour Washington — où il se rendait essentiellement pour appuyer par une « offensive psychologique » la demande de crédits que sa haute charge lui interdit de formuler lui-même, — les socialistes du P.S.I. demandaient, une fois de plus, que le gouvernement Rumor auquel ils appartenaient se montre « socialement avancé ». Ils menaçaient les démocrates-chrétiens, sans excès de conviction, de quitter la coalition. Talonné par le mouvement syndical et toujours anxieux d'être coupé de la « dynamique de gauche », le P.S.I. ne cesse en effet d'aiguillonner son grand allié. Il l'a fait d'autant plus vivement ces derniers mois que les restrictions de crédit ont vivement mécontenté les classes moyennes et les petites entreprises, où il recrute une bonne part de son électorat.

Par une déclaration fracassante, les sociaux-démocrates — dont les sympathies américaines sont connues — ont provoqué la crise au plus mauvais moment possible pour le pays. Le P.S.D.I., irrémédiablement brouillé avec le P.S.I. à propos du rôle à accorder aux communistes dans la vie nationale, marquait surtout par cette manœuvre son refus irréductible d'une ouverture au P.C. [Il] savait fort bien que son geste risquait de conduire à des élections anticipées et à une bataille frontale sur ce thème du « compromis historique » qui nourrit les appréhensions de Washington. On a aussitôt évoqué en Italie le « précédent » de [19]47 qui vit Alcide De Gasperi, à peine gratifié d'un prêt américain à son retour d'une visite aux Etats-Unis, exclure du gouvernement socialistes et communistes [pe]u après que M. Saragat eut entraîné dans une scission du P.S.I. les éléments modérés et [atl]antistes du parti.

Même si un replâtrage laborieux [d']un gouvernement de gestion [un]iquement démocrate-chrétien [es]t concevables, le débat de fond [ris]que d'être porté devant l'élec[teu]r. Une longue querelle de [pri]ncipe et un affrontement de la [dro]ite et de la gauche prendront [la] place des compromis réalistes [don]t l'Italie, enlisée dans la crise [éco]nomique et menacée par la [vio]lence de l'extrême droite, a [plu]s que jamais besoin.

[L]'affaire n'aura réussi qu'à [sou]ligner, avec une dureté caricaturale, les vices trop connus du [sys]tème : irresponsabilité d'une [cla]sse politique à bout de souffle, [qui] se perd en tortueuses manœu[vre]s ; faillite de la démocratie [chr]étienne, incapable de prendre [des] positions nettes ; usure du [cen]tre gauche. Le fait que [cett]e démonstration intervienne à [un] moment où de toute évidence [les] Etats-Unis exigent d'être « [ra]ssurés » pour ouvrir leur [bou]rse ajoute la vraisemblance [d'u]ne pression étrangère à toutes [les] certitudes accablantes qu'il [faut] mettre au passif de la démo[crat]ie italienne.

LE PREMIER ANNIVERSAIRE DE LA GUERRE D'OCTOBRE

- Une partie inachevée, *par Eric Rouleau.*
- La révolution pétrolière, *par Philippe Simonnot.*
- Les articles de nos correspondants en Egypte, en Israël et au Liban.

(Lire pages 4 à 6.)

LA FRANCE A L'HEURE DE L' « AUSTÉRITÉ »

Le projet sur les économies d'énergie est présenté aux députés par M. Chirac

M. Giscard d'Estaing a inauguré vendredi 4 octobre le 61e Salon de l'automobile. Le président de la République a déclaré qu'il excluait toutes mesures qui pourraient apporter des difficultés pour l'industrie automobile, ce qui semble écarter la limitation supplémentaire de vitesse et le rationnement de l'essence.

MM. Jacques Chirac, premier ministre, et Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, devaient intervenir longuement vendredi après-midi 4 octobre devant l'Assemblée nationale à l'occasion du projet de loi qui vise à restreindre la consommation d'énergie. Les restrictions de chauffage dans les administrations et les immeubles d'habitation provoquent d'ores et déjà une gêne très sensible pour beaucoup. Le froid a été particulièrement vif jeudi.

Les problèmes de l'énergie sont enfin au centre du rapport « antigaspillage » (« le Monde » du 6 juillet), qui a été présenté par M. Claude Gruson et examiné le 2 octobre par le haut comité de l'environnement présidé par M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, et M. Gabriel Peronnet, secrétaire d'Etat à l'environnement. Ce document constitue l'esquisse d'une nouvelle société moins dépendante des importations et plus respectueuse de l'environnement. Il fera l'objet, vers la mi-octobre, d'une communication au conseil des ministres qui en tirera les conclusions sous forme de mesures concrètes. Voici, exprimées par le ministre de la qualité de la vie, les idées qui motivent et animent cette nouvelle politique.

Le gaspillage menace la qualité de la vie

Par ANDRÉ JARROT (*)

Depuis des années, la croissance a été l'objectif premier de presque toutes les nations. Le développement de la production est, en effet, le seul moyen d'élever le niveau de vie. La croissance zéro ? Il est douteux que, pour nous, la solution consiste à faire retour à un mode de vie archaïque. Il ne s'agit pas de faire vœu de pauvreté. Il s'agit de réorienter notre croissance.

C'est qu'en effet, entre cette croissance et le bien-être, les rapports deviennent chaque jour plus incertains. On produit quantité de biens mais les besoins fondamentaux restent insatisfaits. L'industrialisation et l'urbanisation entraînent un cortège de nuisances qui nous affectent gravement dans notre vie quotidienne. Et ceux qui ont souci de l'avenir redoutent qu'à persévérer dans cette voie nous rendions tout simplement la planète inhabitable pour nos descendants.

De là deux conséquences principales avaient été tirées au plan de l'action, l'une de nature sociale, l'autre concernant l'environnement. Il était apparu nécessaire de se montrer plus attentif aux besoins « hors marché ». C'est ainsi qu'à côté de l'action en faveur des plus démunis, un nouveau ministère avait été créé pour lutter contre les pollutions et veiller à la sauvegarde de la nature. Mais dans l'un et l'autre cas, il s'agissait, au total, de corriger quelques bavures d'un système considéré par ailleurs comme satisfaisant.

(*) Ministre de la qualité de la vie.

(Lire la suite page 18.)

La C.G.T. appelle à un mouvement de protestation contre la « désinvolture » gouvernementale

Tandis que les conflits sociaux portant sur la défense de l'emploi sont chaque jour un peu plus nombreux, la C.G.T. vient de lancer un appel aux travailleurs pour qu'ils « mobilisent leur énergie dans un vaste mouvement de protestation nationale ». *Elle reproche au gouvernement et au patronat de faire preuve de* « désinvolture » *en refusant* « une négociation sérieuse et constructive sur les problèmes économiques et sociaux les plus urgents »; *elle leur fait grief de chercher à créer un climat* « de peur et de résignation collective » *pour faire accepter aux travailleurs l'austérité.*

La C.G.T. propose aux autres syndicats, y compris la FEN et Force ouvrière, le lancement d'une « action unitaire » *qui pourrait aboutir d'ici à un mois à une journée nationale revendicative avec arrêts de travail. Les dirigeants cégétistes doivent rencontrer à ce sujet ceux de la C.F.D.T. au début de la semaine prochaine.*

Le gouvernement, tout en estimant que la dégradation de l'emploi n'a pas encore pris d'aspect dramatique, poursuit — sans forcer l'allure, comme on aurait pu le croire au mois de juin — la mise en place d'un dispositif d'assistance aux chômeurs destiné à entrer en vigueur au début de 1975. M. Durafour a confirmé devant la presse, le 3 octobre, que l'Etat apporterait une contribution appréciable au financement des aides, regroupées dans le Fonds de garantie de ressources. Ce serait notamment le cas de l'indemnité d'attente assurant aux chômeurs, pendant un an, des ressources équivalentes au dernier salaire.

JOANINE ROY.

(Lire la suite page 45.)

DES ASSISES NATIONALES DU SOCIALISME AU CONGRÈS DU P.C.

Les voies du socialisme

Nous commençons aujourd'hui la publication d'une série de six articles sur le socialisme, sa nature, ses méthodes et ses finalités. C'est un vieux débat, aussi vieux que le socialisme lui-même, marqué ici d'accusations violentes, là de méfiances persistantes. Mais une série d'événements lui donne une grande actualité, qu'il s'agisse de l'Assemblée générale des Nations unies, occasion d'affrontements répétés entre Chinois et Soviétiques, ou de la préparation de la prochaine conférence des partis communistes européens, dont la date n'est pas encore annoncée, des assises nationales du socialisme, qui auront lieu les 12 et 13 octobre, et que M. Edmond Maire évoque en page 9, et du congrès extraordinaire du parti communiste français du 24 au 27 octobre.

Polémiques et condamnations trouvent en partie leur origine dans l'histoire, soit que de vieux comptes tenant moins à l'idéologie qu'aux rivalités nationales restent à régler, soit que tel ou tel régime porte encore le poids des drames d'hier.

Par-delà ces contradictions qu'ont de commun des régimes ou des courants de pensée, qui, tout en se réclamant du socialisme, sont aussi différents que le maoïsme, le communisme soviétique, le travaillisme britannique, le socialisme démocratique scandinave ou allemand ? Quel reflet de ces orientations diverses est-il donné par les formations politiques de gauche en France même ?

M. Pascal Ory, qui parle ci-dessous de la social-démocratie, est membre du P.S. M. K.S. Karol évoquera, dans notre prochain numéro, la voie chinoise à laquelle il a consacré deux livres, et M. Ellenstein, qui appartient au P.C.F., traitera ensuite de la voie soviétique. Les articles suivants seront consacrés aux divers aspects du socialisme en France.

Par PASCAL ORY

« Pour arriver, il faut mettre de l'eau dans son vin jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de vin. »
JULES RENARD.

On ne peut parler de la social-démocratie avec la même sûreté — même relative — que des « voies » soviétique ou chinoise. Il n'est pas question, en effet, ici, du *leadership* d'une expérience sur une autre. La référence suédoise, nullement cultivée par les intéressés, est en elle-même un signe : seul l'argument très concret de la réussite « preuves en main » a pu la désigner à l'attention, non la rigueur politique de ses promoteurs, l'antériorité de ses expériences ou son poids spécifique dans les relations internationales. Pour *trouver* une communauté social-démocrate, ne parlons pas *non plus* en termes de rapports de forces au sein de la gauche, puisqu'en Islande ou en Finlande une large influence communiste modifie sensiblement les données du terrain politique traditionnellement relevées par les commentateurs. Quant à l'incapacité congénitale de la Deuxième Internationale deux fois ressuscitée à être autre chose qu'un club feutré et impuissant, elle semblerait confirmer que la social-démocratie n'existe pas.

Rien là de bien étonnant, si l'on ne considère que les situations initiales. D'un côté, un travaillisme anglo-saxon (1), d'origine syndicale et d'essence moralisatrice, voire métaphysique ; de l'autre, plusieurs groupes de social-démocraties sur modèle allemand, fortement déterminées par le matérialisme-dialectique à un moment quelconque de leur histoire. C'est pourtant de toute évidence sur le plan idéologique que, par-delà les gadgets nationaux, éclate l'identité social-démocrate, à travers ces pays anglo-saxons ou nordiques que la bourgeoisie libérale triomphante, vers 1900, se désignait déjà comme autant de modèles.

Ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur les processus qui ont permis cette convergence. Les plus moralisateurs — ce ne sont pas toujours les plus conservateurs — diront qu'il est difficile de durer sans se modérer.

(*) Agrégé d'histoire, membre du secrétariat de Démocratie et Université, assistant auprès du secrétaire national du parti socialiste à l'action culturelle.

(1) Dont on se rappellera qu'il ne s'est nullement limité aux îles britanniques, et a marqué d'une empreinte indélébile le destin de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

OSSATURE

La division de la Corse en deux départements se fait par application de la loi de Parkinson : tout homme désireux d'accroître son prestige et son autorité doit d'abord avoir un adjoint, puis un deuxième adjoint afin de neutraliser le premier par la concurrence.

Deux préfets et un superpréfet : c'est la triade de base à partir de laquelle se construit la hiérarchie administrative, qui est l'ossature d'un Etat bien policé.

Reste à mettre de la chair sur le squelette, et, une fois comblée la satisfaction d'amour-propre, les Corses pourront sans doute savoir de quelle substance économique s'habillera la nouvelle région.

ROBERT ESCARPIT.

A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Ernest Renan rationaliste mystique

Qui lit encore Renan ? Ou — serrons la question de plus près — que lit-on encore de Renan ? Le philologue, l'archéologue, l'écrivain fécond et pluridisciplinaire demeure, aux yeux du public, l'auteur de « la Vie de Jésus ». Une « Vie de Jésus » sans cesse rééditée en dépit des atteintes du temps. Elle vient notamment de paraître dans la collection « Folio » avec une préface de Jean Gaulmier qui rectifie le tir et arrive à point au moment où Renan refait surface. On célèbre le cent cinquantième anniversaire de sa naissance, que la Bibliothèque nationale n'a pas laissé passer sous silence.

Il importait, comme l'a fait Jean Gaulmier, et comme l'exposition y contribue, de replacer dans l'optique de son siècle un ouvrage dont l'appareil « scientifique » se trouve nécessairement dépassé, d'un siècle issu du « génie du christianisme » (déjà chanté par un Breton) et qui s'est écoulé sous l'image d'un Jésus romantique... ou plutôt vu et senti par les romantiques. Voici le Jésus de Lamartine : « l'homme modèle », « l'homme parfait » ; celui de Lamennais (encore un Breton), « le philosophe inspiré », « un divin mélange de symbole et de réalité » ; celui de tous « les Mages du siècle », sans oublier George Sand, dont le « Spiridion », « un de mes livres les plus chers », avouait Renan, moula en Jésus l'homme divin.

« Spiridion » est en bonne place d'ailleurs dans la partie de l'exposition de la « Nationale » consacrée à la « Vie de Jésus », une exposition d'une richesse documentaire et iconographique peu commune — le catalogue comporte sept cents numéros et notices précieuses, — organisée par M. Jacques Lethève avec l'aide de Mlle Nicole Villa (estampes), Mme Paulette Perec (imprimés) et Mlle Catherine Massip (manuscrits). La « lisibilité » d'un tel amas de pièces est grandement facilitée par la présentation de M. Michel Brunet, décorateur, qui a su utiliser des panneaux mobiles.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(Lire la suite page 30.)

EUROPE

Italie

UNE CRISE « DANS L'OBSCURITÉ »

(Suite de la première page.)

Le cinquième cabinet Rumor, formé le 15 mars 1974, aura donc duré cent soixante-quatorze jours. C'est peu, même pour l'Italie, où l'existence des gouvernements constitués depuis 1945 s'est échelonnée entre dix-sept et huit cent cinquante-deux jours. Pour le chef du gouvernement, ce cabinet était, en fait, un « *cinquième bis* », car il avait déjà démissionné le 10 juin dernier, après avoir constaté l'impossibilité des démocrates-chrétiens de s'accorder avec les socialistes sur la politique économique. Mais cette démission avait été refusée et le gouvernement reconduit trois jours plus tard, « *dans l'intérêt supérieur du pays* ». Les polémiques interrompues devaient reprendre de plus belle à la fin de l'été. Nul ne s'attendait cependant à la violente sortie des sociaux-démocrates, un peu oubliés à vrai dire dans ce débat.

Théoriquement, le président de la République se trouve maintenant devant quatre possibilités :

● *Un replâtrage du cabinet*, qui consisterait à reprendre les mêmes et à recommencer, avec une distribution différente des portefeuilles.

● *La constitution d'une nouvelle majorité*, de centre-gauche ou non, avec toutes les variantes que l'on voudra ; autour du pivot démocrate chrétien pourraient se greffer, ensemble ou séparément, les socialistes, les sociaux-démocartes, les républicains ou les libéraux.

● *Un gouvernement minoritaire démocrate-chrétien.* C'est la solution de rechange classique, mais provisoire, en attendant que la situation se décante.

● *Une dissolution de la Chambre*, qui entraînerait des élections générales dans les soixante-dix jours. Si cette solution est adoptée, la sixième législature aura duré moins de trois ans (contre quatre ans pour la cinquième, et cinq ans — la durée normale — pour les précédentes). Mais une dissolution de la Chambre aurait pour effet de paralyser l'activité gouvernementale pendant de longues semaines et empêcherait le vote de plusieurs lois urgentes, alors que le pays traverse une crise économique difficile.

Si la *majorité des sociaux-démocrates* parait assez favorable à cette solution extrême, la plupart des formations politiques s'y opposent, du moins officiellement. Le bureau politique du parti communiste s'est montré très net sur ce point. Dissoudre la Chambre, a-t-il affirmé, créerait une vacance du pouvoir dangereuse pour la démocratie « *en un moment délicat et grave* ». Et de réclamer, à la suite des socialistes, de nouvelles orientations politiques et de nouvelles méthodes de gouvernement. Quant aux syndicats qui se préparent à une épreuve de force chez Fiat, ils manifestent les plus vives préoccupations.

Les spéculations vont bon train *sur le nom* du successeur de M. Rumor. On reparle de M. Amintore Fanfani, secrétaire général de la D.C. On cite également les noms de M. Emilio Colombo et Aldo Moro, respectivement ministres du Trésor et des affaires étrangères, comme *celui de M. Piccoli, président* du groupe démocrate chrétien à la Chambre. Ce dernier, et la chose a été remarquée, s'en était vivement pris au ministre de la défense, M. Andreotti, après les « *révélations* » sur des tentatives présumées de coup d'Etat. Or M. Andreotti est aussi un candidat possible, et d'aucuns l'ont ouvertement soupçonné de chercher à se refaire ainsi une « *image démocratique* » hier contestée.

Le dossier du Service *information défense (SID)* qui a été transmis à la magistrature suscite du reste une curieuse polémique entre M. Andreotti et le procureur de la République de Rome. Certes, celui-ci ne s'en est pris qu'à la presse, dans un communiqué publié le 3 octobre, démentant d'abord que les personnalités citées dans les journaux aient été impliquées dans les tentatives de subversion, contestant ensuite que le dossier du SID permette de conclure à deux tentatives de coup d'Etat, en janvier et en août. Mais c'était aussi une manière de reprocher à M. Andreotti une trop grande publicité. Le ministre de la défense s'est cru obligé de répondre pour... approuver ce communiqué et vanter la collaboration entre les services de sécurité et la magistrature. Il en a profité pour laisser entendre que « *les indiscrétions et les interventions de la presse* » n'empêchaient pas forcément le dossier du SID de contenir des vérités.

Dix magistrats qui enquêtent sur divers attentats récents se sont réunis le 3 octobre, près de Padoue, pour mettre en commun leurs informations. Ils se sont bien gardés de prendre position dans ce débat.

ROBERT SOLÉ.

Les gouvernements depuis 1946

Depuis le 2 juin 1946, date du référendum qui fonda la République italienne, trente et un gouvernements se sont succédé à Rome. Tous ont été présidés par un démocrate-chrétien. En voici la liste avec, entre parenthèses, le sigle des partis représentés (1) :

— Premier gouvernement De Gasperi (D.C., P.C., P.S., P.L.) : 10 décembre 1945-1er juillet 1946 ;

— Deuxième gouvernement De Gasperi (D.C., P.C., P.S., P.R.) : 3 juillet 1946 - 19 janvier 1947 ;

— Troisième gouvernement De Gasperi (D.C., P.C., P.S.) : 2 février 1947-31 mai 1947 ;

— Quatrième gouvernement De Gasperi (D.C., P.S.L., P.R., P.L.) : 31 mai 1947 - 13 mai 1948 ;

— Cinquième gouvernement De Gasperi (D.C., P.S.L., P.R.) : 23 mai 1948 - 12 janvier 1950 ;

— Sixième gouvernement De Gasperi (D.C., P.R., P.S.L.) : 27 janvier 1950 - 19 juillet 1951 ;

— Septième gouvernement De Gasperi (D.C., P.R.) : 26 juillet 1951 - 29 juin 1953 ;

— Huitième gouvernement De Gasperi (D.C.) : 16-28 juillet 1953 ;

— Gouvernement Pella (D.C.) : 17 août 1953 - 12 janvier 1954 ;

— Premier gouvernement Fanfani (D.C.) : 18-30 janvier 1954 ;

— Gouvernement Scelba (D.C., P.S.D., P.L.) : 10 février 1954 - 22 juin 1955 ;

— Premier gouvernement Segni (D.C., P.S.D., P.L.) : 6 juillet 1955 - 6 mai 1957 ;

— Gouvernement Zoli (D.C.) : 19 mai 1957 - 19 juin 1958 ;

— Deuxième gouvernement Fanfani (D.C., P.S.D.) : 1er juillet 1958 - 26 janvier 1959 ;

— Deuxième gouvernement Segni (D.C.) : 15 février 1959 - 25 février 1960 ;

— Gouvernement Tambroni (D.C.) : 24 mars 1960 - 19 juillet 1960 ;

— Troisième gouvernement Fanfani (D.C.) : 26 juillet 1960 - 2 février 1962 ;

— Quatrième gouvernement Fanfani (D.C., P.R., P.S.D.) : 21 février 1962-21 juin 1963 ;

— Premier gouvernement Leone (D.C.) : 21 juin 1963 - 5 novembre 1963 ;

— Premier gouvernement Moro (D.C., P.S., P.S.D., P.R.) : 4 décembre 1963 - 26 juin 1964.

— Deuxième gouvernement Moro (D.C., P.S., P.S.D., P.R.) : 23 juillet 1964-21 janvier 1966 ;

— Troisième gouvernement Moro (D.C., P.S., P.S.D., P.R.) : 23 février 1966-5 juin 1968 ;

— Deuxième gouvernement Leone (D.C.) : 24 juin 1968-19 novembre 1968 ;

— Premier gouvernement Rumor (D.C., P.S.) : 12 décembre 1968-5 juillet 1969 ;

— Deuxième gouvernement Rumor (D.C.) : 5 août 1969 - 7 février 1970 ;

— Troisième gouvernement Rumor (D.C., P.S., P.R., P.S.U.) ; 27 mars 1970 - 6 juillet 1970 ;

— Gouvernement Colombo (D.C., P.S., P.S.U., P.R.) : 6 août 1970-7 janvier 1972 ;

— Premier gouvernement Andreotti (D.C.) : 17 février 1972 - 7 mai 1972 ;

— Deuxième gouvernement Andreotti (D.C., P.S.D., P.L.) : 25 juin 1972-12 juin 1973 ;

— Quatrième gouvernement Rumor (D.C., P.S.D., P.S.) : 8 juillet 1973-1er mars 1974 ;

— Cinquième gouvernement Rumor (D.C., P.S., P.S.D.) : 14 mars 1974 - 3 octobre 1974.

(1) P.C. : parti comuniste. — P.S. : parti socialiste. — P.S.D. : parti social-démocrate. — P.R. : parti radical. — P.L. : parti libéral. — P.S.L. : parti socialiste des travailleurs. — P.S.U. : parti socialiste unifié.

LES DEUX PARTIS SOCIALISTES

Il existe en Italie deux formations qui se réclament du socialisme traditionnel :

— Le parti socialiste italien (P.S.I.), dont le président est M. Pietro Nenni et le secrétaire général M. De Martino.

— Le parti social-démocrate, dont le président est M. Mario Tanassi qui vient, par ses déclarations, de provoquer la crise.

L'un et l'autre prétendent avoir recueilli l'héritage du « parti socialiste italien », fondé à Gênes en 1892 et qui a connu depuis lors onze scissions et trois réunifications. La dernière unification date de 1966, la dernière scission de 1969. Mais les lignes de failles ne se sont jamais superposées exactement entre retrouvailles et divorces.

Si pendant des dizaines d'années les relations entre les deux partis ont décalqué celles de leurs deux leaders, MM. Pietro Nenni et Giuseppe Saragat, elles sont aujourd'hui dictées par l'interprétation qu'ils donnent de l'opportunité de coopérer avec les communistes.

Les sociaux-démocrates ont toujours été très rigoureusement « atlantiques », convaincus que la liberté de l'Italie n'est garantie que par l'alliance avec les Etats-Unis.

Les socialistes ont les idées moins claires en politique étrangère. La hantise d'être écrasés entre démocrates-chrétiens et communistes, au cas où ces deux formations se rapprocheraient, les amène fréquemment à conclure des « alliances de gauche », sur le plan local, avec les communistes, *tout en participant*, sur le plan national, à la majorité de centre-gauche. Cette ambiguïté — un pied dans l'opposition, un pied dans la majorité — ne cesse de leur être reprochée par les démocrates-chrétiens. — J. N.

Portugal

Le premier ministre suivra de près les problèmes de l'information

Lisbonne. — Le premier ministre portugais, le général Vasco Gonçalves, et un ministre d'Etat, le commandant Vitor Alves, assumeront de façon conjointe les responsabilités du ministre de la défense, détenues jusqu'au 30 septembre par le colonel Miguel, ami personnel du général Spinola. Le commandant Conceicao Silva, a, d'autre part, été nommé secrétaire d'Etat à la communication sociale — c'est-à-dire à l'information, — responsable devant le premier ministre. Le commandant Sanches Osorio, qu'il remplace, avait, lui, rang de ministre.

Cette modification traduit, apparemment, le souci manifesté par le premier ministre de suivre de plus près les problèmes de l'information. Le gouvernement s'est, en effet, récemment inquiété de ce qu'il considère comme une campagne de presse internationale visant à déformer les récents événements, afin de faire croire à une « *marxisation* », voire à une « soviétisation » du régime portugais.

Le gouvernement provisoire se trouve ainsi, désormais, au complet. En revanche la junte de salut national se trouve toujours réduite à trois membres (dont le général Costa Gomes, chef de l'Etat) sur sept. De plus, l'un des sept officiers représentant les forces armées au sein du Conseil d'Etat, le colonel Rafael Durao, ami personnel du général Spinola, a démissionné. Le colonel Durao commande un bataillon de parachutistes.

Le commandant Alves a, d'autre part, déclaré que les auteurs du complot d'extrême droite du 28 septembre avaient, en particulier, l'intention d'attenter à la vie des principaux dirigeants du Mouvement des forces armées, ainsi qu'à celle du général Spinola.

La Confédération de l'industrie portugaise (CIP), qui groupe de très nombreuses entreprises, a adressé un message de soutien au gouvernement provisoire et au Mouvement des forces armées. Après avoir condamné les « *tentatives de retour au passé* », la CIP déclare que « *seule une société libre et pluraliste garantissant l'initiative privée et, avec elle, le progrès social et économique, pourra servir les intérêts légitimes de l'industrie portugaise* ».

Enfin, M. Antonio de Almeida Santos, ministre des territoires d'outre-mer, se rendra le dimanche 6 octobre à Macao et à Timor.

Voici la liste des ministres du gouvernement portugais qui a prêté serment le 1er octobre :

Premier ministre, général Vasco Gonçalves ; *ministres d'Etat*, commandant Vitor Alves, commandant Melo Antunes, M. Alvaro Cunhal (P.C.), M. Magalhaes Mota (parti populaire démocratique, centriste) ; *intérieur*, colonel Da Costa Bras ; *affaires étrangères*, M. Mario Soares (P.S.) ; *défense*, général Vasco Gonçalves et commandant Vitor Alves ; *coordination interterritoriale*, M. Almeida Santos (sans appartenance politique, proche des socialistes) ; *justice*, M. Salgado Zenha (P.S.) ; *environnement*, M. José Augusto Fernandes (sans app.) ; *travail*, capitaine Da Costa Martins ; *affaires sociales*, Mme de Lourdes Pintasalgo (sans app.) ; *Economie*, M. Rui Vilar (membre de la Société d'études pour le développement économique et social, « technocrate libéral », proche des socialistes) ; *finances*, M. José Silva Lopez (id.) ; *éducation*, M. Magalhaes Godinho (sans app., proche des socialistes).

● VINGT-DEUX MILLE PORTUGAIS ONT QUITTE LE MOZAMBIQUE depuis le début de l'année, indiquent les statistiques officielles. Toutefois, selon des chiffres non confirmés, le nombre des émigrés portugais s'élèverait, pour les neuf premiers mois de l'année, à cinquante mille (la population portugaise au Mozambique était, au début de 1973, de deux cent mille habitants). — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

La campagne pour les élections du 10 octobre

Un climat de remise en cause nostalgique du statut de « nation la plus civilisée »

De notre correspondant

Londres. — Les élections de la semaine prochaine ne résoudront peut-être pas les problèmes politiques posés à la Grande-Bretagne. Dans l'immédiat, elles servent du moins à jeter une lumière plus crue sur le nouveau « *malaise anglais* ». Jamais les certitudes sur lesquelles la nation s'était appuyée depuis près d'un siècle n'ont été remises aussi clairement en question.

La première incertitude touche bien entendu l'économie. Bien des Britanniques *vivent* encore sur l'idée qu'ils *sont* l'une des plus grandes nations industrielles du monde, et ils ne parviennent pas à croire qu'aujourd'hui ils sont dépassés par la plupart des autres pays développés. Malgré la « crise du pétrole », ils ne comprennent pas encore ce qui a changé. Leur sentiment est celui de naufragés qui se trouvent dans un frêle canot au beau milieu d'une mer démontée, sans compas, sans boussole et avec des provisions qui s'épuisent. Refusant de voir *en eux-mêmes* l'origine de leur déclin économique, ils accusent pêle-mêle les syndicats, le Marché commun ou le monde hostile et barbare qui refuse d'accorder à la Grande-Bretagne le « *standing* » auquel son glorieux passé lui donne droit.

A ce désarroi devant les problèmes économiques s'ajoute une inquiétude plus profonde encore. Depuis le siècle dernier, les Britanniques se sont enorgueillis de connaître le meilleur de tous les systèmes politiques. Ils ont toujours conscience — à juste titre, bien souvent — d'être la nation « *la plus civilisée* » du monde. Chaque jour, pourtant, l'expérience vient saper cette conviction réconfortante.

Ce sont, en effet, les institutions *les plus vénérables qui se voient* remises en question. La monarchie, il est vrai, demeure encore en dehors de la tempête. Mais il s'agit là du décor plutôt que du moteur de la société. Les menaces que chacun ressent de façon obscure ou consciente pèsent sur un régime dont bien peu de Britanniques, certes, pensent qu'il soit sur le point de s'effondrer, mais donc chacun perçoit aujourd'hui les impuissances et les imperfections.

Dans cette évolution des esprits, la grève des mineurs de l'hiver dernier a sans doute joué un rôle décisif. Aucun événement ne pouvait démontrer de façon plus éclatante que le pouvoir n'est plus concentré à Westminster et à Downing street. Les sondages électoraux révèlent qu'aux yeux de la grande majorité le pouvoir des trade-unions est devenu « *excessif* ». Pourtant les mêmes citoyens inclinent à voter pour le Labour, bien qu'il soit l'allié des syndicats. Si M. Wilson doit l'emporter le 10 octobre, il le devra sans doute au sentiment de beaucoup de Britanniques qu'il vaut encore mieux vivre en paix avec des trade-unions « *déraisonnables* » que de connaître un nouvel affrontement comme celui de l'hiver dernier.

Sur le terrain purement politique, l'équilibre traditionnel est également remis en cause. Les *élections du mois de février* ont fait naître la menace — ou l'espoir — que la renaissance du parti libéral pourrait faire éclater le système des deux partis.

Rien ne garantit pourtant que, dans huit jours, le scrutin aboutisse à un résultat clair et décisif. De toute manière, la confiance dans le « *système* » est ébranlée, et le désarroi qui s'insinue dans les cœurs suscite les réactions les plus diverses et parfois les plus extravagantes. Parmi ces dernières, il faut compter la naissance de ces « *armées privées* » *qui sont* très loin d'être les organisations de guerre civile dénoncées par leurs adversaires, mais qui n'auraient aucun sens si elles ne visaient pas à faire contrepoid à la puissance des syndicat ouvriers.

La grande majorité des citoyens toutefois, ne paraît pas cherche l'issue dans une confrontatio sociale. Bien au contraire, s'il e une idée qui fait des progrès to à fait inattendus durant cett campagne électorale, c'est bie celle d'un retour sinon à ur « *union nationale* », trop mal déf nie, du moins à un gouvernemer centriste et modéré comme ceu auxquels beaucoup de pays eure péens sont accoutumés, et dor les Britanniques s'étaient toujou moqués. Il reste encore à voir cette carte — jouée par M. Heat plus que par ses rivaux — ser pour le leader conservateur l'ato dont il a besoin pour convaincr les quelque deux millions d'élec teurs qui, à en croire les sondage n'auraient pas encore fait leu choix.

JEAN WETZ.

LES MINEURS REJETTENT LE PLAN DE PRODUCTIVITÉ DU GOUVERNEMENT

(De notre correspondant.)

Londres. — Deux coups viennent d'être portés à la crédibilit du contrat social que M. Wilso place au centre de sa propa gande électorale, et par leque les dirigeants du TUC promet tent de modérer les revendica tions ouvrières.

A la suite d'une grève de troi semaines dans certains atelier les usines Ford proposent leurs cinquante-trois mille em ployés la hausse de salaires la plu importante jamais revendiqué dans l'histoire de la productio automobile en Grande-Bretagn

L'offre de Ford prévoit un augmentation de salaires immé diate de 23,7 % et une nouvell hausse de 14,9 % l'an prochain Les travailleurs non qualifiés ver raient leurs rémunérations passe en moyenne de 55 à 81 livres pa semaine, celles des spécialiste grimpant de 66 à 90 livres.

D'autre part, les mineurs on rejeté, jeudi 3 octobre, un pla qui leur offrait de très substan tielles améliorations liées à u accroissement de la productivit dans les houillères. C'est un nouvelle victoire de la gauch du comité exécutif du syndica qui avait imposé la grève a début de l'année.

La production de charbo étant en retard sur les plan prévus, les dirigeants des houil lères nationalisées avaient, depui plusieurs semaines, mis au poin — avec les représentants syn dicaux — un système de prime récompensant ceux des puits q atteindraient leurs objectifs d production. M. Gormley, le prési dent du syndicat des mineurs, défendu le plan présenté par l direction. Mais, comme au débu de cette année, il vient d'êtr désavoué par son comité exécuti

Pour M. Wilson et les travail listes, l'aspect le plus inquiétan de cette décision des mineurs e que ceux-ci n'ont même pas jug bon d'attendre le lendemain de élections pour présenter d'auss importantes — et impopulaires — revendications. — J. W.

Yougoslavie

Un journal de Belgrade donne des précisions sur l'activité des « kominformistes »

Alors que les manœuvres soviéto-hongroises ont commencé il y a deux jours dans la région du lac Balaton, à une centaine de kilomètres de la Yougoslavie, les autorités de Belgrade ont organisé une série d'exercices auxquels participent des unités militaires et des formations civiles de la défense territoriale généralisée. D'autre part, des bâtiments de guerre soviétiques font à Split une « visite non officielle et amicale ».

Une semaine après la Pravda, Rude Pravo, *organe du P.C. tchécoslovaque, dénonce la campagne de* « provocations » *des* « milieux réactionnaires occidentaux » *à propos de l'activité des* « kominformistes » *en Yougoslavie. Le journal se félicite de l'* « évolution positive des rapports » *entre Belgrade et les autres capitales socialistes. Cependant, comme le rapporte ci-dessous notre correspondant, un journal yougoslave a publié des renseignements inédits sur les personnes qui ont été impliquées dans le complot.*

De notre correspondant

Belgrade. — Une quinzaine de personnes seraient incarcérées depuis quelque temps à Zadar, ville *du littoral dalmate, pour activités* « nationalistes », apprend-on de bonne source. Leurs noms n'ont pas encore été divulgués. Il s'agirait d'anciens activistes qui avaient soutenu la direction du parti croate éliminée par une décision de la présidence de la Ligue des communistes de Yougoslavie réunie à la fin de 1971 à Karadjordjevo sous la présidence du maréchal Tito. Ces personnes habiteraient Zadar, Zagreb et Bielovar. On indique qu'elles auraient tenté de mettre sur pied une « organisation ennemie ». Seraient également impliqués plusieurs commerçants ou hommes d'affaires qui auraient financé l' « activité subversive » du groupe et facilité les contacts avec l'émigration « oustachi » réfugiée à l'étranger.

D'autre part, le « complot kominformiste » (*le Monde* du 22-23 septembre) continue de faire l'objet de déclarations de personnalités officielles, qui évitent cependant de donner des précisions quant aux pays socialistes *qui* y seraient mêlés. Pressé de questions à ce sujet par les correspondants étrangers, le représentant du secrétariat d'Etat aux affaires étrangères, M. Milan Zupan, a déclaré « sans fondement » les informations de la presse occidentale selon lesquelles les ambassadeurs de certains pays socialistes (il avait été question des représentants de l'U.R.S.S., de la Tchécoslovaquie et de la Hongrie) auraient quitté Belgrade après le démantèlement de l' « organisation kominformiste » à la demande expresse du gouvernement yougoslave. Il a précisé en outre que la Yougoslavie n'avait pas protesté auprès de ces pays, mais qu'elle les avaient simplement informés que des procès contre leurs partisans en Yougoslavie étaient en cours. « *Nous avons reçu à ce propos*, a-t-il dit, *l'assurance qu'aucune activité hostile à la Yougoslavie* et *provenant d'émigrés ne serait tolérée dans ces pays.* »

L'hebdomadaire belgradois *Nin* publie dans son dernier numéro des détails inédits sur les activités de l'*organisation* « *kominformiste* » et révèle les noms d'une quinzaine de ses membres (sur trente-deux condamnés), qui sont tous de nationalité serbe et monténégrine, et exercent pour la plupart la profession d'enseignant. Certains parmi eux seraient d' « anciens kominformistes », d'autres de « jeunes dogmatiques », d'autres encore des « nationalistes », qui ont déjà eu des démêlés avec les autorités. D'après les renseignements incomplets donnés par *Nin*, on peut penser que l'organisation aurait été créée en octobre 1973 lorsque fut établi le premier contact avec des « émigrés kominformistes travaillant à l'étranger contre notre pays ». Réuni le 6 avril dernier à Bar, dans la résidence de M. Branislav Boskovitch, professeur d'histoire à Prichtina, le groupe constitua un nouveau parti communiste et donna à la réunion le nom de cinquième congrès. Il entendait ainsi montrer que tout ce que la Ligue des communistes avait décidé et entrepris depuis son cinquième congrès était pour lui nul et non avenu. Or, au cours du cinquième congrès de la Ligue, en 1948, les communistes yougoslaves rejetèrent les accusations du Kominform et engagèrent, d'une part, la lutte contre Staline et le parti soviétique et, d'autre part, contre les « agents » de Moscou dans leurs propres rangs, qui furent soucis à un régime sévère dans une des îles arides et inhospitalières de l'Adriatique.

Nin fait état des statuts et du programme de ce groupe « *kominformiste* » et d'une déclaration dont l'original, « rédigé à l'étranger », fut importé clandestinement en Yougoslavie. Le journal affirme que ces documents attaquent la personne du président Tito, rejettent la nouvelle Constitution, qui conduit la Yougoslavie à la « désagrégation », le système d'autogestion, « accusé de tous nos malheurs », et la politique de non-alignement, qui doit être « liquidée ». En outre, ajoute *Nin*, les adhérents de ce groupe prônaient la remise à l'état des entreprises économiques et des grandes propriétés agricoles. Ils demandaient une planification centralisée et la création de coopératives paysannes.

PAUL YANKOVITCH.

Grande-Bretagne

...sur les élections du 10 oct...

remise en cause nostalgi...
... nation la plus civilisé...

...isions

EUROPE

Roumanie

Les voyageurs occidentaux paieront plus cher la monnaie

De notre correspondant

Vienne. — Par décret du Conseil d'Etat, de nouveaux taux de change sont entrés en vigueur le mercredi 2 octobre en Roumanie. La nouvelle réglementation concerne les devises des pays non socialistes (mais aussi de la Yougoslavie et de Cuba); elle ne s'applique qu'aux opérations non commerciales.

Désormais, l'achat ou la vente de ces devises seront frappés d'une « prime » de 141,45 % par rapport aux taux officiel de change, dit généralement taux commercial du leu roumain. Le même décret oblige, à partir du 1er novembre, les touristes, les hommes d'affaires et les journalistes des pays non socialistes à changer au moins 10 dollars par jour — ou une somme équivalente dans une autre monnaie, pendant la durée de leur séjour en Roumanie.

Le changement de parité qui vient d'être décidé correspond à une réévaluation du leu, par rapport aux monnaies occidentales, la deuxième depuis le début de 1974 (la première ayant eu lieu en février). Un dollar américain « vaut », depuis mercredi, sur le marché non commercial roumain, 12 lei, au lieu de 14,38 auparavant; le mark ouest-allemand en vaut 4,52 (au lieu de 5,41) et le franc permet d'acquérir 2,50 lei (au lieu de 3,64). Les autorités roumaines justifient ces mesures, en invoquant « *les importantes augmentations de prix et le processus inflationniste existant, dernièrement, sur le marché étranger* ». Elles font aussi valoir que « *les prix sont restés stables en Roumanie* ».

Le gouvernement de Bucarest espère sans doute, grâce à cette décision, augmenter son stock de devises étrangères, dont il a un besoin crucial pour commercer avec les pays capitalistes. La saison touristique étant presque terminée, les premières victimes des modifications des taux de change seront les hommes d'affaires et les journalistes.

La nouvelle réglementation prévoit une variation de la « prime » en plus ou en moins, en fonction des fluctuations des cours des devises sur le marché étranger. Une taxe supplémentaire frappera la vente de devises, « *pour motif personnel* », aux citoyens roumains.

La décision de la Roumanie équivaut à un aveu : elle est le signe que les Etats du COMECON, l'organisation économique des pays socialistes, ont de plus en plus de mal à combattre les effets de l'inflation importée de l'Ouest. Tant que cette inflation restait dans des limites raisonnables, les gouvernements d'Europe de l'Est parvenaient à la masquer par des subventions et autres mesures de soutien ; la poussée inflationniste ayant pris, en Occident, un caractère durable et inquiétant, ils sont contraints, aujourd'hui, de reviser leurs politiques : soit en réduisant leur commerce avec l'Ouest, soit en procédant, sur leurs marchés intérieurs, à des augmentations de prix de moins en moins camouflées (la presse tchécoslovaque a fait allusion à ce phénomène ces jours derniers); soit, encore, comme vient de le faire Bucarest, en modifiant les taux de change des devises étrangères. Fixés autoritairement, ceux-ci ne correspondent, cependant, pas plus que par le passé à une quelconque réalité économique.

MANUEL LUCBERT.

Grèce

M. CARAMANLIS INVITE LE PEUPLE A FAIRE « BON USAGE DE SON VOTE »

Athènes *(Reuter, A.F.P.)*. — M. Constantin Caramanlis a officiellement ouvert, jeudi soir 3 octobre, la campagne pour les premières élections législatives depuis onze ans en lançant au peuple grec un appel à la sérénité. « *Le 17 novembre*, a-t-il dit, *sera le jour de la responsabilité du peuple. S'il ne fait pas, cette fois, bon usage de son vote, il sera futile de le regretter après coup, comme il l'a fait si souvent dans le passé.* »

Dans la journée, le secrétaire général du parti communiste dit de l'intérieur, M. Charalambos Dracopoulos, avait exprimé son inquiétude devant le programme du parti Démocratie nouvelle de M. Caramanlis qui, a-t-il souligné, désigne le communisme comme un danger pour la démocratie, au même titre que le fascisme : « *Si M. Caramanlis reproduit les conditions qui ont conduit à sa propre faillite sous le couvert de l'anticommunisme et de la dépendance à l'égard de l'étranger, le risque d'un retour à la dictature n'est pas à écarter.* »

Mikis Théodorakis interdit

Le compositeur Mikis Théodorakis a annoncé, d'autre part, que le gouvernement avait interdit les dix concerts qu'il se préparait à donner en Grèce à partir de dimanche.

« *C'est un très mauvais signe que d'entamer la campagne électorale par une telle interdiction. Cette décision est illégale. Mes concerts, qui, pour le peuple, seraient un peu la revanche de la culture sur les tanks, seront donnés, ne serait-ce que dans le cadre des réunions électorales qui, elles, ne peuvent être interdites* », a déclaré M. Théodorakis qui, très probablement, se présentera aux élections sous le drapeau de la gauche démocratique unifiée.

Chypre

M. CLÉRIDÈS ANNONCE QU'IL NE DÉMISSIONNERA PAS

Nicosie *(A.F.P.)*. — M. Glafcos Cléridès a déclaré jeudi soir qu'il *ne démissionnerait* « *certainement* » *pas* » de ses fonctions de président intérimaire de la République de Chypre.

M. Cléridès, dont la démission était évoquée depuis lundi dernier, ...ur de la suspension de ses rencontres avec le chef de l'administration chypriote turque, M. Rauf ...enktash (*le Monde* du 5 octobre), semble avoir pris sa décision ... demeurer à la tête de l'Etat ... la suite d'une déclaration de Mgr Makarios rendue publique ...ns la matinée à Nicosie. L'ethnarque rappelait dans ce texte que ... Cléridès exerce constitutionnellement la charge de président, ... qu'il jouit de son ferme soutien ...ur les négociations politiques ...'il mène. Mgr Makarios précise ... outre qu'il fixera lui-même la ...te de son retour à Chypre *...près la discussion à venir du ...oblème chypriote aux Nations ...ies* ».

Les observateurs chypriotes grecs ...nt remarquer que l'ethnarque ...cule ainsi l'échéance de son ...tour au moins jusqu'à la fin de ...nnée.

AMÉRIQUES

Chili

Le général Prats, un symbole et un destin

Les funérailles du général Carlos Prats, ancien commandant en chef de l'armée chilienne, ancien ministre, assassiné le 30 septembre à Buenos-Aires, devaient avoir lieu ce vendredi 4 octobre à Santiago.

M. Juan E. Garcès, ancien conseiller politique de Salvador Allende, témoigne ici de l'état d'esprit du général Prats depuis qu'il vivait en exil en Argentine, et de ce qu'il représentait pour la gauche chilienne.

La fin tragique de l'ancien commandant en chef de l'armée chilienne, le général Carlos Prats, est assez symbolique de ce qu'il advient d'une certaine conception « professionnaliste » de l'armée lorsqu'un pays de démocratie pluraliste connaît une profonde transformation de ses structures. Mais la destinée de Carlos Prats symbolise aussi l'attitude d'un secteur important des forces armées, qui, sans être lié aux partis ouvriers, se refuse à soumettre une armée nationale aux besoins de maintien de l'ordre interne de l'empire américain.

Le général Prats ne rencontra personnellement Allende qu'après l'élection de celui-ci à la présidence de la République, à la fin d'octobre 1970. A partir de ce moment-là, leurs destins furent inextricablement liés. Allende, dirigeant socialiste, avait besoin d'une armée attachée aux institutions démocratiques du pays pour éviter la guerre civile que la droite chilienne et les Etats-Unis recherchaient comme dernier recours pour arrêter l'arrivée au pouvoir de la gauche unie. Prats, militaire démocratique, vit dans le soutien armé du projet politique d'Allende la seule possibilité d'éviter à son pays la désintégration et le bain de sang.

Au mois de juin dernier, Prats me disait : « *Je puis vous faire savoir quelque chose que je n'avais pas dit au président Allende. En mai 1968, certains ministres démocrates-chrétiens du gouvernement Frei voulaient provoquer un coup d'Etat.* » Il n'avait pas cru compatible avec ses fonctions et sa position de faire une révélation de caractère aussi politique au président défunt.

Cette révélation tardive montre la profondeur du débat interne auquel était affrontée cette personnalité militaire, comme d'ailleurs toutes celles qui ont appuyé un gouvernement à majorité socialiste-communiste non en tant que tel, mais en tant que gouvernement légal qui reconnaît à l'armée son rôle de soutien des institutions de l'Etat. D'un autre côté, cette déclaration reflète le combat de ces mêmes militaires contre les visées dictatoriales de la droite, dont ils recevaient les appels pressants pour maintenir par la violence un système socio-économique qui ne satisfait plus les aspirations des masses.

C'est en août 1973 que le secteur militaire dont Prats était le représentant s'effondre au Chili. Il avait fallu pour cela cinq ans de manœuvres de la droite, avec le soutien des Etats-Unis, cinq ans de ce que les Italiens appellent « *la stratégie de la tension* ». Privé ainsi d'appui militaire, le système politique qui reconnaissait aux forces ouvrières les libertés politiques fut détruit.

En août 1973, les militaires qui se sont refusés au Chili à instaurer la « dictature de la bourgeoisie » sont pris de vertige. Prats découvre soudain que l'institution à laquelle il a consacré sa vie ne joue plus son rôle, et qu'il lui faudrait ordonner de tirer sur ceux mêmes avec lesquels il a partagé toute sa vie. C'était lui demander de tirer sur lui-même.

Sa crise psychologique laisse la voie libre à quelqu'un qui a toujours feint de partager la conception démocratique de l'armée. Le 25 août, Pinochet arrive à la tête de la hiérarchie militaire. Lui n'hésitera pas à tirer. Le remplacement, à la direction d'une armée très disciplinée, d'un homme acculé un moment à l'impasse par un autre qui faisait semblant d'être engagé contre l'insurrection en cours, explique le coup d'Etat du 11 septembre 1973.

Le sens du crime du 30 septembre dernier contre Prats s'éclaire par cette réflexion que j'ai entendue dans la bouche de Salvador Allende dix jours avant sa mort : « *Personne ne paraît comprendre ce qui s'est passé avec Prats, et pourquoi j'ai dû me résigner à le voir quitter l'armée. Alors que, dans peu de temps, il sera l'homme le plus important du pays.* » Allende, sentant proche la fin des institutions qu'il avait défendues, voyait dans ce général à la personnalité exceptionnelle — symbole de la volonté démocratique des forces armées bouleversées par toutes sortes de pressions — l'homme qui détenait les clés politiques d'une réconciliation des soldats avec le peuple.

Si certains militaires, autrefois politiquement neutres, se sont prêtés à une répression sanglante, d'autres ont effectué la trajectoire inverse. Ceux-ci, au Chili, se sentaient représentés par Prats.

Ce dernier s'exila volontairement en Argentine, au lendemain du coup d'Etat. La junte interdit le transfert à l'étranger de son salaire, et retint comme otage sa famille, à l'exception de sa femme. Toujours attaché à son indépendance, il me disait qu'il devait lutter seul. « *D'abord*, déclarait-il, *pour gagner ma vie en travaillant dans une entreprise. Je ne veux pas me lier les mains, car peut-être, un jour, je pourrai de quelque manière contribuer au bien de ma patrie. Je crois, sans vouloir être présomptueux, que pour demeurer loyal envers le docteur Allende je ne dois pas suivre des routes préfabriquées.* »

Il analysait lucidement la nouvelle situation faite aux forces armées depuis le 11 septembre 1973. En juin dernier, il déclarait : « *L'armée de terre accomplit les tâches les plus sales et répressives. La marine et l'aviation ne peuvent pas se consacrer entièrement à la répression, parce qu'elles doivent s'occuper des bateaux et des avions. C'est sur l'armée de terre que repose la fonction policière. Ceci est nouveau. Jamais, auparavant, dans notre histoire, rien de semblable n'était arrivé, sinon de façon occasionnelle et éphémère.* »

Toujours en juin, il constatait que « *la troupe et les sous-officiers sont très fatigués. De plus, ce sont des gens de milieux populaires. Leur contact avec les victimes de la répression, et avec ceux qui subissent les conséquences de la politique économique de la junte, les marque. Aujourd'hui, au Chili, ce sont les sous-officiers qui, potentiellement, ont le plus de pouvoir. Sans eux, la junte s'effondrerait.* » Or il était demeuré très populaire parmi les sous-officiers, auxquels il avait accordé une attention particulière pendant les trois ans qu'il avait passés à la tête de l'armée.

Prats, d'autre part, connaissait bien le dessous des cartes. « *Il y a des groupes d'officiers et de sous-officiers si délirants qu'ils vont jusqu'à proposer une attaque-éclair contre le Pérou* », m'avait-il indiqué. Là, en effet, réside sans doute l'un des enjeux de l'opération menée contre le Chili de l'Unité populaire. Il y a là un conflit en puissance qui peut éclater aussitôt Washington le jugera utile.

Les tensions au sein de l'armée

Il connaissait, aussi, les énormes tensions existant sous le calme apparent. Pour l'ancien commandant en chef, « *les disputes traditionnelles entre les trois armes sont aujourd'hui plus graves que jamais. Et elles se sont aggravées après le transfert des carabiniers de la tutelle du ministère de l'intérieur à celle du ministère de la défense. Pinochet se heurte au chef de l'aviation, Leigh, ce dernier étant soutenu par l'amiral Merino* ».

Il s'était, enfin, très clairement expliqué sur la façon dont il voyait la démocratie chrétienne : « *Le secteur de ce parti que contrôle Frei*, me déclarait-il, *a un accord avec Pinochet. Cela pourrait certes entraîner une certaine diminution de la répression et freiner la politique économique antipopulaire. Mais, en fait, cela va à l'encontre des intérêts du peuple. Il vaudrait mieux que l'extrême droite se brûle toute seule et définitivement. L'échange de lettres en juillet dernier entre le général Bonilla et le président du parti démocrate-chrétien, dans lesquelles ils se faisaient des reproches mutuels, est une diversion publicitaire.* »

Quelques jours avant son assassinat, Prats était persuadé que « *la junte pourrait peut-être fêter son deuxième anniversaire; mais elle ne parviendra pas au troisième* ». Toutefois, le 24 septembre, une semaine avant sa mort, il considérait que la visite au Chili du ministre de la défense de l'Argentine « *pourrait avoir des conséquences négatives* » pour notre pays. En a-t-il été la première victime ?

Il reste à faire connaître la vision globale de l'avenir de son pays qu'avait, peu avant sa mort, l'officier général le plus représentatif d'un secteur qui, malgré tout, persiste au sein des forces armées. Elle explique, à mes yeux, la raison de la condamnation à mort du général Prats. Cette vision est aussi un sujet de méditation pour ceux qui, d'une façon ou d'une autre, sont aujourd'hui menacés par les mêmes intérêts qui parvinrent à plonger le Chili dans le drame présent. « *Avant 1973*, déclarait-il, *la vie démocratique a été possible en vertu de l'équilibre de forces qui existait dans le pays. Celui-ci a été rompu définitivement. La démocratie future ne pourra plus être fondée sur l'équilibre antérieur. Le rôle des forces armées dans la nouvelle démocratie ne pourra absolument plus être celui d'auparavant, fait de « professionnalisme » et d'abstention dans la vie politique.* »

JUAN E. GARCÈS.

Une lettre de l'ambassadeur du Chili

L'ambassadeur du Chili à Paris, M. Fernando Duran, nous écrit :

Le général Carlos Prats avait présenté dignement la démission de son poste au cours de l'été 1973. Lors de la chute du gouvernement de l'Unité populaire, il exprima aux nouvelles autorités son désir de s'éloigner du pays et il choisit l'Argentine comme lieu de résidence. Le gouvernement lui accorda toutes les facilités pour réaliser son projet et il fut même interviewé par la télévision quelques jours avant son départ.

A Buenos-Aires, il s'opposa à toute tentative de lui faire faire des déclarations sur le Chili, malgré l'obstination de ceux qui, politiquement, voulaient se servir de lui pour dénigrer sa patrie et l'armée où il avait assumé les plus hauts postes.

Sa disparition tragique a ému le peuple et le gouvernement du Chili. Le chef de l'Etat, le général Augusto Pinochet, a immédiatement donné les instructions nécessaires pour le déplacement urgent de la famille du général Prats à Buenos-Aires, ce qui eut lieu le même jour. La famille accepta également que la dépouille mortelle du général Prats soit inhumée au Chili, où elle a été ramenée dans un avion des forces aériennes chiliennes, pour y être l'objet de funérailles comportant tous les honneurs dus à sa haute qualité et à son rang d'ancien combattant en chef de l'armée chilienne et d'ancien vice-président de la République.

RECTIFICATIF. — C'est par erreur que nous avons écrit *(le Monde du 4 octobre)* que le premier ministre canadien, M. Trudeau, ferait escale, le 20 octobre, à la base *américaine* de Lahr, en Allemagne fédérale. Il fallait lire : la base *canadienne*.

ASIE

AU COURS DE SON VOYAGE

Le chah d'Iran a proposé aux pays riverains de l'océan Indien de renforcer leur coopération

Au cours d'une tournée en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Indonésie, à Singapour, qui s'est achevée vendredi 4 octobre à New-Delhi le chah d'Iran a proposé aux pays riverains de l'océan Indien de renforcer leur coopération économique. A Canberra, il a suggéré que l'océan Indien et son « extension naturelle », l'Australie, deviennent une « zone de paix », précisant que la collaboration entre les nations riveraines soit accompagnée d'une « *sorte d'entente militaire* » (« some kind of military understanding »).

L'organisation envisagée par le souverain iranien ne devrait pas être limitée à l'Iran, l'Inde, le Pakistan, le Bangladesh, la Birmanie, la Thaïlande, la Malaisie, Singapour et le Sri-Lanka, mais comprendre également l'Indochine, l'Australie et même certains pays africains.

Néanmoins, ces projets ont été accueillis avec réserve, tant en Australie qu'en Inde. Il semble que Téhéran aurait souhaité participer à l'exploitation des énormes réserves minérales australiennes (fer, bauxite, uranium). Du moins le chah a-t-il souligné les possibilités « *illimitées* » que ces réserves offraient pour le programme d'industrialisation de l'Iran. Mais les Australiens ont discrètement fait entendre à leur interlocuteur que les nouvelles restrictions apportées aux investissements étrangers par le gouvernement Whitlam ne permettraient pas à l'Iran d'assurer le contrôle de sociétés d'investissements. Etant donné que l'Australie n'est pas particulièrement à la recherche de pétro-dollars ni notablement affectée par la crise mondiale de l'énergie, le chah ne paraît pas avoir obtenu à Canberra le même succès que l'Arabie Saoudite auprès du Japon. Un accord commercial australo-iranien d'un montant de 100 millions de dollars a toutefois été signé. Non seulement la visite impériale n'a pas soulevé un grand intérêt en Australie mais elle a été ternie par des manifestations d'étudiants australiens dénonçant le régime autoritaire de Téhéran.

Le chah ne semble pas avoir non plus surmonté toutes les réserves indiennes à l'égard des ambitions iraniennes en Asie du Sud et du Sud-Est. Certes, les relations indo-iraniennes ont connu un développement spectaculaire, plus particulièrement depuis la crise pétrolière. Près de la moitié des approvisionnements de l'Inde en pétrole brut se font auprès de l'Iran ; New-Delhi aurait vivement souhaité que ceux-ci se fassent dans des conditions préférentielles (crédits à long terme à bas taux d'intérêt). En échange, l'Inde aurait accepté la participation de l'Iran à d'importants projets industriels mis à l'étude lors de la visite de Mme Gandhi à Téhéran, en avril dernier (traitement du minerai de fer, de la bauxite, formation d'une compagnie maritime mixte); la coopération serait également étendue au domaine nucléaire.

New-Delhi souhaiterait toutefois que celle-ci reste pour le moment sur un plan bilatéral. Le projet iranien de coopération régional heurte en effet les ambitions indiennes, quelque peu semblables, en Asie du Sud du moins. De plus, le rôle qu'entend s'attribuer l'Iran dans l'océan Indien vise à restreindre l'influence soviétique dans cette partie du monde, plus que celle des Etats-Unis. Or, dans les circonstances actuelles, New-Delhi ne peut prendre le risque d'indisposer Moscou.

Inde

TROIS CENTS ENFANTS MEURENT D'UNE INTOXICATION ALIMENTAIRE

New-Delhi (A.F.P.). — Quelque trois cents enfants âgés de douze à dix-huit mois sont morts, au cours du mois dernier, au Bengale-Occidental, à la suite d'une intoxication alimentaire provoquée par de la farine distribuée dans des centres de secours aux personnes touchées par la sécheresse et la famine.

D'autre part, deux personnes au moins ont été tuées et cinq autres blessées au cours d'affrontements avec la police, qui a ouvert le feu sur des manifestants, jeudi 3 octobre, dans deux villes de l'Etat du Bihar. Ces incidents ont eu lieu le premier jour de la grève générale lancée par les partis d'opposition dans l'espoir d'obtenir la dissolution immédiate de l'assemblée législative locale.

La campagne contre le gouvernement congressiste du Bihar est conduite depuis plusieurs mois par le vieux dirigeant gandhien, M. J.-P. Narayan. Il réclame un assainissement des mœurs politiques, la démission du gouvernement de l'Etat, accusé d'« incompétence et de corruption », et de nouvelles élections. Cent mille hommes appartenant aux forces spéciales de sécurité et à l'armée indienne ont été mobilisés pour faire face à cette campagne d'agitation.

Vietnam du Sud

DE NOMBREUSES PERSONNALITÉS DEMANDENT LA DÉMISSION DE M. THIEU

Répondant à une déclaration du G.R.P. condamnant l'aide américaine à M. Thieu *(le Monde du 4 octobre)*, la délégation de la République du Vietnam (Saigon) à Paris dénonce l'aide apportée par la R.D.V. aux combattants révolutionnaires du Sud. Elle affirme que le Nord a infiltré depuis l'accord de janvier 1973 200 000 tonnes d'armes et de munitions, mille chars, six cents pièces d'artillerie lourde, deux mille pièces de D.C.A. et une quarantaine de fusées sol-air. Au total, la guerre aurait fait cent seize mille morts en vingt mois.

Les activités militaires demeurent très vives. Sur les Hauts-Plateaux, la base de Chuong-Nghia est considérée comme perdue pour les gouvernementaux. Saigon fait aussi état de violentes attaques dans la région de Duc-Duc, au sud-est de Da-Nang.

Sur le plan politique, ceux qui réclament la démission du président Thieu sont de plus en plus nombreux. Le sénateur Vu Van Mau, chef du Mouvement de réconciliation nationale, et vingt-six députés de l'opposition, auxquels se sont joints des professeurs et des journalistes, réclament le départ du chef de l'Etat « *afin que le peuple sud-vietnamien puisse librement appliquer son droit à l'autodétermination pour former un régime libre et pur pouvant réaliser la réconciliation sur la base de l'accord de Paris* ». Pour M. Ly Qui Chung, député, « *tous les problèmes du Sud se ramènent à un seul : le problème du régime; c'est-à-dire de la présence au pouvoir de M. Thieu* ».

L'opposition estime aussi que, si un référendum était aujourd'hui organisé, « *M. Thieu aurait plus de 90 % des votes en sa faveur* », tant ses moyens de pression sont forts. Il convient donc de mettre à sa place « *un homme décidé à appliquer sérieusement l'accord de Paris* ».

Fait significatif de la nouvelle situation au sud et qui était inconcevable il y a seulement quelques semaines : quatre-vingts prêtres de la région de Cantho — dans le Delta — ont lancé un appel en faveur de la démission de M. Thieu.

● A WASHINGTON, M. Schlesinger, secrétaire à la défense, a déclaré jeudi que le gouvernement pourrait éventuellement demander au Congrès de revenir partiellement sur sa décision de limiter à 700 millions de dollars l'aide militaire à Saigon pour l'année budgétaire en cours (le Pentagone demandait 1,4 milliard).

PROCHE-ORIENT

LA PARTIE INACHEVÉE

Par ERIC ROULEAU

La guerre d'octobre se serait-elle soldée par une partie nulle ? On serait tenté de l'affirmer si l'on se contentait de constater que la situation actuelle ressemble étrangement à celle qui prévalait il y a un an à la veille de l'ouverture des hostilités.

Aujourd'hui comme alors rien ne va plus entre Israël et ses voisins. Le gouvernement Rabin défend des thèses proches de celles du tandem Golda Meïr-Moshé Dayan : il se déclare *décidé à ne pas restituer* à la Syrie les hauteurs du Golan, même dans le cadre d'un accord de paix ; il n'est pas non plus question pour lui de rendre la totalité de la Cisjordanie, tout au plus une partie, en échange d'un accord de non-belligérance avec la Jordanie (*le Monde* du 3 octobre). Qualifiant toutes les organisations palestiniennes de « terroristes », il exclut tout dialogue avec elles.

Certes, Jérusalem n'exclut pas un nouveau repli sur le front du Sinaï, mais il l'envisage seulement en échange de « *concessions politiques* » que Le Caire juge inacceptables dans la conjoncture actuelle. Aucun Etat arabe n'accepte encore de conclure avec l'Etat juif une « *paix totale* » comportant des relations économiques, commerciales et *diplomatiques normales, considérées* elles aussi comme prématurées.

Tout se passe donc comme si Israël n'avait pas enregistré en octobre dernier un succès « tactique » (dans le domaine militaire), comme si les Arabes n'avaient pas remporté une victoire « stratégique » (politique), contrairement au jugement émis par M. Kissinger sur l'issue du conflit armé.

En réalité, la guerre d'octobre a constitué un tournant majeur, tant dans la région que sur le plan international. Elle a cristallisé de nouveaux rapports de force entre les puissances *industrielles et les pays* producteurs du pétrole, entre les Etats-Unis d'une part, l'Europe occidentale et le Japon de l'autre, entre les détenteurs de l' « or noir » et les déshérités de l'univers sous-développé, et enfin au sein même du monde arabe, désormais dominé par les Etats riches en ressources énergétiques. La guerre d'octobre a encore favorisé l'extension au détriment de l'Union soviétique de l'influence américaine au Proche-Orient, tout en confirmant l'Europe dans un rôle de plus en plus marginal. Elle a enfin tué le mythe d'un Israël tout-puissant, d'une « Prusse » du Proche-Orient peuplée de Clausewitz et de James Bond.

En d'autres termes, l'Etat juif a été réduit, aux yeux de ses ennemis, à des dimensions qui correspondent *davantage aux réalités d'un petit* pays de trois millions d'habitants, aux ressources limitées, et dont la sécurité dépend presque exclusivement du soutien des Etats-Unis.

Les atouts des Arabes

D'abord incrédules, les Arabes ont fini par conclure avec ravissement que les services de renseignements israéliens n'étaient pas infaillibles, que l'armée juive n'était pas invincible, que les moyens financiers de la Diaspora n'étaient pas inépuisables. Ils ont été les premiers à s'étonner de la discipline, du courage et de l'abnégation dont ont fait preuve leurs propres troupes sur les champs de bataille, et de leur capacité à manier des armements sophistiqués. En revanche, les prouesses de l'ar*mée israélienne, au cours de la* deuxième moitié du conflit, ne les ont guère impressionnés : n'avaient-ils pas réussi pour leur part à reconquérir auparavant la majeure partie du Golan, à occuper en quelques heures la redoutable ligne Bar-Lev, paralysant l'aviation de l'adversaire et l'obligeant à battre en retraite, tout en lui infligeant de lourdes pertes en hommes et en matériel ?

Ayant reconquis leur fierté nationale et leur assurance, les Arabes sont désormais persuadés que l'avenir leur appartient, que leur victoire finale est inéluctable, quel que soit le nombre de revers militaires qu'ils pourraient subir entre-temps. Ils sont convaincus de détenir des atouts décisifs : l'espace, le nombre, les moyens financiers et, plus tard, un niveau technologique au *moins égal à celui des Israéliens.*

Démytifié, ayant perdu son pouvoir de dissuasion et d'intervention, l'Etat juif, pour nombre de publicistes arabes, n'est plus en mesure de jouer le rôle de « gendarme » que lui avait assigné « *l'impérialisme américain* » au Proche-Orient. En d'autres termes, la « tête de pont » occidentale aurait été détruite...

Cependant, c'est moins sur les champs de bataille que dans l'arène politique que les Arabes ont remporté une victoire « stratégique » et réalisé leur unité, quoique d'une manière pragmatique et pour une durée limitée. En ayant recours à l'arme du pétrole, ils ont réussi à jeter l'effroi dans le monde industrialisé avant de provoquer, par le renchérissement du prix de l'énergie, une crise économique mondiale. Les pressions ainsi exercées ont conduit les Etats-Unis à modérer leur soutien à Israël ; l'aide financière et militaire qu'ils *lui* ont fournie tardivement au cours de la guerre d'octobre n'a été ni totale ni inconditionnelle. L'Europe, à l'exception du gouvernement portugais de l'époque, s'est désolidarisée de l'allié américain, en *lui refusant* notamment *les facilités* logistiques qu'il réclamait pour le transport en Israël d'armements de remplacement. Le Japon, comme beaucoup d'autres pays tributaires du pétrole arabe, s'est docilement rallié aux thèses du roi Fayçal et *de ses amis.*

Les grands bénéficiaires de la guerre d'octobre ont été les régimes arabes conservateurs, ces « *princes du pétrole* », autrefois dénoncés par les progressistes de la région comme étant les alliés « objectifs » d'Israël et de l'impérialisme américain. Les présidents Sadate et Assad, considérés comme des « modérés », se sont révélés plus efficaces que leurs prédécesseurs « révolutionnaires », Gamal Abdel Nasser et Salah Jedid, tenus pour responsables de la débâcle de juin 1967.

Paradoxalement, vainqueurs dans un premier temps en 1973, les Arabes se sont montrés plus réalistes qu'après leur défaite de 1967. Sur le plan militaire, ils s'étaient apparemment fixé comme objectif de reconquérir une partie des territoires occupés, sans remettre en question l'existence de l'Etat d'Israël. Dans le domaine politique, ils ont cherché à provoquer l'intervention des grandes puissances en faveur d'une paix négociée, d'un règlement « juste et durable », comportant vraisemblablement la reconnaissance de l'Etat juif en échange de la restitution des territoires occupés.

La carte américaine

Forts de leur prestige nouvellement acquis, les initiateurs de la guerre d'octobre ont réussi à « récupérer » *peu ou prou la résistance* palestinienne. La reconnaissance de l'O.L.P. comme « *seul représentant légitime du peuple palestinien* », les pressions « amicales » exercées par diverses capitales arabes ainsi que par Moscou, se sont révélées à cet égard rentables, dans la mesure où elles ont incité les principales organisations de fedayin — notamment le Fath, la Saïka et le Front démo*cratique — à abandonner* leurs positions maximalistes. Ces organisations ont accepté, au début de cette année, le principe d'une négociation avec Israël (dans le cadre de la conférence de Genève) et envisagent la création éventuelle d'une « *mini-Palestine* » en Cisjordanie et à Gaza.

Par *idéologie*, par *intérêt*, et surtout par souci tactique, les initiateurs de la guerre d'octobre avaient décidé de jouer à fond la carte américaine, le but étant de priver Israël du dernier allié qui lui restait. L'embargo pétrolier — lequel, on le sait, a infligé plus de préjudice aux économies européennes qu'à celle des Etats-Unis — a été levé dès que Washington a jugé que ce « *chantage* » était devenu intolérable.

Dès la fin de la guerre, le président Sadate a déclenché une offensive de charme en direction de la Maison Blanche, multipliant les déclarations amicales, ouvrant les portes de l'Egypte aux capitaux américains (il a dû pour cela modifier la législation nassérienne en vigueur), réservant à M. Nixon un accueil triomphal, après avoir rétabli les relations diplomatiques entre les deux pays. Plus *réticent*, le président Assad avait fini, lui aussi, mais d'une manière moins ostentatoire, par renouer avec la « *métropole de l'impérialisme mondial* ». Le roi Fayçal, l'émir du Koweït, les cheikhs du golfe Persique, intensifièrent leurs achats d'armement aux Etats-Unis, contribuant ainsi à résorber le déficit de la balance des paiements américaine. Les capitaux arabes, les pétro-dollars, affluèrent à un rythme accéléré vers le nouveau continent de préférence à l'ancien.

Les dirigeants arabes avaient misé sur M. Nixon, estimant que celui-ci *avait les moyens d'appliquer au* Proche-Orient une politique « impartiale ». Ne briguant pas un nouveau mandat, il aurait été moins sensible aux pressions du « lobby » *sioniste* ; sérieusement atteint par le scandale du Watergate, il souhaitait redorer son blason en prônant la paix entre Israël et ses voisins.

La guerre du pétrole

On imagine le désenchantement provoqué par sa chute et son remplacement par un homme qui doit *assurer son maintien à la présidence* par le recours au suffrage universel, et qui passe de surcroît pour être « pro-israélien ». L'accueil chaleureux réservé récemment par Washington à M. Rabin, l'intensification de l'aide militaire à l'Etat juif, commencent à *inquiéter sérieusement certains dirigeants* arabes. La conjoncture leur paraît *analogue* à celle qui *prévalait* à la veille de la guerre d'octobre.

A quoi on peut ajouter que la « *guerre du pétrole* », qui est venue *se greffer* sur le conflit israélo-arabe, *constitue un facteur aggravant.* D'abord « compréhensifs », les Etats-Unis sont passés de la complaisance à l'égard des pays producteurs aux avertissements, puis, récemment, aux menaces à peine voilées. Si les détenteurs d'autres matières premières devaient suivre l'exemple des producteurs arabes, les bases mêmes de l'économie occidentale seraient sérieusement menacées. C'est-à-dire que l'épreuve de force engagée entre producteurs et consommateurs d'énergie pourrait rapidement atteindre un seuil dangereux.

Le président Sadate se tourne de nouveau vers l'U.R.S.S., laquelle a repris fin août ses livraisons d'armes à l'Egypte. La Syrie, déjà largement pourvue, est sur le pied de guerre. Le roi Fayçal, pour la première fois depuis des mois, a récemment menacé d'imposer un nouvel embargo pétrolier si Israël ne commençait pas avant la fin de cette année l'évacuation de tous les territoires occupés, y compris le secteur oriental de Jérusalem.

De toute évidence, la redistribution des cartes intervenue après la guerre d'octobre n'a pas permis aux divers protagonistes de mener leur jeu à son terme. La partie engagée demeure inachevée.



Le premier anniversaire

ÉGYPTE : déception et espoir

De notre correspondant

Le Caire. — Où en est l'Egypte un an après la « victoire » du 6 octobre ? La plupart des Egyptiens à qui l'on pose la question répondent par une moue plutôt perplexe. Certes, malgré son lourd bilan humain, et en dépit des maigres avantages territoriaux tirés de la guerre d'octobre, il ne viendrait à l'idée de personne de contester l'utilité de celle-ci. En bousculant les Israéliens sur la ligne Bar-Lev, les Egyptiens ont eu le sentiment de laver la honte de la défaite-éclair de 1967. *Cette « récupération »* psychologique n'a rien perdu de sa force, un an après.

Cependant, la déception affleure. Le conflit semble avoir libéré en vrac tous les refoulements politiques ou sociaux de la nation. L'ancienne bourgeoisie spoliée réclame la restitution, au moins partielle, de ses biens et le retour à la pluralité des partis politiques, tandis que la nouvelle bourgeoisie exige, au nom du « *nassérisme* » dont elle procède, que l'on garantisse la pérennité de sa *primauté politique.* Une partie des ouvriers demande le renforcement des secteurs étatiques. Nombre d'étudiants as[…] rent à plus de liberté, tout […] rejetant la libéralisation de l'é[…] nomie. Les intellectuels de t[…] bords veulent pouvoir s'expri[…] sans contrainte.

Au milieu de ce bouillonnem[…] qu'il juge, assure-t-on, de […] augure pour l'avenir de l'Egy[…] le président Sadate se meut […] une certaine agilité. La gu[…] d'octobre a été son sacre, et […] douze mois après, l'affectu[…] popularité dont il fut sou[…] entouré dès le soir du 6 oct[…] *s'est un peu émoussée*, la m[…] rité des Egyptiens lui gar[…] leur confiance.

Sur le plan diplomatique […] situation n'est peut-être […] aussi médiocre pour l'Egypte […] d'aucuns le pensent. En reje[…] le royaume hachémite dans […] *frontières de 1948* — la Tran[…] danie — le Raïs est enfin […] venu à placer les Palestir[…] directement face à leurs int[…] cuteurs « naturels », les I[…] liens. L'idée prévaut au C[…] qu'il n'y aura pas de régle[…] au Proche-Orient sans un ac[…] direct israélo-palestinien, et […] Egyptiens sont convaincus q[…] raël s'y ralliera un jour.

A moins longue échéance […] Caire table sur un nouveau […] trait israélien au Sinaï, qu[…] s'opérerait pas au prix d'un […] cord séparé avec Jérusalem.

C'est finalement dans le […] maine économique et social q[…] situation reste la plus préc[…] pante. Certes, l'effondremen[…] l'économie égyptienne, cent […] prédit, n'a pas eu lieu. En […] si l'on en croit les chiffres […] ciels, le produit intérieur […] atteindra le chiffre de 3,8 […] liards de livres égyptiennes […] livre égyptienne vaut en[…] 12 francs), accusant une aug[…] tation de 5 % par rapport à […] Mais, selon ces mêmes sou[…] 25 % de ce montant auron[…] engloutis par l'effort de guer[…] *certainement beaucoup plus s[…]* tient compte de toutes les a[…] tés civiles peu à peu détou[…] au profit de l'armée depuis […]

Outre l'effort de guerre, le […] souffre du renchérissement […] la raréfaction des denrées […] importe (il achète à l'exté[…] *plus de la moitié du blé* […] consomme). La pénurie chro[…] de divers produits de base […] tait certes avant octobre […] mais elle est ressentie au[…] d'hui avec plus d'acuité ca[…] guerre aidant, le coût de la […] augmenté d'environ 35 % d[…] un an sans que les salaires […] vent.

Un an après le déclenche[…] de la guerre, l'Egypte est co[…] déçue qu'un événement […] inouï que le franchissement […] ligne Bar-Lev par ses soldats […] pas donné de résultats plus […] *taculaires.* Pourtant, le déc[…] gement ne l'a pas reprise et […] se nourrit d'espoirs : l'évacu[…] la paix, le bien-être...

J.-P. PÉRONCEL-HUGO

LES LIGNES DE SÉPARATION DES FORCES SUR LE FRONT ÉGYPTIEN



L'accord israélo-égyptien sur le dégagement des forces, signé le 18 janvier 1974, a défini trois lignes approximativement parallèles au canal de Suez, à l'est de celui-ci. La ligne A délimite, le long du canal, une zone (*zone 1 sur la carte*) à l'intérieur *de laquelle sont déployées — depuis* le 5 mars — les forces égyptiennes « limitées ». Les lignes B et C délimitent une seconde zone (zone 2 sur la carte) à l'intérieur de laquelle sont déployées des forces israéliennes également « limitées ». Entre les lignes A et B se situe la « zone tampon » dans laquelle stationnent les unités de la force d'urgence de l'ONU.

SYRIE : « Si tu veux la paix... »

De notre correspondant

Beyrouth. — A ceux qui s'étonnent de leur empressement à acquérir à grands frais en U.R.S.S. un armement ultra-moderne, les dirigeants de Damas répondent en invoquant la formule célèbre : « *Si tu veux la paix, prépare la guerre.* » L'affrontement d'octobre aura permis aux Syriens d'envisager aujourd'hui ce qui, en d'autres temps, aurait pu paraître impensable : la fin de l'état de belligérance avec l'Etat hébreu. Mais pour y parvenir, il leur faudra d'abord récupérer l'ensemble des territoires perdus en juin 1967, ce qui, assure-t-on à Damas, rend *une nouvelle guerre pratiquement inéluctable.* Le régime estime cependant que cette éventualité n'est pas pour demain, et entend profiter du sursis que lui offre la conjoncture régionale et internationale pour remporter des succès diplomatiques.

C'est ainsi que, tout en renforçant ses relations avec Moscou, qui parraine de concert avec Washington les négociations de Genève, Damas a renoué avec Washington, après une rupture qui datait de près de vingt ans. M. Nixon s'est fait applaudir par une population devenue soudain affable, et une foule très dense s'est pressée au pavillon américain de la foire de Damas.

Sans renier le socialisme, le régime a fini par coopérer avec les Etats arabes conservateurs, qui ont cessé d'être les « *agents attitrés de l'impérialisme* ». Mais il n'en est pas moins demeuré distant vis-à-vis de ses richissimes donateurs : le roi Fayçal, les émirs du Golfe, les présidents Boumediène et Kadhafi.

Les rapports avec la résistance palestinienne se sont d'autant plus détériorés que la Syrie a *récemment fait valoir que le* point de vue jordanien mériterait d'être retenu dans un règlement du conflit du Proche-Orient. Les dirigeants de Damas n'hésitent d'ailleurs plus à dénoncer, en privé, le comportement irresponsable de certains leaders de la guérilla.

Le poids de la reconstruction

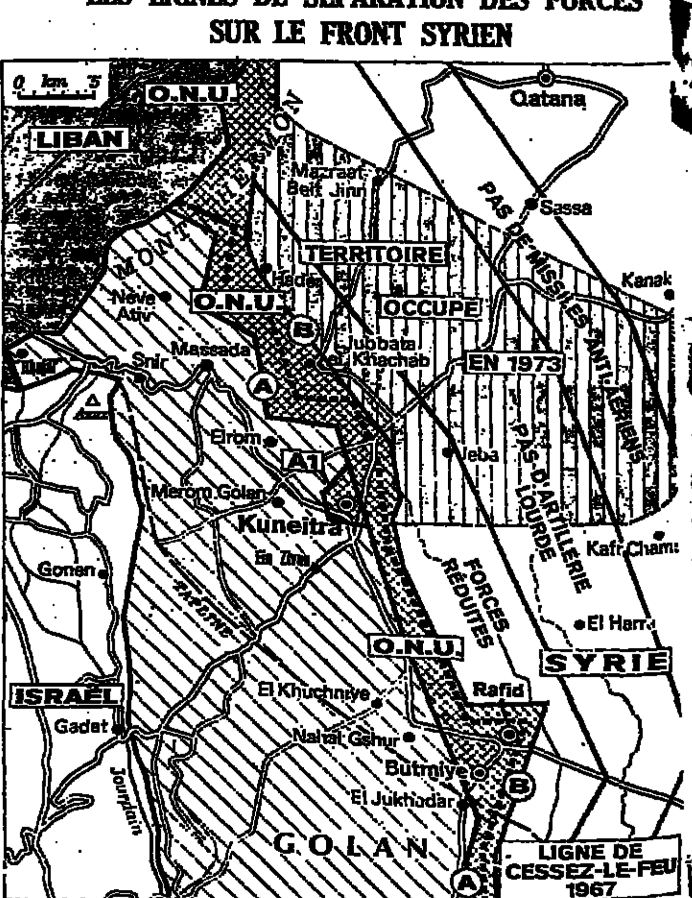
La guerre a infligé des pertes terribles à l'économie syrienne : sur les 6 600 millions de livres de dépenses prévues dans le budget de 1974 (une livre syrienne vaut 1,20 F), 3 400 millions seront investis dans les travaux de reconstruction.

Les deux tiers des crédits restants seront affectés aux besoins de la défense nationale. Dans ces conditions, on peut se demander si les investissements publics dans les projets d'infrastructure n'ont pas été stoppés. Hors des dépenses consacrées à l'équipement militaire, il ne semble pas que l'Etat ait pu disposer, cette année du moins, de crédits suffisants pour financer les différents secteurs que le régime du président Assad avait promis de développer.

La libéralisation progressive d'une partie de l'économie devrait, certes, profiter à la « *classe des commerçants* », contre laquelle le parti au pouvoir s'est longtemps déchaîné. Mais elle contribuera à un meilleur ravitaillement du marché des produits de grande consommation, qui n'ont que trop manqué à une partie de la population. Les Syriens, contaminés, en quelque sorte, par leurs voisins libanais, découvrent, à leur tour, « *les charmes discrets de la société de consommation* », et voudraient exploiter les ressources qui leur sont offertes par le secteur tertiaire.

ÉDOUARD SAAB.

LES LIGNES DE SÉPARATION DES FORCES SUR LE FRONT SYRIEN



Le territoire syrien occupé par les Israéliens au cours de la gue[…] d'octobre 1973 a été totalement évacué, conformément à l'accord de dé[…] gement israélo-syrien du 31 mai 1974. Cet accord a prévu, en outre, dif[…] rentes lignes de séparation des forces. La zone portée en grisé en[…] les lignes A et B délimite la bande où ont été stationnées les for[…] de l'ONU. Une administration civile syrienne y a été installée. La zo[…] *démilitarisée* de Kuneitra (également sous administration civile syrienne) est délimitée par la ligne A1 qui contourne cette ville jusqu'à la ba[…] des trois collines qui surplombent Kuneitra.

er anniversa

ception et esp

de la guerre d'octobre

ISRAËL : la défense nationale reste la préoccupation majeure

De notre correspondant

Jérusalem. — Les Israéliens ont comparé le choc que leur a infligé la guerre d'octobre à un « *tremblement de terre* ». Un an après, on doit bien reconnaître que les fissures provoquées par le « séisme » n'ont pas entamé sérieusement les fondements de l'Etat, ni ébranlé durablement le moral de sa population.

Certes, la brutale et cruelle révélation que Tsahal (l'armée) pouvait être surpris et subir des revers, même s'il a pu par la suite se ressaisir et bousculer l'adversaire, a eu d'indéniables effets psychologiques et a entraîné de profonds remous. La mort de près de trois mille soldats a ajouté un deuil immense à l'inquiétude suscitée par l'image nouvelle que donnait d'elle-même une armée dont on croyait trop fermement qu'elle étoufferait promptement dans l'œuf toute velléité d'agression.

Ce sont d'ailleurs des membres de cette armée, officiers et simples soldats, qui dès leur démobilisation ont les premiers réclamé par des manifestations dans la rue que soient établies les responsabilités des chefs politiques et militaires dans les négligences graves, même si ces chefs les ont conduits à la fin des combats à 70 kilomètres du Caire et à 35 kilomètres de Damas.

Le blâme populaire a provoqué le retrait de la scène politique de personnalités qui, pendant de nombreuses années, avaient incarné l'Etat d'Israël : Mme Golda Meïr, le général Dayan, MM. Abba Eban et Pinhas Sapir. Le commandant en chef, le général David Elazar, a été limogé, ainsi que le général Gonen, commandant le front sud.

Si le besoin d'hommes nouveaux à la tête du pays était évident, les élections générales d'après le « *tremblement de terre* » ont démontré que le pays ne souhaitait pas pour autant changer sensiblement ses orientations politiques. M. Itzhak Rabin a remplacé Mme Meïr, mais n'a apporté aucun bouleversement profond dans la doctrine officielle, sur le plan notamment du conflit israélo-arabe.

Renonçant à la rigidité de Mme Meïr, M. Rabin se veut plus réaliste. C'est ainsi qu'il n'est plus question de n'évacuer une partie des territoires occupés que dans le cadre d'un traité de paix et après une négociation directe. Israël est prêt à effectuer un nouveau repli dans le Sinaï en échange d'une simple déclaration égyptienne de non-belligérance. Sur le Golan, ce n'est pas seulement la poche conquise en 1973 mais aussi Kuneitra, occupée en 1967, qui ont été rendues aux Syriens en échange des promesses... de M. Kissinger.

Ceux qui ont voulu le remplacement de Mme Meïr par M. Rabin souhaitaient mettre un terme à l'« *annexion rampante* » chère à M. Israël Galili et au général Dayan. Or M. Galili est toujours ministre, et si les « *colons sauvages* » de Sebastia, près de Naplouse, n'ont pu s'implanter, on poursuit en revanche la construction de Yamith, dans le nord-est du Sinaï, et de Golanith, sur le plateau syrien. On vient aussi d'annoncer qu'un aéroport allait être aménagé près du monastère de Sainte-Catherine, en plein cœur du Sinaï, et qu'un budget était dégagé à cet effet.

M. Ygal Allon, qui a succédé à M. Eban à la tête de la diplomatie, a une tâche dramatiquement simplifiée depuis la guerre d'octobre. L'isolement d'Israël semble être sans précédent dans l'histoire, alors que les « Palestiniens » ont désormais droit de cité sur la scène internationale.

Ce sombre tableau est présenté sans la moindre complaisance au public israélien, qui est aussi invité à se préparer à l'éventualité d'une reprise de la guerre. Les périodes de réserve dans l'armée sont plus fréquentes qu'avant Kippour 1973, l'entraînement est plus intensif et plus poussé. Et surtout la vigilance est accrue, car « *on ne doit pas être surpris une seconde fois* ». Et comme l'a dit le général Gur, commandant en chef, Israël pourrait être amené à frapper le premier en cas de nécessité. Effectivement, Tsahal paraît déjà en mesure d'affronter toutes les éventualités. L'une d'elles pourrait être, a indiqué le 27 septembre à la télévision M. Shimon Pérès, ministre de la défense, de laisser à Israël l'avantage de la surprise.

La défense nationale reste donc la préoccupation majeure, la charge la plus lourde, et le seul recours d'un pays qui voit s'amenuiser chaque jour davantage l'espoir d'un règlement pacifique. Il lui consacre le tiers du P.N.B. (produit national brut), alors que les pays de l'Europe de l'Ouest affectent à leurs besoins militaires une moyenne de 3 à 5 % de P.N.B. L'inflation a atteint, fin 1973, le taux fantastique de 26 %, et cette année de 30 %.

Le déficit de la balance commerciale croît à pas de géant : 7 milliards de francs en 1972, 12 milliards en 1973, et près de 17 milliards en 1974. Ce déséquilibre catastrophique est imputable aux besoins grandissants en armements de plus en plus coûteux, et à la montée des prix sur les marchés mondiaux, notamment des prix du pétrole. Les responsables de l'économie israélienne ne paraissent pas toutefois perdre leur sang-froid devant une telle situation. Ils expliquent calmement que ces énormes trous seront bouchés par les exportations, qui ont couvert en 1973 la moitié des importations, et par des « *importations de capitaux* » en provenance des Etats-Unis et, dans une moindre mesure, d'autres pays, sous forme de prêts, de crédits et de dons.

ANDRÉ SCEMAMA.

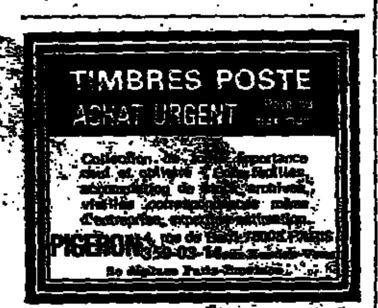
Un énorme gâchis de matériel militaire

Un char détruit tous les quarts d'heure pendant les trois semaines de guerre, un avion toutes les heures, tel est, selon les chiffres fournis par le SIPRI (1), le bilan de l'énorme gâchis causé par la guerre d'octobre sur le plan du matériel militaire. Aussi bien le conflit qui a mis en ligne quelque 5 000 chars et 2 000 avions sur les deux fronts a-t-il d'abord été l'affaire des spécialistes de la logistique. Sans l'effort de ravitaillement massif et accéléré auquel se sont décidées les deux grandes puissances, les belligérants n'auraient pu poursuivre les opérations, du moins à ce rythme, au-delà de quelques journées. Les stratèges de l'OTAN et les responsables du Pentagone ont d'ailleurs tiré les leçons du conflit en réévaluant en hausse leurs propres stocks de munitions, de carburant et de matériels de rechange.

Ce bond quantitatif s'est doublé d'une course à la qualité. Pour la première fois au Proche-Orient, et beaucoup plus clairement qu'au Vietnam, les missiles sol-air les plus modernes de l'arsenal soviétique — notamment le SAM 6, qui n'avait jamais été employé encore au combat — ainsi que les engins anti-chars téléguidés ont donné le ton dès les premières heures. A la différence de la guerre de six jours, Israël n'a pas disposé de la maîtrise incontestée du ciel, et le char, autrefois « roi du désert », est devenu vulnérable, même face au fantassin isolé.

L'intrusion, à l'évidence durable, de ces nouvelles armes sur les champs de bataille va-t-elle jouer le même rôle que celle de la mitrailleuse dans la première guerre mondiale et, en démontrant [illegible] des anciennes formes de guerre, imposer une révision des [illegible] ? Pour le moment, en tout cas, chaque camp s'est empressé de reconstituer son arsenal bien au-delà de ce qu'il comportait il y a un an.

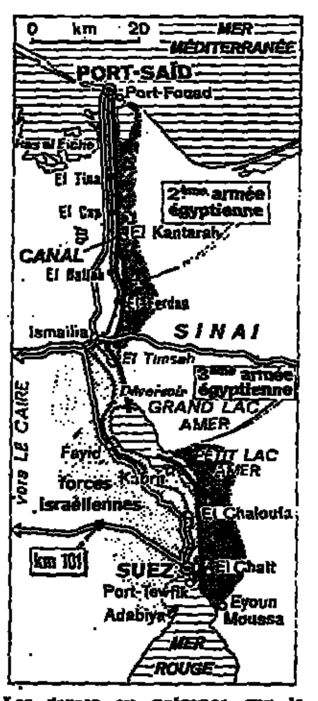
(1) Annuaire 1974 de l'Institut de Stockholm de recherche internationale sur la paix.



UN ÉPISODE MAL CONNU

La « percée du Déversoir »

Le plan détaillé concernant la « percée du Déversoir », dans la nuit du 15 au 16 octobre, avait été conçu par les militaires israéliens bien avant le déclenchement des hostilités. Les divergences qui opposèrent les membres de l'état-major de Tel-Aviv après le franchissement du canal par les Egyptiens concernaient donc essentiellement le moment de sa mise en application.



Les forces en présence sur le front de Suez après le deuxième cessez-le-feu (26 octobre 1973).

Le général Sharon, commandant du frond sud pendant les années 1969-1973, était partisan d'une action immédiate sur l'autre berge du canal afin de surprendre les Egyptiens en les frappant sur leurs arrières. Le chef d'état-major, le général Elazar, et son prédécesseur, le général Haïm Bar Lev, désignés tous deux pour superviser toutes les opérations sur le front sud commandé par le général Gonen, affirmaient pour leur part qu'il était préférable de laisser les Egyptiens se déployer sur la rive orientale du canal avant de passer à l'attaque sur leurs arrières en traversant le canal de Suez.

Passant outre aux recommandations de ses supérieurs, le général Sharon se dirige le 9 octobre, à la tête de ses troupes, vers l'endroit où plus tard s'effectuera la percée israélienne, dans le but de traverser la voie d'eau. Il sera stoppé dans sa marche vers le sud par un envoyé du G.Q.G. qui lui intime l'ordre de regagner sa base.

La polémique à ce sujet entre généraux israéliens prend fin quand l'Egypte fait passer le 12 octobre la majeure partie de ses blindés sur la rive orientale pour organiser l'offensive — qui devait avorter — du 14 octobre. La voie est désormais libre et des unités de l'armée israélienne peuvent sans crainte traverser le canal. Dans la nuit du 15 au 16 octobre, les parachutistes de la division placée sous le commandement du général Sharon franchissent le canal dans le secteur central, après être passés par la « couture » qui sépare la IIe et la IIIe armée égyptienne au nord du grand lac Amer, près du lieu dit du Déversoir.

La face de la guerre sur le front égyptien est désormais changée. Le succès israélien est dû aussi bien au travail méticuleux de préparation qui a précédé l'opération qu'à la carence du haut commandement égyptien.

la paix

PROCHE-ORIENT

Le premier anniversaire de la guerre d'octobre

CISJORDANIE et GAZA : un optimisme nouveau

Jerusalem. — La guerre d'octobre a suscité chez les Palestiniens des territoires occupés un grand espoir. Depuis lors, l'optimisme l'emporte chez eux sur la frustration. Pour la première fois, ils voient l'aube poindre à l'horizon : les chances de voir s'affirmer une souveraineté nationale palestinienne sont désormais plausibles.

Dès la fin de la guerre, une certaine effervescence est apparue. *La vague d'attentats* qui *rompit* le calme des années précédentes avait surtout pour objectif de manifester en cette période critique la présence des fedayin. Leurs activités restaient cependant limitées : coups de feu sur les routes, jets de grenades, explosions de quelques faibles charges près de bâtiments publics israéliens dans les territoires occupés, essentiellement dans les bureaux d'embauche. La plus grave action perpétrée par les fedayin fut l'attentat contre le gouverneur militaire de Naplouse, qui fut blessé lors d'une visite dans la vieille ville au mois de décembre 1973.

Un phénomène inquiète beaucoup *plus les autorités israéliennes* : de nombreux Palestiniens des territoires occupés ont commencé à exprimer leur credo politique, affirmant notamment *qu'ils considèrent l'O.L.P. comme* leur seul représentant pour toute solution du conflit israélo-arabe. Des inscriptions sont apparues sur les murs, des tracts ont été distribués. *Une pétition fut même* signée par les notables soutenant la décision du « sommet » arabe d'Alger de novembre 1973, selon laquelle l'O.L.P. est l'unique représentant *du peuple palestinien.*

L'une des manifestations les plus marquantes de ce changement d'attitude fut l'abstention quasi générale des citoyens des quartiers arabes de *Jérusalem* aux élections municipales de la fin de décembre 1973.

Si les attentats perpétrés après la guerre ont été le fait de groupes liés aux organisations de fedayin, les activités politiques relèvent du *Front national palestinien.* Cet organisme, regroupant toutes les tendances oppositionnelles et clandestines en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, est rattaché à l'O.L.P. et au Conseil national palestinien. Sa constitution date d'avant octobre 1973, mais, après la guerre, il commença à déployer une grande activité sous forme de *distribution de tracts, de pétitions,* de manifestations et de grèves. Les communistes sont la cheville ouvrière du Front, mais d'autres groupes politiques nationalistes en *font également partie. Pour le* briser, les autorités procédèrent en avril 1974 à l'arrestation de quelque cent cinquante militants, dont la plupart sont toujours en prison en qualité d'internés administratifs.

Face à cette recrudescence des activités armées et politiques des *Palestiniens dans les territoires* occupés, les autorités sont revenues aux vieilles méthodes de dissuasion que l'on croyait abandonnées. Des dizaines de maisons *d'individus suspects de relations* avec les organisations palestiniennes ont été détruites. Huit dirigeants palestiniens, dont le maire d'El-Bireh, ont été expulsés vers la Jordanie. Rafles et arrestations se sont multipliées. Les peines *furent accrues pour tous les individus* accusés d'attentats.

La guerre d'octobre aura finalement entraîné deux phénomènes importants concernant le problème palestinien. Tout d'abord, le prestige du roi Hussein, déjà bien atteint, est en constant recul en Cisjordanie. Son ambition de pouvoir y rétablir sa souveraineté en cas de règlement de paix a de moins en moins de chances d'être *satisfaite. Ses partisans,* parmi les notables, ont dû battre en retraite.

En second lieu, les habitants des territoires occupés, qui ont toujours souhaité la fin de l'occupation *israélienne, mais étaient* divisés quant à la solution à adopter *« après la libération »,* semblent s'unir de plus en plus pour revendiquer la création d'un Etat palestinien *dans* la bande de Gaza et en Cisjordanie.

AMNON KAPELIOUK.

L'alerte nucléaire du 25 octobre

La dernière journée de la guerre, le 25 octobre, fut aussi la plus « chaude » sur le plan *international.* M. Nixon a-t-il eu ce jour-là sa « crise de Cuba », une confrontation avec l'U.R.S.S. *analogue* à celle qui avait opposé Khrouchtchev et John Kennedy onze ans plus tôt ? Telle est la conviction de l'ancien président, qui estime *avoir dissuadé M. Brejnev, en* lui tenant un langage ferme et en plaçant les troupes américaines en état d'alerte dans le monde, d'intervenir directement au *Proche-Orient.*

La grande différence avec la *crise de Cuba est toutefois que* le « défi » soviétique ne fut jamais lancé publiquement. Selon M. Nixon, M. Brejnev aurait agité très clairement la menace d'une intervention dans un message qu'il fit tenir à la Maison Blanche dans la nuit du 24 au 25 octobre. D'autres officiels américains ajoutèrent que plusieurs unités soviétiques aéroportées avaient été mises en *état d'alerte et que le comportement* des représentants diplomatiques de l'U.R.S.S. rendait la menace plausible. M. Malik, notamment, avait bruyamment approuvé au *Conseil de sécurité* une proposition égyptienne demandant aux deux super-grands d'envoyer des contingents sur le champ de bataille.

M. Brejnev avait, en tout cas, de bonnes raisons de se faire *pressant : le cessez-le-feu décidé* en principe pour le 22 octobre n'avait pas été respecté par les troupes israéliennes, qui, au soir du 24, avaient pratiquement achevé d'encercler *la majeure* partie de la IIIe armée égyptienne à l'ouest du canal de Suez. Son action n'empêchera pas les Israéliens d'atteindre le golfe de Suez, mais elle aida peut-être à sauver de l'anéantissement *les forces égyptiennes* encerclées. Sur la pression américaine, Jérusalem dut consentir à l'établissement d'un corridor permettant leur ravitaillement *sous contrôle de l'ONU.*

Peut-être pour sauver la face, et parce *que M. Nixon exaltait* un peu trop bruyamment le triomphe qu'il aurait remporté par sa détermination, M. Brejnev annonça qu'il envoyait des « représentants » *soviétiques* en Egypte. Il n'en a plus été question depuis lors. — M. T.



LE CONFLIT A ACCOUCHÉ DE LA RÉVOLUTION PÉTROLIÈRE

La « guerre du pétrole » avait commencé par une étrange comédie. Alors qu'un déluge de feu s'abattait sur la fournaise du *Sinaï, les représentants* de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) et des grandes compagnies pétrolières discutaient tranquillement, dans les bureaux *de Vienne, de la façon de tenir* compte, dans le calcul du « brut », de l'incidence de l'inflation des pays industrialisés. A l'ouverture de la conférence, le lundi 8 octobre, MM. Yamani et Pierry, respectivement ministre saoudien du pétrole et vice-président d'Exxon (Esso), vieux routiers, pour ne pas dire compères, de ce *genre de réunions,* s'asseyaient face à face en échangeant des sourires et d'aimables propos. La comédie devait durer toute la semaine. Comme si l'histoire voulait s'offrir une dernière fois ce spectacle, au moment *même où* elle tournait la page dans le fracas d'une guerre impitoyable.

Ce n'est que la semaine suivante, à Koweït, *le* 16 octobre, que les pays pétroliers décident ensemble, pour la première fois, de fixer *unilatéralement* leurs prix et en profitent pour augmenter de quelque 70 % les revenus *fiscaux* tirés de l'« or noir ». La hausse est d'ailleurs dissimulée derrière un accroissement de 17 % d'un « prix de marché » inventé pour cette occasion. Ce goût *pour* le trompe-l'œil, on le retrouvera souvent par la suite (notamment à la dernière conférence de l'OPEP, en septembre, à Vienne, encore).

Embargo et hausses

Le lendemain de la rencontre de Koweït, le 17 octobre, les ministres arabes tiennent une conférence séparée, dans une ambiance religieuse. C'est *le* Ramadan, et ils ne rompront le jeûne que vers 17 heures. Bientôt, on apprend que les pays arabes exportateurs de pétrole ont décidé de réduire chaque mois de 5 % leur production *« jusqu'à ce que les Israéliens se soient complètement retirés des territoires occupés et que les droits légaux du peuple palestinien aient été restaurés* ». Il est précisé, plus tard, qu'un embargo *total frappera les Etats-Unis* et les Pays-Bas.

Coup double ! En bonne logique économique, la maîtrise des prix et celle de la production s'impliquent *réciproquement. On* pouvait donc se rendre à l'évidence : la guerre du Proche-Orient avait accouché d'une véritable révolution pétrolière, donnant un coup d'accélérateur *formidable* au cours de l'histoire des relations entre pays producteurs et consommateurs de brut.

Les premiers *profitent alors* de l'affolement des seconds ; une spéculation effrénée sur des cargaisons marginales leur permet d'imposer, le 23 décembre, un nouveau doublement de la rente fiscale pétrolière. Par la suite, beaucoup d'observateurs penseront que si l'Occident avait su réagir vigoureusement, au moins par la parole, au « coup d'octobre », l'OPEP n'aurait pas osé *frapper une seconde fois.*

La débandade

Mais les dirigeants des pays industrialisés étaient absolument hypnotisés par l'embargo, qui n'était pourtant que très partiel et en grande partie fictif. De plus, les pays arabes avaient eu *l'astuce de distinguer parmi* leurs clients les « *amis* », les « *neutres* » et les « *ennemis* » de la cause arabe ; c'était diviser pour mieux régner. Les « amis », *tels que la France et la Grande-*Bretagne, se gardèrent bien de lever le petit doigt — au moins au début — pour venir en aide aux autres ; quelle que soit la solidarité qu'implique la notion de Communauté européenne, ces *deux pays préférèrent cultiver* — sans gloire mais avec un soin jaloux — l'amitié arabe, pensant y voir un gage pour l'avenir.

La débandade est d'ailleurs générale. Des « neutres », tel le Japon, se livrent à d'humiliantes courbettes diplomatiques pour passer dans le groupe des « amis ». *Seuls les Pays-Bas,* qui n'ont rien à espérer ou qui n'espèrent rien — et seront d'ailleurs moins touchés qu'on ne pourrait le craindre, grâce à la répartition organisée par les grandes compagnies pétrolières, — montrent une certaine dignité. Quant aux Etats-Unis, ils s'apprêtent à faire jouer tous les ressorts de leur diplomatie et aussi les relations personnelles de leur président avec la famille *royale saoudite pour obtenir par* la persuasion la levée de l'embargo qui les frappe. Ils y parviennent en mars, sans qu'aient été atteints pour autant les deux *objectifs que s'étaient assignés* les ministres arabes.

A vrai dire, la panique des gouvernements européens et japonais est telle à ce moment-là que tout adoucissement de l'embargo est accueilli avec un soulagement si grand qu'on en oublie les nouveaux prix du pétrole. Même le gouvernement français, derrière un *optimisme* de façade (le tristement fameux : *« Nous n'avons pas envisagé un seul instant d'interdire la circulation automobile le dimanche »* (1) de M. Pierre Messmer, alors premier ministre), signe avec l'Arabie saoudite un contrat portant sur vingt-sept millions de tonnes à un prix dont on peut tout dire sauf qu'il est un prix d' « ami ».

Au reste, les différents gouvernements ne paraissent pas prendre la mesure exacte de l'événement : *l'ère de l'énergie bon* marché est définitivement dépassée ; et *par* conséquent aussi tout un *style* de croissance économique et finalement de société. De plus, les pays industrialisés dont la balance des paiements courants était globalement excédentaire depuis des années vont devoir désormais et soudainement faire face à *un déficit massif jamais* vu, de quelque 50 milliards de dollars au total.

Enfin, ce qui ne constitue qu'un désagrément pour les citoyens gavés des sociétés de consommation apparaît, pour les damnés de la terre, comme un *véritable* cataclysme. Pour reprendre la forte expression employée par M. McNamara devant la dernière assemblée générale du Fonds monétaire international, *« un milliard d'hommes sont exposés à la mort* ». Il faudra plusieurs mois pour que les dirigeants du monde occidental comprennent *que les nouveaux tarifs du pétrole* sont des prix durables et qu'il faudra bien s'en accommoder. Après le double coup de Koweït et de Téhéran, c'est l'illusion et la résignation qui dominent.

L'illusion d'abord, notamment en France et aux Etats-Unis, où l'on croit que les prix du pétrole finiront bien par baisser, grâce notamment à l'alliance entretenue avec l'Arabie Saoudite. Mais aussi à la résignation, parce que M. Kissinger cherche trop visiblement *à profiter de la situation* et de ce qu'il faut bien appeler l'inexistence de l'Europe et l'humilité du Japon, pour assurer avec plus de vigueur que jamais la prédomi*nance américaine.*

A la conférence de Washington sur l'énergie qu'il convoque en un temps record, le secrétaire d'Etat américain essaie, en février 1973, de regrouper autour de lui un troupeau comme dispersé par la frayeur. Devant ce Goliath, M. Jobert, alors ministre français des affaires étrangères, *essaie de jouer les David. Mais* il lui manque une fronde... A dire vrai, l'un et l'autre font la même cour ou peu s'en faut à Fayçal. Et l'un et l'autre seront bernés par *le vieux roi qui s'entête à vouloir* prier à Jérusalem avant de mourir.

Quand la carte saoudienne sera défaussée, une sorte de solidarité commencera à *s'organiser* dans le camp occidental. Les responsables se rendent enfin compte qu'aucun pays ne peut se sauver tout seul, pas même les Etats-Unis.

Après de longs mois de discus*sions, le groupe* des Douze, issu de la conférence de Washington, met au point en septembre le plan de répartition des ressources énergétiques en cas de crise — sujet sur *lequel* on *avait échoué* avant la crise. Tout donne à penser que la France, qui a boycotté le groupe depuis six mois, finira bien par s'y associer sous une forme ou sous *une autre* comme le souhaite la Commission de Bruxelles.

De même le « recyclage » des masses fantastiques de pétrodollars suppose un *minimum de* coopération internationale, si du moins l'on veut éviter qu'il ne profite uniquement à l'Amérique ou qu'il ne secoue le système monétaire, *déjà fort délabré, au point* que le libre-échange, qui a *fondé* la prospérité de ce dernier quart de siècle, ne soit définivement mis en cause.

L'aide d'urgence aux pays les plus pauvres mobilise aussi quelques énergies et... fait couler beaucoup d'encre.

A *l'évidence,* la crise du pétrole a ouvert un immense *chantier.* Tout pratiquement est à réinventer, tant entre les nations qu'à l'intérieur des nations. Au niveau international, parce que le degré actuel de solidarité est foncièrement insuffisant et qu'on peut craindre de le voir régresser encore. Dans chaque espace national, parce que le mode économique et social en vigueur, *fait* de plein emploi et de profit, donc d'inflation, n'est plus adéquat.

Le changement, pour employer un terme à la mode, sera forcément douloureux. Et peut-être aussi dangereux pour la démocratie.

PHILIPPE SIMONNOT.

(1) *Le Monde* des 2-3 décembre 1973.

BIBLIOGRAPHIE

— GUERRE DU KIPPOUR, par les envoyés spéciaux du « Sunday Times ». Presses de la *Cité,* 414 pages, 39,50 F.

— KIPPOUR, par Ben Porat, *Uri* Dan, Jonathan Gneffen, Eytan Haber, Hefi Carmel, Elie Landau, Elie Tavor. Hachette, 234 pages, 28 F.

— LA GUERRE DES CIVILS, OU LE KIPPOUR LE PLUS LONG, Théo Klein. Hachette, 208 pages, 23 F.

— LES JOURS TERRIBLES D'ISRAEL, Jean-Claude Guillebaud. Le Seuil, 256 pages, 27 F.

— LA VRAIE GUERRE DU KIPPOUR, Walter Laqueur. Calmann-Lévy, 301 pages, 35 F.



e d'octobre

VOLUTION PÉTROL

PROCHE-ORIENT

DEVANT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

M. Allon suggère des accords intérimaires pour mettre fin à l'état de belligérance

De notre correspondant

New-York (Nations unies). — La guerre du Kippour a fourni la preuve décisive que le conflit israélo-arabe ne peut être résolu par des moyens militaires, a déclaré jeudi 3 octobre, devant l'Assemblée des Nations unies, M. Allon, ministre des affaires étrangères d'Israël. *« De même, il n'existe aucun problème, y compris celui de l'identité indépendante des palestiniens, que des négociations sincères entre les parties ne puissent résoudre »*, a-t-il ajouté.

Israël, selon M. Allon, est prêt à étudier la possibilité d'un compromis territorial et à faire des concessions importantes, mais il ne peut conclure de compromis sur sa sécurité. Nous préférerions, a-t-il dit, négocier un accord de paix complet et intégral, mais si les conditions ne sont pas réunies pour un tel accord, on pourrait examiner la possibilité de parvenir à des accords intérimaires, basés sur un compromis, qui mettraient fin à l'état de belligérance sous ses diverses manifestations, c'est-à-dire des accords intérimaires garantissant la sécurité mutuelle, et qui conduiraient, au moment voulu, à des négociations sur un traité de paix déterminant les frontières définitives.

M. Allon a déclaré que son pays *« est au courant de la question de l'identité palestinienne »*. Israël estime qu'elle peut et doit être résolue dans le contexte d'un règlement avec la Jordanie. Il a rappelé la déclaration du gouvernement israélien du 21 juillet, selon laquelle *« la paix sera fondée sur l'existence de deux Etats indépendants seulement, Israël, avec Jérusalem unifiée comme capitale, et un Etat jordano-palestinien, à l'est d'Israël, dont les frontières seront déterminées au cours de négociations entre la Jordanie et Israël »*.

Mais la communauté palestinienne, a-t-il précisé, ne doit pas être assimilée aux *« organisations terroristes »*.

« Nous refusons, a-t-il dit, *de reconnaître le « groupement terroriste » connu sous le nom d'O.L.P. (...). La situation n'est pas qu'il existe un peuple dominé essayant de se libérer grâce à ses propres forces clandestines, mais qu'un gang de « desperados » s'impose à un peuple et essaie de (...) le dominer en détruisant un autre peuple ».*

A plusieurs reprises, M. Allon a critiqué la politique soviétique au Proche-Orient. Cette politique, a-t-il dit, caractérisée par l'hostilité à Israël et l'incitation à l'intransigeance des pays arabes, *« est l'une des principales causes de tension au Proche-Orient »*. *« La détente sera globale,* a-t-il conclu, *et s'appliquera aussi au Proche-Orient, ou il n'y aura pas de détente du tout. »* Le ministre israélien a parlé en hébreu. Son discours a été simultanément traduit dans toutes les langues officielles des Nations unies, y compris l'arabe.

L'Assemblée des Nations unies a également entendu jeudi le ministre roumain des affaires étrangères. M. Macovescu demanda non seulement la dissolution des blocs militaires, mais aussi le retrait des navires de guerre américains et soviétiques de la Méditerranée.

PHILIPPE BEN.

L'O.L.P. est invitée à envoyer des observateurs à la conférence générale de l'UNESCO

Des délégués de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P) vont sans doute pouvoir prendre la parole à la prochaine conférence générale de l'UNESCO, qui doit s'ouvrir le 17 octobre. En effet, le conseil exécutif de l'UNESCO a décidé le jeudi 3 octobre, par 25 voix contre 2 et 7 abstentions, d'inviter l'O.L.P. à envoyer des observateurs à la conférence générale. Toutefois cette dernière doit encore voter un amendement à son règlement intérieur. Le texte du conseil exécutif prévoit notamment que les observateurs de l'O.L.P. *« pourront faire des déclarations orales ou écrites, aux séances plénières ou dans les comités, les commissions et organes subsidiaires, avec l'assentiment du président »*.

Invité à exprimer son avis avant le vote

La résolution votée avait été présentée par dix-sept pays : onze pays arabes, africains ou asiatiques (dont l'Inde et la République populaire de Chine) et les délégués de pays socialistes d'Europe de l'Est (dont l'U.R.S.S. et la Yougoslavie). Les délégués des Etats-Unis et du Canada ont voté contre. Les nations s'étant abstenues sont la France, la Grande-Bretagne, la République fédérale d'Allemagne, les Pays-Bas, l'Autriche, la Finlande et l'Uruguay.

Bien qu'il ne soit pas membre du conseil exécutif, le délégué israélien avait été invité à exprimer son avis avant le vote. Il a indiqué que son gouvernement *« s'opposait totalement »* à la présence à la conférence générale de représentants de l'O.L.P., qui envisage, a-t-il dit, *« la destruction d'Israël par tous les moyens »*. D'autre part, il a demandé que l'UNESCO ne mette pas son pays *« devant un fait accompli »* au moment où un dialogue doit s'ouvrir.

La vingt-septième assemblée générale de l'Organisation mondiale de la santé avait déjà décidé d'inviter aux réunions de l'O.M.S. des observateurs de tous les mouvements de libération nationale reconnus par l'Organisation de l'unité africaine et la Ligue des Etats arabes. Néanmoins, la décision prise par le conseil exécutif de l'UNESCO constitue, ainsi que la fait remarquer le délégué français, un pas en avant, avant la réunion de l'Assemblée générale des Nations unies.

Liban

M. SAEB SALAM EST CHARGÉ DE FORMER LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

Beyrouth *(A.F.P.)*. — M. Saeb Salam a été chargé de former le nouveau gouvernement libanais, a-t-on appris jeudi 3 octobre en fin de matinée.

[Agé de soixante-dix ans, musulman sunnite, M. Saeb Salam a déjà été plusieurs fois chef du gouvernement. Il démissionna pour la dernière fois de son poste de premier ministre en avril 1973. Il jouit d'un grand prestige dans la communauté musulmane et dans la classe politique libanaise, où l'on se souvient du rôle qu'il joua en 1958 à la tête du mouvement insurrectionnel contre le régime de Camille Chamoun.]

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● Mme PERON a décidé de réunir les représentants de toutes les formations politiques, de l'armée, des syndicats, de l'Eglise catholique et de tous les groupes sociaux importants, pour examiner les mesures susceptibles de mettre fin au terrorisme qui sévit actuellement en Argentine. La dernière victime de la vague de violence est un officier, le capitaine Miguel Angel Paiva, assassiné le 2 octobre en plein centre de Buenos-Aires. — *(A.F.P., A.P., UPI.)*

● UN EVEQUE CATHOLIQUE s'est réfugié en Europe en raison des menaces de mort répétées qu'il avait reçues de la part de l'Alliance argentine anti-communiste (A.A.A.). Mgr Jeronimo Podesta, qui n'avait pas de siège épiscopal, était connu pour ses opinions de gauche, qui lui avaient déjà valu quelques ennuis lorsqu'il était évêque de Avellaneda, un grand faubourg industriel de Buenos-Aires. — *(A.F.P., Reuter.)*

Belgique

● LE PROCES DE M. GERMAIN BAUDRIN, administrateur général de la Régie des télégraphes et téléphones, inculpé de faux en écritures et de corruption, s'est ouvert le lundi 30 septembre dans la capitale belge. Il a de sérieuses implications politiques et durera au moins un mois.

Côte-d'Ivoire

● LE GOUVERNEMENT IVOIRIEN a décidé jeudi 3 octobre la création d'un tribunal militaire dont le siège a été fixé à Abidjan. — *(Reuter.)*

Grande-Bretagne

● LE PROCES DE MISS JUDITH WARD, vingt-cinq ans, accusée d'être l'auteur de l'attentat contre un car transportant des militaires et leurs familles, qui avait fait douze morts en février dernier, sur une route du Yorkshire, s'est ouvert jeudi 3 octobre à Wakefield (Yorkshire). L'attentat n'avait été revendiqué par aucune organisation, mais les autorités britanniques l'imputent à l'armée républicaine irlandaise. Miss Ward est accusée d'avoir joué un rôle important dans plusieurs attentats montés par l'IRA. De très importantes mesures de sécurité ont été prises autour du tribunal de Wakefield pour le procès qui pourrait durer plus d'un mois. — *(A.F.P.)*

Laos

● LA CHINE ET LE LAOS ont signé jeudi 3 octobre à Pékin un accord de coopération économique et technique. M. Soth Phetrasy, ministre laotien de l'économie et du plan, a été reçu par le vice-premier ministre chinois, M. Li Hsien-nien. — *(Reuter.)*

Oman

● LE FRONT POPULAIRE DE LIBERATION D'OMAN a annoncé jeudi 3 octobre, à Beyrouth, que de durs combats se déroulaient actuellement au Dhofar entre les forces rebelles, dirigées par le F.P.L.O., et *« les forces d'invasion iraniennes et britanniques »*. — *(A.P.)*

République Dominicaine

● LE COMMANDO QUI DETIENT SEPT OTAGES DEPUIS PRES D'UNE SEMAINE à l'ambassade du Venezuela à Saint-Domingue, a fait savoir, le jeudi 3 octobre, qu'il était prêt à renoncer à la rançon de 1 million de dollars qu'il exigeait du gouvernement américain pour la remise en liberté de Mlle Barbara Hutchinson, directrice du service d'informations des Etats-Unis en République Dominicaine. Il maintient en revanche son exigence de voir libérer, contre la vie sauve des otages, trente-sept prisonniers politiques, dont M. Plinio Matos, dirigeant du mouvement (d'extrême gauche) « du 12 janvier », dont il se réclame. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

Suisse

● LA SUISSE a ratifié jeudi 3 octobre, la convention des droits de l'homme du Conseil de l'Europe. — *(A.F.P.)*

Tunisie

● M. HABIB BOURGUIBA SERA LE SEUL CANDIDAT A L'ELECTION PRESIDENTIELLE du 3 novembre. — La candidature qu'avait présentée le 10 septembre un homme d'affaires de Tunis, M. Chedly Zouiten, n'a pas été retenue par la commission compétente, annonce un communiqué de l'Assemblée nationale sans préciser les raisons de ce rejet. — *(Reuter.)*

Union soviétique

● L'ACADEMICIEN SOVIETIQUE DISSIDENT ANDRE SAKHAROV a fait savoir qu'il avait adressé un appel aux Nations unies, demandant qu'un corps de pacification soit envoyé en Irak du Nord, où *« le gouvernement mène une guerre cruelle contre la minorité kurde »*. L'académicien, l'un des fondateurs du Comité (illégal) pour la défense des droits de l'homme en U.R.S.S., a demandé également au Conseil de sécurité d'adopter une résolution condamnant les actions des troupes irakiennes contre les Kurdes. Il propose enfin que soit suspendue l'assistance militaire apportée par certains Etats à l'Irak sous la forme d'envois de spécialistes. — *(A.F.P.)*

200 f. le m
lans Paris
ualité.

ÉTUDE

LA SOCIAL-DÉMOCRATIE : UNE CRISE D'IDENTITÉ ?

(Suite de la première page.)

D'autres insisteront sur le blocage négatif autour du débat léniniste, ou plus encore sur la nature profondé*ment syndicale* des assises populaires de la sociale-démocratie, ses liens privilégiés avec un type de combat à finalité révolutionnaire peut-être, à procédure réformiste certainement. Quoi qu'il en soit, ce sont les mêmes bases théoriques du refus de toute théorie qui inspirèrent à Harold Wilson la fameuse formule selon laquelle le travaillisme a une dette plus grande envers le méthodisme qu'envers le marxisme, et à ses *alter ego* les approximations lyriques du « socialisme non doctrinaire », synthèse d'humanisme chrétien et de pragmatisme libéral. Autant de vocables qui recèlent en eux-mêmes leur propre contradiction, si l'on considère qu'ils *recouvrent*, en fait, *tout* un discours clairement antimarxiste dont la crispation antidogmatique a pu conduire à un autre dogmatisme condamné tout simplement à une plus complète stérilité encore.

Origine ou abandon, le résultat reste le même : ce refus de tout fondement « scientifique » autonome de l'analyse sociale accentue la fragilité de ses tenants en face de l'économie politique dominante en Occident, pour peu qu'elle veuille prendre la peine de se présenter sous un *jour new look*. Le réformisme qui en découle au niveau des formes de lutte pour la conquête et l'exercice du pouvoir posera la reconnaissance de la démocratie dans ses formes classiques établies justement par les adversaires du mouvement ; l'action parlementaire aura tendance à être privilégiée par rapport à tous les modes d'intervention dont dispose un mouvement dit de masse ; l'institution idéale deviendra un système politique bien *huilé*, l'une de ces « démocraties centripètes » où les acquis, exaltés dans leur caractère limité même, paraîtront moins fragiles que dans un cadre de rapports agressifs. Au bout du compte, le sens de la « démocratie » — qui est aussi bien le sens de la protection de l'ordre social établi et des valeurs nationales unificatrices — l'emporte sur le sens du « social ». L'ambiguïté de la « troisième voie qui a réussi » sera bien de se traduire par l'élimination d'une seule des autres, toujours la même...

La collaboration de classes légitime

Certes, la référence à l'appropriation collective des moyens de production et d'échange est parfois encore excipée par les fidèles. En fait, selon les styles et les situations, le système capitaliste est présenté comme détruit petit à petit, quand on est dur, ou réformé progressivement, quand on est mou, par un ensemble de mesures « sélectives » qui constituent pour les plus subtils une sorte de déplautage des « *plus importantes fonctions qui constituent la propriété* ». Quant aux slogans les plus corrosifs de la tradition socialiste — abolition de la propriété privée et dictature du prolétariat, — ce sont deux, trois, cent Bad Godesberg (2) qui les pilonnent un peu partout. Si un régime social-démocrate conserve un secteur nationalisé assez étendu (Autriche, Royaume-Uni), il le doit pour l'essentiel à l'immédiate après-guerre, quand même ce « service public » ne se trouve pas largement privatisé, comme en Allemagne. Un beau jour, Karl Schiller parle d' « *un élément essentiel de la législation économique* », et c'est de la propriété privée qu'il s'agit.

Dans ces conditions, la collaboration des classes est désormais légitime. Il n'est que plus frappant de découvrir alors qu'elle n'est jamais si bien symbolique que par une cogestion et une capitalisation populaire allemandes mises en place par la démocratie chrétienne, ou par une série de « compromis » suédois inaugurée en 1906 par un gouvernement « bourgeois ». On sait qu'aux yeux des observateurs l'édifice contractuel atteint, dans ce dernier cas, une sorte de classicisme — l'ampleur dans la simplicité, n'est-ce pas ? — avec les accords nationaux L.O. (centrale ouvrière)-patronat, garantis par la permanence des « tribunaux du travail », ce qui se traduit d'ailleurs pour la base ouvrière par une dépossession de toute initiative face aux puissantes fédérations d'industrie, vieux rêve, soit dit en passant, de tout chef d'entreprise.

Au bout de cette évolution, en face d'un patronat qui concède avec méthode ce que ses interlocuteurs se refusent dès lors à lui arracher, la conquête par les travailleurs d'un très relatif droit de regard sur leur destin se trouve associée à la renonciation à toute conscience de classe, à l'ouverture du mouvement à la petite-bourgeoisie (en 1962, 55 % des nouveaux adhérents du S.P.D. étaient ouvriers, 28 % dix ans plus tard), à l'assimilation culturelle enfin de valeurs unanimistes jusque-là réservées aux périodes exceptionnelles de « rassemblement populaire », telles que la France en a connues en 1935 et 1945. Et quand la bipolarisation internationale change de termes — communisme/anticommunisme et non plus fascisme/antifascisme, — en 1920 ou en 1950, par exemple, la social-démocratie se retrouve de toute évidence solidaire du capitalisme occidental, de l'impérialisme atlantique.

Arrêtons là le massacre. La social-démocratie attend son contradicteur au tournant du « concret », même si ce dernier vocable peut passer pour le synonyme d'« apparence », quand on observe à quel point la production des choses suscite peu la vigilance en face de leur répartition : c'est l'exemple classique de la Suède, avec son secteur nationalisé insignifiant et ses coopératives de consommation omniprésentes. C'est aussi une claire volonté de nivellement fiscal, par le jeu subtil et violent de l'économique (progressivité directe) et du culturel (publicité délibérée).

Redécouverte d'une logique libérale oubliée, plus qu'extrapolation révolutionnaire conduisant à une rupture dans l'économie des rapports sociaux, dira-t-on ? La social-démocratie peut du moins s'enorgueillir de l'ampleur des... « changements » qu'elle a apportés aux conditions de vie (plus d'ailleurs qu'à celles de travail), aux libertés publiques et personnelles (plus d'ailleurs qu'aux responsabilités du travailleur). Ce programme, tout à la fois ambitieux dans ses objectifs et méticuleux dans ses procédures, tient, on le sait, en deux termes anglo-saxons auxquels la Scandinavie a donné à ce jour l'acceptation la plus large, l'« Etat-providence » et la « société permissive ». Sur ces deux plans, la loi de la jungle établie se trouve incontestablement battue en brèche par un régime déjà très sophistiqué de sécurité sociale, de défense du consommateur et de l'environnement, de création, de médiation et de loisirs culturels. Archaïsme paradoxal ou ultra-lucidité : c'est précisément sur ces fronts d'avant-garde que se retrouvent deux des chevaux de bataille réformistes les plus à l'honneur au *début de ce siècle, la coopérative* et le « socialisme municipal ».

Contestation interne et revendication sociale

Démocratie contractuelle et socialisation des superstructures, ce socialisme de l'*a posteriori* apparaît ainsi moins soucieux de l'économique que du culturel, et s'il est prêt à pousser loin l'initiative en ce dernier domaine il finit aussi par isoler à ce point ces entreprises du substrat économique qu'il s'assigne alors des objectifs strictement individualistes, singulièrement éloignés des principes restés malgré tout communs à un Karl Marx et à un Robert Owen. On comprend qu'il puisse être si facilement récupéré par les « partis bourgeois » de tous pays, et lui-même tomber dans le double piège des pratiques politiques contemporaines : le modernisme, substitut d'une mutation révolutionnaire refoulée, et le technocratisme, héritage des « réformateurs », socialisants de l'entre-deux-guerres, qui conduit à ne plus faire du socialisme qu'une méthode parmi d'autres, et des plus molles, d'économie dirigée.

Du moins ce libéralisme « radical » — au sens anglo-saxon — reste-t-il, par nécessité, à base syndicale. Et sans doute faut-il voir dans cette définition à double entrée, après l'origine de ses choix et de ses renonciations passés, celle de ses contradictions actuelles.

Ce n'est pas que cette crise soit exempte de dimensions culturelles. On ne lance pas impunément un vocabulaire libérateur, et quand la « société de tolérance » semble avoir mis en place tous les processus évolutifs essentiels, le décalage avec les infrastructures économiques n'en apparaît que plus clairement. Récupérées plus tôt, les social-démocraties n'en redécouvrent-elles pas avec d'autant plus de force les ruses de l'aliénation ? Que les universités suédoises, par exemple, connaissent toujours après quarante années une nette sous-représentation des milieux les plus défavorisés, et qu'au bout du compte les systèmes éducatifs si libéraux de tous ces pays n'ont peut-être oublié qu'une seule discipline : la propédeutique à la gestion du travail par les travailleurs eux-mêmes ?

Ces arguments nourrissent les critiques des ailes gauches social-démocrates. Parfois divisées entre elles et chroniquement affaiblies par la tentation du départ — tentation que les ailes droites eurent toujours fort peu, on les comprend, — surveillées par un appareil singulièrement efficace, fustigées souvent pour leur intellectualisme par un mouvement syndical prêt à marcher au canon contre tout ce qui pouvait ressembler de près ou de loin à un idéologue, ces « extrémistes » étaient les boucs émissaires désignés de toute guerre froide.

Puis le temps a passé. Après l'échec de diverses solutions gauchistes, ces minorités dynamiques se sont lancées à l'assaut des vieilles organisations. Sur ce plan, le congrès travailliste de Blackpool *répondait*, l'année dernière, au congrès S.P.D. de Hanovre. Dans l'un et l'autre cas *le déblocage a commencé sur le* terrain idéologique, comme en témoignent la « radicalité » du programme travailliste de 1973 et la remise sur le chantier, sous la pression des Jusos, du « Projet à long terme » de la S.P.D., placé dans sa première mouture sous la houlette d'Helmut Schmidt.

Mais la nouveauté des années 70 tient dans ce qu'à l'essor de cette contestation interne s'ajoute une renaissance visible de la revendication sociale, l'une nourrissant l'autre bien entendu, à laquelle les syndicats peuvent de moins en moins rester insensibles, même au sommet. L'effort du patronat pour accroître la productivité met au jour, par-delà les façades contractuelles, la fragilité d'une condition salariale, liée pour une large part, aux yeux des protestataires, au fait que le combat politique n'a pas été mené avec la même vigueur sur tous les fronts, ce qui a permis aux grands trusts et holdings privés de prospérer sans gêne, au besoin en investissant là-bas sur un plan transnational les bénéfices assu*rés ici par une* collaboration bénigne.

Ce sont alors les grèves sauvages de Scandinavie, de Grande-Bretagne, d'Allemagne fédérale..., et la découverte par les militants syndicalistes que la « paix industrielle » devrait bien s'enrichir de la « démocratie industrielle ». L'exigence de modifications « structurelles » pénètre jusque dans les discours des principaux responsables du D.G.B. allemand ou des Trade Unions, poussés par une base où l'influence communiste se fait sentir avec plus de vigueur, sans aucune de ces ruptures violentes qui en auraient été la conclusion logique vingt-cinq ans plus tôt. Le président du D.G.B. réclame en 1973 « *un contrôle public et démocratique* » des entreprises, qui ne se limiterait pas à la conformation baptisée cogestion. Des communistes parviennent à des postes de responsabilité élevés au sein des Trade Unions. Dans un tout autre esprit, mais dans le même sens, à la British Aircraft des slogans de contrôle ouvrier volent le jour.

N'exagérons pas l'importance de phénomènes encore limités ; retenons, plus significatif : certains habiles, qui spéculaient sur le vieux réflexe anti-élitaire semblent en avoir été pour leurs frais. Il y a un an la première assemblée du « comité de travail » à base ouvrière de la S.P.D., créé pour faire pièce aux Jusos, a repris largement la critique que ces derniers portaient contre les structures économiques de la R.F.A...

L'émergence de pratiques à prétention autogestionnaire

Troublés par la contestation culturelle, harcelée par la revendication économique, la social-démocratie perd ainsi ce qui faisait sa force principale là où nous la recherchons, c'est-à-dire là où elle a exercé le pouvoir : son autosatisfaction, cette exaltation à tonalité magistrale de la concession comme règle des règles. Sans doute ses principaux leaders représentent encore une aile conservatrice d'autant plus roide qu'elle est maintenant plus critiquée (Helmut Schmidt) ou une tradition manœuvrière sans égale pour multiplier les entractes du programme au manifeste électoral, du manifeste à la déclaration gouvernementale, de la déclaration à la pratique parlementaire, etc. (Harold Wilson). Il n'est pas dit cependant que ce « pragmatisme » ne joue pas bientôt dans un sens moins conformiste.

Les nouvelles solutions et les nouvelles initiatives des pouvoirs sociaux-démocrates n'en seraient-elles pas l'annonce ? Pendant qu'un peu partout de forts impôts frappent à coups redoublés les grosses fortunes, la nécessité du contrôle de la gestion privée par l'Etat est exprimée avec décision. En Suède, le « *compromis de 1906* » va être rompu par la nomination de commissaires gouvernementaux dans les conseils des grandes entreprises. Les gouvernements scandinaves, dans leur ensemble, cherchent à investir progressivement les fonds sociaux des travailleurs dans le secteur productif, fruit inattendu de la politique de sécurité sociale vantée plus haut et prélude à une modification non négligeable des rapports, si elle ne se prétend nullement *révolutionnaire*.

Ainsi la social-démocratie n'est-elle même plus tout à fait, comme l'ont répété ses critiques, à la croisée des chemins. Ses éléments les plus dynamiques à ce jour, les démocraties nordiques, ont peut-être, après tout, déjà opté, et pour le chemin de gauche, même si les moyens de locomotion restent encore terre à terre. La social-démocratie, qui a donné maints exemples de souplesse, pourrait surprendre.

On peut même se demander si, sur le long terme, les mutations culturelles largement engagées ne faciliteront pas l'émergence de revendications et de pratiques à prétention autogestionnaire. L'ambiguïté de cette dernière *formule* ne s'en éclairerait que mieux, si elle se révélait ainsi comme la dernière échappatoire de ceux qui désirent plus ou moins obscurément « sauter » par-dessus l'expropriation juridique. Mais pourquoi, admise dans ses dernières implications par des responsables politiques et syndicaux acquis au matérialisme, cette revendication nouvelle n'entraînerait-elle pas le saut « qualitatif » qu'idéalement doit représenter le passage au socialisme ?

L'hypothèse n'est pas trop aventurée, quand on considère la faveur croissante — ou la défaveur croissante — avec laquelle, de part et d'autre, est envisagée aujourd'hui l'unité d'action avec les communistes. Pour des raisons évidentes la S.P.D. reste en retrait ; mais en Finlande et en Islande la collaboration gouvernementale a existé et peut reprendre, en Suède l'alliance de fait existe, dans le Royaume-Uni lui-même le dialogue s'est engagé. Le socialisme français, qui, à une tactique délibérément équivoque, a substitué une pratique résolument unitaire et qui paraissait par là même si isolé au sein de « son » Internationale, serait-il, pour la première fois depuis 1935, en avance sur son temps ?

PASCAL ORY.

(2) 1959 : la social-démocratie allemande évacue solennellement les dernières références au socialisme marxiste. Notons cependant que, même à ce stade, la propriété collective est encore considérée, en dernière instance, comme « forme légitime de contrôle public ».

POLITIQUE

AVANT LES ASSISES DU SOCIALISME

La C.F.D.T. souhaite l'aboutissement de cette opération de restructuration

NOUS DÉCLARE M. EDMOND MAIRE

Au cours des assises du socialisme qui se dérouleront les 12 et 13 octobre, les représentants du P.S., du P.S.U. et de la « troisième composante » de la gauche — au sein de laquelle figurent un certain nombre de militants de la C.F.D.T. — délibéreront du « projet de société » récemment rendu public (« le Monde » des 26 et 27 septembre).

M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., expose ci-dessous, en réponse à nos questions, son point de vue sur ce projet et sur la restructuration de la gauche française.

— *Que pensez-vous du « projet de société » élaboré par les participants aux assises nationales du socialisme ?*

— Ce texte nous a fait bonne impression. Il élargit la vision du socialisme politique en des termes qui, bien souvent, sont en concordance avec les réflexions de la C.F.D.T. L'autogestion n'y est plus seulement une perspective lointaine, mais elle tend à prendre un sens pour les luttes politiques d'aujourd'hui. Par exemple, en ce qui concerne l'action sur le type de développement et de croissance, l'importance à accorder à la culture et à l'idéologie dominante, les nouveaux terrains d'action, les nouveaux conflits que doit prendre en charge l'action politique. Ceci vaut en termes d'objectifs. En termes de moyens, la manière dont est définie la propriété sociale des moyens de production est très proche de ce que la C.F.D.T. a appelé la socialisation par opposition à l'étatisation.

Vingt-cinq ans d'efforts

» Il n'en reste pas moins qu'il s'agit, bien évidemment, d'un texte de parti politique qui correspond à une logique de parti. Cela se reflète dans le vocabulaire et dans certaines propositions, notamment le lien qui est fait entre l'action dans les institutions et l'action de masse. Par ailleurs, des thèmes aussi importants que le rôle du syndicat ou les moyens de la planification démocratique auraient pu être plus approfondis.

— *La C.F.D.T. n'a-t-elle pas néanmoins donné l'impression d'être partie prenante dans le processus de restructuration de la gauche socialiste ?*

— Il n'en a jamais été question. Les réflexions menées, à une certaine période, entre Michel Rocard, Pierre Mauroy et moi-même, pour tenter de mettre au point une revue où les militants socialistes, d'origines et de formations diverses, pourraient confronter librement leurs points de vue, ont sans doute aidé à créer de bonnes conditions de dialogue. Je ne peux que m'en réjouir. Mais c'est la large mobilisation réalisée autour du candidat de la gauche lors de la campagne présidentielle qui a été l'élément déterminant. L'initiative des assises ne pouvait, quant à elle, en aucun cas être prise par un responsable syndical. Je n'y ai donc pas participé, contrairement à ce que certains ont avancé.

» Si un certain nombre de militants C.F.D.T. s'engagent actuellement dans cette voie, la C.F.D.T. en tant que syndicat n'est pas partie prenante dans une opération de restructuration politique. Mais elle en souhaite l'aboutissement, car le mouvement ouvrier a besoin d'une grande force socialiste.

» Cela dit, pour faire la C.F.D.T. d'aujourd'hui, il a fallu vingt-cinq ans d'efforts. Ce dont il est question avec les assises, me semble-t-il, c'est de rassembler les meilleures conditions pour créer une force politique socialiste autogestionnaire susceptible d'accéder au pouvoir et liée aux luttes sociales. Il y faudra du temps. Il y faudra un lien étroit entre l'action, la réflexion et les moyens d'organisation pendant une longue période.

— *L'attention que vous manifestez à l'égard des assises a provoqué des réactions et des inquiétudes. Comment les appréciez-vous ?*

— D'abord, il faut partir des réactions à l'extérieur de la confédération. Tel responsable du parti socialiste a ainsi parlé des « ouvriers de la onzième heure » à propos des militants C.F.D.T. qui participent aux assises. Faut-il rappeler que l'engagement politique de la confédération ne date pas d'hier, que bien avant le congrès d'Epinay du P.S. le congrès de la C.F.D.T. en 1970 affirmait que l'instauration d'une société socialiste en France supposait l'accord des socialistes et des communistes ? Les thèmes de la planification démocratique, mis au point en 1959, ou d'autogestion, lancés en mai 1968, ont constitué une contribution importante de la C.D.F.T. aux progrès de la gauche, et le parti socialiste s'en est saisi pour entamer sa rénovation. La C.F.D.T. a donc fait bouger bien des conceptions, tout en évoluant elle-même. Elle entend continuer dans cette voie sans s'émouvoir de certaines aigreurs.

» Mais l'essentiel des réflexions de la C.F.D.T. porte sur les rapports entre partis et syndicats. Pour nous, les travailleurs se donnent librement des formes d'organisations diverses — politiques, syndicales, sociales, culturelles — pour affronter la réalité capitaliste. Chaque type d'organisation détermine lui-même sa propre compétence et intervient d'une façon autonome pour transformer la réalité. Confier la direction du combat ouvrier à un type d'organisation déterminé — parti ou syndicat — part d'un *a priori* théorique que nous ne pouvons pas partager. C'est dans la libre confrontation entre les projets et la stratégie de chacun que se dégagent les nécessaires convergences. Entre la courroie de transmission, quel que soit son sens, et l'ignorance réciproque — deux thèses dont l'histoire a montré les dangers, — il y a place pour une conception d'autonomie engagée, de complémentarité et de convergence. Prendre en compte les contradictions du réel, c'est reconnaître l'égalité intrinsèque et l'indépendance réelle des différentes formes d'organisation du mouvement ouvrier.

Le parti et le syndicat

— *Justement, à propos de l'indépendance syndicale, votre position a suscité des remous au sein de la C.F.D.T. Qu'en est-il de ces oppositions ?*

— Pour l'essentiel, les critiques internes ont porté sur deux points. En premier lieu, le risque de confusion qui est venu du fait qu'un tiers des membres du bureau national ont signé l' « appel pour participer au développement d'une grande force socialiste ». Ils ont estimé que les circonstances rendaient possible et nécessaire la participation active de militants C.F.D.T. à la définition d'une perspective politique allant dans le même sens que leur combat syndical. Ils se sont donc engagés publiquement dans la préparation des assises.

» Il apparaît d'ores et déjà que ce risque de confusion a été surestimé, tout le monde dans la C.F.D.T. tenant fermement à la fois à l'incompatibilité entre les mandats politiques et syndicaux et au maintien d'une totale autonomie de pensée et d'action de la confédération vis-à-vis d'une quelconque formation politique. La confédération entend bien continuer à accueillir des militants d'orientations politiques diverses ainsi que des militants non engagés politiquement, qui sont encore, d'ailleurs, la grande majorité.

» Un second risque existe cependant. Il tient à la persistance, notamment à l'extérieur de la C.F.D.T., d'une conception commune aux léninistes et aux sociaux-démocrates, de la division du travail entre partis et syndicats. Le parti a l'hégémonie intellectuelle, le rôle d'avant-garde dans la conduite du combat politique global.

» Il est, à tous les niveaux et en toutes circonstances, l'interprète des intérêts généraux de la classe.

» A la lumière de sa théorie, il définit la stratégie à long terme et trace la voie à suivre.

» J'emprunte ces formules à un rapport élaboré à l'occasion du huitième colloque du CERES qui s'est tenu au mois de juin dernier.

» Le syndicat n'a qu'un « rôle particulier ». Il se contente de mener l'action immédiate à partir « du niveau moyen de conscience » de l'ensemble des travailleurs ». Une telle conception permet, bien sûr, de prôner la fin de la « division syndicale ».

Une tradition social-démocrate

» Jusqu'ici cette conception était surtout le fait du parti communiste et des groupes trotskystes. Le fait de la voir reprise par un courant du P.S. nous inquiète. Bien sûr, une telle délimitation des tâches, une telle vision d'un syndicat à responsabilité limitée, ne tiennent compte ni des enseignements de l'histoire qui montrent l'impérieuse nécessité d'un syndicalisme autonome se donnant comme ambition la transformation de la société, ni tout simplement des faits. Elles découlent d'un *a priori* théorique marqué de quelque dogmatisme. Mais elles peuvent créer des conflits d'autant que, au sein du parti socialiste, il existe aussi une tradition social-démocrate. Je laisse d'ailleurs au CERES, comme aux divers courants du P.S., le soin de déterminer à quelle tradition il se rattache sur la question des rapports partis-syndicats.

» La rénovation du parti socialiste tient justement, pour une bonne part, à ce que celui-ci a critiqué l'échec de la social-démocratie en France et dans d'autres pays. Il serait donc tout à fait dommage que les vieilles conceptions des rapports syndicats-partis y trouvent une nouvelle jeunesse.

» La C.F.D.T. sait qu'une présence plus active d'une force politique socialiste dans les entreprises et dans les luttes locales créera inévitablement quelques tensions avec ses structures syndicales. Elle sait aussi qu'il y a là une nécessité pour que, dans la pratique, se développe une mobilisation populaire sur des objectifs convergents. Car l'union des forces populaires doit reposer sur l'indépendance théorique et pratique de chacune de ses composantes syndicales ou politiques et sur leur propre renforcement. C'est la condition du succès de la gauche. »

Propos recueillis par THIERRY PFISTER.



POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Bonnet : la France n'a rien à craindre d'un bilan de la politique agricole commune

Les députés ont adopté le jeudi 3 octobre un projet de loi destiné à faire bénéficier les exploitants agricoles d'un nouveau remboursement des crédits de taxe sur la valeur ajoutée dont ils disposaient à la fin de l'année 1971. Compte tenu de la situation actuelle de l'agriculture et des récentes discussions du conseil des ministres de la Communauté, les discussions de ce texte donnent lieu à un débat sur l'ensemble du problème paysan.

Dans une intervention remarquee, le ministre de l'agriculture a saisi l'occasion qui lui était offerte de faire le bilan des récentes négociations communautaires. Estimant que la France avait atteint les trois objectifs qu'elle s'était fixés, M. Bonnet a surtout cherché à rassurer ses auditeurs sur les suites de l'inventaire de la politique agricole commune. « Cette radiographie, a-t-il précisé, permettra d'en finir avec un certain nombre de contre-vérités. »

L'opposition, elle, a comme prévu profité de ce débat pour instruire le procès de la politique gouvernementale et établir, elle aussi, une véritable radiographie de l'agriculture française. On notera cependant que les radiologues les plus soucieux ne se trouvaient pas seulement sur les bancs de l'opposition.

PATRICK FRANCÈS.

A l'ouverture de la séance du jeudi 3 octobre, M. DIDIER JULIA, (U.D.R., Seine-et-Marne) regrette, dans un rappel au règlement, que les questions d'actualité qui devaient, à l'origine, présenter un caractère « spontané, vif et rapide », donnent trop souvent lieu à des « discours-fleuve », et des réponses qui ne le sont pas moins. M. FRANÇOIS LE DOUAREC qui préside la séance, précise que le bureau de l'Assemblée a choisi, dans un premier temps, de s'en tenir à « une attitude d'expectative », mais que les modifications nécessaires seront apportées dès qu'une jurisprudence convenable aura été établie.

Les députés adoptent ensuite deux projets de loi : l'un autorisant la ratification de la convention entre la France et la Suisse, concernant une modification de la frontière entre le département de la Haute-Savoie et le canton de Genève, rectification rendue nécessaire par l'aménagement de la nouvelle liaison routière Chamonix-Genève connue sous le nom de « route blanche ». L'autre autorisant l'approbation de la convention tendant à éliminer les doubles impositions et à établir des règles d'assistance mutuelle administrative en matière fiscale entre la France et la Tunisie. M. JEAN SAUVAGNARGUES, ministre des affaires étrangères, qui s'adressait pour la première fois à l'Assemblée a indiqué que cette dernière convention favoriserait les investissements.

M. MAURICE PAPON : « maîtriser l'inflation ».

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi relatif au remboursement d'une nouvelle fraction des crédits de T.V.A. en faveur des exploitants agricoles.

Rapporteur général de la commission des finances, M. MAURICE PAPON, U.D.R., note que cette disposition s'inscrit dans un ensemble de mesures destinées à aider les exploitants, les éleveurs en particulier, à surmonter les difficultés auxquelles ils se heurtent actuellement. Puis il rappelle que jusqu'en 1971, la T.V.A. étant déductible mais non remboursable, les agriculteurs accumulaient des créances à faire valoir sur l'Etat. C'est ce que l'on appelle « le phénomène du butoir ». En 1972, une loi a en principe fait disparaître ce butoir et prévu un remboursement partiel des crédits de prises jusqu'à la fin de 1971. Mais prises jusqu'à l afin de 1971. Mais pour des raisons budgétaires, le gouvernement n'a autorisé le remboursement que du quart de cette somme. Aujourd'hui, il se propose donc de rembourser aux agriculteurs le deuxième quart de leurs créances et prévoit qu'à l'avenir les exploitants agricoles auront droit à des remboursements plus importants. Le nouveau remboursement, explique M. Papon, concernera cinquante mille agriculteurs et son montant sera de 220 millions, ce qui réduira à 380 millions la dette de l'Etat. Le rapporteur estime à cet égard qu'il serait juste de rembourser dès maintenant le crédit résiduel aux agriculteurs qui ont cessé toute activité.

Puis il pose trois questions :

« — *Les agriculteurs qui ont omis, en 1972, de demander le remboursement auquel ils avaient droit pourront-ils bénéficier du remboursement du deuxième quart ?*

» — *Est-il possible de supprimer ou au moins d'abaisser le seuil de 200 francs à partir duquel s'effectueront les remboursements ultérieurs ?* M. Papon estime, en effet, qu'une telle limitation pénaliserait les agriculteurs les plus modestes.

» — *Ne pourrait-on, sous peine d'accuser les disparités existantes, relever les taux de remboursement pour les agriculteurs qui ont opté pour le régime forfaitaire ?* »

M. Papon élargit le débat. Le Marché commun agricole, reconnait-il, a certes permis l'expansion de l'agriculture française, mais il ne faudrait pas qu'il évolue au détriment de notre production nationale. D'autant plus, ajoute M. Papon, que « *le succès des négociations quasi permanentes qui se déroulent actuellement dépend largement de la puissance et de la bonne santé de notre économie* ». Selon lui, le meilleur moyen de rétablir la situation des agriculteurs n'est pas de « *multiplier les aides nationales, d'ailleurs contraires au droit communautaire, mais de maîtriser l'inflation dont épargnants, retraités et agriculteurs sont les premières victimes* ».

« *Ce projet*, remarque d'entrée M. CHRISTIAN PONCELET, secrétaire d'Etat auprès du ministre des finances, *constitue une des mesures du dispositif mis en place en juillet dernier pour faire face aux difficultés du secteur agricole. Le gouvernement*, précise-t-il, *a préféré présenter un projet de loi distinct du projet de loi de finances afin que les remboursements puissent intervenir dans les meilleurs délais. Compte tenu du caractère exceptionnel du remboursement proposé en faveur des agriculteurs*, explique ensuite le secrétaire d'Etat, *il est impossible de réduire le seuil minimum de remboursement* (fixé à 200 francs) *sans compromettre les travaux des services fiscaux et surtout sans retarder les autres remboursements.* »

Répondant à une question de M. Papon, il précise que « *le remboursement pourra être réclamé par les agriculteurs qui auraient omis de se manifester lors de celui de 1972* ».

Premier orateur inscrit dans la discussion générale, M. Bertrand Denis (R.I., Mayenne) estime que le succès obtenu à Luxembourg par M. Bonnet constitue « *une étape non seulement pour l'agriculture, mais encore pour l'Europe* ». « *Bien sûr*, reconnait-il, *il ne s'agit que d'un rattrapage insuffisant, mais il a le mérite d'exister.* » Puis il souhaite que les agriculteurs qui ont liquidé leur exploitation puissent également bénéficier de la mesure proposée par le gouvernement. Il estime cependant que ce dernier devrait faire quelque chose pour les agriculteurs qui sont au forfait, notamment en faveur des producteurs de lait.

« *Les députés socialistes et radi-* M. PIERRE JOXE (P.S., Saône-et-Loire), *ont déposé deux amendements tendant à améliorer le revenu agricole* ». Mais il souligne que toutes les propositions de ce genre ont, dans le passé, « *été inexorablement rejetés* ».

« *Si votre politique est celle de la concentration capitaliste*, déclare M. Joxe, *pourquoi prétendre le contraire et donner des espoirs trompeurs à des centaines de milliers d'agriculteurs que vos décisions condamnent sans recours ?* »

M. MARCEL RIGOUT (P.C.) : une capitulation.

M. ANDRE-GEORGES VOISIN (app. U.D.R., Indre-et-Loire), tout en jugeant bonne la mesure proposée, lui reproche sa lenteur et sa complexité. « *Les agriculteurs ne comprennent rien à vos systèmes compliqués.* » Rappelant que cinquante mille agriculteurs seulement sur environ un million trois cent mille sont concernés par le remboursement, M. Voisin estime qu'il faut aider les autres dans la mesure où ces cinquante mille agriculteurs sont, en général, le plus riches.

« *Une crise agricole sans précédent, un Marché commun ébranlé, un partenaire qui exerce sa puissance et dicte sa loi* », telle est, selon M. MARCEL RIGOUT (P.C., Haute-Vienne), la situation, une situation que l'Assemblée aborde à son avis « *par le biais d'un projet sans portée réelle* ». « *Si telle est la marque du changement*, déclare-t-il, *on comprend la déception de nos collègues qui ne siègent pas tous dans l'oppositon. La crise actuelle mériterait un débat approfondi conclu par un vote de mesures urgentes. Mais le gouvernement récidive dans la dérobade.* »

M. PIERRE MÉHAIGNERIE (réf., Ille-et-Vilaine) attire d'abord l'attention du gouvernement sur la nécessité d'informer une opinion qui, selon des sondages, « *ignore tout des résultats et des mécanismes de la politique agricole* ».

M. JEAN LABORDE (P.S., Gers) trouve bien légère la médication proposée et estime qu'elle ne soulagera en rien les agriculteurs les plus modestes. « *Certes, elle corrigera une injustice, mais*, ajoute-t-il, *elle ne peut passer pour une véritable politique qui tendrait à augmenter les revenus agricoles.*

« *Il est indispnsable*, estime de son côté M. BERNARD PONS (U.D.R., Lot), *de mettre en place une organisation des marchés.* » En ce qui concerne le projet soumis à l'Assemblée, il regrette qu'il ne concerne pas le million d'agriculteurs qui a opté pour le remboursement forfaitaire et culteurs qui ont opté pour le demandent qu'une mesure visant à rembourser ces derniers soit prise dans le cadre de la conférence annuelle.

M. CHRISTIAN BONNET, ministre de l'agriculture, répond point par point aux orateurs et évoque les négociations communautaires qui viennent de se dérouler à Luxembourg. « *La France*, déclare-t-il, *avait trois objectifs :*

» *1) Confirmer l'accord du 20 septembre remis en cause par l'Allemagne et obtenir que l'augmentation de 5 % des prix agricoles à la production soit appliquée immédiatement.* »

« *C'est chose faite*, déclare M. Bonnet, qui souligne que c'est « *la première fois que les prix de soutien des produits agricoles sont augmentés en cours de campagne.* »

« *2) Faire admettre sans aucune équivoque que les prix de la prochaine campagne, dont l'application sera pour la première fois avancée au 1er février 1975, soient fixés sur la base de l'évolution des coûts de production sans précédent qui est intervenue en 1973 et en 1974. C'est ce qu'a décidé le conseil.* »

M. Bonnet précise à ce sujet que les 5 % décidés à Luxembourg ne sont pas « *une hypothèque sur l'avenir mais un rattrapage du passé, même s'il est insuffisant* ».

» *3) Demander un inventaire sérieux, approfondi et objectif de la politique agricole commune, établi conformément aux règles du traité. Le conseil en a décidé le principe.* » « *La France*, rappelle M. Bonnet, *était totalement opposée à une sorte de remise en cause critique du Marché commun. Elle ne pouvait accepter que l'inventaire à établir soit laissé à la seule initiative des Etats membres.* » « *Il s'agit en somme de faire une radiographie*, a commenté M. Bonnet, *et il y a un radiologue et un seul : la commission.* »

« *La France*, a poursuivi le ministre, *se réjouit de l'occasion qui lui est ainsi donnée de faire justice de certaines contrevérités. Elle n'a rien à craindre d'un bilan qui montrera que la politique agricole a servi les intérêts de tous les pays de la Communauté.*

La discussion générale reprend avec M. GILBERT MILLET (P.C., Gard), qui dénonce les conséquences d'une politique « *qui tend à maintenir au plus bas la rémunération des exploitants pour les contraindre à travailler toujours plus vite, toujours plus longtemps, à produire toujours davantage au seul profit des secteurs financiers, industriels et commerciaux* ».

M. JEAN-MARIE DAILLET (réf., Manche) s'interroge sur les causes de la crise de la politique agricole commune. « *D'abord* estime-t-il, *elle est isolée.* » Ensuite il déplore la pratique du *veto*, « *vestige d'un esprit nationaliste à courte vue* ». Enfin il relève le manque d'harmonisation des aides nationales à l'agriculture.

M. JEAN LASSERE (P.S., Haute-Garonne) dénonce, quant à lui, « *le pilotage à vue, le coup par coup, face à la colère des agriculteurs.* »

« *Ce projet ne mettra pas fin au marasme du marché de la viande* », estime de son côté M. PIERRE VILLON (P.C., Allier), un marasme causé, à son avis, « *par des choix politiques délibérés* ».

« *Le remboursement prévu par le projet*, estime de son côté M. JEAN DESANLIS (réf., Loir-et-Cher), *reste insuffisant. La crise actuelle est due, pour sa part, à la faiblesse de nos moyens de stockage et de transformation des excédents de viande.* »

M. RAOUL BAYOU (P.S., Hérault), évoque « *l'injuste et inacceptable fiscalité qui pèse sur le vin par le jeu des impôts indirects* » et préconise un retour à la faiscalité de 1958, c'est-à-dire un abaissement du taux de la T.V.A. et du droit de circulation.

M. LOIC BOUVARD (réf., Morbihan) demande, lui, la fixation d'un calendrier précis pour le remboursement du solde de 50 % ainsi qu'un relèvement rapide du taux du remboursement forfaitaire.

M. GABRIEL DE POULPIQUET (U.D.R., Finistère) demande que le remboursement du crédit de T.V.A. soit complet et bénéficie également à ceux qui ont opté pour le remboursement forfaitaire.

« *Nous sommes au pied du mur*, affirme M. CHARLES BIGNON (U.D.R., Somme). *Nous savons maintenant que seules des mesures internes permettront d'améliorer valablement la condition agricole.* » « *Aucun redrssement économique et financier*, ajoute-t-il, *ne peut se faire sur le dos d'une catégorie sociale.* »

Répondant aux orateurs, M. Poncelet estime difficile, à l'heure actuelle, de réduire, voire de supprimer, le butoir ancien, ainsi que de modifier vers le haut le barème des remboursements forfaitaires. Il annonce également que le gouvernement vient de créer un groupe de travail chargé d'étudier avec précision le mécanisme de la formation des prix alimentaires. Il rappelle enfin que le gouvernement a obtenu à Bruxelles l'autorisation de continuer à distiller du vin jusqu'à la fin de novembre.

En séance de nuit, les députés abordent, sous la présidence de M. Paul Stehlin, la discussion des articles. Ils rejettent deux amendements, l'un de M. Rigout, l'autre de M. Joxe.

M. JOSSELIN, au nom des socialistes et des radicaux de gauche, présente alors un amendement adopté dans un premier temps par la commission des finances (par 12 voix contre 3), qui prévoit que la distribution des 320 millions de francs prévue par le projet de loi soit modulée de manière à toucher l'ensemble des exploitants et pas seulement certaines catégories. Après une longue bataille de procédure qui oppose MM. Papon, rapporteur de la commission des finances, et Pierre Joxe, l'amendement est repoussé. En revanche, à l'unanimité des quatre cent soixante-treize suffrages exprimés, l'Assemblée nationale adopte un article additionnel présenté par M. Papon. Ce texte prévoit que les taux du remboursement forfaitaire accordé aux éleveurs en 1974 au titre de leurs ventes de 1973 sont majorés respectivement d'un point et de quatre-vingts centièmes de point pour tenir compte de l'accroissement de la charge de T.V.A. qu'ils ont supporté au titre de leurs achats alors que leurs recettes n'ont pas évolué dans la même proportion.

L'ensemble du projet de loi, mis aux voix, est adopté. La séance est levée à 23 heures 10.

Auparavant, les députés avaient adopté un amendement tendant (220 millions) par moitiés entre les agriculteurs assujettis à la T.V.A. et ceux qui le sont au remboursement forfaitaire.

La commission des lois refuse le principe de l'auto-saisine du Conseil constitutionnel

La commission des lois de l'Assemblée nationale a examiné, jeudi 3 octobre, les deux projets de loi portant révision de la Constitution.

Le premier projet, qui modifie l'article 25 de la Constitution, permettrait à un parlementaire devenu membre du gouvernement de retrouver son mandat législatif six mois après la cessation de ses fonctions gouvernementales. Le rapporteur, M. Georges Donnez (réf., Nord), a souligné que le système actuel, qui n'a pas supprimé, mais au contraire multiplié les élections partielles, écarte du Parlement, parce qu'ils ont exercé des fonctions importantes, les premiers titulaires du siège, et peut, dans certains cas, aboutir à entraver ou retarder une modification de la composition du gouvernement. « *Le problème principal*, a ajouté M. Donnez, *est de savoir à quelles dates les nouvelles dispositions entreront en application.* »

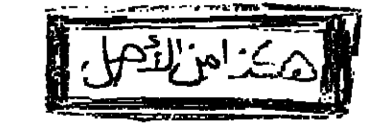
Pour sa part, le député du Nord propose, afin que ne soit pas remis en cause l'accord qui a présidé à l'élection commune des suppléants actuellement en place et des premiers titulaires, que la réforme soit applicable après le renouvellement général de l'Assemblée nationale et le renouvellement des sénateurs appartenant à la série qui vient d'être soumise à réélection.

Cette suggestion, présentée sous forme d'article additionnel, a été retenue par la commission après qu'elle eut adopté le texte du gouvernement.

Cependant, plusieurs députés de la majorité s'étant ensuite absentés, l'ensemble du projet devait être repoussé par 14 voix contre 14, la gauche, par la voix de M. Ducoloné (P.C.) et M. Massot (rad. gauche), exprimant son opposition à la réforme proposée, jugée « *dangereuse et inutile* ».

Le second projet, portant révision de l'article 61 de la Constitution, propose d'étendre la saisine du Conseil constitutionnel. Le rapporteur, M. Pierre-Charles Krieg (U.D.R., Paris), a estimé que cette réforme risquait d'entrainer une modification du rôle du Conseil en accentuant san aspect politique : aussi conduira-t-elle, selon lui, à poser le problème des modalités de désignation des membres du Conseil. M. Krieg a exprimé la crainte que ces dispositions nouvelles n'aient pour effet de subordonner à l'excès les assemblées législatives et d'aller à l'encontre du principe de la séparation des pouvoirs. M. Villa (P.C., Paris), a jugé que le projet n'avait qué l'apparence d'un renforcement des pouvoirs du Parlement et qu'en réalité il contribuerait à l'extension des pouvoirs du président de la République. Il s'est interrogé sur les applications qui pourraient en être faites, en cas de changement de majorité, et a souligné que le problème de la composition du Conseil constitutionnel était désormais posé.

La commission a apporté au texte deux importantes modifications : elle a décidé, sur proposition du rapporteur, que le Conseil pourrait être saisi par un dixième des membres du Parlement, alors que le projet ne prévoit la saisine que par un cinquième des députés ou des sénateurs ; elle a, sur proposition de M. Villa, supprimé, par 15 voix contre 13, l'article 2 du projet prévoyant la possibilité d'auto-saisine du Conseil. M. Frèche (P.S., Hérault) a notamment estimé que la faculté donnée au Conseil de se saisir lui-même deviendrait à lui conférer un droit de veto sur des textes votés par le Parlement. Deux députés U.D.R. ont exprimé la même opposition : MM. Jean Foyer et Charles Bignon, respectivement président et vice-président de la commission.



POLITIQUE

LE SÉNAT A COMPLÉTÉ SON BUREAU

Le Sénat a complété son bureau en procédant, jeudi 3 octobre, à l'élection des quatre vice-présidents et des trois questeurs, lesquels — comme M. Alain Poher, qui, la veille, avait été élu président — exerceront leur fonction pendant trois ans, jusqu'au prochain renouvellement du tiers de leur Assemblée.

ONT ETE ELUS VICE-PRESIDENTS : MM. Pierre-Christian Taittinger, sénateur U.D.R. de Paris, 169 voix ; Louis Gros, ind., représentant les Français de l'étranger, 166 ; Etienne Dailly, Gauche dém., Seine-et-Marne, 156 ; André Merle, P.S., Haute-Garonne, 135. Le seul siège changeant de titulaire est celui de M. Louis Gros, qui succède à M. François Schleiter, ind., sénateur de la Meuse.

ONT ELE ELUS QUESTEURS : MM. Gérard Minvielle, P.S., sénateur des Landes, 209 voix ; Louis Courroy, ind., Vosges, 190 ; Jean Cauchon, Un. centr., Eure-et-Loir, 167. MM. Courroy et Cauchon succèdent à MM. Ménard et Jager, qui appartiennent respectivement aux mêmes groupes qu'eux.

Ont ensuite été élus (pour un an) les huit secrétaires : MM. Hubert d'Andigné, ind., Orne ; Yves Durand, non-inscr., Vendée ; Jean Geoffroy, P.S., Vaucluse ; Jean Gravier, Un. centr., Jura ; Baudouin de Hauteclocque, pays., Pas-de-Calais ; Mlle Catherine Lagatu, P.C., Paris ; MM. Paul Malassagne, U.D.R., Cantal ; Jacques Pelletier, Gauche dém., Aisne.

● *A la suite de la chute que M. Alain Poher avait faite* mercredi après-midi en descendant de la tribune où il venait de voter, la présidence du Sénat communique le bulletin de santé suivant :

« *Le président Poher est atteint d'une fracture de la cheville gauche qui a été réduite le mercredi 2 octobre.*

» *Son état est aussi satisfaisant que possible. Il nécessitera quelques jours d'hospitalisation.*

» *Signé : professeur Postel.* »

● *M. André Fosset*, sénateur des Hauts-de-Seine, a été élu président du groupe de l'Union centriste, en remplacement de M. André Diligent, ancien sénateur du Nord.

● *Les parlementaires bretons*, réunis vendredi 4 octobre à l'Assemblée nationale, ont demandé à être reçus par MM. Bonnet, ministre de l'agriculture, et Fourcade, ministre de l'économie et des finances, afin d'obtenir « *des mesures immédiates en faveur des agriculteurs bretons* ».

M. Servan-Schreiber : l'inconditionnalité en politique n'existe plus

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical, a commenté, jeudi après-midi 3 octobre devant la presse, la décision de constituer le « *parti radical-socialiste et réformateur* » (avec notamment Mme Françoise Giroud, MM. Michel Durafour et André Rossi). Dans une déclaration liminaire, M. Servan-Schreiber a notamment affirmé : « *Les inquiétudes des Français sont beaucoup plus nettes qu'au mois de juin. Ils prennent conscience de la révolution économique qui se produit dans le monde (...)* [Ils sont déçus] *qu'en quatre mois les choses n'aient pas changé autant qu'on pouvait l'espérer. (...)*

» *Cette inquiétude réelle, cette relative déception se traduisent par une volonté qui apparaît : les Français veulent être gouvernés à gauche. (...) Il y a un glissement significatif par rapport à mai dernier. Il faut s'en rendre compte. On ne peut pas gouverner le pays, dans une société d'essence libérale, autrement qu'avec son adhésion.*

» *L'avenir, et l'avenir sans doute proche, étant à gauche, le choix est devenu clair : il est entre, d'une part, la gauche réformatrice, qui peut réussir (si le président de la République trouve l'inspiration et les concours), et, d'autre part, en cas d'échec, la gauche collectiviste avec les propositions du programme commun. (...)*

» *En ce qui concerne la gauche réformatrice, dont nous sommes, elle a fait, cette semaine, deux choses :*

— Ouvert la voie à la création d'un parti nouveau, le parti radical et réformateur ;

— Enoncé deux propositions pour l'action gouvernementale : la création d'un plan, qui sera le VIIe Plan, radicalement simplifié (par rapsauatopr p..? ..? ..??? (par rapport au passé) mais impératif (...) ; la mise en œuvre, en même temps, et de la manière la plus simple (sans attendre une loi nouvelle), d'un pouvoir régional. »

En réponse aux questions des journalistes, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a notamment indiqué : « *Si Françoise Giroud était candidate à la présidence du nouveau parti, je ne le serais pas. Si je suis candidat, elle ne le sera pas. Et il en sera de même avec toutes les autres personnalités. Il n'y a pas de problème de personne. Nous proposerons une seule liste de responsables.* »

Comme on lui demandait s'il souhaitait des élections législatives anticipées, le président du parti radical a répondu : « *Je dirai oui, mais... Oui, parce que l'Assemblée nationale actuelle ne représente plus la réalité du pays, et il y a toujours un danger politique à avoir affaire à une Assemblée qui n'est plus authentiquement représentative. J'ajoute un mais parce que je ne crois pas souhaitable que de telles élections aient lieu immédiatement. Le délai raisonnable se situe au-delà de dix-huit mois, pour laisser aux Français la possibilité de juger l'action du chef de l'Etat, et avant quatre ans, ce qui est une échéance trop lointaine.* »

Les anciens ministres de l'Etat U.D.R.

M. Servan-Schreiber a encore dit : « *Une des différences entre l'époque actuelle et l'époque précédente est qu'il n'y a plus, en politique, d'inconditionnalité. Le gouvernement ne nous demande pas notre inconditionnalité, et s'il nous la demandait nous la lui refuserions. Il y a seulement des hommes et des femmes plus libres de leurs attitudes et de leurs votes. Je voterai en conscience à chaque acte du gouvernement, et le gouvernement ne peut pas compter sur un appui inconditionnel. J'ajoute que notre préjugé favorable pour M. Giscard d'Estaing ne peut pas s'user au bout de quatre mois. Il est acquis pour dix-huit mois. Je pense que si M. Giscard d'Estaing échouait ce serait un grand malheur pour le pays.* »

Après avoir jugé que le projet du budget pour l'année 1975 ne lui paraissait pas « *assez transformé* », le président du parti radical a évoqué, en réponse à une question, la possibilité pour des personnalités comme MM. Jobert ou Charbonnel de rejoindre la gauche réformatrice, et il a déclaré : «*Nous ne jetons aucune exclusive, mais ce n'est pas à moi de répondre. Cela dit, en ce qui concerne ceux qui ont détenu des responsabilités majeures dans le gouvernement de l'Etat U.D.R., il me semble que nous ne pourrions pas les accueillir sans artifice.* »

Enfin, le président du parti radical a déclaré à propos du second tour des élections législatives partielles, qui aura lieu dimanche 6 octobre : « *Je ne dirai pas une seule phrase qui favoriserait le sort d'anciens ministres de l'Etat U.D.R. Nous avons enregistré dimanche dernier un glissement significatif. Si cette sonnette sonnait plus fort dimanche prochain, je n'y verrais pas d'inconvénient.* »

● *M. Jean Kiffer*, député réformateur de la Moselle, a dénoncé, jeudi 3 octobre, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, la dernière initiative de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber. Il s'est élevé contre « *toutes les mises en scène ridicules qui consistent à créer chaque jour un nouveau parti politique qui se réfère au mouvement réformateur* ». Il a ajouté : « *Je n'ai que faire de toute cette surenchère démagogique, car si on a fait voter Valéry Giscard d'Estaing pour appliquer le programme commun, je pense que Mitterrand était plus apte à le faire.* »

VENUES PRINCIPALEMENT DE L'EX-ORDRE NOUVEAU

Des personnalités d'extrême droite préparent le lancement d'un parti nationaliste

Un comité d'initiative pour la constitution d'un parti nationaliste a été récemment créé et est animé notamment par M. François Brigneau, rédacteur en chef de l'hebdomadaire « Minute ». Une série de séminaires, clos chacun par un dîner-débat avec une personnalité d'extrême droite, sont organisés depuis juin dernier, principalement à Poitiers, Lyon, Lille, Nantes, Toulouse, Strasbourg et Aix-en-Provence, pour préparer un « pré-congrès constitutif » à Paris à la mi-octobre. Parallèlement doit être mis en place un « Front de la jeunesse », les intellectuels du futur parti devant de leur côté, au sein de cercles culturels, « systématiser le travail entrepris cette année par les cercles Défense de l'Occident ».

La tentative de constitution d'un nouveau parti nationaliste émane en fait, pour l'essentiel, d'anciens responsables du mouvement Ordre nouveau, dissous le 28 juin 1973. Si les responsables insistent sur la nouveauté de cette tentative, ce n'est sans doute pas seulement pour éviter de donner prise à l'accusation de « reconstitution de ligue dissoute », mais aussi et surtout parce qu'ils souhaitent tirer les leçons d'une situation qui les a conduits à faire en un an deux expériences politiques à la fois successives et contradictoires.

La première de ces expériences est celle de la semi-clandestinité. Après la dissolution d'Ordre nouveau, il avait semblé, au cours de l'été 1973, que le Front national de M. Jean-Marie Le Pen puisse tout naturellement accueillir les cadres du mouvement interdit, d'autant que la plupart des ex-dirigeants d'Ordre nouveau — au premier rang desquels son secrétaire général M. Alain Robert — siégeraient déjà dans les instances du Front. Or très rapidement, des divergences idéologiques et surtout méthodologiques devaient apparaître entre M. Le Pen et les éléments les plus jeunes de son entourage, notamment, au cours d'une réunion particulièrement orageuse, le 26 septembre 1973. M. François Brigneau rendit publique, deux mois plus tard, sa démission du poste de vice-président du Front national, tandis que la plupart des éléments venus d'Ordre nouveau consacraient l'essentiel de leur activité militante aux comités Faire front ! fondés au lendemain de la dissolution d'Ordre nouveau.

Ces comités devaient tenter d'organiser, au début de l'année 1974, un certain nombre de meetings à Paris et en province, en général sur le thème de « *l'immigration sauvage* », et le plus souvent interdits, tandis qu'au mois de décembre précédent, quelques coups de main avaient été lancés contre des journaux et organisations de gauche (*le Monde* du 21 décembre 1973).

La tentation de l'activisme, déjà forte en période normale parmi les militants d'Occident puis d'Ordre nouveau, allait alors, jusqu'à l'ouverture de la campagne présidentielle, trouver un nouvel aliment dans d'obscures mais violentes oppositions entre différents clans de la même famille, notamment le Groupe d'union et de défense, bien implanté parmi les étudiants en droit, et le Groupe Action Jeunesse (GAJ), considéré comme fractionniste et d'autant moins « *intellectuel* » que son mot d'ordre officiel était : « *Seule la force paie* ». A cette tentation activiste se mêlait d'ailleurs, au fil des semaines, un découragement croissant.

Au service d'ordre de M. Giscard d'Estaing

La mort de Georges Pompidou, donc l'ouverture d'une nouvelle campagne électorale, fut alors, en avril 1974, le point de départ, pour les anciens cadres d'O.N., d'une seconde expérience politique, différente et même opposée. Il aurait pu s'agir de l'animation de la campagne présidentielle de M. Jean-Marie Le Pen, mais les oppositions avec l'ancien député de Paris n'avaient fait que s'accroître au cours des mois, et les amis de M. Alain Robert préférèrent dès l'origine prendre part, essentiellement au niveau de l'organisation matérielle et du service d'ordre, à celle de M. Giscard d'Estaing. « *Sans illusion et sans adhésion politique*, disent-ils aujourd'hui, *mais pour contribuer à en finir avec les séquelles et les équivoques du gaullisme, et faire, l'espace d'un scrutin, l'expérience du fait majoritaire.* » La rémunération des services ainsi rendus, affirment-ils encore, ayant été raisonnable, utile à l'apurement des comptes du mouvement, mais non pas déterminante.

Il semble que les observations qu'ils ont pu faire tout au long des semaines de campagne aient conduit les anciens dirigeants d'Ordre nouveau, après les déboires de la dissolution et les désappointements de l'action souterraine sinon véritablement clandestine, à décider de mettre sur pied pour la rentrée « *un grand parti nationaliste, la plus grande organisation qui ait vu le jour en France dans ce secteur de l'opinion depuis la dernière guerre* ».

Un « consensus universel » pour les valeurs démocratiques

Un premier séminaire, réuni à Poitiers les 22 et 23 juin dernier, devait aboutir au lancement d'un comité d'initiative pour la création d'un parti nationaliste. Un document interne à ce comité précise notamment à l'intention des futurs adhérents : « *La sensibilité politique de la droite modérée et celle de l'extrême droite nationaliste sont voisins: il faudra en tenir compte dans l'énoncé de nos thèmes de propagande, de nos mots d'ordre. Dans le contexte actuel, cela signifie : travailler en direction de l'électorat de droite déçu par les aspects libéraux et progressistes de la politique de Giscard. (...) La victoire de Giscard nous accorde un répit pour nous préparer à un affrontement, inévitable, avec les forces de gauche.* »

On insiste beaucoup, parmi les initiateurs du projet, sur la nécessité de se constituer en véritable parti (le mot figurera sans doute dans l'appellation de la nouvelle formation) susceptible de jouer le jeu démocratique, sans y adhérer mais parce que, comme le reconnaît tout uniment ce même document, « *les valeurs démocratiques font l'objet d'un consensus universel ; plus personne n'ose s'y attaquer de front et nous devons en tenir compte* », de plus, toujours selon ce texte, « *la notion de mouvement* (...) *ne fait pas sérieux* ».

Il s'agirait donc surtout d'un parti de cadres sélectionnés, car « *l'idée de militant draine une conception erronée de la prise du pouvoir : celle du coup de force insurrectionnel, qui trouve son origine dans la façon dont l'extrême droite a adopté le léninisme* ».

Tout se passe en somme, à l'heure où les partis traditionnels se donnent tant de mal pour inventer de nouvelles formes d'action politique, notamment en direction des jeunes, comme si les « jeunes Turcs » de l'extrême droite découvraient — peut-être avec un peu d'envie — les charmes de la politique telle que la concevaient leurs aînés.

BERNARD BRIGOULEIX.

● *Mme Giscard d'Estaing* a inauguré, jeudi après-midi 3 octobre, au Vésinet (Yvelines), une résidence pour personnes âgées, ouverte en avril et gérée par le bureau d'aide sociale de la ville. A son retour, la voiture dans laquelle se trouvait l'épouse du président de la République est entrée en collision avec un autre véhicule, avenue de la Grande-Armée, à Paris. L'accident n'a causé que des dégâts matériels.









POLITIQUE

LE FRONT COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE réunira son congrès constitutif en décembre

M. Alain Krivine, membre du bureau politique du Front communiste révolutionnaire (organisation trotskiste qui a succédé à la Ligue communiste), a annoncé jeudi 3 octobre, au cours d'une conférence de presse, que le F.C.R. réunirait en décembre prochain, à Paris, un congrès constitutif. Ce congrès devra notamment se prononcer, après un débat sur la situation politique générale, sur le type d'organisation à mettre sur pied et le lancement éventuel d'un quotidien du mouvement.

« *A chaque rentrée politique*, a déclaré M. Krivine, *on enterre allègrement les révolutionnaires. Mais la crise économique et sociale s'approfondit et ne peut être résolue par de simples réformes.* »

Le Front communiste révolutionnaire a notamment retenu comme thème de revendications la retraite à cinquante-cinq ans, la réduction de la durée hebdomadaire de travail à trente-cinq heures, l'adoption d'une échelle mobile des salaires, la généralisation de la lutte contre le chômage et une augmentation uniforme des salaires mensuels de 400 F.

Un appel

Parmi les changements politiques les plus significatifs des évolutions internes de la gauche, l'ancien candidat à la présidence de la République relève notamment le fait que le P.S. dépasse électoralement le parti communiste et s'implante dans les entreprises, tandis que, de son côté, a-t-il précisé, « *le P.S.U. ne peut plus servir d'intermédiaire entre les révolutionnaires et les partis de l'union de la gauche* ».

Le Front communiste révolutionnaire compte donc faire appel « *à tous les militants du P.S.U. et de la C.F.D.T. qui refusent de voir dans le ralliement au parti socialiste une solution révolutionnaire à la crise* », d'autant plus que « *le parti communiste, en adoptant une tactique de front national comportant notamment un appel en direction des gaullistes, a abandonné la notion de parti d'avant-garde* ».

A propos de l'agitation dans l'armée, M. Krivine a indiqué : « *On nous accuse d'en être les seuls responsables. Si seulement c'était vrai ! Mais nous continuerons de lutter, et contre l'armée de guerre civile, et contre l'armée de métier.* »

AVANT LE SECOND TOUR

SAVOIE : les électeurs attendent une confirmation des résultats du 29 septembre

De notre envoyée spéciale

Albertville. — « *Neige de saint Michel ne reste pas dans le ciel* », affirme un proverbe savoyard, qui signifie qu'à une chute trop précoce des premiers flocons, succède toujours le beau temps. Certains électeurs de la deuxième circonscription de la Savoie n'hésitent pas à transformer ce dicton météorologique en prévision politique : « *M. Fontanet de la majorité ne reste pas député.* » Les résultats du premier tour, qui s'est déroulé le jour de la saint Michel, en même temps que la neige tombait en altitude, justifient, certes, une telle anticipation. Pourtant, pas plus que M. Joseph Fontanet ne s'avoue tout à fait battu, M. Maurice Blanc, son adversaire socialiste, ne se considère comme déjà élu.

Les deux candidats, restant en lice après l'élimination, pour n'avoir pas atteint au moins 10 % des suffrages exprimés, de MM. Denu (indépendant et réformateur), Calmel (Lutte ouvrière) et Merlo (Organisation communiste internationaliste), et le retrait de M. Marcel Rochaix (P.C.) en faveur du candidat socialiste, loin de considérer que les jeux étaient faits, se sont engagés dans une lutte sévère de ton assez calme jusqu'à présent mais qui s'est durci, et plus, semble-t-il, du côté de M. Fontanet, qui a pris la décision de passer à l'offensive.

Il est vrai que pour M. Blanc, il s'agit moins de tenter un hypothétique débauchage des électeurs de l'ancien ministre de l'éducation nationale — comme il l'avait déjà fait avant le premier tour — que de conserver la totalité des voix obtenues par les candidats de la gauche au premier tour, et plus particulièrement celles de M. Rochaix.

Le candidat communiste, qui, pour la première fois depuis 1958, ne participe pas au second tour, a perdu 958 voix par rapport au score qu'il avait réalisé au premier tour des élections législatives de mars 1973, et cela malgré les suffrages que n'ont pas manqué — même s'ils sont difficilement chiffrables — de lui apporter des nouveaux jeunes électeurs. Les responsables du P.C. estiment qu'une partie de leur électorat traditionnel a été sensible à l'argument de leurs alliés socialistes : M. Blanc est le seul capable de battre M. Fontanet. Ils constatent également que, là où leur implantation était la moins forte, le glissement de leurs voix vers le candidat socialiste a été plus important.

M. Rochaix accompagne M. Blanc

Cette situation pourrait rendre réticents quelques électeurs communistes qui se sont battus avec M. Rochaix, pendant près de dix-huit ans, contre M. Fontanet, dont la défaite possible ne leur profitera pas directement. Se refusant à un comportement dicté par l'amertume, les militants communistes ont décidé de « jouer loyalement le jeu de l'union de la gauche », et M. Rochaix accompagne M. Blanc dans toutes les réunions politiques que tient ce dernier — comme d'ailleurs M. Blanc l'avait fait au profit de M. Rochaix en mars 1973.

Candidat d'union de la gauche, M. Blanc doit également préserver son acquis du premier tour. Il n'ignore pas que sa candidature a attiré les voix des « mécontents » et que, plus qu'un soutien au parti socialiste, les électeurs ont manifesté leur opposition au candidat de la majorité.

M. Fontanet se trouve dans une situation pour le moins paradoxale. Il lui faut pour gagner, récupérer les voix des réformateurs qui avaient voté pour lui au second tour en mars 1973 et qui se sont prononcés en faveur de M. Blanc le 29 septembre. Cette opération est d'autant plus difficile que l'image de M. Fontanet ne correspond pas, pour cette catégorie d'électeurs, à celle de l'actuelle majorité présidentielle. M. Fontanet apparaît alors victime à un second titre de cette étiquette majoritaire : « *Il s'agit d'un vote hostile à l'actuelle politique gouvernementale, politique avec laquelle je ne suis pas d'accord en matière économique et sociale* », dit-il.

Le revirement d'une partie de l'électorat de M. Blanc, en sa faveur, ne suffirait pas de toute façon à le faire élire. D'où les efforts que M. Fontanet déploie en direction des 20 172 abstentionnistes du premier tour. Beaucoup de suffrages lui ont manqué dans les stations touristiques où les hôteliers, les commerçants, les propriétaires de résidences secondaires n'ont pas fait l'effort de venir aux urnes ou d'interrompre leurs vacances pour s'y rendre. Il paraît douteux que tous se décident à accomplir leur devoir de citoyen au second tour.

M. Fontanet, en provoquant cette élection partielle, n'aurait-il pas pris un risque inutile ? Il ne le pense pas, au contraire. « *Je crois que cela aurait été pire dans quelques mois* », affirme-t-il. Ce qu'il ne dit pas, mais ses adversaires l'ont exploité, c'est que le fait de n'être plus ministre devient un handicap, car il diminue la confiance que des électeurs mettent dans l'efficacité d'une action quand elle s'exerce à un niveau gouvernemental. Certains de ses amis en arrivent même à regretter l'absence d'une autre candidature, émanant par exemple des républicains indépendants, qui aurait pu, au premier tour, capter les voix modérées, ce que n'a pas fait la candidature de M. Denu, qui se présentait avec l'étiquette indépendant et réformateur, mais sans avoir reçu l'investiture de l'un ou de l'autre de ces deux partis. En outre, M. Denu a signalé à ses électeurs que « *son idéal de progrès social, de justice et d'indépendance nationale lui paraissait incompatible avec les positions prises jusqu'ici par M. Fontanet* ».

Se définissant comme giscardien, M. Denu s'interroge : pourquoi les amis politiques de M. Fontanet, les réformateurs et les républicains indépendants notamment, ne viennent-ils pas, eux aussi, en Tarentaise défendre leur candidat ? Pourtant, M. Fontanet, qui reprochait avant le premier tour à ses adversaires de la gauche de faire venir des locomotives nationales — MM. Fabre, Marchais et Mitterrand, notamment, ont tenu des meetings — a invité quelques-uns de ses amis : MM. Stasi (C.D.P.), ancien ministre des départements et territoires d'outre-mer, Barrot (C.D.P.), secrétaire d'Etat au logement, et Poncelet (U.D.R.), secrétaire d'Etat au budget. M. Blanc recevra, pour sa part, le soutien de M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste et des radicaux de gauche à l'Assemblée nationale : « *Je préfère les locomotives aux wagons de queue* », lança-t-il.

Les propos se font plus acides et les initiatives se multiplient. Ainsi, pour avoir refusé le face-à-face que lui proposait M. Fontanet, M. Blanc se voit accusé de dérobade. Pourtant, un face-à-face à eu lieu, presque incidemment, dans le sous-sol du foyer des jeunes travailleurs d'Albertville, à l'initiative de l'Union féminine civique et sociale de cette ville. Devant une quarantaine de femmes, les deux candidats se sont serré la main, ont répondu aux questions sur l'avortement, la formation professionnelle des femmes ; ils ont beaucoup écouté, mais ont évité le débat. A la fin de cette réunion, son organisatrice a déclaré : « *L'un de vous, messieurs, sera dimanche soir le député de la Tarentaise. Nous l'inviterons dans un an pour qu'il nous fasse un compte rendu de mandat.* » Sur le visage des deux adversaires, un même sourire s'est dessiné.

ANNE CHAUSSEBOURG.

DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES PARTIELLES

DORDOGNE : un scrutin très incertain

De notre envoyé spécial

Périgueux. — Arithmétiquement, M. Yves Guéna ne devrait pas retrouver, dimanche, son siège de député. En effet, à l'issue du premier tour de scrutin, le jeu des désistements donne à son adversaire communiste, M. Yves Péron, près de 4 800 voix d'avance. L'arithmétique, il est vrai, ne suffit pas à assurer une élection. Le maire de Périgueux s'appuie d'ailleurs sur le précédent de 1967, pour afficher un optimisme qui ne masque pas entièrement toutefois une certaine inquiétude.

En 1967, en effet, les suffrages obtenus au premier tour par M. Guéna et le candidat du Centre démocrate révélaient un retard de 4 500 voix par rapport au total des suffrages de gauche. Et pourtant, lors du second tour et en dépit d'une poussée nationale de la gauche, le député sortant avait été réélu avec 1 000 voix d'avance. A l'époque, M. Guéna était parvenu à récupérer entre les deux tours une fraction de l'électorat de la gauche non communiste.

Les réticences de l'électorat P.S.

Cet électorat est, pour l'essentiel, de tradition radicale, le P.S. n'ayant jamais été fortement implanté à Périgueux, et il a donc toujours manifesté une grande réticence à voter communiste. D'autant qu'à l'époque le candidat radical présenté par la Fédération de la gauche démocrate et socialiste était M. Raoul Rousseau, ancien député U.N.R. de la circonscription de 1958 à 1962, qui avait rompu avec ses amis politiques au nom de l'Algérie française. Il faut dire que le radical de gauche, qui s'est présenté cette fois-ci, comme il s'était déjà présenté en 1973, M. Salviat, avait, lors de l'élection présidentielle de 1965, soutenu la candidature de M. Tixier-Vignancour, ce qui, là encore, lui a peut-être amené certains suffrages qui auront du mal à se porter sur le candidat communiste. D'autant que les analyses du premier tour déjà effectuées dans certaines communes rurales semblent indiquer qu'il a bénéficié de l'apport de près de la moitié des quelque 4 000 voix réformatrices du 4 mars 1973.

Entre le précédent de 1967 et la situation actuelle, la gauche a profondément évolué dans le Périgord : M. Mitterrand avait recueilli dans la circonscription, au second tour de l'élection présidentielle, 33 761 suffrages contre 27 349 à M. Giscard d'Estaing. Cette dynamique est peut-être aujourd'hui suffisante pour enlever le dernier siège du département que l'U.D.R. soit parvenue à conserver en 1973. Les trois autres sont, en effet, déjà retournés à gauche il y a vingt mois. Et, ce qui était particulièrement notable, c'est que, pour la première fois depuis 1958, le P.C.F. enlevait l'un de ces sièges, celui de Sarlat (quatrième circonscription), grâce à un report pratiquement complet des voix de gauche.

Du nouveau pour M. Péron

La campagne du second tour à Périgueux se déroule en tout cas au mieux pour M. Péron. Appuyé localement par des cadres nationaux de son parti, il voit la gauche se rassembler autour de lui d'une manière jusqu'à présent inconnue dans le département. Trente-deux conseillers généraux se sont prononcés en faveur du candidat communiste qui peut en outre publier des lettres manuscrites de MM. Alain Bonnet et même Robert Lacoste, respectivement député radical de gauche et sénateur socialiste du département, appelant à voter pour lui. Pour la première fois en Dordogne, la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN ont publié un communiqué commun qui lance un appel de même nature.

De telles initiatives ne déplacent sans doute pas un nombre considérable de suffrages, mais elles traduisent un changement de climat également révélé par une plus grande mobilisation de la gauche pour le second tour que pour le premier. On retrouve là un phénomène déjà constaté lors de l'élection présidentielle. Le parti socialiste, dont l'action est hypothéquée par ses querelles internes, semble même déployer plus d'efforts pour M. Péron qu'il ne l'avait fait pour M. Salviat. Ces conflits ont, en outre, eu pour conséquence d'entraver localement la préparation des assises nationales du socialisme puisque le P.S.U. a, dès le premier tour, préféré appeler à voter pour le candidat communiste. A ces efforts est même venue s'ajouter une campagne de tracts de M. Edouard Leclerc, qui accuse M. Guéna d'avoir empêché l'ouverture de l'un de ses centres sur la commune de Trélissac, aux portes de Périgueux. Cette campagne, il est vrai, risque plutôt de favoriser l'ancien ministre en achevant de le réconcilier avec les commerçants de la ville, qui s'étaient heurtés à lui à propos de la localisation d'un parking souterrain.

En outre, face à la menace de la gauche, les républicains indépendants et le Centre démocrate ont soudain surmonté leur inertie du premier tour pour voler au secours de M. Guéna tout en lui faisant remarquer que l'unité de candidature de la majorité au premier tour l'a probablement desservi et qu'un candidat giscardien aurait probablement réussi à geler les voix centristes, évitant le report d'une partie d'entre elles sur le radical de gauche. A présent, le scrutin se joue, comme lors de l'élection présidentielle, au niveau national, à une poignée de voix. Et, pour la première fois, l'ancien ministre U.D.R., qui avait fait campagne au mois de mai pour M. Chaban-Delmas, n'appartient plus au camp des vainqueurs, ce qui peut peser lourd dans un département comme la Dordogne, habitué à avoir l'un des siens au gouvernement.

THIERRY PFISTER.

RÉUNI SAMEDI ET DIMANCHE

Le comité central de l'U.D.R. entendra un discours de M. Jacques Chirac

Le comité central de l'U.D.R., qui siégera à Paris samedi 5 et dimanche 6 octobre, sera ouvert par un discours de M. Alexandre Sanguinetti, secrétaire général du mouvement. Les quelque cent délégués devraient se répartir ensuite entre cinq groupes d'étude, qui présenteraient leurs conclusions en séance plénière samedi soir ou dimanche matin, avant que ne s'engage un débat de politique générale et que M. Chirac ne prenne la parole. Auparavant, les représentants des mouvements associés auront été autorisés à s'exprimer pendant une heure. Il s'agit essentiellement de M. Jean Charbonnel, président du club Nouvelle Frontière, et de M. Jean-Paul Fasseau, président de l'Union des jeunes pour le progrès. M. Peyret, député de la Vienne, a également l'intention d'intervenir dans le débat.

M. Jean Charbonnel, maire de Brive, ancien ministre, dans une longue lettre adressée le 1er octobre à M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, critique les mesures prises par le gouvernement, affirmant notamment qu'« *aucun équilibre n'est, sauf mesures nouvelles et draconiennes, possible avant 1978, voire 1980* ».

M. Charbonnel conclut :

« *L'indépendance politique ne peut elle-même se concevoir sans une véritable indépendance économique. Tel a été un des postulats de la Ve République et je ne puis croire que cet objectif soit oublié. Nous souhaitons assurément que votre politique permette d'y parvenir : encore faudrait-il que vous ayez le courage de vous en donner les moyens. Je constate avec regret que vous ne l'avez pas encore fait.* »

M. Claude Peyret, député U.D.R. de la Vienne, a réuni, jeudi 3 octobre, à l'Assemblée nationale, le groupe Egalités et Libertés, dont il est le président. A l'issue de cette réunion, il a indiqué qu'il avait répondu positivement à la lettre par laquelle M. Charbonnel, ancien ministre, lui proposait d'adhérer à un comité de liaison des gaullistes de progrès (*le Monde* du 5 septembre). Le député de la Vienne a précisé : « *Nous ne voulons pas quitter l'U.D.R. Nous souhaitons que se tiennent très rapidement des assises nationales. Il y a actuellement un déphasage entre les militants et les dirigeants. Les dirigeants ne représentent plus rien. Ils se sont déconsidérés par leurs volte-face et leurs déclarations contradictoires. Il faut qu'ils laissent la place à une autre équipe.* »

Après avoir rappelé qu'il suivait « *avec beaucoup d'intérêt et de sympathie* » les efforts de M. Jobert, M. Peyret a déclaré qu'il avait l'intention de prendre des contacts avec les dirigeants de la gauche. Il a ajouté que, pour autant, il n'approuvait pas le programme commun de la gauche.

« La Lettre de Michel Jobert »

Le premier numéro du bulletin mensuel *la Lettre de Michel Jobert* est paru le 4 octobre.

Cette lettre de quatre feuillets se termine par l'énoncé de dix-sept propositions, parmi lesquelles on relève notamment :

« *Rejeter l'habileté et dire la vérité aux Français pour qu'ils adhèrent à l'effort qui est désormais indispensable ; dresser le plan à long terme de réorientation de tous les secteurs de la vie économique ; assurer le financement des investissements en rémunérant équitablement l'épargne ; se donner par l'indexation de l'épargne le moyen essentiel de lutter contre l'inflation (...) ; rechercher en dehors de tout parti pris idéologique l'établissement de liens économiques durables avec les pays producteurs de matières premières ; supprimer l'impôt sur le revenu, dont la preuve vient d'être administrée depuis vingt-cinq ans qu'il n'est pas utilisé dans notre pays comme un moyen de justice sociale, mais comme une facilité de taxation sur les seuls salariés ; trouver les recettes correspondantes dans l'impôt sur les plus-values du capital ; refermer l'éventail des revenus, qui ne correspond plus à l'état d'une société développée ; réorganiser en profondeur la vie collective en incluant dans le temps de travail rémunéré les trajets faits par les salariés ; diminuer d'un quart les formalités et imprimés des administrations publiques et locales.* »

DÉFENSE

LE REMPLACEMENT DES AVIONS DE COMBAT EN EUROPE

Le dossier du concurrent suédois des appareils français et américains à l'étude

Les ministres de la défense de la Belgique, des Pays-Bas, de la Norvège et du Danemark doivent se réunir lundi 7 octobre à Bruxelles pour examiner les problèmes politiques, financiers et industriels liés à l'achat éventuel de nouveaux avions de combat pour remplacer les F-104 Starfighter et les F-5 Northrop de leurs armées de l'air respectives. Après une visite d'information, en septembre, en France et aux États-Unis, les quatre ministres étaient le mercredi 2 et le jeudi 3 octobre en Suède, puisque l'avion suédois Viggen est en compétition avec les modèles français et américains.

Le ministre suédois de la défense a annoncé que l'armée de l'air suédoise venait de passer aux usines Saab une commande de trente Viggen, dans sa version d'interception, celle que souhaitent étudier les quatre ministres européens en visite à Stockholm. La défense suédoise a précédemment commandé cent quatre-vingts Viggen, dont cinquante ont déjà été livrés dans d'autres versions de cet appareil.

Après le ministre danois de la défense (le Monde *daté 22-23 septembre), le ministre belge de la défense, M. Vanden Boeynants, a récemment répliqué aux récents propos de M. Jacques Chirac, à Paris, selon lesquels la décision des quatre pays est* « un test de la volonté politique de l'union de l'Europe ». « C'est la preuve, *a dit le ministre belge,* que des hommes politiques peuvent faire des déclarations outrancières qui dépassent leurs pensées. » *M. Vanden Boeynants a jugé plus intolérable encore que les États-Unis puissent faire dépendre leur concours à la défense de l'Europe d'un tel marché.*

Affirmant qu'elle avait une solution totalement européenne qui mettrait d'accord les quatre clients, la société britannique British Aircraft Corporation (BAC) a proposé, de son côté, une combinaison de deux avions distincts : le Mirage F-1 et le biréacteur Jaguar produit en coopération franco-britannique.

Propositions « tous azimuts » de vente de l'avion Jaguar par les Britanniques

Ce n'est pas seulement aux quatre pays européens désirant remplacer leurs avions F-104 Starfighter que la société britannique British Aircraft Corporation (BAC) propose le biréacteur d'appui tactique Jaguar, mais à de nombreux autres clients étrangers à l'occasion d'une importante campagne de promotion commerciale « tous azimuts ». Cette campagne a récemment été suivie d'effet puisque deux États — sur l'identité desquels le fournisseur ne veut donner aucune indication — viennent de commander des Jaguar.

Selon certaines informations de bonne source, il s'agit de l'Équateur et du sultanat d'Oman, dans le golfe Persique, qui ont chacun acquis une douzaine d'exemplaires pour un montant de l'ordre de 400 millions de francs. D'autre part, les industriels britanniques ont proposé le Jaguar à l'Arabie Saoudite et au Koweït, en concurrence avec des offres américaines et après l'achat par ce pays de dix-sept intercepteurs Mirage F-1. Enfin, ils ont proposé à l'armée de l'air turque d'acquérir des Jaguar au prix de 19 millions de francs l'unité.

De surcroît, il n'existe pas une entente parfaite entre les deux constructeurs franco-britanniques de l'avion, la BAC et le groupe privé Dassault-Breguet, sur les marchés extérieurs potentiels.

A la conclusion d'un accord de vente, le groupe français n'obtient que 40 % environ de la commande — le montant de sa participation industrielle à l'exportation — et il préfère de toute évidence tenter de placer à l'extérieur des versions du Mirage qui sont concurrentes du Jaguar. A plusieurs reprises, les dirigeants de la BAC se sont plaints de l'attitude de leur partenaire, qui propose de vendre contre le Jaguar un avion exclusivement français. Ce n'est que lorsque les Américains notamment ont des chances d'obtenir la commande que, sur certains marchés, le groupe privé Dassault-Breguet s'efface pour promouvoir à son tour le Jaguar.

Les garanties proposées par la France et les États-Unis

Avant la visite en Suède des quatre ministres de la *défense* de la Belgique, des Pays-Bas, de la Norvège et du Danemark, Français et Américains ont, chacun pour soi, précisé les garanties industrielles qu'ils offraient à leurs clients européens s'ils choisissaient l'un ou l'autre des modèles en compétition : le Mirage F-1 du groupe Dassault-Bréguet, le chasseur YF-16 de General Dynamics et le biréacteur YF-17 de Northrop, pour remplacer les flottes aériennes de F-104 Starfighter. Ces propositions ne sont naturellement pas définitives

Les clauses du contrat seront en effet différentes selon que les clients feront une commande groupée ou qu'ils se décideront à passer des ordres séparés à chacun des vendeurs. Dans ce dernier cas, les contrats éventuels correspondraient à une simple coopération industrielle entre le fournisseur et l'acquéreur.

Selon l'hebdomadaire spécialisé *Aviation Week and Space Technology*, qui est souvent l'interprète des milieux aéronautiques américains, les États-Unis auraient offert que 40 % des commandes des quatre pays (l'équivalent de cent quarante avions) soient construits en Europe jusqu'à l'assemblage final de l'appareil, et que plus de 10 % des commandes de ce même appareil, attendues de l'armée de l'air américaine (environ une quarantaine d'exemplaires) soient également produits en Europe. De surcroît, précise *Aviation Week*, environ 15 % des commandes attendues d'autres pays étrangers — principalement l'Iran et la République fédérale d'Allemagne — reviendraient aux industries aéronautiques des pays européens.

Ces garanties offertes par les États-Unis ne pourraient intéresser que la Belgique et les Pays-Bas, car la Norvège et le Danemark n'ont pas véritablement d'usine capable d'assurer des travaux de haute technologie. C'est aussi l'une des raisons pour lesquelles les États-Unis envisagent de transférer une part de la charge de travail à leurs clients européens avec une clause de style particulière : les industriels européens auxquels il serait proposé d'œuvrer en coopération avec les constructeurs américains devront — pour l'emporter — offrir des prix compétitifs avec ceux d'autres sociétés américaines de sous-traitance.

Pour sa part, le gouvernement français garantit à la Belgique et aux Pays-Bas un taux minimum de compensations industrielles, à l'aide de commandes réparties sur dix ans et s'élevant à 70 % des dépenses totales de chaque pays. Au moins 50 % sont assurés dans les domaines aéronautiques (cellule, équipements et réacteur) et le complément à 70 %, s'il est nécessaire, devrait concerner d'autres secteurs économiques. Selon des calculs des constructeurs français, ce niveau de compensation à 70 %, pour un achat de cent vingt avions par la Belgique et les Pays-Bas, représente une charge de travail garantie de trente millions d'heures productives dans chacun des deux pays, soit trois mille emplois assurés pendant dix années.

Pour le Danemark et la Norvège les possibilités d'une coopération avec la France semblent exister dans les domaines agricoles, des équipements et de l'électronique.

En dépit de la surenchère qui oppose actuellement les fournisseurs américains et français, il se révèle que ces propositions sont relativement courantes dans ce genre de marché. La preuve en est que six ans après avoir acheté cent six Mirage-5, la Belgique a reçu, à ce jour, des industriels français, des compensations se montant à 55 % de la charge totale de travail et que, d'ici à deux ans, cette compensation industrielle et financière devrait atteindre 70 % de la valeur du contrat conclu à l'époque.

JACQUES ISNARD.

OCÉANOGRAPHIE

AU COURS DE SES FORAGES SOUS-MARINS

Le « Glomar Challenger » a découvert des gisements d'hydrocarbures à plus de 4 000 mètres de profondeur

De notre envoyée spéciale

Amsterdam. — Arrivé à Amsterdam le jeudi 26 septembre, en provenance de Dublin, via l'océan arctique, le *Glomar Challenger* repart à la fin de la première semaine d'octobre pour Récife (Brésil), puis Le Cap. Comme toujours, il forera les fonds marins pour y prélever les échantillons indispensables à la reconstitution de l'histoire de la Terre.

Tout sur le navire est conçu pour le travail. Contrairement aux bateaux océanographiques américains, le *Glomar Challenger* n'est pas un navire luxueux. Les cabines sont même austères. Il est vrai que les occupants, d'une quinzaine de nationalités différentes — parmi lesquels des scientifiques français, — n'ont guère le temps de s'y prélasser : ils travaillent théoriquement douze heures par jour. Et encore quand le rythme du forage ne les oblige pas à passer quatorze, seize heures ou même dix-huit heures dans les laboratoires.

Grâce à son système anti-roulis et à ses compensateurs, le *Glomar Challenger* peut forer même lorsque la mer n'est pas très bonne. Le trépan n'est arrêté que lorsque les vagues dépassent 6 mètres. Depuis août 1968, le *Glomar Challenger* a effectivement travaillé 49,4 % du temps.

C'est en 1968 que le *Glomar Challenger* a entrepris son travail de forage des fonds marins, dans le cadre du programme Deep Sea Drilling Project (D.S.D.P.). Au départ, la National Science Foundation (N.S.F.) des États-Unis avait attribué au projet 12,6 millions de dollars, soit 69,3 millions de francs (1), pour une durée de dix-huit mois. Ces crédits furent prolongés plusieurs fois. Après août 1975, la D.S.D.P. prendra le nom d'International Program of Ocean Drilling (IPOD) grâce à la participation de pays étrangers. Jusqu'à présent, l'Institut d'océanologie de l'Académie des sciences d'Union soviétique est le seul à avoir rejoint les cinq institutions américaines ayant part à la programmation du D.S.D.P. (2), mais la participation de la Budesantalt für Bodenforschung de la République fédérale d'Allemagne devrait très prochainement être acquise.

Les prolongations successives du programme s'expliquent par l'extraordinaire moisson de résultats obtenus par le D.S.D.P. Tout d'abord, comme nous l'a rappelé le docteur N. Terence Edgar, chef scientifique du D.S.D.P., ce projet a permis de vérifier la justesse des théories jumelles du renouvellement des fonds océaniques et de la dérive des continents. Il a ainsi montré que le fond de l'océan Pacifique glisse vers le nord et que la Méditerranée avait été asséchée, ou presque, entre — 10 et — 5 millions d'années, puis était redevenue une mer en se remplissant brusquement. Il a également prouvé que la calotte polaire antarctique existe depuis au moins vingt millions d'années et que des portions de croûte océanique actuellement submergées sous des centaines de mètres d'eau avaient émergé autrefois.

Le D.S.D.P. a aussi apporté des informations importantes sur les ressources en matières minérales. Dès août 1968, le deuxième forage du *Glomar Challenger* trouvait des indices de pétrole dans le golfe du Mexique sous 3 590 mètres d'eau, prouvant ainsi pour la première fois que des hydrocarbures pouvaient exister sous les mers profondes. En 1973, le D.S.D.P. a encore trouvé du pétrole non loin de la Tasmanie sous 4 200 mètres d'eau. Tout récemment, pendant sa dernière croisière, le *Glomar Challenger* a rencontré à nouveau des indices d'hydrocarbures dans le plateau sous-marin de Voring, au large de la Norvège, sous 1 100 mètres d'eau. A l'actif du D.S.D.P. il faut mettre la reconnaissance de sédiments riches en éléments métalliques formés sans doute par des mécanismes de mise en place de la nouvelle croûte océanique.

En six ans, l'équipement du *Glomar Challenger* a été progressivement amélioré. Depuis 1970, par exemple, un trou de forage peut être retrouvé à travers plusieurs milliers de mètres d'eau grâce au système très fin de positionnement dynamique dont le navire est doté. En fait, ce procédé de « *réentrée* » n'a été utilisé que six fois. L'été dernier, entre autres, il a permis de pénétrer le basalte des fonds de l'Atlantique sur une profondeur de 582 mètres ; ce carottage exceptionnel a nécessité trois « *réentrées* » successives et trois cent quarante-six heures de travail.

Au programme d'IPOD figurera en priorité la reconnaissance des marges continentales. Il faudra alors doter le *Glomar Challenger* — ou un bateau encore plus perfectionné — de la possibilité de « *tuber* » les trous de forages. Jusqu'à maintenant, en effet, les puits ne sont pas « *tubés* ». Mais les sédiments des marges continentales pourraient contenir des fluides sous pression (hydrocarbures ou autres) qu'il faut être en mesure de contrôler.

YVONNE REBEYROL.

514 TROUS EN SIX ANS !

Du 11 août 1968 au 6 septembre 1974, le « Glomar Challenger » a fait trente-huit croisières, durant en moyenne chacune un peu moins de deux mois. Il a ainsi parcouru 352 109 kilomètres dans tous les océans atteignant, au nord, le 76e parallèle et, au sud, le 77e parallèle. Il a foré, sur trois cent cinquante et un sites, cinq cent quatorze trous qui, mis bout à bout, représentent une longueur totale de 145 812 mètres. Il a ainsi obtenu sept mille cent quatre-vingt-dix-sept carottes (soit 32 558 mètres d'échantillons) qui sont stockées en partie au Lamont-Doherty Geological Observatory et à la Scripps Institution of Oceanography, où ils constituent des « archives » uniques.

Le plus long forage du « Glomar Challenger » a pénétré le sous-sol océanique sur une hauteur de 1 300 mètres. Quant au forage record, il a été effectué à travers 6 245 mètres d'eau au cours duquel le trépan a pénétré les fonds marins (ceux de l'océan Indien) sur une profondeur de près de 500 mètres. Le poids des quelque 6 700 mètres de tiges était supérieur à 200 tonnes.

(1) Les sommes en francs sont calculées au cours de l'époque où les crédits ont été accordés.

(2) Ces cinq institutions sont le Lamont-Doherty Geological Observatory de l'université Columbia, le Rosenstiel School of Marine and Atmospheric Science de l'université de Miami, l'université de l'État de Washington, la Woods Hole Oceanographic Institution et la Scripps Institution of Oceanography de l'université de Californie à San-Diego.

SOCIÉTÉ

Les producteurs de « Lettres ouvertes » répondent à Mme Giroud

Le principe de l'émission est de traiter des cas particuliers

Il n'est pas habituel de voir les débats télévisés se terminer par un coup d'éclat, comme celui de Mme Françoise Giroud à « Lettres ouvertes » mercredi sur la première chaîne. Il faut remonter aux « Armes égales » du 14 décembre 1972. M. Maurice Clavel, invité au petit écran, avec M. Jean Royer, ancien ministre, maire de Tours, avait quitté le studio peu de temps après le début de l'émission, le film qu'il présentait ayant été tronqué. Il s'agissait alors d'une attitude politique.

M. Michel Bassi, un des producteurs, serait tenté de qualifier la réaction de Mme Françoise Giroud de *« typiquement féminine »*. *« Mais*, dit-il, *elle devait être fatiguée. Le matin même elle était en conseil des ministres. Pour la première fois de sa vie peut-être, elle s'est trouvée face à face devant des millions de téléspectateurs, avec des femmes qui parlaient concrètement de leur condition de femme. Leur langage était celui de la vie car pour elles la condition féminine n'est pas une entité philosophique. C'est peut-être ce qui a dérouté Mme Giroud. »*

Selon Michel Bassi mais aussi selon Alain Duhamel, également producteur de l'émission, Mme Françoise Giroud ne pouvait pas être étonnée par les questions posées. *« Les lettres que nous avons retenues sont les mêmes que celles qu'elle reçoit chaque jour. Nous n'avons fait que détourner son courrier pendant quelque temps. Mme Giroud présente les témoignages de l'émission comme des cas particuliers. Mais combien y a-t-il de femmes qui, divorcées, ne parviennent pas à toucher leur pension alimentaire ? »*

« Françoise Giroud conteste le principe de l'émission ; or nous y tenons, explique Alain Duhamel. *« Lettres ouvertes » doit continuer. Son but est de parler différemment de problèmes politiques, quotidiens. Les téléspectateurs doivent pouvoir venir s'exprimer. »*

« Nous avions au contraire très peur que l'émission ne soit un tremplin pour Mme Giroud, dit Michel Bassi. *Partant de cas précis, elle pouvait parler de ce qu'elle envisageait pour améliorer la condition des femmes. »*

Les producteurs reconnaissent les défauts de « Lettres ouvertes ». Trop de questions. Trop d'invités. Ils n'avaient pas prévu autant d'enthousiasme de la part des invitées. Ils n'avaient pas prévu non plus qu'elles ne poseraient pas forcément les mêmes questions que dans leurs lettres.

M. Georges Séguy viendra le mois prochain à « Lettres ouvertes » ; il a confirmé son rendez-vous. Mais les producteurs craignent de ne plus pouvoir recevoir des membres du gouvernement

C. C.

● *Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine*, prononcera, le 7 octobre à Bruxelles, un discours devant le comité économique et social de la C.E.E. au nom du conseil des ministres. La présidence de la Communauté étant exercée actuellement par la France, c'est Mme Giroud qui ouvrira la séance constitutive du cinquième exercice quadriennal du comité.

LES RÉACTIONS

● LA C.G.T. : « *Ce qui est sorti du conseil des ministres sur la condition féminine, compte tenu de la publicité dont il a été entouré, est vraiment squelettique* », déclare la C.G.T.

» *Visiblement, on a raclé les fonds des « boites à idées » pour trouver les propositions qui ne touchent ni au budget de l'Etat, ni aux profits patronaux, et qui ne peuvent pas modifier en profondeur la condition féminine. Parmi les « micro-miettes » promises, très peu concernent la condition des femmes qui travaillent.* » (...)

● FORCE OUVRIERE : « *Dans la mesure où les dispositions annoncées par Mme Giroud recevront une application effective, rapide et non restrictive, on peut penser*, déclare Force ouvrière, *que des améliorations réelles et non négligeables pourront être apportées au sort des femmes actives, salariées ou non ; de celles qui ne le sont pas ou ne peuvent plus l'être ; de celles qui souhaitent le redevenir (...). La Confédération F.O. réserve son jugement jusqu'à ce qu'elle soit en mesure d'apprécier les résultats.* »

● LA C.F.T.C. : La C.F.T.C. conteste la déclaration de Mme Giroud à la télévision selon laquelle « *les femmes syndicalistes sont opposées à ce que des mères de famille choisissent de se consacrer à leur foyer (...)* ». La C.F.T.C. « *n'a cessé de demander que les contraintes qui empêchent le libre choix de ces mères de famille soient levées* ». Elle souhaite « *vivement que les travailleuses prennent davantage conscience que l'amélioration de leur sort dépend essentiellement de l'action des organisations syndicales, qui sera d'autant plus efficace qu'elles seront plus nombreuses à la soutenir* ».

● LA LIGUE DU DROIT DES FEMMES déplore que les différents cas évoqués au cours de l'émission télévisée «Lettres ouvertes» n'aient pas débouché sur une analyse de l'oppression des femmes. Elle constate, d'autre part, que restreindre l'objet de la loi, c'est ne pas vouloir, encore une fois, lutter globalement contre les discriminations sexistes.

● FEMME AVENIR, mouvement de femmes gaullistes, estime que les propositions faites par Mme Françoise Giroud « *ont trait dans l'ensemble à des problèmes mineurs ou relèvent de la simple recommandation. Il n'en reste pas moins vrai que le président de la République a pris conscience de l'importance de la participation des femmes à la construction de la société et que ce n'est pas en trois mois que le secrétaire d'Etat à la condition féminine peut véritablement améliorer le sort des Françaises* ».

● LES «PETROLEUSES», tendance du M.L.F., dénoncent dans un communiqué « *l'incapacité de Françoise Giroud à faire voler en éclats la magistrale tromperie que représente la création du poste de secrétaire d'Etat à la condition féminine, tromperie dont elle se rend aujourd'hui complice* ». (...) « *Elle soulignent que ce secrétariat d'Etat n'a pas d'autre pouvoir que celui de proposer un gadget de plus dans l'opération séduction de Giscard.* »

● LES ELUES COMMUNISTES DE PARIS ont révélé, au cours d'une conférence de presse du jeudi 3 octobre, que Mme Françoise Giroud avait refusé de participer à un débat public organisé, le 10 octobre, au Crédit industriel et commercial, 56, rue de Provence à Paris, sur les « *solutions pour sortir le pays de la crise et transformer la condition féminine* ».

Elles ont déclaré : « *Mme Giroud a pris prétexte de la conférence de presse de Georges Marchais au cours de laquelle celui-ci avait notamment déclaré : « Mme Giroud est la caution féminine de l'Elysée » pour justifier un refus qui n'est qu'une dérobade.* »

POURQUOI PAS UN SOUS-SECRÉTARIAT D'ÉTAT A LA CONDITION CANINE ? demande Mme Louise Weiss

Invitée, le mercredi 2 octobre, au déjeuner de la presse anglo-américaine, Mme Louise Weiss, journaliste et écrivain, qui est âgée de quatre-vingt-un an et a fait acte de candidature à l'Académie française, a critiqué l'existence du secrétariat d'Etat à la condition féminine :

« *Ne serait-ce que par son titre, un tel ministère renforce une mentalité que toute mon action a combattu, celle de ségrégation sociale entre les hommes et les femmes constituant une même collectivité. Le terme de « condition féminine » évoque les vieux archétypes qui hantent encore l'Académie. (...) Un ministère de la condition féminine, monsieur le président de la République, appelle la création d'un ministère de la condition masculine, sinon la création d'un sous-secrétariat d'Etat à la condition enfantine, voire celle d'un sous sous-secrétariat d'Etat à la condition canine !* »

● *Deux objecteurs de conscience*, MM. Thierry Montagu, vingt et un ans, et Michel Huchet, vingt-deux ans, qui observent une grève de la faim depuis le 21 septembre dernier, ont été transportés, jeudi 3 octobre, de la maison d'arrêt de Rennes, où ils étaient incarcérés, à l'hôpital militaire Ambroise-Paré. Les deux jeunes gens sont dans un état de grande faiblesse. Ils ont entrepris cette action pour protester, notamment, contre le fait de relever de la justice militaire, contre les modalités du « statut » de l'objection de conscience et pour réclamer le droit à la liberté de pensée. Les parents de M. Thierry Montagu attirent d'autre part l'attention sur les conditions « déplorables », dans lesquelles s'effectuent les visites autorisées à la prison

● *Une quinzaine d'hommes, armés de fusils*, tous membres de l'Union syndicale de défense des intérêts des Français rapatriés d'Algérie, se sont barricadés dans un hangar proche de Fréjus (Var) et menacent de « *tout faire sauter* ». Ils entendent ainsi protester contre les difficultés d'un des leurs, M. Joseph Deguara, entrepreneur, mis en liquidation de biens pour une dette de 50 000 F. Sinistré par les inondations en 1966 et en 1973, M. Deguara demandait à bénéficier de la loi de juillet 1970 « *permettant au juge d'accorder aux rapatriés des délais de paiement allant jusqu'à dix années pour les obligations contractées par les rapatriés en vue de leur réinstallation* ». Or, le tribunal de Draguignan a vendu aux enchères, jeudi 3 octobre, pour 91 000 F, le terrain de M. Deguera, qui avait été estimé à 350 000 F.

aux Galeries Lafayette 3, 4 et 5 octobre



3 jours pas comme les autres, des achats exclusifs, des prix 3J dans tous les rayons !

			baisse
Manteau daim ou cuir, intérieur fourrure, col renard ou loup	~~2800~~	1950 f	30 %
Pantalon de femme gabardine, 5 coloris	~~135~~	60 f	55 %
Costume droit pour homme, 2 boutons	~~575~~	395 f	31 %
Chaussures homme tout cuir, avec boucle	~~220~~	130 f	40 %

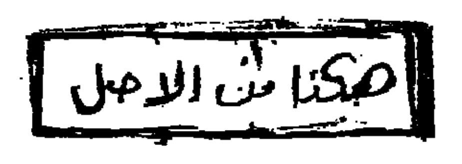
			baisse
Pantalon enfant, velours côtelé Absorba, le 8 ans	~~103~~	68 f	34 %
Drap pastel, 1 personne	~~55~~	35 f	36 %
Téléviseur noir et blanc Continental Edison	~~1325~~	950 f	28 %
Rocking-chair, noyer ou blanc	~~220~~	160 f	28 %
Cuisinière Arthur-Martin, 5 feux, tout gaz	~~1305~~	995 f	24 %
Perceuse Black et Decker	~~321~~	241 f	25 %

et 20 % d'escompte sur toute la librairie, sur tous les bijoux en or, sur tous les tapis d'Orient, tapis en fourrure et copies d'Orient, sur les marques d'éclairage, de canapés et de meubles.
Exemple : Petit Larousse 1975, 46,10 f au lieu de 57,60 f.

prix barrés précédemment pratiqués dans nos rayons • offre valable jusqu'à épuisement des stocks

galeries lafayette

HAUSSMANN-MONTPARNASSE-BELLE EPINE



[illegible] من الأصل

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

LES ASSEMBLÉES RÉGIONALES PRÉPARENT LEURS BUDGETS

De nos correspondants

Alsace

Les conseillers refusent de payer pour l'État

Strasbourg. — Le conseil régional doit-il se substituer à l'État pour accélérer la mise en place de certaines réalisations dont la région a grandement besoin ? Telle était la question de fond qui a dominé une bonne partie des débats lors de la dernière réunion à Strasbourg de l'assemblée régionale d'Alsace. Elle se posa à propos de la construction d'axes routiers comme l'autoroute Lauterbourg-Bâle, la voie express de la vallée de la Bruche et la nouvelle transversale prévue entre Guebwiller et le Rhin dans le sud de l'Alsace.

On proposa que la région accorde une avance de fonds, l'État s'engageant, pour sa part, à entreprendre, dans un délai donné, un certain nombre de travaux. La grande majorité des conseillers rejeta cette idée, arguant qu'il s'agissait *« d'un contrat à sens unique »* dans lequel l'État trouverait toujours un prétexte pour se dégager de ses obligations, tandis que la région paierait.

« Si nous entrions dans cette voie, a estimé M. Pflimlin, président de la communauté urbaine de Strasbourg, *on pourrait craindre qu'il n'y aurait bientôt plus en Alsace un seul kilomètre d'autoroutes financé par l'État. »*

Par ailleurs, le conseil régional a pris une série de décisions ponctuelles portant sur des études et réalisations d'un montant budgétaire de 8,5 millions de francs, notamment une étude sur l'utilisation des ressources géo-thermiques, pour une somme de 1 million de francs, sur la création d'un centre sportif régional pour un montant de 500 000 F. Les actions engagées concernent aussi bien l'équipement du parc naturel des Vosges du nord, la mise en place d'un réseau de contrôle des eaux, que la construction d'une école de cadres d'infirmiers.

De nouveaux groupes de travail seront créés au sein du conseil, en particulier une commission de la qualité de la vie et un groupe pour l'étude du développement économique de la région appelés à travailler avec des organismes similaires allemands ou suisses.

J.-C. H.

Pays de la Loire

M. GUICHARD DANS LE FAUTEUIL DE M. ANSQUER ?

Nantes. — *L'une des premières tâches du Conseil régional des pays de la Loire, qui se réunira les 11 et 12 octobre à Nantes, sera de se donner un nouveau président pour remplacer M. Vincent Ansquer devenu ministre du commerce et de l'industrie. Un postulant certain à cette présidence est M. Olivier Guichard, qui en retrouvant dimanche 29 septembre son siège de député de Guérande voit se rouvrir les portes de l'assemblée régionale.*

Présenté comme son homme de confiance, M. Vincent Ansquer en avait été élu assez aisément président, et il n'y aura pas de difficultés majeures à ce que le fauteuil vacant revienne à l'ancien ministre de l'aménagement du territoire. D'autant que MM. Auguste Chupin (centriste), maire adjoint d'Angers et Joël Le Theule, député U.D.R. de la Sarthe, ne se mettront pas en travers de son chemin.

Les socialistes, qui avaient recueilli une douzaine de voix sur le nom de leur candidat (M. Carpentier, député, adjoint au maire de Saint-Nazaire) au second tour du scrutin pour la présidence, voudront à nouveau compter les leurs, espérant que la candidature plus « politique » de M. Guichard fera se tourner vers eux quelques-uns des quinze conseillers qui avaient alors voté blanc. — J.-E. M.

Centre

La crise peut menacer les finances

Tours. — *« L'expansion dans la qualité. »* Cette ambition, que le conseil régional du Centre a voulu se fixer pour règle est-elle à la mesure des moyens financiers dont dispose la région : est-elle encore adaptée au moment où la crise économique remet en cause le produit de certaines recettes issues de ressources soumises étroitement à la conjoncture ? Cette anxiété a pesé longtemps dans les débats de la dernière session de l'assemblée régionale.

« C'est une très grande erreur politique pour le pouvoir de mettre en place des institutions qui font le recensement des besoins, des urgences et de ne pas leur donner les moyens d'y faire face », devait souligner pour sa part M. Pierre Sudreau (maire de Blois, député d'Union centriste du Loir-et-Cher, vice-président du conseil régional), après avoir rappelé que le VI[e] Plan ne serait sans doute dans le Centre qu'un « demi-plan », car, en retenant l'hypothèse démographique la plus basse, la région ne pourra « couvrir » que 60 % environ de ses besoins.

C'est néanmoins à la somme de 49,5 millions obtenus en recourant au taux maximum autorisé de l'impôt régional par habitant que le conseil a fixé son choix pour l'année prochaine, non sans que sept conseillers, dont le député de l'Indre-et-Loire, et président du conseil général, André Voisin (apparenté U.D.R.), se prononcent contre la nécessité de renforcer en conséquence la fiscalité directe, qui passera de 0,8 % à près de 2 %.

M. Michel Trochu, adjoint au maire de Tours, a demandé que l'on étudie la possibilité pour l'établissement régional de venir en aide aux entreprises en difficulté ; M. Jean Royer, ancien ministre, suggéra un certain nombre de mesures destinées à venir en aide aux P.M.E.

De son côté, le préfet de région M. Masson a insisté sur la capacité d'investissement que pouvait offrir ce budget (près de 17,5 millions de travaux). *« C'est un moyen pour le Centre*, a-t-il dit, *de mettre en œuvre des crédits publics qui éviteront de donner le coup de frein du budget régional en même temps que celui du budget national ».* — B. P.

Champagne-Ardenne

LES ÉLUS RENONCENT A LA CONSTRUCTION D'UN « PALAIS »

Châlons-sur-Marne. — En ouvrant la session d'automne du conseil régional de Champagne-Ardennes, le président, M. Jacques Sourdille (U.D.R.), député des Ardennes, a dû annoncer qu'il fallait ne plus songer, à cause de la « dureté » des temps, au projet de « palais régional » dont l'idée avait été lancée en période d'euphorie. Il s'agissait de regrouper à Châlons-sur-Marne, dans un ensemble architectural monumental, les administrations et les assemblées régionales avec centre de documentation, restaurant, cafeteria, etc. Pour que ses débats s'animent, il a fallu cette fois que des départements s'estiment lésés : affirmant que c'était condamner leurs propres abattoirs, des représentants de la Haute-Marne et des Ardennes s'opposèrent avec vigueur (mais en pure perte d'ailleurs) à l'attribution d'une subvention de 700 000 francs à l'abattoir régional de Vitry-le-François, pourtant création des chambres d'agriculture des quatre départements, qui veut faire passer de 10 000 à 15 000 tonnes annuelles sa capacité d'abattage.

Peut-être faut-il expliquer le style appliqué et le manque de tonus de l'assemblée champenoise, par la faiblesse de l'opposition qui ne compte que quatre représentants sur quarante-trois, trois socialistes et un communiste.

S'il lui faut un stimulant, on ne peut qu'attendre avec curiosité l'entrée sur la scène régionale de M. Edgard Pisani, qui a été élu le 22 septembre dernier, sénateur de la Haute-Marne, et qui vient de s'apparenter au groupe socialiste.

M. M.



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

ENVIRONNEMENT

Le gaspillage menace la qualité de la vie

(Suite de la première page.)

La crise que nous traversons nous oblige à aller plus loin, car elle nous révèle que les maux dont nous souffrons tiennent à la part importante d'irrationnel que renferment nos pratiques. Et cet irrationnel a nom gaspillage.

C'est du gâchis que de polluer l'eau de nos fleuves et de nos rivières parce que nous paierons cher pour en reconstituer la pureté, c'est du gâchis que de laisser la pollution atmosphérique devenir le mal chronique des grandes agglomérations, c'est du gâchis que de laisser le bruit envahir nos rues, nos places et perturber nos activités quotidiennes.

Que l'on imagine l'énorme stock de papier, de matières plastiques, de verre, de métaux représenté par la masse de nos déchets (30 millions de tonnes par an en France). N'y a-t-il pas là un trésor de matières premières ?

Gaspillage aussi, ces avions tournant en attente autour d'un aérodrome surchargé, ces embouteillages dans les villes ou sur les autoroutes aux rentrées de weekend, ces attentes au téléphone.

Gaspillage encore, l'urbanisation anarchique qui refoule la population laborieuse à la périphérie des grandes villes dans des cités-dortoirs sans âme et sans joie, les projets touristiques qui neutralisent et privatisent l'espace pour une durée d'occupation restreinte, les belles épures tracées dans les bureaux parisiens sans souci des réalités concrètes, la persistance de structures rigides dans une société qui requiert la participation, la communication et l'initiative.

Il y a des diplômés sans emploi ou mal employés. Il y a dans tous les milieux, dans toutes les entreprises, dans toutes les administrations des gens à l'imagination fertile dont on ne sollicite jamais l'avis. Il y a cette immense réserve de possibles que représentent les résultats de la recherche et dans laquelle on puise chichement.

Gaspillage encore, cette soif de changement qui cherche sa justification soit dans le souci de sacrifier à une mode décrétée artificiellement, soit dans le besoin d'user immédiatement des améliorations apportées par un progrès continu.

Comme des cow-boys

L'obligation d'instaurer une meilleure qualité de vie dans notre pays comme celle de rationaliser notre économie et nos pratiques nous imposent de lutter contre ces gaspillages.

Préserver notre environnement est un devoir moral car le minimum, sur le plan de l'éthique, est de combattre ce qui compromet la santé physique et psychique de l'individu. Mais c'est aussi un impératif industriel et économique. Ainsi en Alsace, les graves agressions dont la nappe phréatique a été l'objet commencent à créer de sérieuses difficultés aux industriels. D'une manière générale, si la lutte pour la sauvegarde de la nature coûte cher, les dégâts de tous ordres qu'entraînent nos actions transformatrices coûtent plus cher encore à la collectivité. Par-delà les artifices de calcul qui comptabilisent en positif la réparation de ces dégâts, nous découvrons qu'ils constituent, en fait, un handicap très sérieux pour notre économie globale.

Aucune nécessité ne nous conduit à choisir le parti le plus mauvais, mais seulement la routine, le manque d'imagination, l'absence de vue d'ensemble, un goût immodéré de l'argent. Il n'est pas nécessaire de raser 1 000 hectares de forêt pour créer une zone industrielle. Il n'est pas inéluctable que nos constructions, nos autoroutes, nos canaux défigurent le paysage. Il n'est pas inéluctable non plus que les industries chimiques soient rassemblées en un même lieu et que nos entreprises se regroupent sur quelques sites maritimes, bassins ou sillons jusqu'ici « privilégiés ». Et je vois mal quelle logique préside à la construction des stations d'altitude dans des lieux où l'enseignement est faible et irrégulier.

Nous devrons cesser de nous comporter comme des cow-boys et nous attacher à gérer notre patrimoine en bon père de famille. La mer et la forêt, réservoirs du futur, sont des ressources mondiales à administrer comme des réserves d'or et de devises. Aujourd'hui, même ces biens sont aux sources de la vie ; mais demain, ils seront une condition de notre survie et d'une éclosion de richesses nouvelles.

La politique de la qualité de la vie, qui a pour objectif non seulement de protéger mais encore d'enrichir nos différents milieux d'existence de potentialités nouvelles, exige que notre production soit ordonnée aux vrais besoins de l'homme et non à la satisfaction de désirs artificiellement suscités. Sans doute fabriquerons-nous moins de gadgets, moins d'objets à jeter. En revanche, toutes les industries et toutes les activités qui concourent au développement des échanges, à l'aménagement de notre cadre de vie et de notre environnement culturel seront stimulées. Je ne vois pas que notre économie globale ait à en souffrir. Bien au contraire. Le progrès n'est pas nécessairement le vertige que nous connaissons et qui dans un monde pressé, expéditif, fiévreux nous conduit à l'inquiétude et à l'insécurité. Le « système » doit être repensé pour arrêter la ronde infernale d'une production et d'une destruction accélérée des objets fabriqués. Il faut remettre en valeur les notions de robustesse, de durée, d'économie au sens plein du terme. Il faut réhabiliter les notions de qualité et de confort qui sont, en fin de compte, plus rentables que le négligé et le précaire.

Naturellement, il importera que les habitudes de consommation que nous a imposées une civilisation de l'éphémère se transforment peu à peu. C'est affaire d'éducation et je souhaite, à cet égard, que les associations jouent un rôle très actif. Mais cela ne suffira pas. Il faudra s'attaquer vigoureusement aux inégalités qui sont l'une des principales causes de l'exaspération des désirs parce que la consommation est aussi un signe, le moyen de manifester son statut.

La qualité de la vie commande aussi qu'on mette fin au gaspillage des ressources humaines. Il est impératif d'assurer une meilleure diffusion du savoir et de la technologie. Trop de projets intéressants restent dans les tiroirs parce que nos structures rigides ne favorisent guère l'innovation, parce que les contacts entre l'université et l'industrie sont encore trop peu fréquents, parce que chacun monte jalousement la garde aux frontières de son domaine.

Des contre-pouvoirs

Les idées fécondes, les vues saines et réalistes sont partout, chez les citoyens et chez les élus, chez les agents d'exécution, chez les cadres, chez les responsables. Voilà pourquoi j'entends faire la plus large part à la coopération avec les autres ministères et à la concertation avec les élus et les citoyens. Je crois nécessaire d'aller le plus loin possible concernant la diffusion des responsabilités dans le corps social. Il faut, en effet, que les individus puissent se regrouper à l'intérieur d'organisations appropriées pour défendre leurs droits fondamentaux, pour faire connaître leur opinion sur les problèmes dans lesquels ils sont impliqués, pour mettre en lumière les impasses des solutions technocratiques, pour réaliser leurs aspirations culturelles. Les grandes démocraties modernes appellent des contre-pouvoirs qui fassent équilibre aux pouvoirs organisés et aux grandes forces économiques.

Ainsi, bien des projets d'urbanisme gagneraient en qualité et en coût si les intéressés étaient plus étroitement associés à leur élaboration.

Quant au jeu économique il éviterait certains des déséquilibres qui l'affectent si les consommateurs acquéraient une influence leur permettant de peser davantage sur la production des biens et des services.

***

Nul doute que nos sociétés contemporaines aient besoin d'une nouvelle morale collective et d'autres règles que celles supposées, en fait, par la société de l'hyperconsommation. Le rapport du « groupe Gruson » qui me sera remis bientôt n'est pas une bible. Il ne dégage pas une éthique définitive pour les sociétés contemporaines.

Il n'est pas non plus et ne veut pas être un guide précis de recommandations pour le gouvernement français en 1974 (ne s'adresse-t-il pas tout autant qu'à l'État, aux collectivités, aux chefs d'entreprise, aux citoyens, aux organisations internationales ?). Le rapport balise des pistes que les pouvoirs publics, pour ce qui les concerne, ont déjà ouvertes ou vont ouvrir dans les jours qui viennent. La voie est déjà tracée par l'attachement du président de la République à la croissance humanisée et par ses condamnations répétées d'équipements inutiles. S'il est trop tôt pour annoncer les mesures qui seront décidées en comité interministériel, du moins peut-on décrire, ici, quelques-unes des voies qui méritent d'être proposées pour l'action :

— Une des tâches les plus urgentes, quant à l'appareil productif, consiste à organiser la collecte, la récupération et le recyclage du maximum de déchets industriels et de produits de l'industrie. Il va de soi qu'il ne s'agit pas d'une opération fondée sur la charité publique et la mobilisation hâtive de volontaires : il s'agit d'une transformation de grande envergure du système de production fondée sur une conception intégrée du cycle production-consommation - récupération. Il est hautement probable que toutes les nations du monde industrialisé se tourneront vers ce nouveau type d'activité.

— Les améliorations futures des biens produits doivent concerner la qualité et, en particulier, la durabilité des biens. L'allongement de la durée de vie des produits n'est sûrement pas une panacée mais, appliqué avec discernement, il permettrait, sans doute, de faire des économies substantielles, avantageuses d'abord pour les ménages puis pour l'économie dans son ensemble.

— Les habitudes de consommation peuvent et doivent évoluer ; ainsi pour le chauffage des logements (avec des incidences effectives sur la qualité des bâtiments) ou pour les transports quotidiens (en faveur des transports en commun). Mais, bien d'autres changements sont possibles pour encourager les consommations collectives, ou décourager les consommations nuisibles ou par trop ostentatoires.

— Les entreprises, elles-mêmes (celles du secteur public comme du secteur privé), peuvent et doivent aussi changer leurs habitudes : est-il certain que tous les déplacements de leurs cadres soient nécessaires, que les dépenses de représentation ne dépassent pas la limite de l'admissible, que les opérations de prestige ne représentent pas, dans les frais de fonctionnement et d'investissement, des montants qui pèsent exagérément sur les prix de revient ? N'est-il pas préférable d'orienter ces dépenses vers une amélioration des conditions matérielles du travail ou de l'architecture industrielle ?

— La coopération entre les entreprises ne peut-elle pas être à la source d'économies ? Certains services communs ne rempliraient-ils pas le même service à meilleur compte que les services actuels ? Est-il impossible, par exemple, d'obtenir des compagnies aériennes de renforcer leurs accords permettant d'accroître le taux de remplissage d'avions sous-employés ?

— Dans des domaines ayant un impact à plus long terme, un effort considérable doit porter sur l'amélioration des connaissances et sur la recherche technologique. Nous devons mieux connaître nos ressources, mieux évaluer l'état de notre environnement (ce que ne permet pas le système d'information actuel), renseigner périodiquement et officiellement le gouvernement et le Parlement sur cet état. Nous devons faire aussi un considérable effort d'imagination pour trouver des techniques utilisant de nouvelles ressources énergétiques comme la géothermie ou l'énergie solaire. Il faut en faire le pari comme de grandes voix — le professeur Kastler, par exemple, nous y invitent.

— Pour s'engager dans ces directions, de multiples outils d'incitation peuvent être utilisés : l'action sur les prix, la fiscalité, les réglementations. Mais il paraît évident que le trait majeur de ces modifications est leur caractère structurel, autrement dit leurs incidences en chaîne sur tous les secteurs et les agents de l'économie. Pour affronter ce genre de questions, la procédure à laquelle on pense aussitôt est la planification, décentralisée d'abord, c'est-à-dire celle que s'imposeraient les entreprises, les collectivités locales et les administrations, centralisée ensuite pour dégager les lignes directrices ou le schéma directeur de toutes ces actions qui devraient être complémentaires.

Changer les mœurs

Enfin, je terminerai en suggérant deux autres pistes fondamentales au point de vue de la qualité de la vie :

— L'une consiste à renforcer la coopération internationale dans tous les domaines indiqués précédemment ; n'est-ce pas là un moyen de ne pas localiser toutes nos actions sur les seules mesures directes concernant les prix ou les approvisionnements en pétrole ? Cela ne signifie-t-il pas que l'Europe peut trouver des voies communes de lutte contre le gaspillage et mettre au point des technologies nouvelles en matière de recyclage et d'utilisation de l'énergie.

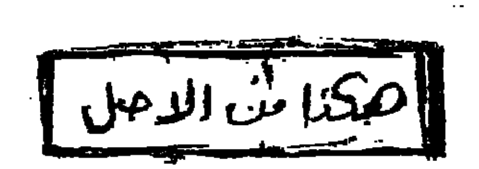
— L'autre consiste à développer au maximum l'information et la formation. Il est vrai qu'en tout domaine cet effort-là est nécessaire. Mais, en ce qui concerne la qualité de la vie et l'environnement, il est fondamental parce qu'il est une des conditions du changement des mœurs.

***

Voici les quelques idées que m'inspire la situation présente. Bien loin de renvoyer à plus tard les notions de qualité et d'environnement, comme s'il fallait commencer d'abord par des choses « sérieuses », une analyse sans complaisance des faits et des mécanismes montre que ces notions ont une portée actuellement considérable. Le tout est de se dire que l'événement qui ébranle l'économie mondiale n'est pas un accident sans lendemain, mais le prélude inéluctable à une refonte en profondeur de nos modes de vie.

ANDRÉ JARROT.





ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

LA FUSION DE PANAM ET DE T.W.A.

La crise en l'air

Des discussions en vue d'une éventuelle fusion sont en cours entre les compagnies américaines Panam et Transworld Airlines (T.W.A.), rapporte « Skyliner », le journal intérieur de la T.W.A.

Citant le président de cette compagnie, M. Charles Tillinghast, le journal rappelle que la T.W.A. était à l'origine opposée au principe d'une fusion avec la Panam, trop lourdement déficitaire.

Toutefois, note M. Tillinghast, la persistance d'une situation défavorable pour les transporteurs aériens et l'absence de toute perspective de redressement immédiat ont amené la compagnie à reconsidérer sa position. *« Dans les circonstances actuelles, il est de plus en plus indispensable de se plier aux exigences de l'économie et de l'efficacité, toute duplication des services devenant de moins en moins justifiée. »* La nouvelle société ne saurait être mise sur pied sans le règlement de nombreuses questions financières et syndicales, affirme, en outre, M. Tillinghast.

Panam et T.W.A. ont été durement frappées par le quadruplement des prix du pétrole, d'où une hausse des tarifs, une baisse du trafic de passagers et, finalement, une sous-utilisation des flottes. Panam, qui a perdu 28 millions de dollars de décembre 1973 à août 1974, s'est récemment vu opposer un refus à une demande de subvention fédérale de 10,2 millions de dollars par mois. Les dirigeants de cette compagnie ont tenu à préciser qu'aucune *« négociation »* n'avait débuté avec T.W.A. mais seulement des *« discussions »*.

PRESSE

Aux Rencontres d'octobre

INFORMATION ET MASS MEDIA

La troisième journée des Rencontres d'octobre, organisées par l'Institut socialiste d'études et de recherches (ISER), avait inscrit à son ordre du jour jeudi 3 octobre un sujet trop vaste — « Information et mass media » — pour espérer, en six heures, faire autre chose que le survoler.

En ce qui concerne les moyens audio-visuels (vidéo-cassettes, magnétoscope, super-8, télédistribution), qu'on présente comme la grande révolution de la fin du XXe siècle, *« on mélange tout,* dit M. Pierre Schaeffer, *et il conviendrait de distinguer information et communication »*. M. Roger Louis observe que la gauche n'a pas sur le sujet de doctrine précise mais qu'il faudrait pourtant disposer d'un minimum de moyens techniques pour préparer les militants à s'en servir.

Dans l'immédiat, les difficultés que connaît la presse écrite sont prioritaires : *« L'information est une marchandise »* (Gilles Martinet), *« Nous subissons la loi du marché »* (Jacques Sauvageot), *« Plus les investissements techniques sont lourds, plus le danger de concentration est grand »* (Claude Perdriel).

Un point semble faire l'unanimité : il faut sauvegarder — et réanimer — un secteur public d'impression qui soit au service des journaux (c'est le problème de la SNEP, créée à la libération).

Quant au contrôle de la gestion des entreprises de presse, certains ont souhaité le renforcement du pouvoir des comités d'entreprises plutôt que le renforcement du « pouvoir journaliste ».

Mais cette démocratisation de l'entreprise suffira-t-elle à assurer un contrôle des travailleurs sur la presse capitaliste le jour où la gauche prendra le pouvoir ? Cette question a été posée avec insistance dans la soirée par des participants qui ont rappelé qu'au Chili la presse, restée aux mains de la bourgeoisie, avait grandement contribué à abattre le régime d'Unité populaire. *« Nous sommes pour le respect de la liberté de la presse,* a expliqué M. Gilles Martinet, qui animait le débat, *mais elle devra s'exercer dans un rapport de forces différent. »*

URBANISME

Le gouvernement remet en cause le schéma de la métropole lyonnaise

Comme à Paris

Comme pour Paris, le gouvernement s'apprête à donner un coup de frein à un certain nombre d'opérations d'urbanisme en cours ou prévues dans la région lyonnaise. M. Chirac avait annoncé la couleur en déclarant, le 18 septembre dernier à Vélizy : « Le schéma de l'aire métropolitaine pourrait être revu en concertation avec les collectivités intéressées, en vue d'alléger et d'aérer l'urbanisation envisagée. »

A l'évidence, Lyon commet les mêmes erreurs que Paris, avant les directives données par M. Giscard d'Estaing, du moins pour l'aménagement de la capitale. Les projets d'autoroutes urbaines sillonnent la ville et menacent d'éventrer de nouveaux quartiers. On donne la priorité aux « voies radiales » sur les rocades qui ont pourtant l'intérêt de mieux répartir le trafic automobile. Déjà, la traversée de la ville par l'autoroute du soleil a pour les Lyonnais (sinon pour les Parisiens qui descendent vers le midi) plus d'inconvénients que d'avantages.

Comme dans la capitale on semble vouloir « bourrer » les quartiers du centre de constructions trop nombreuses et discutables sur le plan esthétique. Le meilleur exemple est fourni par l'actuel aménagement du cours de Verdun, sur l'esplanade plantée de vieux platanes. On a décidé d'y installer un « blockhaus », selon l'expression de M. Jacques Pellissier, ancien préfet de région, qui accueillera en particulier des parcs de stationnement, une gare routière et un centre commercial.

Comme dans la capitale, sous la pression des propriétaires fonciers et des promoteurs immobiliers, la banlieue ouest est menacée par une urbanisation anarchique. Les élus inscrivent dans les plans d'occupation des sols des densités de construction qui paraissent excessives dans ces zones pittoresques et dans ces zones où, en raison de la topographie tourmentée, les équipements publics sont particulièrement coûteux. Même menace sur la plaine des Chère, au nord de Lyon, où l'on veut aménager une zone industrielle. D'une manière générale, les communes font de la surenchère pour attirer sur leur territoire le plus grand nombre d'activités. A cet égard, la « volonté de puissance » de la ville de Lyon a été maintes fois dénoncée par les communes voisines de banlieue.
vruamé

Pour mettre un terme à ce développement *« à la parisienne »*, le gouvernement va demander aux responsables de l'agglomération de respecter davantage le schéma de la métropole mis au point en 1970. Celui-ci prévoyait, en effet, la protection des secteurs ouest et nord, où l'on a même envisagé, au Mont-d'Or, la création d'un parc naturel régional. En revanche, il soulignait la nécessité de favoriser la construction de la ville nouvelle de l'Isle-d'Asbeau (au sud-est de Lyon), combattue de longue date par M. Louis Pradel, maire de la cité rhodanienne. Le gouvernement demanderait aussi aux élus lyonnais de ralentir certains grands travaux, en particulier dans le domaine routier.

Les moyens de pression de l'Etat ne manquent pas dans la mesure où il participe au financement de la plupart des grandes opérations en cours. De plus, la communauté urbaine, qui regroupe cinquante-six communes de l'agglomération, connaît de sérieuses difficultés financières et aura sans doute besoin d'une aide extérieure pour venir à bout de ses déboires. Reste à savoir si le gouvernement profitera de sa position de force pour imposer, comme à Paris, ses solutions, ou si, au contraire, il préférera jouer le jeu de la décentralisation en se montrant seulement un partenaire exigeant.

ÉTIENNE MALLET.

● UN TROISIEME PERMIS DE CONSTRUIRE ANNULÉ A LA BAULE. — Après avoir déjà annulé deux permis de construire non conformes au plan d'urbanisme (*le Monde* du 28 septemebre), M. Olivier Guichard, maire de La Baule et député U.D.R., vient d'annuler un autre permis. Il s'agit de celui concernant le projet d'immeuble les Tuchets, situé avenue Cornil. Vingt-sept logements étaient prévus.

District parisien

LES ASSOCIATIONS D'USAGERS DEMANDENT LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN

Il faut « rationner » l'usage de l'automobile individuelle à Paris, donner la priorité absolue aux transports en commun et les rendre gratuits : telles sont les « revendications » que la Fédération des usagers des transports et l'association les Droits du piéton ont formulées le 4 octobre, au cours d'une conférence de presse.

Selon des représentants de ces associations, cette politique d'ensemble suppose que l'on stoppe tous les grands projets routiers et autoroutiers en région parisienne et que le stationnement payant soit généralisé. Ils proposent *« un réseau complet, cohérent et serré de couloirs et de rues réservés en priorité à la circulation des autobus, taxis et transports d'urgence »*. Ainsi serait créé un véritable « métro de surface ».

Parallèlement, les associations ont dressé une liste de huit lignes S.N.C.F. interbanlieues qu'il serait urgent de réouvrir. Elles demandent enfin la gratuité totale des transports dans la capitale. Le financement serait assuré par *« l'attribution de la prime de transport aux moyens de transport collectif et une taxe sur les entreprises »*.

A ce sujet, M. Alain Peyrefitte, ancien ministre et maire de Provins, nous signale que la gratuité a été instituée dans sa ville depuis le 1er juin 1974. *« Les études entreprises,* écrit-il, *ont démontré que la gratuité du service grève relativement peu le budget de la ville (un millième du budget). »*

Enfin l'association S.O.S. Paris a indiqué, au cours de la conférence de presse, que 90 % des permis de construire accordés dans la capitale ne sont pas affichés, bien que la loi en fasse obligation. Des constats d'huissier ont été dressés. Ils seront envoyés à M. Galley, ministre de l'équipement, à qui S.O.S. Paris demande une stricte application de la législation.

TRANSPORTS

PLUSIEURS PARLEMENTAIRES DE GAUCHE TENTENT DE NÉGOCIER LE RETOUR DU « FRANCE » AU HAVRE

Ce vendredi 4 octobre est le vingt-troisième jour d'occupation du *France*, toujours ancré au large de Saint-Vaast-la-Hougue. Après la réunion du Conseil supérieur de la marine marchande le 1er octobre, les négociations pour un retour du paquebot au Havre, entre les pouvoirs publics et les syndicats de marins C.G.T. et C.F.D.T., n'ont toujours pas repris.

Etant donné l'enlisement du conflit, le comité de défense du paquebot, que préside M. André Duroméa, député, maire (communiste) du Havre, a décidé d'organiser des souscriptions en faveur des marins et de leurs familles.

D'autre part, M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, a reçu jeudi trois députés de gauche : MM. Louis Darinot, P.S. (Manche), Yves Allainmat, P.S. (Morbihan) et Paul Cermolacce, P.C. (Bouches-du-Rhône).

Selon ces parlementaires, le secrétaire d'Etat souhaiterait la reprise immédiate des négociations. Enfin, une délégation de neuf parlementaires communistes, conduite par M. Robert Ballanger, président du groupe à l'Assemblée nationale, devait être reçue ce vendredi à l'hôtel Matignon par le directeur de cabinet du premier ministre.

● FIN DU LOCK-OUT A OLYMPIC AIRWAYS. — La compagnie grecque Olympic Airways vient de reprendre tous ses vols après le renvoi, devant une commission d'arbitrage, du différend qui opposaient les pilotes à leur direction. Les navigants avaient déclenché, le 22 septembre dernier, une grève à l'appui, notamment, de revendications salariales. Les dirigeants de la compagnie avaient décidé, le 24 septembre, le lock-out de l'entreprise.

● LE VERSEMENT TRANSPORT DANS LES VILLES. — Ce sont les agglomérations de moins de trois cent mille habitants, qui ne bénéficient pas du versement transport perçu sur les entreprises, et non celles de plus de trois cent mille habitants, comme nous l'avons écrit par erreur, dans les premières éditions du *Monde* du 4 octobre, dans l'article intitulé « Une nouvelle façon de vivre en ville ».

ÉDUCATION

Le SNE-Sup invite ses adhérents à se joindre au mouvement de protestation des instituteurs et des professeurs du secondaire

Solidarité avec les revendications des enseignants du primaire et du secondaire, méfiance à l'égard du rapport de Baecque sur les carrières des enseignants du supérieur (« le Monde » du 3 octobre), encouragement aux maîtrises de sciences et techniques, craintes en ce qui concerne l'équilibre financier des universités, tels sont en substance les chapitres que le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) a développés au cours d'une conférence de presse réunie à Paris jeudi 3 octobre.

Le SNE-Sup se déclare « *totalement solidaire* » des luttes engagées par les enseignants des écoles, des collèges et des lycées et a invité ses adhérents à se joindre aux mouvements de grève qui pourraient être décidés dans chaque académie. Il exprime, d'autre part, son hostilité à l'égard du rapport de Baecque dans la mesure où celui-ci prévoit la contractualisation des personnels en début de carrière. Il s'agit selon lui « *d'une attaque généralisant l'insécurité de l'emploi dans l'enseignement supérieur* ».

Mais le SNE-Sup n'entend pas, pour autant, afficher une hostilité systématique à l'égard des initiatives gouvernementales. Il considère comme positifs les textes relatifs à la création des maîtrises de sciences et techniques, tout en regrettant les obstacles mis à leur reconnaissance par le secrétariat d'État aux universités.

Pourtant, les craintes de l'heure portent essentiellement sur les difficultés de rentrée. Pour le SNE-Sup, en effet, « *les caisses des universités sont vides* ». D'une part, « *parce que la dotation budgétaire initiale a été insuffisante* », et d'autre part « *parce que les prix n'ont cessé d'augmenter au cours de l'année, notamment les prix des sources énergétiques* ». Il est impossible, à cet égard, de compenser 16 % d'augmentation des prix avec les 3 % de « rallonge » décidés au dernier collectif budgétaire.

Pour faire face à la situation, le SNE-Sup propose un certain nombre de mesures immédiates : fixation à 55 F par mètre carré de la subvention accordée aux universités, suppression des effets de la T.V.A. sur les équipements universitaires, maintien en poste du personnel non titulaire, groupement des heures supplémentaires et transformation de celles-ci en postes budgétaires, habilitation des maîtrises de sciences et techniques proposées par les universités, et « *soutien du combat de l'UNEF pour l'amélioration des conditions de vie des étudiants* ».

En ce qui concerne la situation des enseignants, le SNE-Sup réclame la transformation des postes d'assistants en postes de maîtres-assistants au rythme de deux mille chaque année pendant cinq ans, ainsi que la fusion des classes de maîtres-assistants et de chefs de travaux d'une part, et des classes de professeurs et de maîtres de conférence d'autre part.

CHEZ LES PARENTS D'ÉLÈVES

L'abaissement de la majorité à dix-huit ans n'inquiète pas la Fédération Lagarde

« *Nous critiquerons toute mesure jugée mauvaise pour nos enfants, nous approuverons les bonnes et le dirons.* » Insistant sur ce critère de référence, — lié au « bien-être » et à la « prise de responsabilité progressive » des enfants, — la nouvelle équipe responsable de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (F.P.E.E.P.), présidée par le docteur Antoine Lagarde, a fait connaître sa position sur les projets de réforme de l'enseignement, le 2 octobre, au cours d'une conférence de presse.

Au niveau pré-scolaire, la F.P.E.E.P. est très attachée à la pédagogie et au contenu de l'enseignement actuel. Ses responsables estiment notamment « positive », dans les projets ministériels, « *la création d'une liaison étroite entre la maternelle et l'école élémentaire* ». Ils sont toutefois très réservés sur la présence d'aides-éducatrices et l'« *introduction prématurée des apprentissages premiers* », souhaitant, au contraire, que les méthodes de l'école maternelle soient étendues au cours préparatoire.

A propos de la réforme de l'enseignement, que prépare M. René Haby, les responsables de la F.P.E.E.P. se sont fixé une « ligne de conduite ». La réforme devra, notamment, « respecter les rythmes scolaires ».

Elle est également très attachée à la notion d'« équipe éducative » et à l'« unité de formation des enseignants », de la maternelle au second degré. Ceux-ci, en outre, ne devraient plus seulement être jugés sur des critères intellectuels, mais aussi sur le fait qu'ils aiment les enfants.

L'abaissement de la majorité, enfin, n'inquiète pas les responsables de la F.P.E.E.P. Cette loi, selon eux, ne devrait pas trop changer les rapports dans les familles. Dans les lycées, ils estiment nécessaire de modifier les structures de la « participation » afin qu'élèves mineurs et majeurs soient toujours représentés dans les différents conseils.

M. Antoine Lagarde pense, d'autre part, souhaitable de donner à ces jeunes adultes « *les moyens d'avoir la majorité et de prendre cette responsabilité en main* ». A cette fin, il lui serait nécessaire d'étudier le principe d'une « allocation d'études ».

M. Lagarde est, d'autre part, partisan de l'« *ouverture* ». Il a d'ores et déjà écrit aux syndicats d'enseignants et associations de parents, dont il souhaite rencontrer les responsables.

AÉRONAUTIQUE

Pour un montant de 450 millions de francs

LA COMPAGNIE KOREAN AIRLINES COMMANDE SIX MOYEN-COURRIERS AIRBUS

La compagnie sud-coréenne Korean Airlines a commandé six moyen-courriers Airbus pour un montant d'environ 450 millions de francs. De conception franco-allemande, avec une participation à titre privé de la société britannique Hawker-Siddeley, ces avions, capables de transporter jusqu'à trois cent quarante passagers sur des distances de l'ordre de 2 500 kilomètres, sont destinés aux lignes intérieures de la compagnie.

Depuis plusieurs mois (*le Monde* du 24 avril), les constructeurs de l'Airbus, et notamment la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) en France, avaient ouvert des négociations avec Korean Airlines qui a signé le contrat il y a un mois environ. L'annonce de cette commande a été retardée à la demande du client, qui négociait dans le même temps l'achat d'avions de ligne aux États-Unis.

A ce jour, et sans compter la commande sud-coréenne, l'Airbus a été acheté à six exemplaires par Air France, trois par la compagnie ouest-allemande Lufthansa, quatre par la compagnie espagnole Iberia et deux par Air Siam. Les trois premières de ces quatre compagnies ont également pris onze Airbus en option, tandis que les constructeurs estiment avoir une vingtaine de déclarations d'intention d'achat de la part d'autres clients.

Les difficultés de la SNIAS

F.O. DEMANDE UNE MEILLEURE RÉPARTITION ENTRE LES PROGRAMMES MILITAIRES ET CIVILS

La fédération Force ouvrière de la métallurgie a réuni jeudi 3 octobre une conférence de presse sur la situation de l'industrie aérospatiale et les problèmes de l'emploi à la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS).

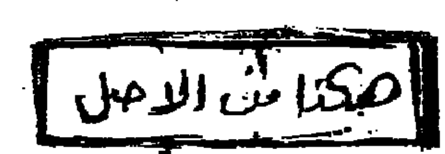
Selon M. Bergeron, secrétaire général de F.O., la situation en France n'est pas dramatique, mais risque de se détériorer à bref délai, et il a indiqué que F.O. avait demandé audience au premier ministre.

D'après M. Mourgues, secrétaire général de la fédération F.O. de la métallurgie, la situation difficile de la SNIAS serait d'abord due à une insuffisance budgétaire, ainsi qu'à une mauvaise organisation de l'entreprise. En ce qui concerne les liens entre la SNIAS et la société Breguet-Dassault, il a déclaré que cette dernière « sous-traite ce qu'elle veut bien ». Selon lui, il faut répartir les programmes militaires comme les programmes civils.

M. Mourgues a alors parlé de la possibilité d'étudier une version militaire de l'Airbus, ainsi que des perspectives offertes par le remplacement des anciens Nord-Atlas. En ce qui concerne Concorde, il a déclaré : « Il faut le mettre en service au plus vite » et garder la supériorité acquise

D'autre part, M. Cristofini, président du directoire de la SNIAS, a réaffirmé mercredi :

« Il n'y aura pas de licenciement collectif dans les usines de Toulouse, qui restent, pour la SNIAS, la plate-forme privilégiée nationale sur laquelle repose le développement de l'aviation civile française. »



هكذا من الاصل

difficultés de la SNIAS

NDE UNE MEILLEURE RÉPARTI
TES PROGRAMMES MILITAI
ET CIVILS

n bon emballeur?
le chance!
re de nos jours.





être à la hauteur

Vous avez un caractère gai, dynamique, ouvert, moderne et vous voulez installer votre appartement à la mesure de votre personnalité? Vous aimez les espaces organisés avec science mais fantaisie, avec ordre mais charme et vous n'avez pas encore trouvé ce qu'il vous faut? Alors voici arrivée pour vous une solution qui vous mettra au niveau de vos aspirations et de votre époque. Et sur plusieurs niveaux... car il s'agit d'une nouvelle collection qui a pour principe de jouer avec différentes hauteurs de podiums (il y en a sept possibles, de 2 à 63 cm). Cela évite l'impression de monotonie que dégagent souvent les surfaces planes, le regard prend plus d'intérêt à vagabonder d'un point à un autre et pourtant tout s'unifie calmement dans une seule couleur: le velours des sièges est assorti à la moquette qui recouvre les podiums. En faisant votre choix d'éléments, en les imbriquant ensemble comme un puzzle, vous composerez pour votre pièce de séjour une sorte de «paysage» très personnel où vous vous sentirez bien et où vous aurez toujours du plaisir à recevoir vos amis.

ROCHE-BOBOIS

10 à 18 RUE DE LYON **PARIS** tél. 343 84 55 PARKING ASSURÉ ET 92-98 BD DE SÉBASTOPOL **PARIS** tél. 278 10 50 PARKING ASSURÉ

PARIS 7e	107-BD ST-GERMAIN tél. 548 46 21
PARIS 17e	52 AV. DE LA GRANDE ARMÉE tél. 380 73 30
ATHIS-MONS	37 RTE DE FONTAINEBLEAU tél. 921 43 62
BOIS-COLOMBES	2 PL. G. PÉRI (PL. de la Gare) tél. 242 32 92
BOURG-la-REINE	72 BD MARÉCHAL JOFFRE tél. 660 34 88
MELUN	2 RUE ST-ÉTIENNE tél. 437 10 73
ST GERMAIN en L.	98 RUE LÉON DESOYER tél. 973 06 88
SÈVRES	1 ET 3 AV. DE L'EUROPE tél. 626 02 92
VERSAILLES	6 RUE AU PAIN (PL. du Marché) tél. 951 59 61
AJACCIO	103 COURS NAPOLÉON tél. 21 07 73
ALBI	1 ET 3 RUE DU GAL-PONT tél. 54 23 78
AMIENS	18 RUE DES VERGEAUX tél. 91 60 08
ANGERS	64 BD DU ROI-RENÉ tél. 88 63 84
ANGOULÊME	19 RUE DES POSTES tél. 95 80 77
ANNECY	18 RUE SAINTE-CLAIRE tél. 45 11 18
AVIGNON	25 RUE DES MARCHANDS tél. 81 10 17
BASTIA	40 BD PAOLI tél. 31 00 07
BAYONNE	9 RUE JACQUES LAFFITTE tél. 25 55 62
BESANÇON	5 RUE DES GRANGES tél. 83 35 23
BORDEAUX	56 COURS D'ALBRET tél. 52 97 37
BOURGES	9 BD D'AURON tél. 24 69 06
BREST	13 RUE JEAN JAURÈS tél. 44 15 22
BRIVE	7 BD DU SALAN tél. 74 05 14
CAEN	12 PL. DE LA RÉPUBLIQUE tél. 81 44 51
CHARLEVILLE	16 AV. D'ARCHES tél. 32 44 82
CHARTRES	28 RUE DES RÉSERVOIRS tél. 21 92 40
CHERBOURG	12 PLACE DE LA RÉPUBLIQUE tél. 53 44 57
CLERMONT-FD	2-4 RUE PH. MARCOMBES tél. 92 41 14
COLMAR	8 PLACE JEANNE-D'ARC tél. 41 36 69
ÉVREUX	3 RUE DE GRENOBLE tél. 33 55 83
DIJON	PLACE JEAN-MACÉ tél. 30 23 20
GRENOBLE	28 COURS JEAN-JAURÈS tél. 87 12 51
LA ROCHELLE	52 RUE SAINT-YON tél. 28 84 20
LE MANS	8 PLACE DES JACOBINS tél. 28 74 45
LILLE	75 RUE ESQUERMOISE tél. 54 81 03
LIMOGES	49 AV. G. DUMAS tél. 33 51 20
LORIENT	29 COURS CHAZELLES tél. 21 22 44
LYON	9 COURS DE LA LIBERTÉ tél. 60 16 29
METZ	47 RUE SERPENOISE tél. 75 08 08
MONTPELLIER	17 BD DU JEU DE PAUME tél. 72 98 54
MULHOUSE	31 AV. DE COLMAR tél. 42 20 71
NANCY	101 RUE ST-DIZIER tél. 52 24 41
NANTES	7 ALLÉE CASSARD tél. 71 02 57
NICE	8 RUE GUBERNATIS tél. 85 67 82
NIMES	15 RUE DE LA RÉPUBLIQUE tél. 69 27 55
NIORT	PLACE DES HALLES tél. 24 05 79
ORLÉANS	93 ET 95 RUE BANNIER tél. 87 38 07
PAU	20 RUE ÉMILE GUICHENNE tél. 27 66 75
PERPIGNAN	5 RUE DU MARÉCHAL FOCH tél. 34 37 80
POITIERS	9 RUE LEBASCLES tél. 41 01 26
REIMS	7 RUE DE L'ÉTAPE tél. 47 55 58
RENNES	4 RUE BEAUMANOIR tél. 30 65 55

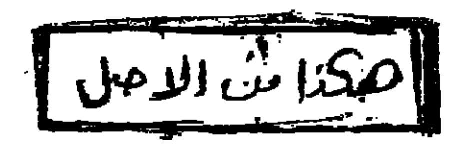
RODEZ	15 AV. DURAND-DE-GROS tél. 68 08 95
ROUEN	55 QUAI DU HAVRE tél. 98 00 60
ST-ÉTIENNE	2 RUE DE LA RÉPUBLIQUE tél. 32 53 11
ST-NAZAIRE	25 RUE DE LA PAIX tél. 70 11 15
STRASBOURG	19 RUE DES HALLEBARDES tél. 32 37 17
THIONVILLE	24-26 RUE DU LUXEMBOURG tél. 59 05 44
THONON	17 RUE L'HOTEL-DIEU tél. 71 20 26
TOULON	70 BD DE STRASBOURG tél. 92 81 11
TOULOUSE	3 PLACE ROUAIX tél. 52 04 89
TOURS	28 RUE NATIONALE tél. 05 05 03
TROYES	20 RUE GÉNÉRAL SAUSSIER tél. 43 16 06
VALENCE	28 AV. VICTOR HUGO tél. 44 35 56
VALENCIENNES	CARREFOUR DE ROMAINVILLE tél. 46 05 67
FORT de FRANCE	AV. FRANTZ-FANON tél. 71 77 92
NOUMÉA	51 RUE SÉBASTOPOL tél. 738 53
PAPEETE	AV. GEORGES CLEMENCEAU tél. 2 93 93
ST. DENIS RÉUNION	28 RUE JEAN CHATEL tél. 21 31 52
ANVERS	HUIDEVETTERSSTRAAT 35 tél. 33 16 27
BRUXELLES	43 RUE ROYALE tél. 19 12 28
GAND	VOLDERSSTRAAT 24 tél. 25 29 60
LIÈGE	30 PLACE DU XX AOUT tél. 32 19 84
LUXEMBOURG	8 AV. DE LA PORTE NEUVE tél. 205 75
GRONINGUE	GELKINGESTRAAT 48 tél. 127112
HAARLEM	SMEDESTRAAT 22 tél. 310220
LA HAYE	PALEISPROMENADE MOLENSTRAAT 4 tél. 469548
ROTTERDAM	WESTBLAAK 101 tél. 127147
BALE	AESCHENVORSTADT 41 tél. 23 26 60
GENÈVE	12 ET 14 RUE VOLTAIRE tél. 44 05 06
LAUSANNE	11 RUE LANGALLERIE tél. 20 62 64
FRANCFORT	NEUE MAINZER STRASSE tél. 236 602
STUTTGART	FRITZ ELSAS STRASSE tél. 29 48 96
GRAZ	GLEISDORFERGASSE 3 tél. 22 77 285
VIENNE	LERCHENFELDERSTRASSE 18-24 tél. 43 46 16
LONDRES	50 BAKER STREET tél. 486 16 14
BARCELONE	266-268 CALLE MUNTANER tél. 218 26 36
NEW YORK	200 MADISON AVENUE tél. 725 55 13
MONTRÉAL	1265 BD BERRI tél. 842 88 11
QUÉBEC	16 RUE COURCELETTE tél. 681 41 01
	1293 BD CHAREST-OUEST tél. 681 41 01
TORONTO	900 YONGE STREET tél. 967 62 22
ABIDJAN	BD CARDE tél. 32 16 42
BEYROUTH	PLACE TABARIS tél. 22 06 20

Faites-le venir à la maison... le catalogue R-B 74, 132 pages couleurs, contre 5 F français (qui vous seront remboursés au premier achat).

Nom ....

Adresse .... Ville ....

Bon à adresser à l'une des adresses ci-dessus (pour la province et l'étranger, à votre magasin régional) en utilisant le mode de règlement à votre convenance (timbres, chèque bancaire ou postal).


هكذا من الاصل

Le Monde DU TOURISME ET DES LOISIRS

Saveurs d'automne



L'auberge Ganne en 1858 (*)

A BARBIZON

Fin de saison sur la plaine de « l'Angélus »

BARBIZON, *c'est* Millet, et Millet, *c'est l'Angélus*. Sourires... Le « chromo » répété, recopié, reproduit aussi souvent que la *Joconde*, a-t-il dévalué le village fameux à la lisière de la forêt de Fontainebleau ? Au seuil de l'automne — « *qui nous amène,* dit un conservateur de musée, *les amateurs les plus éclairés* », — c'est à revoir.

Bien sûr, Elie Faure n'est pas toujours tendre pour Jean-François Millet ni pour Théodore Rousseau, les deux maîtres. Du premier : « *Si le dessin est toujours sobre et parfois décisif, la peinture est toujours boueuse et terne* », et du second : « *Il s'endort au bord de ses éternels marécages dont il retrouve la couleur violâtre et suspecte dans un chêne solitaire.* »

Mais Breton (Jules) a proclamé que « *Barbizon était le Bethléem de la peinture* », et Gauguin lui-même, enthousiasmé par Millet, n'a-t-il pas été l'un des premiers à reprendre *le Semeur*... et à copier *l'Angélus ?* Et du Caire à La Haye, de Bucarest à Londres, à Budapest, à New-York, à Moscou, les paysages de Barbizon sont devenus familiers aux visiteurs des grands musées, grâce au « Peint' à Ganne », le bon aubergiste célébré par ses pensionnaires reconnaissants :

« C'est l'auberge du père Ganne
» On y voit de beaux panneaux
» Peints par des peintres pas no-
» Vices et qui ne sont pas des ânes. »

Aux vingt-cinq strophes de cette complainte aux rimes aussi libres que riches, les Goncourt eux-mêmes n'ont pas dédaigné mettre la main. D'ailleurs, sourires ou enthousiasmes, Barbizon reste le lieu d'une sorte de pèlerinage ininterrompu où Allemands, Américains, Suédois, Japonais, Italiens, Hollandais ou Roumains se mêlent. Sans doute, les futaies de Bas-Bréau, les rochers, les gorges d'Apremont n'y sont pas pour rien. Les visiteurs venus à leur tour « sur le motif » découvrent quel charme a pu saisir à la fois tant de peintres et d'écrivains. Ce charme demeure, bien que menacé.

La plaine de *l'Angélus* — la Bière, — cernée par les promoteurs, défend un dernier carré, récemment classé. Comme sur tout lieu privilégié, la résidence secondaire (d'abord noble ou riche) commence à se bousculer, et Rousseau ne reconnaîtrait certes pas la Grande-Rue, jadis bordée de masures, de son hameau rustique sinon fruste. Mais n'avait-il pas déjà protesté lui-même auprès de Napoléon III contre les abattages de chênes, la plantation de pins et l'ouverture de routes abusive (on croirait entendre un comité de défense 74 !), qui avec le train à vapeur (1) amenaient dans la forêt trop de « philistins ».

Il n'empêche, les vieilles maisons sont toujours là, et d'autres moins anciennes ont su se marier au pays, en robe de lierre. Les ateliers des « grands » sont autant de musées où l'on trouve souvent de vrais souvenirs (parmi d'autres plus récemment manufacturés). Au vrai, toute la rue est un musée. Une maison sur deux porte sa plaque : « *Ici vécut...* » Daubigny est en face de Diaz, à vingt pas de Millet, non loin de l'hôtel de Stevenson (Stevenson House), ou d'Apollinaire. Car depuis 1830, où apparurent d'abord les néo-classiques, tout le monde est venu à Barbizon : d'Aligny, Corot, Courbet, Monet, Taine, des Belges, Daumier, des Américains, Murger, des Hongrois, des Hollandais, Michel, des Allemands, Renoir, Jonkind, Pissarro, Sisley, Seurat, Cézanne, Mérimée, Giraudoux, Dorgelès, Carco, Monfreid, Billy, Colette... Trop de monde, diront certains.

Les secrets de l'harmonie

« *Trop de monde* » redisent des gazettes qui s'inquiètent de voir tourner Barbizon en une sorte de Montmartre où l'on peindrait de la forêt au kilomètre comme on fait du Sacré-Cœur à la chaîne. Certes, au temps des cars complets, il arrive que la Grande-Rue prenne des airs de mont Saint-Michel au mois d'août. Mais à l'automne, la somptuosité de la forêt — rouilles et ors — apaise les tumultes. C'est le moment où les auberges — à la cuisine non moins somptueuse — prennent des airs d'intimité, de complicité. D'autres plus modestes offrent des repas rustiques, plus proches de l'ordinaire — frugal et robuste — d'un Rousseau solitaire ou d'un Millet, père de neuf enfants... En prenant place autour d'une table, le visiteur a le droit de garder bonne conscience. Après tout, on ne trahit pas les « peint' à Ganne » qui ne dédaignaient pas, les rares jours festes, de festoyer et de se mêler aux fêtes villageoises.

Barbizon ne se veut pas musée empoussiéré, voué au passé. Depuis toujours, sa vocation est de plein air. Tant mieux si les citadins viennent ici rencontrer des arbres et du ciel autant que des reliques. Ils sont là encore fidèles aux peintres : « *Ces hommes*, dit Elie Faure, *décidés à tourner le dos à l'école et à l'atelier pour nettoyer leur œil de la suie des musées, demandaient à la lumière du dehors les secrets de l'harmonie.* »

Car enfin, il ne faudrait pas les regarder de trop haut, ces gens d'une école qui se refusait à être une école. Il y a pour faire le pèlerinage de Barbizon d'autres motifs que l'automne. La ruée au Grand Palais à l'exposition du Centenaire de l'Impressionnisme — on y voit des foules converger par paquets, comme à Longchamp — dit clairement leur formidable regain. Leur regard s'accorda de nouveau à une manière « nouvelle », contemporaine, de regarder le monde. Et que sont-ils, ceux de Barbizon, sinon des pré-impressionnistes ? Ce sont eux qui ont traîné dans les champs et les bois les chevalets jusque-là voués aux ateliers. « *Pissarro suit Corot et Millet avant tous les autres, découvre peu à peu la nature de la lumière et la qualité de l'ombre et construit sur ses découvertes la peinture du lendemain.* » C'est l'hommage final du sévère Elie Faure.

En blouse et en sabots

Vivant en blouse et en sabots, ces précurseurs — toujours refusés aux Salons officiels — nous apparaissent tels qu'ils étaient : des contestataires. Leur communauté fut bien proche — à l'avance — de celles que notre époque a suscitées. Ils ne se bornaient pas à protester contre les atteintes à la forêt. Ecologistes avant le mot, ils militaient pour la vie « naturelle ». Comme un moderne fermier biologique, le peintre Charles Jacque élevait des poulets et faisait pousser des asperges... Barbizon, au dix-neuvième siècle, fut, de son temps, en avance sur son temps. Sans doute les scories du succès l'ont parfois gâché. C'est la rançon

Aujourd'hui, Barbizon est de nouveau de son temps, scories comprises. C'est, sans doute, signe de vie. A côté des souvenirs authentiques et des autres, une école — Art et Nature — transmet la leçon des vieux maîtres à quarante-cinq jeunes élèves. Ils viennent de Melun, de Montargis, de Provins, de Paris, « sur le motif ». Parallèlement, les peintres vivant aujourd'hui au village — ils sont dix-sept — présentent chaque année un Salon d'automne (2) : curieusement, on y voit exposées face à face les toiles du petit-fils de Charles Jacque, proche de son ancêtre, et celles d'un non-figuratif, inattendu. Et l'un des exposants commentait : « *A Barbizon, marcher sur des voies nouvelles, c'est aussi la tradition.* »

JEAN RAMBAUD.

(*) Extrait de « Barbizon et l'école de Barbizon », par Marie-Thérèse de Forges (les Editions du Temps).

(1) Un « train de plaisir » en 1850 provoqua l'incendie de vingt-cinq hectares de forêts.

(2) Salle des fêtes de Barbizon, jusqu'au 21 octobre.

DORMIR ET MANGER AU VERT

C'EST fait, ou sur le point de l'être : le 16 octobre prochain, la chaîne des relais de campagne (vingt ans d'âge) passera officiellement alliance avec celle des châteaux-hôtels (douze ans d'existence). Les débats qui auront présidé à cette fusion ne se seront pas déroulés sans de multiples péripéties plus ou moins tendues, mais les décisions aujourd'hui sont irréversibles et la nouvelle charte, la nouvelle table des lois, qui indiquera à tous la route à suivre devrait marquer un tournant décisif pour l'avenir de cette hôtellerie du « surmesure », fleuron de la tradition, symbole du goût français.

Ainsi, la petite guerre se termine entre ces deux cousins qui avaient voulu faire route à part mais que les dangers économiques et concurrentiels ont poussés à s'unir pour mieux résister au nouveau « prêt-à-porter » hôtelier, celui-là même qui fleurit actuellement en France et propose à l'homme pressé un service, un confort et des prestations à la mesure de ses disponibilités financières, de ses horaires, de ses exigences.

Rien n'a été simple à ordonner dans ce mariage. Malgré leur image de marque, assez semblable, chacun des deux partenaires avaient, en effet, d'excellents prétextes pour se présenter comme très sensiblement différents l'un de l'autre. De la qualité des fourneaux à la tranquillité du site, des prestations du personnel au degré du confort, chacun, pourrait-on dire, a voulu tirer la couverture à lui et s'en sortir avec les honneurs, combattant pied à pied, pour maintenir le plus d'adhérents possible sur les listes. Une vingtaine en tout, dans les deux organisations, n'auront pas trouvé grâce aux yeux des censeurs qui, semble-t-il, n'ont fait de cadeau à personne. Qualité, rigueur...

Environ cent cinquante relais de campagne et châteaux-hôtels ont été retenus en France, et une centaine à l'étranger (de la Belgique aux Antilles, de l'Espagne à la Suède).

Le label

L'un des points les plus délicats, une fois les auberges, moulins, manoirs, gentilhommières et châteaux retenus, était de définir dans quel ordre ils seraient placés dans la brochure commune, et quel classement serait adopté pour les présenter. Schématiquement, trois catégories les définiront, du luxe au simple, et ils seront rassemblés par région. Plus de numérotage dans un ordre décroissant de qualité ; une couleur, seule, permettra, accompagnée d'un signe (genre étoile du Michelin) de se faire une idée et d'orienter son choix.

Il fallait un nom. Sur ce chapitre, les deux chaînes ont hésité à jouer l'originalité, soucieuses de ne pas gommer trop vite leur label. La nouvelle chaîne prendra donc, pour le rodage du moins, le titre de « Relais-Châteaux-Hôtels ». Ces « relais-châteaux-hôtels » qu'il faudra se mettre à faire connaître, à vendre, en un temps qui porte aux économies mais où, il est vrai aussi, on note un renversement des clientèles. Les établissements dont nous venons de parler le savent qui font 50 % de leur chiffre d'affaires avec des touristes étrangers, ces étrangers qui, en bon nombre, débarquaient sous l'emblème de la bannière étoilée, et qui, aujourd'hui, n'ont plus que le Rhin à franchir...

J.-P. Q.

DANS LE BEAUJOLAIS

A petites lampées autour des grands clos

LE Beaujolais, c'est pour les buveurs de « pots » un fleuve de vin goulayant qui arrose toute la France. Prenant naissance dans une région dont la capitale serait Juliénas, le « Clochemerle » de Gabriel Chevallier, le Beaujolais est un pays fait de collines dont le point culminant atteint un peu plus de 1 000 m. Sa vraie capitale est Beaujeu, vieille ville dont la rue principale aligne d'anciennes maisons, à l'ombre de hauteurs légères plantées de vignes et dont l'une d'elles est dominée par les ruines d'un château démantelé sur ordre... de Richelieu.

Pour bien connaître le Beaujolais, il faut partir de Mâcon et emprunter en partie la nationale 79, route du pèlerinage « lamartinien », qui, au sortir de la ville, mène d'une traite à La Roche-Vineuse, où l'on prendra la départementale 45, qui aboutit au village du Bussières, dont le curé, l'abbé Dumont, passa à la postérité sous le nom de Jocelyn.

De là, on se rendra à Pierreclos, distant de 2 kilomètres (beau château féodal qu'on ne visite malheureusement pas), puis à Serrière, au creux du vallon de La Petite-Grosne, où les départementales 31 et 23 montent à La Grange-du-Bois, ancien prieuré fondé au douzième siècle par les cisterciens, rebâti au treizième siècle et situé sur un « grand chemin », ancien contrôle routier reliant Mâcon à Charlieu. Sa chapelle à chevet droit et son haut campanile s'accordent admirablement avec le large panorama qu'on découvre de ce lieu privilégié et qui va des monts du Mâconnais et du Beaujolais à l'extraordinaire roche de Solutré, « station » préhistorique dont l'éperon calcaire semble un donjon naturel dressé à l'avant de la plaine derrière laquelle se profile, les jours de beau temps et étonnamment proche, le massif du Mont-Blanc.

De La Grange-du-Bois, on gagnera le cœur du Beaujolais par la départementale 31, qui, après le col de Gerbey, traverse la Sibérie, ainsi appelée à cause du vent glacial qui y souffle l'hiver et aussi et surtout parce qu'on n'a jamais pu y acclimater un seul plant de vigne.

La route bordée de châtaigniers descend alors vers Jullié, premier village du Beaujolais, avec ses vastes maisons carrées aux pierres rosées, à toits de tuiles romaines et dont les larges porches d'entrée qui donnaient passage aux lourds chariots des vendanges s'abritent sous des auvents.

Après Jullié, voici Juliénas, haut lieu du vignoble beaujolais dont les clos tirés au cordeau s'étendent à perte de vue sur une superficie de 450 hectares. Trois communes se disputent l'honneur de produire ce cru célèbre : Jullié à l'ouest, Pruzilly au nord et Juliénas au centre. Si l'on en croit M. Audras, le maire de Juliénas, la récolte de 1974 sera aussi abondante que délectable.

Les boules jeu « national »

On peut naturellement apprécier ce vin fameux, « tasse » en main, chez les vignerons du pays toujours heureux de faire déguster leur récolte mais aussi au château du bois de la Salle, ancien prieuré devenu depuis 1960 la cave coopérative des vins de Juliénas.

Après cette halte... roborative, on reprendra la route pour se rendre aux Deschamps, petite commune dépendant de Chenas (autre cru et autre cave coopérative renommés) où l'on s'arrêtera chez le « Pere Robin », fameux restaurant gastronomique dont la terrasse flanquée d'un terrain de boules, le jeu « national » du Beaujolais, surplombe un admirable paysage qui va des clos dont les noms ont fait le tour du monde à la vallée de la Saône. De Romanèche à Morgon et Fleurie dont les villages sont très proches, de la colline de Chiroubles au mont Brouilly, de la plaine de Bresse et des Dombes à la montagne du Limonest qui commande l'entrée du Lyonnais, c'est tout le Beaujolais qui apparaît à l'horizon. Mais c'est au premier plan que se dresse, au milieu des vignes d'un vert bleuté, la silhouette du très vénérable moulin à vent qui a donné son nom à un des crus les plus appréciés des amateurs.

On quittera Les Deschamps et Chenas par la sinueuse départementale 26 qui, par le col de Durbize et le Fût d'Avenas, rejoint Beaujeu, après un arrêt à Avenas situé sur l'ancienne voie romaine reliant Lyon à Autun.

ANDRÉE JACOB.



plaisirs de la table

TROIS BISTROTS, TROIS STYLES

● **Le Petit Périgord, ou le bistrot arrivé.**

En quelques lustres la bonne Jeannette a fait de ce Petit Périgord une des petites boîtes les plus solides de Paris. Il faut y retenir sa table. On y retrouve les visages du Tout-Paris gourmand. Le vrai. L'anti-snob !

Profitant des vacances, Jeannette a fait quelques travaux. Un rajeunissement de sa petite maison, les murs tendus de tissu clair, des chaises plus confortables. Cela me donne l'occasion de reparler d'elle, un peu délaissée de ma plume : les restauratrices heureuses n'ont pas d'histoire!

Ce qui compte aussi, ici, c'est l'accueil. L'amabilité de tout le personnel. Sa gentillesse.

Je ne cite la cuisine que pour mémoire, et vous retrouverez, immuables, les spécialités de Jeannette : sa fricassée de poulet aux cèpes, son ris de veau périgourdine, ses confits, ses omelettes aux truffes, aux cèpes, aux piballes, aux girolles, aux fines herbes, ses chipirons, la lotte « à sa façon », qui est la bonne, les « idées du jour » (et ce dernier soir un sauté de mouton aux haricots blancs frais qui était une merveille) ; la carte des desserts, ou plutôt des entremets : charlotte, gâteau aux noix et à l'orange, tourte aux pruneaux, crème caramel.

Belle carte des vins régionaux (Pécharmant, Cahors, Bergerac, côtes de Duras) et de Bordeaux.

La neuve vêture du Petit Périgord n'a rien changé de l'ambiance. Jeannette a su « raison garder ». La cuisine se renouvelle sans quitter ses bases solides, honnêtes et franches. De telles maisons sont trop rares, hélas !

★ 126, rue de Tocqueville (tél. : 924-11-54).

● **La Sole Duplantin, ou le bistrot modeste.**

Mme Duplantin s'était fait une spécialité de sole au plat et en avait donné le nom à sa petite maison de l'avenue de Villiers. L'actuel propriétaire a gardé l'enseigne et le plat, toujours excellent.

Pourtant son petit bistrot reste modeste, moins achalandé qu'il ne devrait. Cela tient à sa modestie, certes. Et peut-être à sa carte d'apparence anodine. Je dirai plus : à une première lecture on n'y trouve rien qui vous tente. Et pourtant !

Il faut avoir goûté ce que M. Groffe appelle simplement ratatouille provençale pour s'émerveiller de ce mélange confit de tomates et de courgettes, très exceptionnel, et qui n'est pas, qui est mieux qu'une ratatouille. Il faut avoir goûté les moules farcies pour comprendre qu'elles sont autrement qu'ailleurs. Et ainsi de tout, parce qu'ici les escargots au beurre, l'omelette aux crevettes, le bœuf bourguignon sont parfaits. Modestement parfaits !

Allons ! Il s'en faudrait de peu pour que non loin de la place Pereire, au 109 de l'avenue de Villiers, si riche en restaurants (les meilleurs et les pires, et je songe à l'incompréhensible succès d'un Dessirier !), la Sole Duplantin ne devienne « à la mode ». Et ce serait justice. Comptez 50 francs.

★ 109, avenue de Villiers (tél. : 754-49-59).

● **La Coquerie, ou le bistrot qui vient de naître.**

C'est tout petit, gentiment décoré, dans une rue peu passante le soir. M. Libois, avec son visage de pirate ébouriffé perdu sur la terre ferme, vient de s'y installer avec une jeune cuisinière bretonnante: Annick. La carte est à la dimension du cadre, mais combien savoureuse en ses promesses !

J'y relève la terrine maison, mais aussi et surtout les œufs Saint-Pol (sur fond d'artichaut), ou Ar-Mor (sur moules), et un soufflé de crabes frais gratiné (26 francs), remarquable et qui suffirait pour deux. Ensuite, l'entrecôte d'une viande excellente, soit marchand de vin, soit aux échalotes (30 francs), pour, après le fromage, en arriver aux entremets : la mousse au chocolat somptueuse (9 francs), le clafoutis (12 francs) et un gaelic coffee (12 francs). Tous ces prix sont nets. Le sorbet aux fruits de la passion ou la mousse au chocolat sont accompagnés des gâteaux d'Arrée (de Louis Le Seach, à Pleyben). La cave se parfait, mais déjà l'on peut noter un honnête Quincy, un Croze-Hermitage de Jaboulet et un bordeaux Château du Tertre 1969.

★ 49, rue de Laborde (tél. : 522-31-63). Fermée samedi et dimanche.

LA REYNIÈRE.

R. G. I. 1974

Les IIIe Rencontres gastronomiques internationales de Genève se dérouleront cette année du 12 au 22 octobre.

En voici le programme :

Le 12 octobre, restaurant GIARDINO, de Brisago ; le 13, COTA D'ARMAS, de Lisbonne ; le 14, LA FINE BOUCHE, de Bâle; le 15, restaurant P. ROMEYER, de Bruxelles; le 16, LAS LANZAS, de Madrid; le 18, le TY COZ, de Paris; le 19, restaurant GUY (cuisine brésilienne); le 20, le SEA CREST, de Jersey; le 21, HOTEL DE PARIS, de Monte-Carlo; le 22, LE GRAND VEFOUR.

Sous le signe de Marcel Rouff, l'auteur du fameux « Dodin Bouffant », ces manifestations réuniront donc et pour la première fois huit nations.

Retenir ses places à l'hôtel du Rhône de Genève (quai Turrettini, tél. 31-98-31).

● Le bon Jamin (restaurant Chez Jamin, 32, rue de Longchamp tél. 727-12-27) sera du 21 au 26 octobre l'ambassadeur de la cuisine française à Genève (restaurant de l'aéroport). Il présentera là-bas son foie gras, sa terrine de lamproie si originale, ses « crottes d'âne à la mousseline d'oseille », les perdreaux à la goutte de sang et le biscuit glacé à la framboise. Entre autres !

(PUBLICITÉ)

INDEX DES RESTAURANTS PAR QUARTIERS

ALÉSIA

LA BONNE TABLE, 42, rue Friant, VAU. 74-91. 12 spéc poissons. Park. Du 1er au 31 juillet.
CLOS DU MOULIN, 34 bis, rue des Plantes, 734-31-31 De 15 à 150 cts.

ALMA

MARTIN ALMA, 44, rue J.-Goujon, 359-28-25. Couscous Pastilla. Livraison à domicile

AUTEUIL

LE MURAT, 1, bd Murat, 288-23-17 Huîtres. Coquill. Poissons. Gibiers

BAC

LA PETITE CHAISE, 36, r. Grenelle 222-13-35 T.l.j. Men 17 F vin comp

BASTILLE

ENCLOS DE NINON, 21, bd Beaumarchais, ARC 22-51 Fermé mardi

CHAMPS-ÉLYSÉES

LES GRANDS HOTELS

HOTEL CLARIDGE, 74, Ch.-Elysées, 359-33-01. Sa formule au bar 23 F, boisson et service compr. Restaur., 37 F + café.

RESTAURANTS

ALEXANDRE, 53, avenue George-V, 720-17-82. Bar, grill-room. Rendez-vous très parisien.

COPENHAGUE, 142, Champs-Elysées. ELY. 20-41. F. dim. Table froide. Gibier Nord., Renne, Canard Salé, Saumon.

LE NAPOLEON, G.-P. Baumann dans son excell. restaur. renommé pr les repas d'affaires, présente son exceptionnelle carte de poissons, gage de satisfaction pour vos invités T.l.j 227-99-50, 38, avenue Friedland

ELYSEES MANDARIN, 5, r. Colisée, 225-45-73. Entrée Ciné Paramount. 1er étage Tous les jours

TONG YEN, 1 bis, rue J.-Mermoz, 225-04-23. Cuisine de grande classe

YAR, 2, rue R.-Estienne. 225-31-21 Cuisine russe et orientale.

Rue Pierre-Charron

N° 56 JOSEPH, 359-63-35. Cuisine française traditionnelle

N° 60 WESTERN STEAK, Self de très grd standing où vous pouvez inviter votre P D G Menu 13.80 TC

Avenue des Champs-Elysées

N° 39 L'ALSACE, 359-44-24 Ses choucroutes et spécialités région

N° 63 NEW STORE, 225-06-18 Grillades de 9 à 17 F Bar belge et ses 20 bières.

N° 114 LA PERGOLA. Grande Salle ELY 70-52 Grill 1er étage. ELY 63-69

Rond-Point des Champs-Élysées

ELYSEES BRETAGNE, 4, av. Fr.-Roosevelt, 359-20-83 Crêpes, huîtres, coquillag., crustacés, poissons

Avenue Franklin-Roosevelt

N° 8 R. PLEGAT (ex-Westphalie), 359-91-20 Spéc. Rouergue, Périgord

N° 63, LES TROIS MOUTONS, 225-26-95 Mouton et Agneau Menus 55, 65 F., vin serv. compr F dim

CHERCHE-MIDI

TAVERNE BASQUE, 45, r. Ch.-Midi (6e), 222-51-07 Menu spécial Ttorro 30 F Fermé lundi.

ÉTOILE

FRERE JACQUES, 4, r. Gl-Lanrezac. F dim ETO 13-91 St-Pierre à l'oseille Foie gras Maison, ris de veau aux girolles, vins de propriété

LA SALLE A MANGER, 11, r. Montenotte (17e) ETO 20-52 Ouv dim

LE RUDE, 11, av. Gde-Armée (16e) PAS 13-21. Le soir MENU 30 tt c

FAUBOURG MONTMARTRE

Rue du Faubourg-Montmartre

LE SIMPLON, 1, Fg-Montmartre. T.l.j. 824-51-10. Spéc. et coquillag.

N° 12 AUBERGE DE RIQUEWIHR 770-92-80 Déjeuners Dîners. Soup

GARE DE L'EST

ARMES DE COLMAR, 13, r. 8-Mai-1945, 208-94-50 Spécial. alsaciennes

CAFE DE L'EST, 7, rue 8-Mai-1945 NOR 00-94 Spécialités alsaciennes

GARE DE LYON

L'ESCAPADE EN TOURAINE, 24, r. Traversière, 343-14-96 Spéc F dim

GARE DU NORD

TERMINUS NORD, 23, rue Dunkerque. 824-48-72 Spécial alsaciennes

GOBELINS

LA MODELE, 83, bd St-Marcel, 707-13-07. Spécialités poissons grillés Bouillabaisse Ouvert tous les jours

GRANDS BOULEVARDS

LA COTRIADE, 233-57-06, 5, r. Lune. Spéc breton On sert jusqu'à 23 h

FLO, 63 fg St-Denis. 770-13-59. T.l.j. Jusq. 2 h. mat. Foie gras frais, 17 F.

LES HALLES

LE GALION'S, 5, rue Coq-Héron, 508-94-70 Ser continu 11 h 30 à 22 h.

JARDIN DE THEOPHILE, 139, rue St-Honoré 260-23-80 Spéc grecques

Rue Etienne-Marcel

N° 19 Chez PIERROT (ex-Monteil) même cuisine. 508-17-64

Rue Coquillière

N° 13 ALSACE AUX HALLES. CEN 74-34 Jour et nuit Spec. rég

Rue du Pont-Neuf

N° 3 CHIEN QUI FUME, 236-07-42.

ILE SAINT-LOUIS

TASSEE DU CHAPITRE, 632-86-69. Dîner aux chandelles. Feu de bois

LOUVRE

CREPERIE BRETONNE. Repas, crêpes et galettes, 14, rue J.-J.-Rousseau (1er), 508-50-01

LUXEMBOURG

MEDICIS, 4, pl. Ed.-Rostand, (6e), 633-04-12. Poiss., gibiers. Cuis. trad.

MABILLON

LA FOUX, 2, r. Clément (6e) Fermé dim 325-77-66 Alex aux fourneaux

MADELEINE

LE MAZAGRAN, 6, r. Ch.-Lagarde, 265-74-38. Vieille cuis. fr. Cadre él.

MARAIS

GRILLE DU MARAIS, 13, rue Turenne. 272-02-49 Cuis patr F dim.

MONTMARTRE

AUBERGE DU CLOU, 30, av Trudaine. 878-22-48. Spéc. Bordelaises

COQOMARD, 76, r. d. Martyrs, 18e, Mo Pigalle. Le Patron aux fourneaux présente ses spécial. de veau.

MONTPARNASSE

CHEZ HANSI, 3, place du 18-Juin 548-95-41 Gde brasserie alsacienne

CHEZ PIERRE, 117, rue Vaugirard 734-96-12 F D Jeune patr en cuis

Boulevard du Montparnasse

N° 9 FLOTOUR 734-68-45 T.l.jrs. Cuisine chinoise authentique — Cadre oriental — Parking assuré

N° 9 bis ATOSSA SEG 68-63 Méchoui rôti charbon de bois dans la salle.

MUETTE

LA ROTONDE DE LA MUETTE, 12, chauss. de la Muette-16e 288-20-96

NOTRE-DAME-DE-LORETTE

JEAN L'AUVERGNAT, 52, r. Lamartine (9e) 878 62-73 Ses spéc auvergnates

CARREFOUR ODÉON

RELAIS LOUIS XIII, 8, rue des Grands-Augustins DAN 75-96

ODÉON

AU SAVOYARD, 16 rue 4-Vents 326-20-30 M Cochet, propr Sp rég

MENANDIERE, 12, r. Éperon, Carrefour Odéon 033-44-30 Déjeuners. Dîners Spécialités Poissons

OPÉRA

RESTAURANTS

DRUGSTORE OPERA, 6, bd Capucines. OPE. 08-60. 6 restaurants, 20 boutiques De 9 h 30 à 2 h du mat.

CLUB HAUSSMANN OPERA, 3, rue Taitbout, 824-82-78, 81-86. Salons de 4 à 300 couverts.

LE PAILLARD, 38, bd des Italiens 824-49-61 T.l.j Ses Huîtres et Poiss

PASSY - AUTEUIL

SULLY D'AUTEUIL, André Dessery 78, rue d'Auteuil 525-62-42 T.l.j Déjeuners d'aff Dîners spectacles

MORS AUX DENTS, 8, bd Delessert 870-72-83 Terrasse ouv Crust Grill

AUB. DU MOUTON BLANC, 40, rue Auteuil 288-02-21. Gibiers. spécialit

AU CHARBON DE BOIS, 10, rue Guichard, AUT. 77-48. La grillade devient de la gastronomie

PLACE PEREIRE

N° 6 JEAN-PIERRE, ETO. 61-41, T.l.j. Viandes, poissons, feu de bois.

N° 9 DESSIRIER, Maître écailler jusqu'à 1 h du matin 754-74-14 T.l.j Poissons, grillades sel spécial

Boulevard Pereire

N° 116 SAINT-SIMON, 754-47-30 F dim et fêtes Cagouilles charentaises. loup aux herbes. Cadre Louis XVI -

PLAISANCE

GASTHAUS DU MOULIN, 79, r. de Vouillé. 15e 828-81-61 Spéc allem

PORTE MAILLOT

TIMGAD, 21, r. Brunel-17e, 380-23-70 Spécialités d'Afrique du Nord

PORTE DE SAINT-CLOUD

BRASSERIE DES SPORTS, 5, place Pte-St-Cloud (16e), 527-38-63. Fruits de mer, tripoux du Rouergue. Ouv jour et nuit

PONT-NEUF

AU VILLAGE BULGARE, 8, rue Nevers (Pt-Neuf), 325-08-75 Ouv t.l.j

SAINT-AUGUSTIN

LE SARLADAIS, 2, r. de Vienne, 522-23-62 Cassoulet 20 F, confit 22 F

SAINT-GEORGES

Rue Saint-Georges

N° 35 TY COZ, 878-42-95 Seul restaurant sans viande Tous poissons Fermé dimanche et lundi

Rue Notre-Dame-de-Lorette

N° 44 CHEZ MAURICE, 874-44-85 T.l.j. Menu 38 F vin et serv. comp. + carte.

Rue Saint-Lazare

N° 11 RELAIS BASQUE. Spécialités du pays. 878-29-27 Fermé dimanche

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

GUY, 6, rue Mabillon, ODE. 87-61 Brésilien. Feijoada - Churrascos - Batidas De 20 h. à 2 h. du matin

LES COPAINS, 44, rue de Verneuil LIT 49-91 Patron aux fourneaux

AU CHARBON DE BOIS, 16, rue du Dragon, 548-57-04. La grillade devient de la gastronomie.

SAINT-LAZARE

GARNIER, 111, rue Saint-Lazare Le nouveau restaurant de la mer Huîtres et poissons Tél : 387-50-40

SAINT-MICHEL

GRANDE SEVERINE, 7, r. St-Séverin (5e), 325-50-00 Salons pr Banquets. Rôtisserie. Menus : 13.50, 16, 17 F + carte.

EL DJAZAIR, 27, r. Huchette (5e). ODE 38-79 Menu 50 F Orch. Attractions. Cadre et cuisine orientaux

SÈVRES-BABYLONE

LE BORGHESE, 43 boul Raspail Tous les jours Téléph · 548-44-10

STRASBOURG-SAINT-DENIS

TOUR SAINT-DENIS, 1, bd de Strasbourg, 10e, 770-73-31 Ses plats du jour « Grand Maman ». Ouvert après minuit.

TERNES

L'ETOILE IMPERIALE, 100, av. des Ternes, 380-65-02 Le vrai restaurant chinois T.l.j

VAUGIRARD

TY COZ, 333, r. Vaugirard-15e, 828-42-69 Cuis. bretonne et coquillages Fermé dimanche et lundi.

VICTOR-HUGO

BRASSERIE STELLA, 133, avenue V.-Hugo, 727-60-54 F jeudi. Ouv jusqu'à 2 h. du matin Huîtres coquillages Cuisine bourgeoise.

PETIT VICTOR HUGO, 143, av V.-Hugo. 704-82-89. Grillades, Girolles, Cèpes, Truffes

VILLIERS

EL PICADOR, 80, bd Batignolles, 387-28-87- F mardi soir. Mer. banq jusqu'à 100 conv Paella, zarzuela.

Environs de Paris

HALLES DE RUNGIS

ALBAN DUPONT, 726-93-78 Fruits mer Pièce bœuf Soup chandelles

GRAND PAVILLON, 686-88-84. Pois., crust., fruits mer. Ou. J.-N. F/dim

NEUILLY

EL TORO, 10, av. Madrid, Neuilly. 624-05-30 Huîtres. cuis franç., spéc

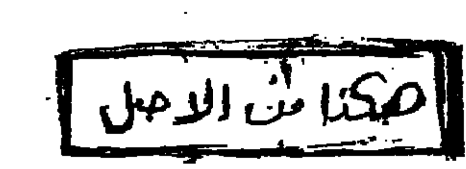
VALLÉE DE CHEVREUSE

LE VAL COURCELLE, T. 907-52-23 vient d'ouvrir : Déj. d'aff., Récept., Séminaires dans cadre magnifique. MENU 35 F + carte. A 100 m station Courcelle Près Gif-sur-Yvette

PROVINCE

TOULOUSE

LE BELVEDERE, Panoramiq., 11, bd Récollets, 52-83-73. Cuis. occitane



hippisme

Sur les pentes de l'Arc de Triomphe

NOUS voici donc à la veille du grand jour, celui de l'Arc de Triomphe. *Allez France ? Paulista ? Tennyson ? Highclere ?* C'est entre ces quatre noms que vont d'abord hésiter trois millions de pinces à tiercé.

Passé ses humeurs de jeune fille et séparée du doux Klimscha, qui était peut-être pour elle un professeur trop indulgent, *Allez France* est devenue irréprochable : quatre courses et quatre victoires — chaque fois contre les meilleurs — cette année. Elle est un sujet d'exception, comme l'était son père. Au passage, notons la parcimonie de l'exception équine : en dix ans au haras, le père de la pouliche, *Sea Bird*, a engendré quelque deux cent cinquante fils et filles : seule *Allez France* (peut-être *Little Current* aux Etats-Unis, mais les éléments de comparaison manquent) a atteint son niveau.

Allez France aura tout pour elle — sa condition, qui est parfaite, un terrain qui ne paraît pas devoir être trop lourd, l'assurance d'un rythme rapide — dans cet Arc de Triomphe. Une ombre cependant : son jockey habituel, Yves Saint-Martin, s'est blessé en course, l'autre semaine, et risque d'être encore indisponible. Son accident remet d'ailleurs en cause certaines habitudes professionnelles. Yves Saint-Martin est « sous contrat » avec le propriétaire d'*Allez France*, c'est-à-dire que celui-ci le paie (cher), toute l'année, quels que soient les résultats, pour qu'il soit à la disposition de son écurie. Or c'est avec un cheval d'une autre écurie que Saint-Martin a eu un accident. Amertume, bien compréhensible, du propriétaire, qui n'est plus assuré d'avoir son jockey le jour où il en aurait le plus besoin. La prudence voudrait qu'un jockey « sous contrat » ne montât pas pour d'autres écuries.

Mais l'efficacité requiert la démarche inverse : un jockey est d'autant meilleur qu'il monte plus souvent et qu'il connaît le maximum de chevaux parmi ceux qui seront un jour les adversaires de ceux de sa « maison ».

Si Saint-Martin devait déclarer forfait il serait remplacé par Lester Piggott. D'une façon générale, on peut considérer qu'il y a là équivalence, mais peut-être pas avec *Allez France* et dans l'Arc de Triomphe Piggott n'a jamais monté la pouliche. Même soumise désormais à la sagesse des pistes, il reste chez celle-ci suffisamment de sagesse féminine pour qu'elle ne se livre pas totalement au nouveau venu. Par ailleurs, le major Piggott a toujours eu des complexes de jeune recrue dans l'Arc. Il en a perdu un, qui était imperdable, avec *Park Top*. Il n'a pas empêché *Nijinsky* d'en perdre un autre. *Rheingold* a-t-il suffi à reléguer ses fantasmes ?

Bref, *Allez France* avec Saint-Martin, cent fois oui. *Allez France* avec Piggott, quatre-vingt-dix fois oui. *Allez France* avec Piggott et dans l'Arc, quatre-vingts fois oui seulement.

Avec *Tennyson*, pas de fantasmes : pas de sagesse féminine pour dire non à la sagesse athlétique. Du solide et du raisonnable, mais auxquels il manque l'étincelle qui force le destin. La perspective de prochaines vacances *illimitées* (le cheval est en cours de « syndication » comme étalon) suffira-t-elle à l'allumer ? Même si, parfois, c'est au moment de s'éteindre que le feu jette, brièvement, son plus vif éclat, on peut en douter. Un cheval de toute confiance pour une place ; pas le vainqueur type.

Highclere a été la meilleure pouliche européenne des trois ans au printemps. Elle a même été alors, à notre avis, meilleure que les mâles de son âge. Mais sa royale propriétaire (S. M. Elizabeth II) ne l'a pas ménagée. Elle savait pourtant, par expérience, que la royauté, comme le pouvoir, use. Celle de *Highclere* a pâli aux batailles de l'été.

Deux mois de retraite ont-ils redoré la couronne ? Douteux, d'autant qu'il s'agira de porter celle-ci sur 2 400 mètres, ce qui est bien long pour la fille de *Queen's Hussar*.

Paulista a suivi le parcours inverse de celui de *Highclere*. Elle a gravi les marches quand la souveraine les descendait. Elle bénéficie de l'élan acquis. Le souvenir de *San San*, entraîné par le même homme et confié au même jockey de dernière heure (Freddy Head), après la même carrière, d'abord effacée et progressivement admirable, est trop proche pour ne pas inspirer une particulière considération. En assurant *Paulista* de la nôtre, nous ne faisons pas que sacrifier aux formules de politesse toutes faites.

Au demeurant, sélectionner les chevaux qui se trouvent sur une pente ascendante est toujours une excellente formule pour l'Arc. Qui y trouve-t-on ? *On My Way*, récent vainqueur de *Dahlia* (qui, pour son compte, va essayer d'aller glaner des lauriers américains dans le Man O'War), *Busiris*, *Récupéré* (en dépit d'une récente défaite allemande). C'est dans cette seconde liste, croyons-nous, qu'on peut chercher l'outsider figurant presque toujours dans les trois premiers des tiercés. Franchissons sinon la ligne d'arrivée du moins le Rubicon du pronostic. Nos préférés, dans l'ordre : *Allez France, Tennyson, Paulista, On My Way, Récupéré, Busiris.*

Vendredi matin, il paraissait probable qu'en définitive Saint Martin puisse monter *Allez France*. Jeudi soir, les médecins avaient donné leur accord au jockey. Cependant, celui-ci et les propriétaires de la pouliche souhaitaient qu'il participe à un galop d'entraînement au cours de la journée pour se rendre compte si, à aucun moment, la douleur ne se réveillait. C'est à l'issue de ce galop qu'une décision définitive devait être prise.

LOUIS DÉNIEL.

● Des lecteurs nous ont signalé, après notre dernière chronique (merci à ceux qui l'ont fait) que l'article 69 du code des courses permettrait déjà, dans sa rédaction actuelle, de combattre certains usages des anabolisants. On s'apprêterait à le leur appliquer. Nous en reparlerons.

jeunes

DANS LA RÉGION PARISIENNE

Ateliers d'arts plastiques et de travaux manuels

NOUS commençons la publication d'une liste d'adresses d'organismes proposant des activités de loisirs pour les jeunes. Les ateliers d'arts plastiques et de travaux manuels dont les adresses figurent ci-dessous organisent des activités en dehors des heures de classe (le mercredi, le samedi et dans certains cas les autres jours en fin d'après-midi), dans la région parisienne ; les séances durent de une heure et demie à deux heures. Ils proposent le plus souvent des séances de dessin, de peinture, de gravure, de poterie... Certains sont spécialisés dans une seule activité, d'autres en proposent plusieurs. D'autre part, certains organismes proposent, en plus, d'autres activités (expression corporelle, musique...). Lorsque c'est le cas, nous l'indiquons entre parenthèses.

Les âges-limites d'inscription sont variables. Certains ateliers — peu nombreux — accueillent, par exemple, les petits dès l'âge de deux ans. Le plus souvent les âges se situent entre quatre et quinze ans.

Dans certains cas, enfin, les tarifs comprennent la fourniture du matériel. Il est, de toute façon, indispensable de se renseigner sur les conditions précises d'inscription et les diverses méthodes éducatives.

D'autres listes d'activités pour les jeunes paraîtront dans de prochains numéros du « Monde des loisirs ».

4e arrondissement

Atelier Myriam Klein. — Terre et émaillage. Animé par une céramiste ergothérapeute, cet atelier accueille aussi des enfants handicapés. 30 F la séance. (2, rue de Jarente, tél. : 278-58-86.)

Ateliers d'art du Marais. — Jeu dramatique, expression corporelle, animation de marionnettes. Inscription : 15 F ; prix des cours : 70 F par mois, 175 F par trimestre ou 470 F par an. (41, rue du Temple, tél. : 033-56-68.)

Atelier-galerie Nina Vidrovitch. — De 130 à 170 F par mois. (46, rue Saint-Antoine, tél. : 278-58-86.)

5e arrondissement

Centre d'art enfantin et d'expression libre (atelier Geneviève Breusse). Abonnement : 300 F par trimestre. Inscription : 10 F. (7, rue Tournefort, tél. 331-26-73.)

Atelier Sophie Curtil. — 220 F par trimestre. (17, rue Jussieu.)

Espace Tribuche. — Sable, planches pour construire, jeux, filet pour grimper. Pour les plus petits : tous les jours sauf lundi, de 13 h. 30 à 16 h. 110 F par mois. Pour les plus grands : séances de deux heures, les mardi, mercredi, vendredi et samedi : 70 F par mois. Cotisation annuelle : 100 F. (3, rue de la Bûcherie, tél. : 325-91-37.)

Atelier d'éducation par l'art. — Marionnettes, masques, expression dramatique, vocale, corporelle. 180 F par trimestre. (Catherine Gavarry, 42, rue Gay-Lussac, tél. : 325-18-38.)

6e arrondissement

Ecole industrielle et commerciale Saint-Nicolas. — (Travail du bois.) Pour les garçons de onze à quinze ans, le mercredi de 18 h. à 20 h. Inscription : 10 F. Prix du cours de deux heures : 20 F. (92, rue de Vaugirard, tél. : 322-83-60.)

Atelier Visconti. — 60 F par mois. (4, rue Visconti.)

La Pépinière. — 340 F par trimestre. (31, rue du Dragon, tél. : 222-55-07 et 222-55-08.)

7e arrondissement

Le Guide. — (Echecs, bois, musique.) Inscription : 20 F. Prix des séances : de 165 F à 360 F, selon l'activité. (65, avenue de La Bourdonnais, tél. 705-43-20.)

Polichinelle. — 200 F par trimestre. (Françoise Baumgartner, 74, rue de Sèvres, tél. 567-73-83.)

Ecole supérieure des techniques d'expression. — 400 F pour l'année. (9, avenue de Saxe, tél. : 273-07-92.)

9e arrondissement

Atelier d'art enfantin. — 100 F par trimestre. (11, rue de Clichy, tél. 874-40-28 et 874-68-48.)

10e arrondissement

Centre éducatif d'arts appliqués. — (Emaillage sur cuivre, cartonnage-gainerie, abat-jour, impression sur tissus, vannerie, pyrogravure) 286 F par trimestre. (210, faubourg Saint-Martin, tél. 607-56-01.)

11e arrondissement

Atelier d'expression artistique. — (Marionnettes.) (6, rue de Nice, tél. : 700-71-37.)

13e arrondissement

Atelier Danielle Delattre. — 165 F et 185 F par trimestre. (47, rue Bobillot, tél. : 580-08-56.)

14e arrondissement

Association culturelle Maine-Montparnasse. — (Danse, théâtre, musique, marionnettes.) Cotisation forfaitaire : 75 F par mois ou 180 F par trimestre. (8, rue du Commandant-Mouchotte, tél. : 566-03-46.)

15e arrondissement

Atelier Catherine Perilhou-Lapras. — (Maquette, photo, sérigraphie.) 295 F par trimestre, 650 F par an. (11, rue Bargue, tél. : 734-57-91.)

L'Agate. — 250 F par trimestre et 50 F de frais de matériel pour l'année. (11, rue Bargue, escalier B, 4e étage, tél. 273-17-97.)

16e arrondissement

Atelier J. Levy-Morelle. — 210 F par trimestre, plus inscription. (14, rue Raffet, tél. : 527-96-81.)

17e arrondissement

L'Atelier. — 60 F par mois, inscription 70 F. (25, rue Ruhmkorff, tél. 380-59-55 et 655-89-57.)

échecs

N° 575

LE CHOC DES GÉANTS

(Finale du tournoi des candidats, cinquième du match, Moscou, septembre 1974.)
Blancs : V. KORTSCHNOI
Noirs : A. KARPOV
Défense ouest-indienne

1. ç4	Cf6	36. Tb1	a4 !
2. Cç3	é6	37. d6 (t)	Cé6
3. Cf3	b6	38. Fd5	a3
4. g3 (a)	Fb7	39. C×a3	C×f4
5. Fg2	Fé7	40. Ff3 (u)	Tb4
6. d4	0-0 (b)	41. d7! (v)	Cé6 (w)
7. Dç2 (c)	ç5	42. Cç2	Tb8
8. d5 ! (d)	é×d5	43. Cé3 ! (x)	Rf8 !!
9. Cg5 (é)	g6	44. Cç4	Tb1
10. Dd1 (f)	d6	45. Fd5 ! (z)	T×ç4 (aa)
11. ç×d5	Ca6 (g)	46. F×é6 !	Ré7 ! (ab)
12. 0-0	Cd7	47. F×ç4	C×ç4
13. Cf3	Cç7	48. Td1	Rd8
14. a3	Ff6	49. Rg3 (ac)	Cé5
15. é4	b5	50. Rf4	C×d7
16. Ff4	Cb6 (h)	51. Rg5	Ré7
17. Té1	f5	52. Rh6	Cé5
18. Dç2 ! (i)	Fg7 ! (j)	53. R×h7	Cf3
19. Ta-d1	b4	54. Th1	Ré6
20. Cb1	Fa6 (k)	55. Rg7	ç4 !
21. h4	Té8	56. Th3	Cé5
22. Fg5	Dd7 (l)	57. Ta3	Rf5
23. Rh2 (m)	b×a3	58. Tç3	Ré4
24. C×a3	Da4 !	59. Tç1	Rd4
25. é5 !	Ff8 (n)	60. f4	Cd3
26. D×a4	C×a4	61. Tf1	Ré4
27. é×d6	F×d6	62. f5 (ad)	Cé5 ! (ae)
28. Fç1 ! (o)	Tb8	63. Rf6	Cg4+
29. Cd2 !! (p)	Fé2 (q)	64. Rg5	Cé3
30. Cd-ç4	F×d1	65. f×g6	f×g6 (af)
31. T×d1	Td8	66. Tç1	Rd3
32. C×d6 (r)	T×d6	67. R×g6	Cg2! (ag)
33. Cç4	Tf6	Nulle.	
34. Ff4 (s)	T×f4 !		
35. g×f4	C×b2 !		

NOTES

a) Entrant dans un schéma familier de la « défense ouest-indienne », Korstchnoi renonce à la suite adoptée dans les première et troisième parties du match : 4. é4, Fb7 ; 5. Dé2, Fb4 ; 6. é5, Cg8 ; 7. d4, d6 ; 8. Fd2, d×é5 ; 9. d×é5, Ca6 ; 10. 0-0-0, Dé7 ; 11. g3, 0-0-0 et 7..., Cé7 ; 8. Fd2, 0-0 ; 9. 0-0-0, d5 ; 10. h4.

b) La réponse classique est ici 6..., Cé4.

c) S'emparant ainsi de la case é4.

d) Un intéressant pseudo-sacrifice qu'on trouve dans de nombreuses variantes de cette ouverture aussi bien après 1. d4, Cf6 ; 2. ç4, é6 ; 3. Cf3, b6 ; 4. g3, Fb7 ; 5. Fg2, Fé7 ; 6. 0-0, 0-0 ; 7. Cç3, Cé4 ; 8. Dç2, C×ç3 ; 9. D×ç3, d6 ; 10. Dç2, f5 ; 11. d5 ! qu'après 7. Dç2, ç5 ; 8. d5 ou encore après 6. 0-0, 0-0 ; 7. d5!? Les Blancs utilisent le fait que le Fb7 n'est pas protégé pour obtenir un avantage spatial. Ainsi, après 1. d4, Cf6 ; 2. ç4, é6 ; 3. Cf3, b6 ; 4. g3, Fb7 ; 5. Fg2, la poussée 5..., ç5 paraît prématurée à cause de la réplique 6. d5 !, é×d5 ; 7. ch4 (une idée de Rubinstein). De même, après 5..., Fg2, Dç8 ; 6. 0-0, ç5 l'avance 7. d5 ! reste très forte.

e) Menaçant 10. C×d5 ; 11. C×f6+ et 12. D×h7 mat.

f) Ou bien 10. 0-0, Cç6 ou 10. ç×d5, d6. Le retrait de la D n'est qu'une perte de temps minime, en comparaison du gain obtenu des cases centrales.

g) Préparant via ç7 l'avance du pion b.

h) Une position intéressante quant à l'équilibre des forces. Les Noirs s'opposent à l'avance é4-é5 en attaquant le pion d5 trois fois. Sur le plan positionnel, l'initiative sur l'aile — D des Noirs contre — balance harmonieusement la pression des Blancs au centre.

i) Bien plus fort que la suite évidente 18. F×d6 qui supprimerait toute tension après 18..., D×d6 ; 19. é5, F×é5 ; 20. C×é5, Cb×d5 ; (21. Cé4, D×é5 ; 22. C×ç5, Dd6 ; 23. C×b7, Dç6 avec gain d'une pièce) 21. Cg4, Ta-d8 ; 22. Cé4, Db6 ; 23. Dç1, Cé6. Au lieu de se lancer dans des complications tactiques comme 18. é5, d×é5 ; 19. C×é5, Cb×d5 (si 19..., Cç×d5 ; 20. C×b5) ; 20. C×f7, T×f7 ; 21. F×ç7, Kortschnoi renforce méthodiquement sa pression en cédant à la T-D la case d1.

j) Gagnant un temps sur une éventuelle attaque é5. Si 18..., b4 ; 19. a×b4, a×b4 (ou 19..., ç×b4 ; 20. Ca4) ; 20. T×a8, F×a8 ; 21. Cb1 suivi de Cd2-Cç4.

k) Changement de diagonale avec récupération de la case ç4.

l) 22..., f6 suivi de Cb5 était aussi à envisager.

m) Menaçant 24. Fh3.

n) L'échange des D, laissant le C sur ç2, était peut-être plus précis. Naturellement si 25..., Cç×d5? ; 26. D×a4, C×a4 ; 27. T×d5 et si 25..., d×é5 ; 26. d6.

o) A ce stade de la partie, les Blancs ont un avantage positionnel certain en raison du pion fort d5 et de la possibilité d'attaquer le bloqueur Fd6 par Cd2!-Cç4.

p) Un coup apparemment impossible étant donnée la perte de qualité qui résulte de 29..., Fé2 et cependant dicté par la logique de la position.

q) Après 29..., C×b2 ; 30. F×b2, T×b2 ; 31. Cd-ç4, T×é1+ ; 32. T×é1, Tb3 ; 33. C×d6, T×a3 ; 34. Té7, Cb5 ; 35. Cb5, F×b5 ; 36. d6 le pion passé devient très dangereux.

r) Ou bien plus simplement 32. Fg5, Td7 ; 33. C×d6, T×d6 ; 34. Fé7 et 35. d6.

s) Donnant aux Noirs l'occasion de casser l'offensive qui pouvait se poursuivre par 34. Rg1 et 35. Fg5.

t) Et non 37. T×b2?, T×b2 ; 38. C×b2, a3! ; 39. d6, Cé6 ; 40. Fd5, a×b2 ; 41. Fa2, Rf8 et les Noirs gagnent ni 37. C×b2, a3.

u) 40. Fa2, contrôlant la case é6, était plus précis.

v) La partie fut ajournée, les Blancs mettant leur coup « sous enveloppe ». La position reste complexe. Le pion d reste un atout maître dans le jeu des Blancs.

w) Si 41..., Tb8? ; 42. T×b2.

x) Les Noirs semblent perdus en raison de la menace imparable 44. Cç4 gagnant un pièce.

y) Mais Karpov se défend avec un sang-froid incroyable et beaucoup de finesse. Si 45. C×b2, Ré7!! ; 46. d8=D+, C×d8 ; 47. Té1+, Cé6 ; 48. Tb8+, Ré7 ; Té8+ et 50. D8=D. trois pions pour la pièce. Si 46. Fd5, R×d7 ; 47. Rg3, Cd4!. Si 46. Rg3, ç4.

z) A nouveau, les Noirs sont dans une situation désespérée à cause de la menace 46. C×b2 et 46. F×é6.

aa) Une belle combinaison, mais est-elle suffisante ?

ab) Si 46..., Td4 ; 47. Fh3, Cç4 ; 48. Tb8+, Ré7 ; 49. Té8+ et 50. d8=D.

ac) Malgré la qualité de plus, la finale est difficile à gagner pour les Blancs. Si 49. Tç1, Cé5 ; 40. T×ç5, C×d7.

ad) Si 62. R×f7, C×f4.

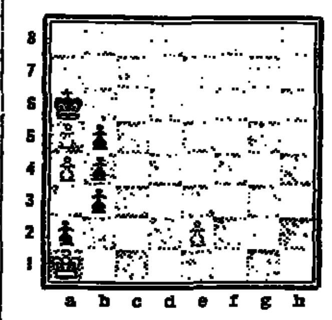
ae) Et non 62..., g×f5 ; 63. h5!

af) Si 65..., C×f1? ; 66. g7!

ag) Si 68. h5, Cf4+ suivi de C×h5 et de ç3. Un combat de géants.

● *La huitième partie est nulle. Karpov mène toujours par 2 victoires à 0.*

ETUDE
A. HERBSTMAN
(1939)



BLANCS (4) : Ra1, Pa4, a5, é2.
NOIRS (5) : Ra6, Pa2, b3, b4, b5.
Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 574.
P. FAGARO. 1953.
(Blancs : Rf3, Pa3 et h2. Noirs : Ra1, Pa6, f4 et h3.)

La difficulté de cette finale apparaît dans la première variante évidente 1. R×f4 qui ne suffit pas au gain : 1..., Rb2 ; 2. a4, Rb3 ; 3. a5, Rb4 ; 4. Rg3, R×a5. De même, dans la variante 1. a4?, Rb2 ; 2. Rg4, Rç3 ; 3. a5, Rç4! ; 4. R×h3, Rd3!

1. Rg4!!, Rb2 (si 1..., f3 ; 2. R×h3, Rb2 ; 3. Rg3 et si 1..., a5 ; 2. a4, Rb2 ; 3. R×h3, Rb3 ; 4. Rg4!) ; 2. R×h3! (si 2. a4?, Rç3 ; 3. a5, Rç4), R×a3 ; 3. Rg2!!, f3+ (si 3..., Rb3 ; 4. h4 et les Blancs font D avec échec) ; 4. Rf2!, Rb2! ; 5. h4, a5 ; 6. h5, a4 ; 7. h6, a3 ; 8. h7, a2 ; 9. h8=D+, Rb1 ; 10. Db8+, Ra1 ; 11. Dé5+, Rb1 ; 12. Db5+, Ra1 ; 13. Da4, Rb2 ; 14. Db4+, Rç2 ; 15. Da3, Rb1 ; 16. Db3+, Ra1 ; 17. Ré3!, f2 ; 18. Db5, f1=D ; 19. D×f1+, Rb2 ; 20. Db5+, Ra1 ; 21. Da4, Rb2 ; 22. Db4+, Ra1 ; 23. Da3, Rb1 ; 24. Db3+, Ra1 ; 25. Dç3+, Rb1 ; 26. Rd2, a1=D ; 27. Dç2 mat.

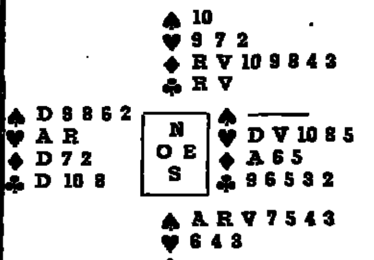
CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 570

LA CHARRUE AVANT LES BŒUFS

Cette donne a été composée par Louis Meffre en partant d'une donne réelle légèrement modifiée. Elle constitue un excellent exercice de jeu de réduction d'atout, car l'ouverture permet de deviner la distribution des atouts.



Nord : ♠ 10 ; ♥ 9 7 2 ; ♦ R V 10 9 8 4 3 ; ♣ R V
Ouest : ♠ D 9 8 6 2 ; ♥ A R ; ♦ D 7 2 ; ♣ D 10 8
Est : ♠ — ; ♥ D V 10 8 5 ; ♦ A 6 5 ; ♣ 9 6 5 3 2
Sud : ♠ A R V 7 5 4 3 ; ♥ 6 4 3 ; ♦ — ; ♣ A 7 4

Ann. : O. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
1 ♠	2 ♦	2 ♥	3 ♠
passe	4 ♦	passe	4 ♠
contre	passe	passe	passe

Ouest entame as et roi de cœur et conte-attaque le 2 de carreau pour le 8 du mort et l'as d'Est. *Comment Sud doit-il jouer* pour gagner QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse :

Avec deux levées à cœur perdues au départ, il ne faut plus concéder que la dame d'atout. Comment y parvenir ? Le moyen le plus simple, en pareil cas, est d'imaginer une position finale où Ouest ne peut faire qu'un seul de ses cinq atouts. Ce procédé, qui consiste à mettre « la charrue avant les bœufs », est souvent utilisé pour certains problèmes où il faut parfois commencer par la fin pour découvrir plus facilement la solution.

Il est clair que, si Sud reste avec cinq atouts, il devra donner deux atouts. Au contraire, regardez la situation quand Sud n'a que quatre atouts :

Nord : ♠ 10 ♦ R V 10 9
Ouest : ♠ D 9 8 6 2
Sud : ♠ A R V 7 ♥ 6

Sud joue cœur :

1° Si Ouest coupe avec la dame de pique, le déclarant fera ensuite le 10 de pique sec du mort et as, roi, valet de pique.

2° Si Ouest coupe avec le 2 de pique, le mort surcoupe et joue carreau que Sud coupe du 7 de pique pour faire ensuite as, roi, valet de pique !

De quelle façon aboutir à cette situation où Sud n'a plus que *quatre* atouts ? Le déclarant doit, évidemment, *se raccourcir trois fois* pour conserver un cœur. Il faut donc qu'*il coupe trois fois carreau*. Voici la solution : as de carreau coupé, trèfle pour le roi de trèfle (reprise indispensable), careau coupé, trèfle pour le roi de trèfle, carreau coupé, as de trèfle et cœur...

UN FAKIR YOUGOSLAVE

Cette donne jouée par un champion yougoslave dans un match contre des Israéliens montre comment une bonne technique peut permettre de réussir le contrat comme si les cartes étaient transparentes.

Nord : ♠ A 9 8 ; ♥ D 9 7 4 3 ; ♦ 5 3 2 ; ♣ D 6
Ouest : ♠ R 7 6 2 ; ♥ R ; ♦ R V 8 4 ; ♣ A 4 3 2
Est : ♠ D 10 5 ; ♥ 10 8 ; ♦ 10 9 7 6 ; ♣ V 10 7 5
Sud : ♠ V 4 3 ; ♥ A V 6 5 2 ; ♦ A D ; ♣ R 9 8

Ann. : N. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
—	passe	passe	1 ♥
contre	3 ♥	passe	4 ♥...

Ouest ayant entamé le 2 de pique, Est a pris le 8 du mort avec la dame et a contre-attaqué le 10 de carreau pour la dame et le roi d'Ouest qui a rejoué le 4 de carreau. *Comment Darko Linke, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Sur le contre d'appel, le saut à « 3 cœurs » était un barrage indiquant un fort soutien d'atout et moins de 10 points H., c'est-à-dire une main moins forte qu'un soutien direct à « 3 cœurs » quand il n'y a pas de contre d'appel.

Que doit dire Nord *s'il a un ou deux points de plus* (par exemple s'il a l'as de trèfle au lieu de la dame) ?

Les enchères modernes mettent à sa disposition *quatre* annonces différentes ! Il peut passer et reparler ensuite (en déclarant « 4 cœurs ») pour montrer une dizaine de points d'honneurs. Il peut également sauter à « 4 cœurs » s'il estime qu'un chelem est exclu et s'il veut camoufler la force de sa main. Il peut aussi surcontrer et soutenir ensuite à cœur. Enfin, il dispose d'un excellent gadget, la convention Truscott, qui consiste, sur le contre, à sauter à « 2 SA », une surenchère qui garantit une douzaine de points avec un soutien de quatre cartes à cœur.

PHILIPPE BRUGNON.

mode

La vie dans le froid

LA France claque des dents. Mais le froid est une question d'adaptation, et, puisqu'il faut nous y faire, prenons exemple sur Nancy Mitford, auteur de *l'Amour dans un climat froid* (1), qui nous fait entrer dans la vie quotidienne des grandes propriétés anglaises où les courants d'air vous poursuivent dans les couloirs et jusque dans la salle de bains spartiate où le chauffe-eau n'a de « geyser » que le nom.

Comme dans la plupart des hôtels d'outre - Manche aujourd'hui, on y chauffe les pièces où l'on se tient, un peu les chambres à coucher et point du tout les entrées, les couloirs et autres lieux de passage. Et on ne s'enrhume, statistiquement, guère plus que chez nous. Mais les petits déjeuners sont caloriquement équilibrés et les dessous adéquats pour propager les thermies corporelles tout en servant d'écran aux frimas extérieurs. Résoudre le problème du petit déjeuner ne demande qu'un peu d'organisation, la veille au soir, pour ne pas perdre la moindre parcelle de sommeil. Thé, café ou chocolat peuvent être complètement préparés et mis en thermos ébouillanté pour le réveil, de même que les flocons d'avoine cuits à l'eau salée et auxquels il suffira d'ajouter du beurre au dernier moment. Le gruyère, le hollande, la tomme ou le jambon peuvent remplacer, avec ou sans tartines, les protéines des œufs. Ainsi nourris, enfants et parents supporteront mieux les variations de température.

Des formes jeunes et sportives

Les dessous, que les Françaises tendaient à dédaigner depuis le règne de l'ensemble à pantalon, ont beaucoup évolué dans un sens jeune et sportif, notamment pour les tee-shirts et les boxer-shorts qu'on trouve dans les stands de lingérie des grands magasins et dans les catalogues de vente par correspondance.

Chez Damart, le spécialiste du troisième âge, les dessous en « thermolactyl », rhovyl spécialement traité, sont rajeunis par des impressions, de la dentelle de ton chair, et même des djellabas d'hôtesse. Les coloris sont seyants et le choix impressionnant pour hommes, femmes et enfants. Il y a même des bonnets de nuit, des tours de cou, des chaussettes de lit et des mitaines (en blanc et en marine), des chemises de nuit pour hommes et une gamme de spécialités pour rhumatisants. On peut s'habiller ici de la tête aux pieds, en neuf largeurs de pointure pour les chaussures.

La Redoute et Les Trois Suisses offrent aussi des dessous pour rhumatisants dans la même gamme de grandes tailles, ainsi que des robes de chambre en molleton, en tissus des Pyrénées et en tricot de laine ou de courtelle. Ces magasins présentent également une bonne sélection de pantoufles fourrées.

A Paris, les dessous chauds sont une spécialité de la Samaritaine, qui fait faire par de petits bonnetiers une garde-robe entière en laine unie, en mélange avec des chlorofibres, en mailles fantaisie, en coton molletonné, en viscose gratté ou en coton interlock. Les formes sont classiques, à taille marquée, décolletées en pointe ou arrondies, avec ou sans manches, à culotte droite ou bermuda (de 23 F à 60 F).

Razzia sur les robes d'intérieur

Chez Candide (4, rue de Miromesnil), c'est la razzia sur les robes d'intérieur en coton molletonné, en laine des Pyrénées ou en flanelle (à partir de 200 francs). On attend pour le 15 octobre une série de dessous en jersey de soie de chez Laura, en blanc, beige ou rose, dont une liseuse, un short long évasé du bas, des chemises avec ou sans manches, pour le jour, et décolletées en pointe pour le soir et les robes de mariée (de 130 à 260 francs).

Parmi les marques distribuées dans les grands magasins, les « justaucorps » de Bruno Cyntel en orlon côtelé et en dropnyl fin comprennent une vingtaine de variations en imprimé, en brodé et en uni existant avec des collants assortis (à partir de 50 francs). Eminence proposera, à partir du 15 octobre, des pulls très fins, à cols roulés, lavables à la machine, pour elle et pour lui. Ils existent en cinq coloris et six tailles (72 francs).

Dim reprend ses collants opaques de couleurs vives en trois tailles. D.D. en fabrique en laine, toujours en uni. Exciting réussit des fantaisies discrètes en coloris sombres à petits dessins de tissage.

Je me garde d'oublier que Damart vend aussi des chancelières, ces manchons pour les pieds, et une extraordinaire bouillotte sur laquelle on peut s'asseoir.

NATHALIE MONT-SERVAN.

(1) Traduit chez Stock.

DAMART : robe de chambre en molleton « thermolactyl » à col châle, manches à revers, poches plaquées et ceinture cordelière. Existe en bleu de France, prune et violet. Du 42 au 56. A partir de 116,50 F. Le mocassin fourré à semelle p.v.c. peut aussi se porter dehors : 34,75 F. 67, boulevard Haussmann ; 154, rue de Vaugirard, ainsi que dans les centres de province et par correspondance. 59086 Roubaix Cedex 2.

3 SUISSES : robe d'intérieur en jersey de courtelle à dessin jacquard écru. Existe en trois tailles : 137 F. 59076 Roubaix Cedex 2.

CANDIDE : caraco en jersey de qiana noir, orné de Chantilly sur une jupe culotte assortie : 370 F. 4, rue de Miromesnil.

SAMARITAINE : chemise de laine centenaire, à décolleté arrondi et manches courtes, resserré d'un bord-côtes à la taille. Existe en lavande, gris, seigle, rose et blanc, du 40 au 48 : 57 F à Paris, Vélizy-2, Rosny-2, Cergy-Pontoise et par correspondance, 75, rue de Rivoli. Collant chaud fantaisie d'Exciting prune, vert, marron ou noir : 16,50 F dans les grands magasins.

BRUMMEL : robe de chambre croisée de Berchon, en molleton de courtelle chameau et marron à grandes emmanchures basses et poches plaquées : 125 F au Printemps-Haussmann, au Printemps-Nation ainsi qu'à Créteil, Lille, Montluçon et Rennes.

Chaussons fourrés des 3 Suisses.

(Croquis de MARCQ.)

brocante

AU NOBLE FAUBOURG

LE faubourg, extension du bourg Saint-Germain, se couvrit d'un ensemble unique d'harmonieux hôtels et devint la résidence de la « bonne » société. Demeures d'hier, ambassades et ministères d'aujourd'hui conservent encore quelque chose de leur grandeur. Ce noble faubourg, qui correspond à peu près à notre septième arrondissement, est le fief des grands antiquaires parisiens.

Au n° 25 de la rue du Bac, Charles Boucaud tient boutique d'antiquités, depuis plus de trente ans. La marchandise présentée ici est de qualité. Spécialités dans la haute époque et les étains, Charles Boucaud et son fils Philippe s'adressent à une clientèle aisée et leurs étiquettes comportent souvent plus de trois chiffres. Cependant, l'amateur au budget moins élevé peut, pour quelques centaines de francs — rarement toutefois moins de 500 F, — acquérir ici des pièces très bien sélectionnées et en parfait état.

Charles Boucaud, qui s'est de tout temps intéressé aux objets d'apothicairerie, disposait, voilà quelques années, d'une belle collection de pots de pharmacie et de mortiers du treizième au dix-huitième siècle. Le regain d'intérêt que connaissent actuellement les objets de cette spécialité — les collectionneurs sont nombreux, pharmaciens, médecins et chirurgiens pour la plupart — amène une raréfaction sur le marché.

Mortiers en tous genres...

Le mortier était l'instrument de base pour concasser, mélanger les drogues.

Les mortiers d'apothicaire les plus gros sont généralement en marbre ou en pierre. Certains sont en fonte, en pierre semi-précieuse — on en trouve beaucoup en serpentine, pierre à laquelle on attribuait des vertus particulières, — quelques-uns en corne, d'autres en bois, de très rares, haute époque, en ivoire. Mais le bronze reste le matériau le plus courant. La production française fut importante, notamment celle des ateliers de fonderie du Puy-en-Velay.

Philippe Boucaud nous a montré plusieurs mortiers, tous de belle qualité : un allemand du dix-huitième siècle : un en serpentine avec son pilon, 1 500 F ; un classique du quinzième siècle en bronze, 1 400 F : deux tout-petits, vraisemblablement destinés aux fards ou aux poisons, à moins qu'il ne s'agisse de jouets, 800 F pièce ; un des ateliers du Puy de la fin du seizième siècle, 3 800 F ; un normand du dix-septième siècle, au décor à fleurs de lys et comportant la médaille du fondeur ; un énorme, en bois d'une essence réputée contre les maladies vénériennes ; un autre, persan, du treizième siècle, 1 500 F

Côté céramique d'apothicairerie, nous avons vu un pot en faïence de Rouen, classique, sans couvercle, vraisemblablement destiné à être fermé par une vessie de porc, au décor Louis XIV, 3 200 F, un en faïence de Paris, avec son couvercle comportant une légère fêlure, 2 200 F et deux très beaux vases, dont une pièce exceptionnelle, en Narbonne, fin seizième siècle, caractéristique des premiers essais de faïence française, à l'imitation des productions hispano-mauresques. Les amateurs d'objets de pharmacie, qui ne manqueront pas l'exposition du Musée national de la céramique de Sèvres (jusqu'au 2 décembre, voir « le Monde » du 20 mai 1974) admireront aussi, chez M. Boucaud, un splendide meuble d'apothicaire, en noyer blond, au grillage d'origine, en cuivre et fer, début dix-septième siècle, qui conviendrait pour une petite bibliothèque (largeur 1,25 m., hauteur 1,80 m., profondeur 40 centimètres), 25 000 francs.

Spécialiste en étains, Philippe Boucaud nous a aussi présenté quelques pièces tout à fait exceptionnelles : une chope de la corporation des maçons, originaire de Bohême, haute de 50 centimètres, fin dix-septième siècle, une autre chope, de la corporation des serruriers, celle-là, surmontée d'un dauphin ailé et comportant une gravure exceptionnelle sur tout le pourtour, poinçon non identifié, vraisemblablement autrichien, 12 000 francs, une belle série de plats du type cardinal, 3 000 F à 5 000 F pièce, une série de quatre chopes autrichiennes, dix - septième siècle, 3 000 F à 6 000 F pièce, des pichets toujours très appréciés des collectionneurs, 3 000 F à 6 000 F.

A noter d'autres étains au prix plus accessible, plats ronds au poinçon de Paris, dix-huitième siècle, 1 000 F, une assiette de Saint-Germain-en-Laye, dix-huitième siècle, 500 F.

Dans la vitrine réservée aux objets de curiosité, un casse-noisette Louis XV, 4 500 F, a retenu notre attention : une dame frileuse aux mains nichées dans un manchon écrase le fruit dans le frou-frou de ses longs jupons.

ELVIRE VALOIS.

Prochains marchés, foires et expositions : Chatou, jusqu'au 6 octobre ; Paris, porte de Pantin, jusqu'au 6 octobre ; Pessac, 12 au 20 octobre ; Reims, 17 au 22 octobre ; Blois, 19 et 20 octobre ; Lyon, 19 au 28 octobre.

maison

AUTOUR DU FEU

DANS une vaste cheminée de campagne, une belle copie de style ou un foyer sobre habillé de métal, la « rêverie devant les bûches qui flambent », comme l'écrivait Gaston Bachelard, fait partie des charmes de la vie. Pour faire suite à l'article sur les nouvelles cheminées contemporaines (*le Monde* du 2 février 1974), notre intérêt s'est porté sur l'entourage du feu.

● *Les plaques d'intérieur de cheminée*, en fonte, ont un double but : protéger le fond de l'âtre des chocs thermiques et irradier la chaleur. Leur origine remonte au quinzième siècle. Aux forges de Cousances, depuis quatre siècles, les maîtres fondeurs se transmettent leurs secrets de fabrication. Actuellement, les copies de ces « contrecœurs » anciens (symboles héraldiques, scènes pastorales) voisinent avec des créations modernes de Florini, sur les signes du zodiaque (Fonderies de Cousances, de 80 à 570 F).

Jean-Claude Pouyet a reçu en héritage une importante collection de fontes des siècles passés. Il en réalise des copies qui sont présentées dans les pittoresques bâtiments de l'ancienne ferme du Gros-Caillou, à Paris, qu'il devra quitter à la fin de l'année... pour cause de construction d'un immeuble neuf. Avant d'émigrer ailleurs, il bradera certaines plaques et des chenêts. Parmi ses créations contemporaines, qui s'accordent à la sobriété de ses cheminées modernes, citons de très belles compositions non figuratives en fonte et surtout en fonte émaillée, reprenant l'idée des premiers intérieurs de cheminées polychromes du quinzième siècle (Pouyet, de 400 à 2 500 F). De grands oiseaux, très stylisés, ornent des plaques de fonte destinées aux cheminées contemporaines de Richard Le Droff.

Les « serviteurs » du feu

● *Les chenêts*, indispensables pour soutenir les bûches, adoptent les formes linéaires dépouillées qui conviennent aux cheminées modernes : ornés de carrés ou de rectangles en acier inox ou en laiton (Cigrasa, 520 F et 585 F), en acier mat travaillé en lignes courbes (Monique Perrin, 800 F), en fer plat brut (R. Le Droff, 145 F) ou choisis parmi les créations d'artisans, en fer forgé, avec tête très stylisée de canard, de coq ou de chien (L'Imprévu, 155 F).

● *Un pare-feu* s'impose devant la cheminée pour protéger le sol et surtout le tapis des projections d'étincelles. En mailles d'acier sur cadre de laiton (Pouyet, 670 F, à trois volets), en glace Securit fumée et attaches en acier inox (Cigrasa, 775 F) et un original pare-feu à armature en acier chromé supportant un rideau de fines chaînettes qu'on peut tirer, au centre, pour voir le feu (Monique Perrin, 880 F).

Servir le feu, c'est remonter les bûches, tisonner les braises, débarrasser le devant de l'âtre des cendres. Des « serviteurs » s'installent à côté de la cheminée et s'harmonisent avec son style. Pour une cheminée de campagne, des accessoires sont forgés à la main selon des formes anciennes et se posent sur pied ou s'accrochent au mur (L'Imprévu). De lignes modernes, quatre accessoires en métal chromé (pince, pelle, balai et pique) se suspendent sur un pied à base circulaire (Cigrasa, 400 F) ; de conception très nouvelle, en forme de triangle, ces accessoires se vendent séparément (Monique Perrin).

Enfin, pour déposer la provision de bois, des paniers à bûches sont en osier (L'Imprévu), en laiton et inox (Cigrasa) ou en métal mat (Pierre Perrin), assortis aux serviteurs du feu.

JANY AUJAME.

* Fonderies de Cousances, Cousances-aux-Forges, 55170, Ancerville.
* J.-C. Pouyet, 96, rue Saint-Dominique, 75007 Paris.
* Richard Le Droff, 89, avenue Gabriel-Péri, 91330 Yerres.
* Cigrasa, 255, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75011, Paris.
* Monique Perrin, 20, rue Jean-Mermoz, 75008, Paris.
* L'Imprévu, 34, rue de Citeaux, 75012, Paris.

LONDON-SUR-SEINE

JUSQU'AU 12 octobre, l'art de vivre à l'anglaise est transplanté rive gauche. Au Bon Marché, une vaste exposition réunit tout ce qui fait le charme du confort britannique, dans un choix très éclectique. Nous y avons remarqué des meubles de style en if, des meubles « bateau » (dont un long meuble bas à multiples petits tiroirs, 4 100 F), un canapé et des fauteuils Chesterfield en cuir capitonné. Pour compléter le décor : des gravures marines encadrées de bois (510 F) et d'amusantes glaces décorées de publicité ancienne, l'une d'entre elles avec des militaires en tunique écarlate. Pour le « breakfast », des tasses géantes, de forme classique ou moderne, de grosses théières à recouvrir du traditionnel « chapeau » de tissu molletonné et un rayon d'alimentation où trouver tous les thés, des marmelades, « pies » et puddings. Confort du lit avec de moelleuses couvertures de mohair et des draps, dessinés par la célèbre styliste Mary Quant, à petits motifs blancs sur fond bleu, brun ou vert. Et pour se vêtir à l'anglaise, des tricots souples et doux en poil de chameau et de confortables vestes en laine naturelle tricotée en torsades.

J. A.

★ Au Bon Marché, magasin 1, premier étage.

philatélie

N° 1 349

FRANCE : Basilique de Saint-Nicolas-de-Port...

Pour l'usage courant dans la catégorie « touristique », paraîtra un timbre-poste représentant la basilique de Saint-Nicolas-de-Port, d'après le dessin et la gravure de René Quillivic.

Vente générale le 14 octobre.



2,00 F, lilas, bleu hirondelle et ardoise.

Impression taille-douce ; Atelier du Timbre de France.

La mise en vente anticipée.

— Les 12 et 13 octobre, de 9 h. à 18 h., au bureau de poste temporaire installé dans la salle des guichets, rue Emile-Badel, à Saint-Nicolas-de-Port. — Oblitération « premier jour » spéciale pour ce timbre.

— Le 12 octobre, de 8 h. à 12 h., au bureau de poste de Saint-Nicolas-de-Port. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « premier jour ».

ANDORRE : Centenaire de l'UPU.

Le timbre célébrant le centenaire de l'UPU des vallées d'Andorre sera en vente générale le 7 octobre.



1,20 F, pourpre, gris ardoise et ocre jaune.

Dessiné et gravé par Pierre Béquet : impression taille-douce ; Atelier du Timbre de France.

Vente anticipée le 5 octobre, au bureau de poste temporaire d'Andorre-la-Vieille. — Oblitération « premier jour ».

...et cinquième centenaire de la naissance de Nicolas Copernic.

L'émission du timbre devant marquer le cinquième centenaire de la naissance de Nicolas Copernic fut initialement prévue pour fin juin dernier (1). Depuis, la maquette, ensuite la valeur (0,90) et de nouveau sa valeur furent modifiées pour être, enfin, en vente générale le 14 octobre.



1,20 F, bleu hirondelle, violet et brun.

Imprimé en taille-douce, par l'Atelier du Timbre de France.

La mise en vente anticipée.

— Les 12 et 13 octobre, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert au palais de la Découverte, avenue Franklin-Roosevelt, Paris-8e. — Oblitération « premier jour » spéciale pour Copernic.

— Le 12 octobre, de 8 h. à 12 h., à la Recette principale, 52, rue du Louvre, Paris-1er et au bureau de Paris 41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e ; de 10 h. à 17 h., au musée Postal, 34, bd de Vaugirard, Paris-15e. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « premier jour ».

(1) Voir « le Monde des philatélistes », n° 263.

REUNION : Centenaire de l'UPU...

Pour le département de la Réunion le timbre métropolitain annoncé la semaine dernière, soulignant le centenaire de l'UPU, a été surchargé en franc C.F.A.

60 francs C.F.A./1,20 F.

La vente anticipée le 6 octobre à Saint-André, au centre de l'A.R.F.R.M.O. — Vente générale le 7 octobre.

...et les « Marianne » de Béquet.

Les nouvelles valeurs de « Marianne » de Béquet, paraissant dans la métropole, le 7 octobre, en vente générale, pour le département de la Réunion recevront une surcharge en franc C.F.A. et seront en service à partir du 21 octobre.

30 francs C.F.A./0,60 F.

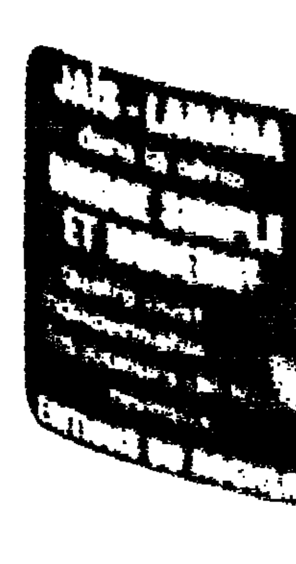
40 francs C.F.A./0,80 F.

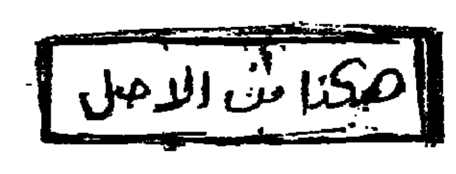
Vente anticipée le 19 octobre au bureau de Saint-Denis R.P. — Oblitération « premier jour ».

● A PARIS les 5 et 6 octobre, au Musée postal, 34, bd de Vaugirard, se tient une exposition organisée par le C.M.P.F. à l'occasion du centenaire de l'UPU. Entrée gratuite, de 10 h. à 18 heures.

⊙ 14000 Caen, du 8 au 22 octobre. — Foire - exposition. — Cachet à date petit format.

ADALBERT VITALYOS.





chronique sportive

Quand le volley-ball retrouve ses quartiers d'hiver

ABANDONNE par les « cigales » qui transforment leur sport en un aimable divertissement de plage, les volleyeurs ont retrouvé avec l'automne leurs vertus de fourmis à l'occasion du dix-septième tournoi international organisé les 28 et 29 septembre par le C.S.M. Clamart. La transformation d'un stade de banlieue en véritable fourmilière par l'aménagement de cinquante-six terrains et la présence de deux mille cinq cents joueurs licenciés — soit 5 % des effectifs de la Fédération française de volley-ball — répartis en trois cent trente équipes, ne va pas sans poser quelques problèmes d'organisation pour ce prologue de la saison officielle. Mais ces difficultés surmontées, le succès de l'épreuve apparaît comme un gage de bonne santé morale pour ce sport quand on connaît les tenants et les aboutissants de cette manifestation.

A une époque où l'argent est le plus souvent le moteur de la compétition, il est rassurant de constater qu'il ne motive pas ce grand rassemblement de la plupart des volleyeurs de la région parisienne. Pour se disputer amicalement les quelques coupes mises en jeu, toutes les équipes, à l'exception des formations étrangères invitées, doivent prendre en charge leurs frais de déplacement et apporter leur obole symbolique sous la forme d'un droit d'inscription de 10 F.

Ainsi conçu, le tournoi de Clamart répond sans doute au besoin qu'éprouvent les volleyeurs de se retrouver, de se tester, après le long intermède estival et avant la reprise des compétitions. Il représente aussi pour le C.S.M. Clamart un moyen intelligent et original d'assurer une bonne propagande pour le sport en proposant gratuitement à la population locale le spectacle de plus de mille rencontres en deux jours, mais surtout de pourvoir à son budget annuel de fonctionnement.

Grâce à la mobilisation de toutes les bonnes volontés au sein du club, le C.S.M. Clamart peut tirer le meilleur bénéfice des recettes réalisées à cette occasion : 10 000 F recueillis aux buvettes installées sur le stade pendant la compétition, 8 000 F rapportés par la distribution en ville de plaquettes publicitaires et 3 300 F de droits d'inscription. Avec 8 000 F de subvention municipale annuelle, le C.S.M. Clamart accueille ainsi quelque deux cent cinquante licenciés, et permet l'initiation au volley-ball dans les écoles de sport organisées au plan local.

Si l'on peut regretter qu'autant d'efforts débouchent sur une sélection rendue nécessaire par les insuffisances au niveau de l'encadrement et des installations sportives, l'émulation qui en résulte explique sans doute les bons résultats des équipes premières masculine et féminine qui opèrent en deuxième division nationale.

Avec les joueuses du Paris université club (PUC) qui parvinrent en finale contre la Lokomotiv de Moscou, après avoir éliminé en demi-finale les Polonaises de Sosnowiecz, vainqueurs du tournoi en 1972 et en 1973, les volleyeurs de Clamart se distinguèrent d'ailleurs particulièrement en accédant à la finale masculine où ils furent battus par l'équipe de France, après avoir pris le dessus sur des formations de première division comme le Montpellier université club en demi-finale. Pour eux comme pour bien d'autres équipes à un niveau plus modeste, le dix-septième tournoi de Clamart aura aussi permis d'utiles mises au point et fait naître de grands espoirs pour la saison qui débute.

GÉRARD ALBOUY.

Tennis

EN COUPE DAVIS L'AFRIQUE DU SUD MÈNE 2-0 DEVANT L'ITALIE

A Johannesburg, la finale interzones de la coupe Davis a mal commencé pour les joueurs italiens, qui affrontent chez eux les Sud-Africains. Dans le premier simple et sous une chaleur accablante, Bob Hewitt, le colosse chauve âgé de trente-quatre ans, est venu à bout d'Antonio Zugarelli par un score en dents de scie bien dans sa manière : 4-6, 6-0, 9-7, 4-6, 6-1, après trois heures et demie de lutte. Ray Moore, le hippie sud-africain, a terminé victorieusement devant Adriano Panatta un match qui avait été arrêté par l'obscurité (4-6, 6-0, 6-3, 6-4).

JAUFFRET, PROISY ET DOMINGUEZ SE QUALIFIENT AU NATIONAL

Sur les courts du T.C. de Lyon, Jauffret, en battant Contet en cinq sets, et Proisy en éliminant Gauvain en trois sets secs, se sont qualifiés pour les demi-finales du simple messieurs au National. Autre qualifié : Dominguez, qui a écrasé Montrenaud. Quant à « Bill » N'Godrella, il a mis en fâcheuse posture Pierre Barthès, sauvé par la pluie sur le score de 1-6, 4-6, 0-2. Chez les dames, Nathalie Fuchs, naguère victorieuse de Virginia Wade à Roland-Garros, a été éliminée par Florence Guédy.

● *Les Jeux mondiaux pour handicapés à Saint-Etienne.* — M. Yves Nayme, président de la Fédération française omnisports des handicapés physiques (F.F.O.H.P.), a annoncé que, pour la seconde fois en cinq ans, les Jeux mondiaux pour handicapés physiques seront organisés lors de l'été prochain, du 30 juin au 7 juillet 1975, à Saint-Etienne.

Cyclisme

LE NÉERLANDAIS KARSTENS EST DÉCLASSÉ DE TOURS-VERSAILLES

Le Néerlandais Gerben Karstens, vainqueur de Tours-Versailles le 29 septembre, a été déclassé, quatre jours plus tard, pour n'avoir pas satisfait au contrôle antidopage obligatoire après la course. Une amende de 1 000 francs suisses (1 600 F) lui a été infligée ainsi qu'un mois de suspension avec sursis. L'Italien Francesco Moser, qui avait terminé deuxième, devient donc le vainqueur de l'épreuve devant le Français Jean-Pierre Danguillaume.

Dans son communiqué, la Fédération française de cyclisme précise que M. Jean-Jacques Baudin, inspecteur médical de l'Union cycliste internationale, a même constaté une « *tentative de fraude caractérisée* » de la part de Karstens, ce qui le prive de toute possibilité de faire appel.

Karstens avait encore eu des démêlés avec les contrôleurs médicaux lors du dernier Tour de France. A Caen, terme de la quatrième étape, il avait terminé deuxième derrière Sercu et, grâce aux bonifications, se retrouvait en tête du classement général. Mais, dans l'euphorie, il « oubliait » de se rendre au contrôle.

Golf

● *L'Américain Billy Casper* a pris, jeudi 3 octobre, la tête du tournoi de golf des champions à Saint-Nom-la-Bretèche. Il a réalisé un véritable exploit, sur un terrain détrempé et malgré le froid, en battant avec le score de 66, le record du parcours établi l'an dernier par le Sud-Américain Palyer.

Au terme de ces dix-huit trous le deuxième classement provisoire est un autre Américain, le jeune Ben Crenshaw, vingt-deux ans, qui a totalisé 68 ; troisième Irwin (Etats-Unis), 72 ; quatrième *ex-aequo* J. Garaialde (Fr.) ; Palmer (E.-U.) ; Snead (E.-U.) ; Col (Afr. du Sud).

Des athlètes à l'assaut du mont Ventoux

PAR vocation, l'athlète cherchera toujours à éprouver les limites de la résistance humaine. C'est pourquoi on le voit parcourir des distances de plus en plus grandes, passer de 40 à 100 kilomètres, et, en dernier recours, s'attaquer à la montagne. Ainsi, pour la première fois cette année, le mont Ventoux aura été gravi à la course.

Proposer à des coureurs à pied un parcours qui, partant de Sault (Vaucluse), village situé à 750 mètres d'altitude, conduirait à un sommet culminant à 1 912 mètres, soit une dénivellation de 1 162 mètres pour une distance de 26 kilomètres, pouvait déjà paraître déraisonnable. Tracer ce parcours sur une montagne aussi maléfique que le Ventoux dépassait l'entendement.

N'était-ce point sur ces flancs pelés que le Britannique Tom Simpson avait rencontré la mort, lors d'une étape du tour de France cycliste, en 1967 ? Quelques années plus tard, l'organisme de Merckx avait eu des « ratés » au même endroit. Par défaut d'oxygène, les plus merveilleux mécanismes devaient immanquablement gripper. On l'avait vérifié tant pour les hommes que pour les moteurs des meilleures voitures.

Dans ces conditions, le projet ne pouvait germer que dans la tête d'un enfant du pays. Le Ventoux Pierre Liardet en connaît toutes les pentes. Né dans une ferme, au pied de cet énorme caillou qu'une facétie de la nature semble avoir jeté dans le grand jardin du Vaucluse, il a choisi de retrouver ses moutons dès qu'il eut obtenu le baccalauréat. Lorsqu'il est sur un stade, il court constamment penché vers l'avant, comme si les pistes étaient des montagnes inclinées horizontalement. Meilleur coureur de fond français, c'est ainsi qu'il est devenu champion national du 5 000 mètres et du 10 000 mètres cette année.

L'exécution du projet ? Elle devait fatalement revenir à M. Marini, entraîneur, président et secrétaire général du club local. Pendant six mois, ce pilier de l'athlétisme régional ne ménagea pas sa peine pour rassembler les 7 000 francs nécessaires à l'organisation et tout prévoir dans le détail. Kinésithérapeute à Apt, il perdit dans l'affaire quelques clients mais trouva quarante personnes décidées à « donner la main » le jour de l'épreuve. Postes d'oxygène, ambulance, hélicoptère, service médical, rien n'avait été laissé au hasard. Restait à attendre les concurrents.

Une centaine de téméraires

Aux cinquante-six soldats du premier régiment étranger de cavalerie d'Orange, dont l'engagement avait sans doute été prévu pour faire nombre, s'ajoutèrent une centaine de téméraires désireux de tenter l'aventure. Ils auraient toujours la possibilité de marcher, au cas où les forces ou le souffle viendraient à leur manquer, les chasseurs de la région effectuant l'ascension en trois heures sur les traces de leurs chiens.

Après le chalet Reynard, à 6 km du but, alors que la route présente parfois des pentes de 12 à 14 %, les mollets durcirent douloureusement. Le vent froid, soufflant de face par endroits, crispa également quelques poitrines. Mais il n'y eut que dix abandons, et les robinets des bouteilles d'oxygène demeurèrent fermés.

Agé de soixante-six ans, le doyen de l'épreuve, M. Authemann, termina en 4 h. 3' 2". Quand à Liardet, il ne connut pas la mésaventure du champion belge Gaston Roelants, lequel, ayant engagé son prestige d'ancien vainqueur olympique dans une semblable course organisée en Suisse, fut récemment battu par un vacher du Valais. Chronométré en 1 h. 39' 9 ", Liardet parcourut les 26 km à la vitesse de 15.600 km/h. Il arriva avec plus de sept minutes d'avance sur le second !

Bien que les gens du pays laissent entendre qu'il devrait abandonner ses brebis pour tirer profit de ses qualités athlétiques, il fit preuve d'un grand désintéressement en offrant ses prix à ses hôtes. Il avait proposé un chèque de 500 francs afin d'ajouter de modestes cadeaux aux diplômes et aux médailles. Lors du repas d'adieu qui rassemblait tous les concurrents, des pots de miel et des flacons d'essence de lavande furent distribués. Allant d'une table à l'autre, Pierre Liardet, ordinairement peu communicatif, rayonnait de bonheur.

Plus de six siècles avant lui, le 9 mai 1336, Pétrarque avait réussi l'ascension du Ventoux. La chronique littéraire ne rapporte pas qu'il en mourut, ni même que son œuvre en souffrit.

RAYMOND POINTU.

Pour tout renseignement, s'adresser à M. Jean-Marie Marini, 8, rue Jules-Ferry, 84400 Apt.

RELIGION

LES TRAVAUX DU SYNODE A ROME

Le cardinal Alfrink souhaite que l'Eglise se présente d'une manière plus humaine

De notre envoyé spécial

Rome. — La longue série de monologues des évêques du synode a pris provisoirement fin. En effet, tous les pères qui l'ont désiré sont intervenus sur leurs expériences missionnaires. Le synode va se fragmenter pour quelques jours en douze carrefours linguistiques où de véritables échanges pourront enfin avoir lieu.

Des vingt et une interventions de la journée du 3 octobre en présence du pape, on est tenté de retenir surtout la communication du cardinal Bernard Alfrink, archevêque d'Utrecht (Pays-Bas). Le prélat, qui est en principe à un an de sa retraite, n'a rien perdu de sa lucidité et de son assurance. Il dit simplement et avec naturel des choses fortes, intéressantes pour tous, chrétiens ou non.

« *Comment se fait-il*, demande-t-il, *que l'Eglise s'avère si peu attrayante pour les hommes de notre époque ? Les jeunes qui sont à la recherche de Dieu se tournent rarement vers l'Eglise. Pourquoi ? Que faire ? Ne devrions-nous pas nous demander si ce n'est pas nous qui obscurcissons le message évangélique ?*

» *Le message du Christ est source de joie. Cela apparaît rarement. Il me semble particulièrement important que nous examinions ensemble notre conscience. N'existe-t-il pas quantité de domaines où une liberté plus grande pourrait être donnée, comme d'ailleurs l'Eglise l'a fait à la suite de Jean XXIII et du concile Vatican II. Ne pourrait-on continuer dans ce sens ? La créativité et le pluralisme sont à ce prix.*

» *Les psychologues d'aujourd'hui peuvent nous apprendre à exercer l'autorité de façon à ne pas peser sur les hommes sans que cela nuise pour autant à l'Eglise. Jamais l'Eglise ne pourra abandonner la doctrine qu'elle a reçue du Christ, mais elle peut proposer cette doctrine de manière humaine.* »

L'archevêque de Oklahoma-City (Etats-Unis), Mgr John Raphael Quinn, évoque lui aussi les difficultés des jeunes à l'égard de l'Eglise. Ils désireraient y trouver « *la joie, la charité, la bienveillance, la patience, la tolérance, l'attention à l'autre, la simplicité, la sincérité. Les offices liturgiques leur apparaissent impersonnels et dépourvus de signification. Plus qu'une question de structures c'est une question personnelle, à chaque ministre de l'Eglise.* »

Asiatiques, Africains, se sont succédé à la tribune pour parler des difficultés de l'évangélisation dans leurs pays respectifs. Mgr Trinh Van Can, archevêque coadjuteur d'Hanoï, a été écouté avec une attention toute spéciale. Pour des raisons compréhensibles, l'évêque a observé la plus grande discrétion sur la situation politique du Vietnam du Nord, se contentant de signaler les églises détruites par la guerre et qui sont en voie de reconstruction. Trois cents prêtres en tout et pour tout doivent assurer l'évangélisation d'un million de fidèles. Ceux-ci se montrent assidus aux offices liturgiques et vivent en osmose avec les non-chrétiens.

Mgr Anthyme Bayala, évêque de Koudougou (Haute-Volta), a insisté sur le fait que contrairement à certaines affirmations l'Afrique avait le plus grand besoin de missionnaires européens, à condition évidemment que ceux-ci sachent se mettre au service des besoins et des mentalités locales au lieu d'imposer leurs propres idées.

Les Pères ont appris par Mgr Jean-Pierre Urkia, évêque apostolique de Paksé (Laos), que depuis quinze ans dix-huit prêtres avaient versé leur sang pour l'Evangile et que dans la République khmère cinq prêtres et de nombreux catéchistes avaient dû faire aussi le sacrifice de leur vie pour leur foi.

Quant au cardinal Slipyj, archevêque de Lvov, des Ukrainiens, il a insisté sur les vexations et les entraves à la liberté religieuse en Ukraine. Il a invité le synode à protester énergiquement contre cet état de choses.

HENRI FESQUET.

JUSTICE

AU TRIBUNAL DE VERSAILLES

Peines d'amendes pour quatre jeunes gens prévenus d'agissements racistes

Un Nord-africain est condamné à 13 mois de prison avec sursis

Versailles. — En rendant, le jeudi 3 octobre, un jugement modéré dans une affaire de règlement de comptes dû au racisme, la cinquième chambre correctionnelle du tribunal de Versailles a manifesté sa volonté « de ne pas raviver les querelles entre deux collectivités condamnées à vivre dans une même ville mais qui, pourtant, se complaisent à accentuer leurs difficultés ».

A Orsay (Essonne) où les travailleurs immigrés sont nombreux, c'est bien un fait mineur qui avait mis le feu aux poudres au mois de juin 1971. A la terrasse d'un café, un orchestre local fait la « manche » ; des ouvriers nord-africains qui consomment à cette terrasse refusent de donner. Très vite le ton monte et c'est la bousculade. Si l'intervention des consommateurs permet d'éviter la bagarre, l'affaire n'est pas finie. Une heure plus tard, un jeune de l'orchestre est pris à partie par un Nord-Africain et un camarade du musicien, Charles Vetro, vingt-quatre ans, qui tente de s'interposer, est assommé puis frappé de neuf coups de couteau. Gravement atteint, il restera hospitalisé pendant près d'un an.

Le soir même, une dizaine de jeunes gens décident de s'ériger en justiciers. En tenue de parachutiste, armés de fusils et de revolvers d'alarme, ils font la tournée des bars fréquentés par les immigrés, à la recherche de l'auteur des coups de couteau. Tous les consommateurs sont alignés dans le fond des débits de boisson, les mains dans le dos, et longuement interrogés. Dans les jours qui suivent, deux cents personnes vont manifester devant l'hôpital où le blessé lutte contre la mort. « *Les Arabes dehors !* », demande un slogan. Puis, munis de cocktails Molotov, de fusils et d'armes blanches, les manifestants investissent le bidonville d'Orsay qu'ils menacent d'incendier. Il faut l'intervention massive des forces de police pour séparer les deux camps et éviter l'affrontement.

Au cours d'une audience de flagrant délit, les quatre jeunes gens inculpés pour violence — Silva da Costa, vingt-six ans, Daniel Boisson, trente et un ans, Philippe Laimonier, vingt et un ans, Vincent Vetro, vingt-trois ans, frère du blessé — avaient affirmé qu'ils voulaient uniquement aider la justice et retrouver « *le Noraf au couteau* » pour le livrer aux gendarmes. Ils se sont défendus d'avoir été guidés par des motivations racistes. Retrouvé par les policiers, Abdallah Elkebaili comparaissait également pour coups et blessures volontaires. Pour sa défense il affirmait avoir été gravement insulté par les jeunes musiciens.

Estimant que les faits étaient d'une gravité intolérable et qu'il convenait de sanctionner sévèrement ce genre d'affrontements dont nul ne pouvait nier le caractère raciste, le substitut Olivier avait requis de fortes peines de prison ferme à l'encontre de tous les prévenus.

Le tribunal ne l'a que très partiellement suivi puisqu'il a condamné les quatre jeunes « *justiciers* » à 500 F d'amende chacun et le travailleur nord-africain à treize mois de prison avec sursis et à 500 F d'amende.

APRÈS AVOIR DÉTOURNÉ UN MILLION DE FRANCS

Le président d'une société d'affichage publicitaire est écroué pour abus de biens sociaux

M. Claude Lalande, quarante-neuf ans, président-directeur général de la société d'affichage publicitaire Lalande-Courbet, a été inculpé, jeudi 3 octobre, d'abus de biens sociaux, infractions aux lois sur les sociétés et banqueroutes par M. Jean Michaud, juge d'instruction au parquet d'Evry-Corbeil, avant d'être écroué à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis.

Au moyen d'opérations ou d'écrits fictifs, M. Claude Lalande était parvenu à se faire payer par sa société plus d'un million de francs en quelques mois. Il a fallu que l'entreprise Lalande - Courbet, créée en 1968 à partir de la fusion des ateliers Courbet et de la petite société Lalande, devienne trois ans plus tard la première entreprise française d'impression d'affiches publicitaires pour que la moralité de son P.-D. G. soit suspectée.

Bien qu'employant plus de deux cents personnes à son siège social à Wissous (Essonne) et traitant 45 % du marché français de l'affichage publicitaire, la société s'enlisait d'année en année dans des difficultés financières croissantes. Mise en règlement judiciaire le 14 janvier 1972 par décision du tribunal de commerce d'Evry-Corbeil, la société Lalande-Courbet accusait pour l'exercice écoulé un passif de 14 millions de francs.

Agissant sur commission rogatoire de M. Michaud, la section financière du service régional de la police judiciaire de Versailles découvrit alors que les trois filiales de Lalande-Courbet, créées sous le motif de couvrir l'extension territoriale de l'entreprise, étaient en réalité des sociétés fictives destinées à permettre par des jeux complexes de trésorerie d'importants abus de biens sociaux. Des perquisitions au siège social de la société et au domicile de M. Claude Lalande, 21 bis, rue des Plantes à Paris (14e), ont permis de saisir des documents importants dont l'exploitation devrait rapidement aboutir à l'arrestation d'une dizaine de complices.

Au cours de son interrogatoire, M. Claude Lalande a reconnu qu'il avait commis ou volontairement laissé commettre des infractions au droit pénal. L'examen approfondi de la comptabilité de la société a déjà fait apparaître dix cas de production de faux bilans et sept cas de banqueroute. A mesure que les difficultés de trésorerie de son entreprise s'accentuaient, M. Lalande tentait de donner le change en développant son train de vie et les personnalités avec lesquelles il était en relation, convaincu que celles-ci viendraient à son secours. Il n'en a rien été.

Au tribunal administratif

LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT REJETTE LA REQUÊTE DE M. FERRANDIZ VISÉ PAR UNE MESURE D'EXPULSION.

Dernier épisode d'une singulière procédure : le tribunal administratif de Paris a examiné, le 3 octobre, la requête de M. José Ferrandiz Gil Ortega contre un arrêté d'expulsion pris par le ministre de l'intérieur en 1971 (« le Monde » du 9 juillet). Ressortissant espagnol malgré lui, M. Ferrandiz, trente-cinq ans, né en France, n'a pu — comme son frère — acquérir la nationalité française à sa majorité. Ayant subi un traitement psychiatrique au cours de son adolescence, la naturalisation lui a été refusée par décret, en 1960, aux termes de l'article 46 du code de la nationalité — un texte discriminatoire aujourd'hui supprimé.

Le recours formé par M. Ferrandiz contre ce décret a été jugé irrecevable par le Conseil d'Etat, le 23 juillet dernier, parce qu'il a été enregistré en dehors du délai légal. L'arrêté d'expulsion avait été pris après la condamnation de M. Ferrandiz à huit mois d'emprisonnement pour rébellion et port d'armes lors d'une manifestation.

Mr Philippe Waquet, bien que privé d'un moyen de défense par la décision du Conseil d'Etat, a notamment souligné « les contradictions du ministère de l'intérieur qui décide l'expulsion de M. Ferrandiz, dont la présence constitue une menace pour l'ordre public », alors qu'il devait lui accorder aussitôt après une autorisation provisoire de séjour. Le commissaire du gouvernement a conclu au rejet de la requête. Le jugement a été mis en délibéré.

M. GISCARD D'ESTAING S'EST ENTRETENU AVEC LE DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE.

M. Valéry Giscard d'Estaing s'est entretenu, jeudi après-midi 3 octobre, durant plus d'une heure, avec M. Jacques Megret, directeur de l'administration pénitentiaire.

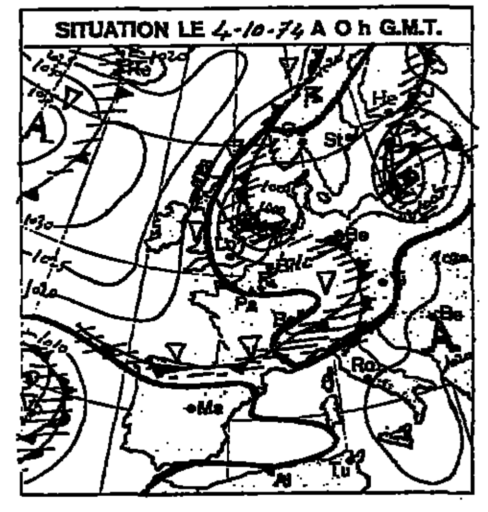
C'est la première fois que le président de la République recevait le directeur d'une administration centrale depuis son entrée à l'Elysée, ce qui montre, souligne-t-on à la présidence de la République, l'intérêt que porte M. Giscard d'Estaing « *à la nécessaire réforme pénitentiaire* ».

L'entretien du chef de l'Etat et du nouveau directeur de l'administration pénitentiaire — nommé le 8 septembre dernier — a porté notamment sur la mise en application du train de réformes adoptées par le gouvernement le 31 juillet et le 7 août.

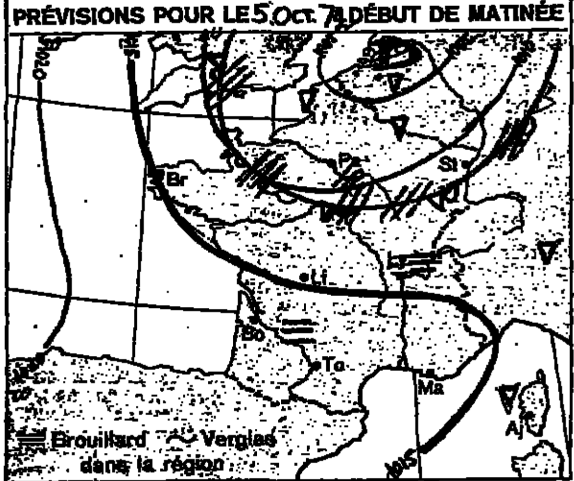
INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 4-10-74 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 5 Oct. 74 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages ➡ Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 4 octobre à 0 heure et le samedi 5 octobre à 24 heures :

La dépression centrée en mer du Nord maintiendra notre pays sous l'influence de masses d'air froid venant de la mer de Norvège.

Samedi 5 octobre, sur la moitié nord de la France, le temps sera variable, souvent très nuageux avec des averses ou des pluies passagères. Les vents, modérés dans l'intérieur, assez forts sur les côtes, souffleront de l'ouest ou du nord-ouest. Les températures varieront peu.

Sur la moitié sud, des brumes et des brouillards matinaux seront suivis d'éclaircies assez belles, mais les nuages qui se développeront l'après-midi donneront des averses éparses. Malgré une légère hausse des températures maximales, le temps restera relativement frais et des gelées blanches auront lieu au lever du jour. Les vents seront faibles ou modérés.

Vendredi 4 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 013,6 millibars, soit 760,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 3 au 4) : Biarritz, 17 et 11 degrés ; Bordeaux, 15 et 6 ; Brest, 12 et 5 ; Caen, 11 et 6 ; Cherbourg, 11 et 8 ; Clermont-Ferrand, 9 et 2 ; Dijon, 7 et 4 ; Grenoble, 13 et 6 ; Lille, 8 et 4 ; Lyon, 13 et 2 ; Marseille, 16 et 9 ; Nancy, 9 et 6 ; Nantes, 14 et 1 ; Nice, 18 et 11 ; Paris - Le Bourget, 10 et 3 ; Pau, 17 et 10 ; Perpignan, 17 et 10 ; Rennes, 13 et 4 ; Strasbourg, 8 et 4 ; Tours, 12 et —1 ; Toulouse, 18 et 9 ; Ajaccio, 20 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 11 et 6 degrés ; Athènes, 25 et 17 ; Bonn, 9 et 1 ; Bruxelles, 8 et 5 ; Le Caire, 29 et 22 ; Iles Canaries, 19 et 17 ; Copenhague, 10 et 4 ; Genève, 10 et 1 ; Lisbonne, 24 et 11 ; Londres, 13 et 7 ; Madrid, 24 et 10 ; Moscou, 9 et 7 ; New-York, 19 et 7 ; Palma-de-Majorque, 25 et 16 ; Rome, 19 et 10 ; Stockholm, 12 et 8 ; Téhéran, 32 et 26.

Éducation

● *Logements pour étudiants et enseignants.* — Le service de logement de l'Institut national des langues et civilisations orientales recherche des chambres, studios ou deux pièces, à Paris ou dans la banlieue ouest, pour des étudiants et enseignants étrangers. Les offres peuvent être proposées par téléphone au 260 34-58, poste 49.

● *American Field Services* (A.F.S.), organisation internationale d'échanges culturels, offre chaque année des bourses d'études à quatre mille cinq cents lycéens de soixante-cinq nations leur permettant de passer une année dans une famille et un lycée d'un pays de culture différente (Scandinavie, Turquie, Grèce, Etats-Unis, Japon, pays de l'hémisphère sud).

Les jeunes, nés entre le 1er avril 1957 et le 31 mars 1959, intéressés par ce programme, peuvent s'inscrire jusqu'au 1er novembre 1974 à l'adresse suivante :

A.F.S. Bourses internationales
20, rue de Longchamp, 75016 Paris
Tél. : 704-31-56.

P.T.T.

● *Exposition de nouvelles cabines téléphoniques.* — Avant de choisir la nouvelle cabine téléphonique qui équipera Paris, l'administration des P.T.T. invite le public à exprimer ses préférences parmi dix-sept modèles, dont neuf étrangers. Ceux-ci sont exposés du 8 au 15 octobre, à l'angle des avenues de Saxe et de Ségur, Paris-7e.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	69 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	94 F	172 F	252 F	330 F
II. — TUNISIE	104 F	193 F	282 F	370 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie

Visites et conférences

SAMEDI 5 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques : 15 h., gare de Bellevue (train gare Montparnasse), Mme Bouquet des Chaux : « Meudon : vestiges du château du Grand-Dauphin, ses terrasses et son orangerie. » — 15 h., pont Marie, Mme Détrez : « Rénovation 1 : Marais, îlot Saint-Paul. » — 15 h., rue Saint-Antoine, 62, Mme Gazeau : « Hôtel de Sully et exposition « Instruments de musique au dix-huitième siècle ». » — 15 h., rue Louis-Boilly, 2, Mme Legregeois : « Le mobilier Empire de M. Marmottan et les nymphéas de Claude Monet. » — 15 h., rue de Lille, 58, Mlle Pajot : « Hôtel de Robert de Cotte et ses voisins. » — 15 h., quai Conti, 23, Mme Pennec : « L'Institut et son quartier. » — 15 h., métro Halles, Mme Saint-Girons : « Le quartier des Halles, ses différents visages. »

15 h., métro Raspail : « Un moulin au milieu de tombes de révolutionnaires et d'émigrés » (M. Banassat). — 15 h., rue Monsieur, 12 : « Hôtel de la princesse de Bourbon Condé » (Mme Ferrand). — 15 h., rue d'Antin, 3 : « Les salons de l'hôtel de Mondragon » (Mlle Hager). — 15 h., *rue Raynouard, 47 : « La maison de* Balzac » (Histoire et archéologie). — 15 h. et 16 h., rue de Vaugirard, 20 : « Le palais du Luxembourg » (Jadis et Naguère). — 15 h., façade, portail de droite : « Notre-Dame de Paris, parties hautes illuminées » (M. de La Roche). — 15 h., rue de Bellechasse, 2 : « Le musée national de la Légion d'honneur. » — 15 h., quai d'Anjou, 17 : « Les salons de l'hôtel de Lauzun » (Paris et son Histoire).

CONFERENCES. — 14 h. 45, cinéma Villiers, place Lévis, M. Ch. Bontemps : « Sommes-nous à un tournant favorable » ; M. Jean d'Ormesson : « Au plaisir de Dieu » ; M. René Barjavel : « Le Prince blessé. » ; Diane Ribardière : « Les cinq cents jours de Giscard » (Club du *Faubourg*). — 15 h., avenue Franklin-D.-Roosevelt, M. Jacques Daget : « L'avenir incertain des grandes lagunes ouest africaines » (Palais de la Découverte). — 16 h., Hôtel Moderne, 8 bis, place de la République, M. G. Cognot : « Les intellectuels dans la Résistance » (Union des Juifs pour la Résistance).

DIMANCHE 6 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., rue Saint-Antoine, 62, Mme Gatouillat : « Hôtel de Sully et exposition « Instruments de musique au XVIIIe siècle ». — 15 h., grille d'honneur, place du Palais-Royal, Mme Lamy-Lassalle : « *Les salons du Conseil d'Etat* ». — 15 h., place des Vosges, 1 bis, Mme Legregeois : « Au Marais : de la place des Vosges à la maison du Fauconnier et l'hôtel des parlementaires de la Fronde ». — 15 h., métro Champ-de-Mars, Mlle Lemarchand : « Le Champ de Mars et son histoire ». — 15 h., rue des Francs-Bourgeois, 60, Mme Zujovic : « Hôtel de Rohan et Soubise ». — 15 h. et 16 h. 30, hall gauche, côté parc (train par gare Saint-Lazare), Mme Détrez : « Le château de Maisons-Laffitte ».

10 h., musée du Louvre, bureau informations, hall Denon : « Les civilisations de la Mésopotamie » (L'Art pour tous). — 14 h. 45, gare de Marly-le-Roi (par Saint-Lazare) : « Le château de Marly » (Jadis et Naguère). — 15 h., métro Alexandre-Dumas (ex-Bagnolet) : « Charonne. Un village qui va mourir et son cimetière » (M. Banassat). — 15 h., sortie métro Lamarck-Caulaincourt : « Vieux village de Montmartre » (Mme Camus). — 15 h., avenue de Madrid, 34 : « La folie Saint-James » (Mme Ferrand). — 15 h., centre de la place du Palais-Bourbon : « Le Palais-Bourbon » (Mlle Hager). — 15 h., rue Saint-Jacques, 277 bis : « Le Val-de-Grâce » (Histoire et Archéologie). — 15 h., métro Cité : « Du parvis de Notre-Dame à Saint-Julien-le-Pauvre » (M. de La Roche).

CONFERENCES. — 16 h. 45, Notre-Dame de Paris, M. Jean Guitton : « La vie mystique et l'Eglise présente ». — 17 h. 30, rue Keppler, 11 bis : « La réincarnation » (Loge unie des Théosophes). — 17 h. 15, palais de Chaillot, côté théâtre, Mme Saint Girons : « La Florence de Dante et de Cosme de Médicis » (Monuments historiques).

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 4 octobre 1974 :

UN DECRET

● Complétant le décret n° 71-710 du 30 août 1971 pris pour l'application de la loi n° 71-559 du 12 juillet 1971 relative à l'assujettissement de certains employeurs de Paris et des départements limitrophes à un versement destiné aux transports *en commun* de la région parisienne.

DES ARRETES

● Relatif aux conditions d'admission à la préparation du diplôme d'Etat de psychorééducateur, fixant le programme de la première année d'études et portant agrément des centres autorisés à dispenser, au cours de l'année universitaire 1974-1975, la formation en vue de ce diplôme.

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

VENDREDI 4 OCTOBRE

● CHAINE I

18 h. 50 Pour les jeunes : Le cinéma en herbe.
20 h. 15 Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ?
20 h. 30 Série : Cimarron. « Heller ».
21 h. 35 Portrait de Bruno Bettelheim. « Un autre regard sur la folie ». Réal. D. Karlin.

Comment et pourquoi Bruno Bettelheim a-t-il fondé l'école orthogénique de Chicago qu'il dirige ?

● CHAINE II (couleur)

19 h Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.

20 h. 35 Dramatique : « la Divette ». Réal. A. Gianetti. Avec A. Magnani, M. Ranieri.

Pendant la guerre de 1914, Flora, qui chante dans les cafés-concerts, doit donner un récital devant des blessés.

22 h. 5 Emission littéraire : Italiques, de M. Gilbert.

M. Manceaux, M. Moati, M. H. Barrett.

● CHAINE III (couleur)

19 h Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Feuilleton : John l'intrépide.
20 h. 10 Reportage : Lieux communs. « Les pas perdus ». Réal. P. Camus.
20 h. 35 Théâtre : « les Immigrés », de J. Kraemer. Avec P. Larzille, R. Loyon, Ch. Mutel.

Après avoir fait une enquête sur la population immigrée de Lorraine, Jacques Kraemer a transposé son histoire en fable : l'histoire des anthropomorphes peut être une réflexion sur la situation politique du sous-prolétariat. Cette pièce est jouée par le Théâtre populaire de Lorraine

● FRANCE-CULTURE

20 h., Rencontre avec... Jean d'Ormesson, avec J. Duclos, P.-J. Remy, Me Rheims, P. Morand ; 21 h., Entretiens avec M. Béjart ; 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne : le microscope électronique ; 21 h. 50, En son temps, l'Opéra ; 22 h. 35, Art, création, méthode ; 23 h., Folklore albanais ; 23 h. 30, Musique.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Lever de rideau, par R. Stricker, E. Lamneck, clarinettiste, G. Steigerwalt, pianiste : « Sonate arpeggione » (Schubert) ; « Sonate en si bémol majeur n° 2 » (Clementi), « Première Rhapsodie » (Debussy), « Parable » (Persichetti), « Fantasia » (Hides) ; 22 h. (S.), Orchestre O.R.T.F. Nord-Picardie (Puccini, R. Strauss, Benjamin) ; 23 h., Incognito ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques : Telemann, Glazounov, R. Casadesus, Milhaud ; 1 h. 30, Nocturnales.

TRIBUNES ET DÉBATS

TELEVISION (chaîne II), 15 h. : Retransmission des débats à l'Assemblée nationale.

SAMEDI 5 OCTOBRE

● CHAINE I

19 h. Point chaud, d'A. Raisner.
20 h. 15 Documentaire : La vie des animaux.
20 h. 30 Dramatique : « la Main enchantée », de G. de Nerval. Adapt. M. Subiela. Réal. M. Subiela. Avec P. Maxence, N. Juvet, A. Mottet.

« La Main enchantée » est une des dernières œuvres écrites par Gérard de Nerval avant son suicide en 1855. La magie, l'amour et la « démesure » sont les trois thèmes principaux de cette première émission des « Classiques de l'étrange ».

22 h. Les chemins de la musique, de B. Monsaingeon. « L'esprit viennois en musique ».

Avec Paul Badura-Skoda, pianiste.

● CHAINE II (couleur)

16 h. 5 Sports : Le National de tennis.
19 h. 45 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.
20 h. 35 Variétés : Top à Ivry Gitlis.
21 h. 50 Sports : Championnat du monde de boxe poids moyens : Monzon-Mundine.
22 h. 25 Samedi soir, par Ph. Bouvard.

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Magazine : Des formes et des couleurs.
20 h. 35 Reportage : Brésiliens d'Afrique. « Africains au Brésil », de P. Verger. Réal. : Y. Bellon.
21 h. 30 Variétés : Libre parcours, d'E. Griliquez.

● FRANCE-CULTURE

14 h. 30, Samedis de France-Culture : Biologie, philosophie et poésie, par D. Bulcan (réal. J.-R. Weiz) ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Comme un aveugle sur l'autoroute », de C. Semprun-Maura, avec A. Cuny, L. Bellors, N. Borgeaud, P. Pernet (réal. C. Roland-Manuel) ; 22 h., Sciences humaines : De l'abus des médicaments (1) ; 22 h. 30, Café-théâtre : la Cour des miracles ; 23 h. 15, Bureau de poésie ; 23 h. 35, Poème en liberté.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), Le tour du monde des auditeurs. Adieux à l'Espagne : Albeniz, Mompou ; 21 h. 30 (S.), Perspectives du XXe siècle. Orchestre de chambre de l'O.R.T.F., direct. M. Tabachnik : « Purileu », Nunes, « Variations pour orchestre », Berio, « le Combat de Tancrède et Clorinde », Monteverdi ; 23 h., Musique légère ; 24 h., La musique française au XXe siècle : En compagnie de Claude Debussy ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

DIMANCHE 6 OCTOBRE

● CHAINE I

14 h. 30 Sport et variétés : Le sport en fête.
17 h. 5 Dramatique : « Une poignée de main », de R. Fallet. Réal. J.-P. Sassy. Avec A. Oumansky, R. Jacquet, F. Gag.

Deux spéléologues face à la mort au cours d'une expérience

19 h. 10 Les musiciens du soir, de S. Kaufmann.
20 h. 55 Film : « Seule dans la nuit », de T. Young (1967). Avec A. Hepburn et A. Arkin.

Une jeune femme aveugle reçoit dans son appartement la visite de trois gangsters qui veulent récupérer une poupée contenant de la drogue. L'infirme — qui ignore tout de cette affaire — leur résiste.

D'après une pièce de Frédéric Knott, un suspense très bien agencé. Angoisse, frissons de terreur et la performance d'Audrey Hepburn.

● CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Film : « la Trahison du capitaine Porter », de A. de Toth (1962), avec R. Scott et L. Barker.

Au Texas, en 1869, un officier de l'armée fédérale cherche à placer la justice au-dessus de ses passions et va jusqu'à compromettre son honneur militaire.

Un western réduit au schéma du western. Pour « passer le temps »

19 h. 30 Documentaire : Les animaux du monde.
20 h. 35 Emission artistique : Fernand Léger. Réal. D. Lecomte.
21 h. 30 Reportage : Cas de conscience. « Une mère et sa conscience professionnelle », de J. Locquin.
22 h. 35 Ciné-club : Festival Losey. « Cérémonie secrète » (1968), avec E. Taylor, M. Farrow, R. Mitchum (v.o. sous-titrée).

A Londres, une jeune fille riche, orpheline, névrosée, cherche à retrouver l'image de sa mère dans une prostituée qu'obsède la mort de sa fillette. Un homme vient troubler les rapports ambigus des deux femmes.

Poussant un conflit psychologique bien déterminé jusqu'à un point limite, Losey réaffirme dans ce film tragique son goût du paroxysme et refait le constat critique d'une faillite.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Récit : Les éclaireurs du ciel. « Cauchemar ».
20 h. 35 Essai dramatique : « la Traversée », de Youri. Avec M. Auclair, C. Rouvel, S. Shelley.
21 h. 30 Ecrans sans frontières : « L'oiseau de papier ».

Rencontre éphémère entre un homme et une femme, le temps d'une traversée.

● FRANCE-CULTURE

14 h. 15, « Douze hommes en colère », de R. Rose, interprété par les comédiens-français ;

20 h., « Daphnis et Alcimadure », de Mondonville, réalisation musicale R. Blanchard (en langue d'oc), avec J. Chamonin, Ch. Chateau, Ph. Langridge, N. Jen Kins, Orchestre de chambre O.R.T.F., direct. R. Nowington ; 22 h. 30, Libre parcours variétés. Avignon : Percussion Expérience Groupe Bernard Lubat ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Marcel Pagnol.

● FRANCE-MUSIQUE

14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « Etudes transcendantes pour piano », Liszt ;

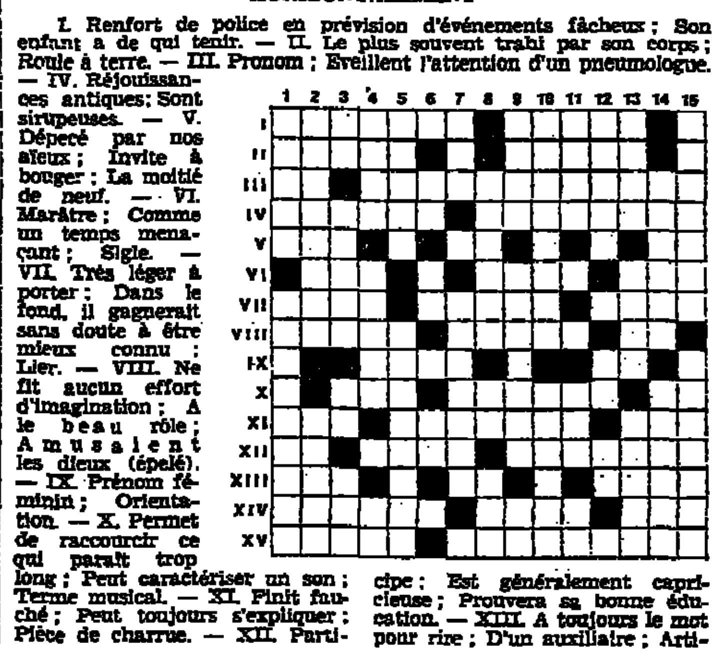
20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Symphonie en ut majeur n° 1 », Bizet, « Variations Diabelli », extrait, Beethoven, « Concerto pour clarinette en la mineur », Weber ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons. Le Canada Brass. Quatuor d'anches français Paul Pareille ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; 1 h. 30 (S.) Sérénades.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 964

HORIZONTALEMENT

I. Renfort de police en prévision d'événements fâcheux ; Son enfant a de qui tenir. — II. Le plus souvent trahi par son corps ; Roule à terre. — III. Pronom ; Eveillent l'attention d'un pneumologue. — IV. Réjouissances antiques ; Sont sirupeuses. — V. Dépecé par nos aïeux ; Invite à bouger ; La moitié de neuf. — VI. Marâtre ; Comme un temps menaçant ; Sigle. — VII. Très léger à porter ; Dans le fond, il gagnerait sans doute à être mieux connu ; Lier. — VIII. Ne fit aucun effort d'imagination ; A le beau rôle ; Amusaient les dieux (épelé). — IX. Prénom féminin ; Orientation. — X. Permet de raccourcir ce qui paraît trop long ; Peut caractériser un son ; Terme musical. — XI. Finit fauché ; Peut toujours s'expliquer ; Pièce de charrue. — XII. Participe ; Est généralement capricieuse ; Prouvera sa bonne éducation. — XIII. A toujours le mot pour rire ; D'un auxiliaire ; Article indéfini. — XIV. Témoignages du passé ; Voleuses ; Loin d'être continent ! — XV. En Belgique ; Susceptibles de donner bien du mal.



VERTICALEMENT

1. Se prononce, alors que tout a été dit ; Est très distant, dit-on, dans l'armée anglaise. — 2. Protégeait contre les intempéries ; Jolie fille. — 3. Article étranger ; Préfixe ; Grecque ; Plus léger quand il est frais. — 4. Coin ensoleillé ; Compagnon de l'ouvrier ; Négation. — 5. Figure mythologique ; Ont un caractère aimable. — 6. D'un auxiliaire ; Note ; Possessif. — 7. Signal ; Sa femme l'entretient. — 8. A même d'être mieux comprise ; Emis au Maroc ; En Belgique. — 9. A donc quelque chose sur le dos ; N'ont pas de prix ; Pronom. — 10. En Italie ; Très modestes récompenses. — 11. Réduisit de volume ; Sans changement ; Abréviation. — 12. Limon ; Parmi nous ; Signe conventionnel. — 13. Grossit le Danube ; Véhicule petit, moyen ou grand ; Un qui connaît la ritournelle ! — 14. Donne l'occasion de saisir la balle au bond ; Règle sévère. — 15. Sa besogne exige une certaine application ; Ne lâchent pas facilement leurs proies.

Solution du problème n° 963

HORIZONTALEMENT

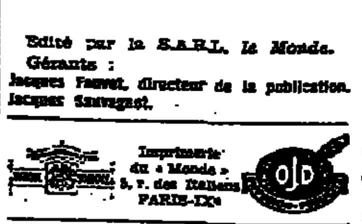
I. Laënnec. — II. Avanie ; Cl. — III. Vau ; Vêt. — IV. El ; Rature. — V. Tour ; N.E. — VI. Sa ; Udine. — VII. Ecossaise. — VIII. Rus ; Tl. — IX. Gèrent ; Cl. — X. Eta ; Ile. — XI. Relieuses.

VERTICALEMENT

1. Laveuse ; Ger. — 2. Aval ; Acreté. — 3. Eau ; Oural. — 4. NN ; Rousse. — 5. Nigauds ; Noé (vin). — 6. Ee ; Triait. — 7. Vu ; Nil ; Is. — 8. Cernés ; Clé. — 9. Citée ; Epiés.

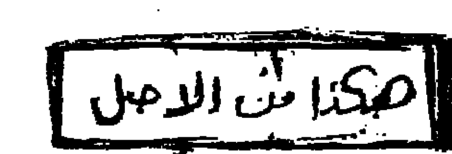
GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde », 5, r. des Italiens PARIS-IXe





CARNET

Audiences

— M. Valéry Giscard d'Estaing a [...]u à déjeuner, jeudi 3 octobre, à [l'É]lysée, MM. Jacques Chirac, pre[mi]er ministre, et Pierre Juillet, [an]cien chargé de mission auprès de [Ge]orges Pompidou. Il a ensuite [do]nné audience aux membres du [Co]nseil constitutionnel, conduits par [le]ur président, M. Roger Frey.

Réceptions

— A l'occasion de la fête natio[na]le, l'ambassadeur de la République [de] Corée et Mme Suk Heun Yun ont [of]fert une réception jeudi 3 octobre.

Naissances

— M. et Mme Francis Mer, [G]régoria et Susanne, ont la joie de [fa]ire part de la naissance de

Renée,

[le] 1er octobre, à Bourg-la-Reine.

Mariages

— Marièle Lucius
et Jean-Pierre Deconchy,
[so]nt heureux d'annoncer à leurs [a]mis qu'ils se sont mariés le 28 sep[te]mbre 1974 à Fillols (66).

— Mme André Goulin,
M. Michel Fare,
[o]nt l'honneur de faire part du [m]ariage de leurs enfants,

Hélène et Fabrice,

[q]ui sera célébré le samedi 5 octobre, [à] 16 h. 30, en l'église Saint-Pierre [d]e Chaillot.

12, rue Euler, 75 008 Paris.
28, avenue de Lamballe, 75 016 Paris.

Décès

— L'Amicale du 22e B.M.N.A. a [le] regret de faire part à ses membres [e]t à ses amis du décès accidentel du [c]amarade

William BUTLER,

[s]urvenu en Italie le 27 septembre.

Les obsèques auront lieu le samedi 5 octobre, à 9 heures, en l'église [S]aint-François-d'Assise, 92, rue Sadi-[C]arnot, à Vanves.

— M. et Mme Daniel Hauser,
Le docteur et Mme Michel Coriat,
leurs enfants et petits-enfants,
[o]nt la douleur de faire part du [d]écès de

Mme Marguerite CORIAT,
née Haguenauer,

[à] l'âge de quatre-vingt-treize ans, [à] Aubagne.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 1er octobre 1974.

— Mlle de Coubertin,
M. et Mme Christian de Navacelle,
M. et Mme Geoffroy de Navacelle,
Le baron et la baronne Jacquier [e]t leurs enfants.
Tous ses collaborateurs et amis fidèles,
[o]nt la douleur de faire part de la mort de

Mlle Yvonne de COUBERTIN,

présidente de l'Association Fénelon et de la Fondation de Coubertin, pieusement décédée le 23 septembre, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Selon sa volonté, ses obsèques ont été célébrées à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, dans la stricte intimité.

— Saint-Chamond. Lyon. Saint-Galmier. Saint-Maur.
M. Benoît Forest,
M. et Mme Joseph Chavanne,
M. et Mme Michel Roullet et leurs fils,
Les docteurs Jacques et Christiane Bancet et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Noël Forest et leurs filles,
Mme Marie-Thérèse du Saint-Sacrement, religieuse carmélite,
M. et Mme Benoît Gouteron, leurs enfants et petits-enfants,
font part du décès de

Mme Benoît FOREST,
née Fleurie Gouteron,

rappelée à Dieu le 2 octobre, à l'âge de soixante-treize ans.

La messe de funérailles aura lieu en l'église Saint-Pierre de Saint-Chamond le samedi 5 octobre, à 9 h. 30.

« Tu nous guideras au sentier de vie. Tu ouvriras ta maison, Seigneur. »

12, rue Dugas-Montbel,
Saint-Chamond.

— Pierre Lambertin, préfet des Alpes-Maritimes, et Mme,
Jean Lambertin, maître des requêtes au Conseil d'État, et Mme,
Leurs enfants, petits-enfants, et toute leur famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Justin LAMBERTIN,
croix de guerre 1914-1918,
médaillé militaire,
chevalier de la Légion d'honneur,

à Lyon, le 27 septembre 1974, en sa quatre-vingtième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale à Bollène (Vaucluse), le 30 septembre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Henri Leroy,
M. et Mme Roger Delaune,
M. et Mme Pierre Trésarrieu-Béaincq,
M. et Mme Gérard Leroy,
Bruno et Ghislaine Delaune,
Pascal et Muriel Jarzaguet,
Arnaud et Catherine Trésarrieu-Béaincq,
Charles-Henri, Delphine, Pénélope et Prune Leroy,
Sandrine Jarzaguet,
ont la profonde douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Henri LEROY,

leur époux, père, beau-père, grand-père et arrière-grand-père, survenu en son domicile le 2 octobre, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 5 octobre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau.

Ni fleurs ni couronnes.

Ce présent avis tient lieu de faire-part.

157, avenue Malakoff, 75 016 Paris.
28, rue Berthollet, 75 005 Paris.
139, boulevard Pereire, 75 017 Paris.
88 bis, avenue Mozart, 75 016 Paris.

Remerciements

— Vichy. Clermont-Ferrand. Pau. Lourdes. Marseille.
Mme Jacques Baylaucq,
M. et Mme Jean-Claude Baylaucq,
M. et Mme Bernard Baylaucq,
M. et Mme André Maymat,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie que leur ont témoignées toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil lors du décès de

M. Jacques BAYLAUCQ,

les prient de trouver ici l'expression de leur bien vive reconnaissance.

Ils remercient toutes les personnalités, les délégations des tribunaux de commerce de la XIIIe région, de la Chambre de la Fédération des transports, et celles des nombreuses associations et sociétés qui ont tenu par leur présence à participer à l'hommage rendu à leur cher disparu.

— Mme Claude Mendelovici,
M. et Mme David Mendelovici,
Leurs enfants et leur famille,
très touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Claude MENDELOVICI,

remercient vivement tous ceux qui ont pris part à leur chagrin.

Communications diverses

— La galerie d'art La Licorne organise, sous le patronage de l'ambassadeur du Honduras, une vente de tableaux destinée à venir en aide aux sinistrés de ce pays. Mardi 15 octobre, de 14 heures à 22 heures, 77, boulevard Raspail, Paris-6e.





A L'HOTEL DROUOT

EXPOSITIONS

Samedi

S. 1. - L'Œuvre de Garnier Geoffroy. Me Robert.

S. 4 - Bijoux - Fourr. Me le Blanc.

S. 6 - Art automobile et locomotion. S.C.P. Loudmer, Poulain, Cornette de Saint-Cyr.

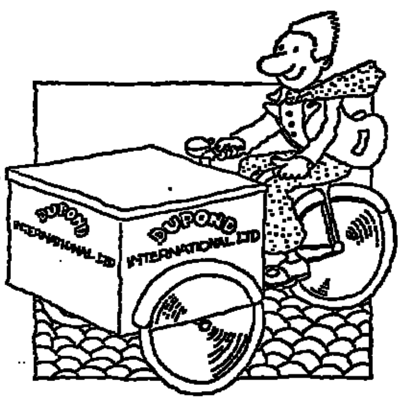
S. 10 - Succession B. et à divers amateurs. Bons Meubles de style. Pianos. S. C. P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.

S. 11 - Cause départ Mme M., Tablx anciens, Argenterie, Mobil. XVIIIe et XIXe. MM. Couvert-Castéra, Revillon d'Apreval. Me Oger.

S. 14 - Mbles, Sièges. Mes Boisgirard.

VENTE à MONTREUIL (93)

Vente aux enchères publiques
LUNDI 7 OCTOBRE 1974, à 14 h.
à MONTREUIL-SOUS-BOIS
à la SALLE des VENTES
7, rue de Stalingrad
par le Ministère
de Me HAREL COHIN, Greffier
MONNAIES de COLLECTION ROMAINES et FRANÇAISES
(bronze et argent)
Lettres et documents se rapportant au Général BOULANGER
Bx MBLES - BRONZES, BIBEL.
Expos : lundi matin, 10 à 12 h., au comptant, frais légaux en sus.



ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

« LE PÉRIL BLEU »

Un garçon vient au monde. Sa mère en meurt : le nouveau-né a trente ans de vie fœtale, mesure 1,80 mètre, pèse 75 kilos, l'accouchement a été dur.

Dans son habitat amniotique, ce jeune homme a entendu des choses. Il lui reste à apprendre, mais, en comparaison d'un enfant habituel, il a plus de repartie. Victor Lanoux prend appui sur ce décalage pour « mirer » à contre-jour l'acquisition du langage, l'entrée dans la vie, comme on mire un œuf pour voir s'il est frais.

Cet enfant calme pose des questions. « Qu'est-ce que c'est, demain ? », *demande-t-il à sa tante. Ou :* « Qu'est-ce que c'est, avant ? » *Et la tante répond, et l'enfant demande autre chose, pour comprendre mieux, et l'on voit alors que les mots échappent plus encore qu'on ne croit, et aussi les raisons de vivre.*

On retrouve dans la pièce de Lanoux quelque chose de l'application des dialogues de Platon, mais Lanoux est un « affreux », il marche sur un fil, entre deux gouffres, celui de la poésie, celui du guignol et du cirque, il glisse, on croit qu'il va tomber, non il reste debout sur son fil, où il est un peu exilé. Un peu trop seul. Comme peut être seul un gosse de l'Assistance quand il passe son C.A.P., au milieu des « autres ».

Refroidie par l'énormité du non-sens de ses réponses, Odette Laure est formidable, Pasquali a un naturel merveilleux, et décidément il faudrait prendre l'habitude de demander aux bons comédiens âgés, même très âgés, de venir plus souvent sur scène : ils y apportent une gentillesse, une lumière, Georges Staquet amène, lui, la sauvagerie cynique de certaines séquences de Jean-Luc Godard. Et dans le rôle du nouveau-né déjà riche de vocabulaire, Bernard Alane est d'une « hibernation » parfaite. Il faut dire que ces acteurs semblent avoir été on ne peut mieux dirigés par Lanoux.

Le Péril bleu *a le mérite de ne pas prendre de grands airs. C'est parfois bâclé, parfois de mauvais goût, parfois vasouillard. Mais voilà une pièce qui, par l'intelligence de l'auteur et la grâce des comédiens, se présente tout de suite comme une pièce amie, qui donc ne peut pas avoir de défauts. L'amitié d'une pièce, ce que c'est rare !*

MICHEL COURNOT.

★ Mathurins, 20 h. 45.

Danse

SOIRÉE NOUREEV A L'OPÉRA

L'Opéra a fait entrer un chef-d'œuvre à son répertoire de ballets jeudi soir 3 octobre : « Prélude à l'après-midi d'un faune », sur la partition célèbre de Claude Debussy. Il ne s'agit pas de la chorégraphie originelle créée chez Diaghilew en 1912, où Nijinski puis Lifar se montrèrent avec une tête à cornes, un maillot à poils et les épaules de travers, frétillant du croupion, levant le coude le petit doigt en l'air pour finir le derrière par terre sur une vieille écharpe — une exhibition à flutiau qui ferait hurler de rire notre jeunesse d'aujourd'hui. Il s'agit de la version de Jerome Robbins, cuvée 1955, que celui-ci a située en haut d'une terrasse de Manhattan, dans un simple atelier donnant sur le ciel et que ceignent des barres à exercices. Le faune de Robbins est un jeune athlète au torse nu qui s'éveille au bruit de la mer debussyste et dont le regard étrange fixe la salle jusqu'à ce qu'une nymphe réincarnée vienne participer avec son propre mystère corporel à quelques ébats dont la chasteté n'exclut pas une sensualité de chaque geste. La beauté de son visage et sa grâce androgyne seyaient admirablement à l'interprète du Faune d'hier soir, M. Michaël Denard. Quant à Mlle Ghislaine Thesmar, elle aussi possède la poésie lunaire et effarouchée de la nymphe, encore que ses devancières américaines dans le rôle, Tanaquil Leclercq et Kay Mazzo, avec leurs petites têtes de reptiles et leurs jambes interminables, m'avaient paru ressembler davantage à l'image, de cet ange du bizarre que Puvis de Chavanne a peint sous les traits faussement innocents de « la Paix ». La performance majeure reste celle de M. Rolf Liebermann qui a réussi à faire venir Jerome Robbins en personne, qui est venu, le teint bronzé et une barbe grise en collier, recueillir des bravos unanimes au rideau final.

La création de cette soirée de rentrée n'en était pas moins « la Bayadère », dont l'extrait, dit « les Ombres », avait provoqué notre enthousiasme et le délire de la salle en 1961 quand le Kirov de Leningrad était venu le présenter sur notre première scène avec un interprète inconnu, prodigieux : Rudolf Noureev. La chorégraphie de Petipa, bientôt centenaire, remaniée par Noureev, est aujourd'hui au répertoire de Covent Garden et c'est celle-ci à laquelle nous avons eu droit. Amère déception et pour la chorégraphie et pour l'interprétation. Parlons d'abord du corps de ballet qui a ici une part liminaire prépondérante. Dans le lointain, contre des tentures velours de nuit, une silhouette blanche sertie dans un pinceau de lune apparait sur un plan incliné, aussitôt suivie d'une autre éclosion, d'une autre encore, puis d'une autre, jusqu'à ce qu'enfin trente-deux ballerines, alternant les arabesques et les cambrés, soient descendues en diagonales jusqu'au devant du plateau. Vision unique quand la cohésion de rêve des danseurs du Kirov nous en fit partager l'émotion.

Cette réminiscence émerveillée est rétrospectivement accablante pour nos danseuses de l'Opéra, dont la caravane, à la limite du ridicule, a accusé hier, d'une manière aveuglante non seulement une perte d'équilibre mais un relâchement de style inquiétant. Le « tempo » filandreux imposé à l'orchestre par la généreuse Catherine Comet pour soutenir les défaillantes n'était pas fait pour arranger les choses, la musique de Minkus devant être fouettée comme au cirque — voir l'orchestre du Bolchoï enlevant Don Quichotte.

Mais ce ne fut guère mieux du côté des étoiles. Mlles Motte, Piollet et Thesmar se lancèrent dans des débauches d'œillades, de saluts et de re-saluts tandis que Mlle Pontois, le menton bravache en l'air, paraissait mâcher du chewing-gum. Comment Rudolf Noureev lui-même réussit-il à se sauver du désastre ? Mystère. Il interprétait comme il y a treize ans Solor le Guerrier. Ou plutôt non : il n'interprétait plus Solor le Guerrier. Celui-ci nous laissait le souvenir inoubliable d'une arrivée en pas couru du fond de la scène et de la variation de fauve hérissée de difficultés par Petipa avec doubles tours en l'air, grands sauts de chat ou grands écarts au so[…] met de l'élévation et de la gi[…] tion. Or Noureev chorégraphe […] pas voulu solliciter Noureev d[…] seur, lequel tient pourtant ce[…] forme de jeune homme qui a[…] fait notre admiration en juin […] Palais des sports. Quelques ha[…] tours en l'air finis en vrille au c[…] d'un manège à couper le souf[…] c'était quand même assez co[…] quand on saura que notre champ[…] dut aller jusqu'au bout de sa […] riation en aveugle, la couronne […] fer qui ceignait son front lui ét[…] tombée sur les yeux. Mais a[…] quelle idée d'avoir abandonné […] turban à aigrette, ce justauc[…] outremer et cette écharpe en s[…] toir qui allait si bien au prem[…] hindou ! Même observation pour […] danseuses du corps de ballet […] quées et cuirassées comme si e[…] partaient pour la Croisade...

Décernons la palme de l'en[…] rance à Noureev, qui a da[…] « Agon » sur la même ligne, […] la même fougue que ses jeu[…] partenaires mâles, Piletta, Guiz[…] et Marty, et qui, enchainant d[…] la foulée, a interprété « le […] prodigue » du même Balanch[…] sans toutefois faire oublier Li[…] son créateur. Ce dernier ballet a[…] l'avantage de montrer sous […] meilleur aspect des éléments de […] défunte troupe de l'Opéra-Comiq[…] notamment Mlle Sylvie Clav[…] captivante comme la Salomé […] Gustave Moreau dans « la Cou[…] sane » — le comble dans un dé[…] de Rouault — et ses jeunes par[…] naires, MM. Debrus et Gravier.

Gros succès de la salle et […] mal de « claque » çà et là.

OLIVIER MERLIN.

LETTRES

Le prix Nobel est attribué aux écrivains suédois Eyvind Johnson et Harry Martinson

A l'issue de sa réunion du 3 octobre, l'Académie suédoise, constituant le jury du prix Nobel de littérature, a annoncé qu'elle couronnait, cette année, deux de ses membres : Eyvind Johnson et Harry Martinson.

L'Académie a avancé de quinze jours l'annonce de sa décision. Il semble que ce soit par « politesse » envers Alexandre Soljenitsyne, qui viendra recevoir son prix à Stockholm le 10 décembre prochain. Pär Lagerkvist, disparu cet été, était le dernier en date (1951) des écrivains suédois lauréats de l'Académie.

De l'« école prolétarienne » à l'Académie

Eyvind Johnson et Harry Martinson appartiennent tous deux à ce qu'on a appelé l' « école prolétarienne », dont la percée a, de façon si frappante, marqué la littérature suédoise des années 30. D'origine modeste, ils ont quitté les bancs de l'école dès l'âge de quatorze-quinze ans pour entrer dans le monde du travail. Ils ont exercé toutes sortes de métiers, ils ont vagabondé de par le monde, ils ont « mangé de la vache enragée » avant de venir à la littérature, autodidactes certes, mais riches d'expérience et avides de savoir. Ils ont tous deux complété l'université de la vie par de vastes lectures et ils sont aujourd'hui bien loin de leurs origines et tous deux membres de l'Académie suédoise depuis plus de vingt ans.

Eyvind Johnson est né avec le siècle et publia son premier ouvrage, un recueil de nouvelles, il y a exactement cinquante ans. Entre 1921 et 1930, il séjourna longuement en France et son quatrième livre, Lettre recommandée *— où les critiques retrouvent aussi bien Gide que Hamsun, — parut en traduction française avant même d'être publié dans sa langue d'origine. Dans ses premiers ouvrages, la lutte des classes se double d'un conflit de générations — ce qu'il a lui-même appelé la problématique de Hamlet, un thème qu'il abandonne avec un roman intitulé précisément,* Adieu à Hamlet *(1930). Il aborde ensuite un genre commun à tous les écrivains « prolétariens » : le grand cycle romanesque autobiographique.* Le Roman d'Olof *(1934-1937) est un triptyque dont le premier volet a été traduit en français. A la veille de la seconde guerre mondiale, il s'engage activement dans la lutte contre le nazisme et sa grande trilogie,* Krilon *(1941-1943) est une allégorie où un petit groupe de démocrates et de gens ordinaires, réunis autour d'une sorte de Socrate-citoyen, s'oppose aux complots ourdis par une puissante entreprise d'esprit totalitaire, Jekau et Steph (la Tchéka et la Gestapo) : Johnson attaque violemment l'idéologie neutraliste suédoise de l'époque.*

Au lendemain de la guerre il publie ce qui sera sans doute son œuvre la plus populaire, Heureux Ulysse *(1946), où il raconte, à nouveau l'Odyssée, mais dont le ton naturaliste n'a pas manqué de choquer les esprits classiques : le retour d'Ulysse, c'est le retour du guerrier, porteur d'une victoire dont l'envers est une ineffaçable culpabilité, et qui affronte, sous les traits des prétendants, les querelles renaissantes des politiciens.*

Dans les romans qu'il a publiés depuis, Eyvind Johnson a emprunté ses sujets à l'histoire : De roses et de feu *(1949) retrace les mêmes événements que trois ans plus tard* les Diables de Loudun *d'Aldous Huxley, — et sans doute Ken Russel s'en est-il inspiré pour son film* les Diables. *En décrivant les procès de sorcellerie en France au dix-septième siècle, c'est aux procès politiques dans les pays communistes qu'Eyvind Johnson a songé.*

Cependant qu'il poursuit une série de romans autobiographiques, c'est aux problèmes politiques de notre époque, vus au prisme du passé, que Johnson revient sans cesse, comme dans Au temps de Sa Grâce *(1960), où sur un mode d'ironique humilité il décrit l'avilissement de l'homme, écrasé par un pouvoir brutal — l'intrigue se situe cette fois-ci dans l'Europe de Charlemagne, dur et lointain seigneur, ce « gracieux » souverain au nom duquel eurent lieu les pires exactions et les tortures les plus cruelles...*

Eyvind Johnson est loin d'être le conteur direct, emporté par son sujet, que ses origines pourraient laisser attendre. Il a toujours cherché à exploiter toutes les ressources des techniques romanesques modernes prenant son bien là où il le trouvait, chez Thomas Mann comme chez Gide, chez Proust comme chez Joyce : le premier en Suède, il a usé du monologue intérieur. Si dans ses romans les plus récents il s'est penché avec une telle prédilection sur des sujets historiques, c'est parce qu'ils sont à la fois symboles et dimensions du temps.

Ce sens du temps s'articule, grâce à une grande virtuosité technique, sur de multiples plans psychologiques, procède par coupures et retours subtils, et son dernier roman, Quelques pas vers le silence *(1973) en est une expression extrêmement élaborée ; il se compose de récits dans le récit, à la façon des poupées russes, l'événement y est sans cesse escamoté et remplacé par le récit de l'événement, altéré par des réflexions autour de l'événement, et la question finale est : où est la vérité — et la justice ? Comment dire la vérité ? Peut-elle même se dire ? Ironie et scepticisme semblent, au premier abord, être ces signes distinctifs d'Eyvind Johnson. En fait, l'ironie est inquiétude — ou indignation — et le scepticisme est réflexion et doute, mais un doute agissant. Le « comme-si », dit-il à peu près, est à la fois inévitable et indispensable : ce souci du « comme-si », au nom de la vérité, cache parfois ses convictions profondes.*

Vagabonds, sages et aventuriers...

Harry Martinson est de quatre ans le cadet d'Eyvind Johnson et, comme lui et comme presque tous les écrivains dits « prolétariens », il a, entre 1935 et 1936, publié un cycle autobiographique : les Orties fleurissent *et* Départ. *C'est une enfance dure, déchirante même qui s'y trouve racontée, celle d'un orphelin confié à la charité du village et promené de foyer en foyer. A quinze ans, Martinson s'enfuit et s'enrôle à bord d'un navire de la marine marchande, où il reste six ans, avant qu'une maladie pulmonaire ne le contraigne à revenir à terre. Sa vie de pauvreté et de vagabondage se poursuit. Après qu'il eut donné quelques poèmes et récits à divers journaux et revues syndicales, Martinson voit enfin publier son premier recueil,* Navires fantômes *en 1929, puis, en 1931, un recueil de poèmes, essentiels,* Nomade. *Ces poèmes, ainsi que ses deux livres en prose* Voyages sans but *(1932) et* Cap Adieu *(1933) font passer un vent frais et salé sur la littérature suédoise. Ses modèles d'alors ? Ceux de tous ces écrivains autodidactes : Kipling et Jack London. Plus tard, Edgar Lee Masters et Walt Whitman ou encore Maïakovski. Il y a chez Martinson à la fois l'adoration de la nature et l'émerveillement devant la machine, le vent de la mer et le charbon que manie le soutier, prêtre obscur de l'énorme chaudière ; il est serviteur de l'efficacité, chantre du travail, poète des nuits tropicales et des cieux étoilés. Il crée des mots nouveaux, surprenants, luxuriants. La fraîcheur de ses images, une sorte de divination qui lui permet d'approfondir la sensation du moment, créent un monde nouveau, qui, rapidement, emporte l'assentiment.*

Ce mouvement est porté à maturité dans le recueil Vents alizés *(1945) en même temps que son expérience humaine, acquise le long des routes, parmi les vagabonds, aventuriers et sages tour à tour, s'épanouit dans* le Chemin de Klockrike *(1948).*

> **ŒUVRES TRADUITES EN FRANÇAIS**
>
> Eyvind JOHNSON : « Lettre recommandée » (Kra, 1927) ; « Olof » (Stock, 1944) ; « Heureux Ulysse » (Gallimard, 1950) ; « De roses et de feu » (Stock, 1936).
>
> Harry MARTINSON : « Voyages sans but » (Stock, 1938) ; « le Chemin de Klockrike » (Stock, 1951) ; à paraître : « Aniara » (P.-J. Oswald).
>
> Poèmes traduits dans J.-Cl. Lambert : « Anthologie de la poésie suédoise » (Seuil, 1971).

La nature, prise entre l'infiniment petit et l'infiniment grand, est l'objet de ses réflexions et de ses descriptions dans une série d'essais, libres et gracieux. Rejoignant ses modèles chinois, dans la contemplation du moindre brin d'herbe comme dans la mystique, Martinson sait concentrer l'espace autour du trait ; il est aussi dessinateur et peintre de talent, et témoigne des mêmes dons qu'en poésie : naïveté, précision, simplicité et raffinement.

La technique, l'avenir qu'elle nous prépare, est un autre de ses thèmes dans des recueils comme Cigales *(1953) et* le Chariot *(1960) mais surtout* Aniara *(1956), grand poème épique de science-fiction racontant l'histoire d'une fusée interplanétaire perdue dans l'espace et qui tournera indéfiniment jusqu'à la mort de ses passagers, la Terre ayant été rendue inhabitable par les retombées atomiques. Ce poème, qui a été un « best-seller » en Suède, a donné naissance à un poème symphonique de Karl-Birger Blomdahl et a même été porté à la scène.*

Si Eyvind Johnson nous apparaît comme un romancier engagé dans le monde, nous parlant du monde des hommes, de l'histoire et du temps, Harry Martinson se présente comme le poète de l'univers et parfois de l'avenir, mais attiré surtout par ce petit moment fragile qui pourrait être l'éternité.

CARL GUSTAV BJURSTROM.

Exposition

ERNEST RENAN, RATIONALISTE MYSTIQUE

(Suite de la première page.)

Le visiteur saura donc tout sur « la Vie de Jésus », des sources au manuscrit autographe, dit de Gazir, à la copie de la main d'Henriette Renan, aux éditions ppoulaires, au raz de marée de pamphlets et de libelles de toute sorte provoqué par la publication de l'ouvrage en 1863, et l'image, entre autres l'affiche pour l'édition illustrée de 1870 ou une gravure de Paul Girardet d'après une peinture de C.-F. Jalabert, restituent les traits du Christ tel que l'imagination contemporaine se le représentait. Vision conventionnelle, idéalisée, qui fait un peu sourire. Mais, comme l'écrit M. Etienne Dennery, administrateur général, dans sa préface de catalogue, « la véritable religion de l'ancien séminariste de Saint-Sulpice est dans la poésie des Evangiles ». C'est là, croyons-nous, la raison profonde du succès inouï de « la Vie de Jésus », que Jean Gaulmier proclame, de son côté, « le testament romantique ».

Est-ce le testament des aspirations nées de l'âme rêveuse des Bretons ?

La Bretagne, en effet, s'impose avec une présence lancinante galerie Mazarine, au moins en ce qui concerne les émouvants « Souvenirs d'enfance et de jeunesse », autre livre de Renan, toujours lisible et toujours lu. C'est dire quelle large place a été réservée, à côté d'une foule de documents, à l' « environnement » où naquit et grandit le benjamin d'une famille pauvre de marins et de paysans. L'ambiance est recréée. On parcourt avec surprise le palmarès 1838 de l'Ecole ecclésiastique de Tréguier. L'élève Ernest Renan rafle tous les premiers prix. Le palmarès a été le fait déterminant de sa carrière : il incita l'abbé Dupanloup à faire venir à Paris un garçon de quinze ans aussi doué. Et qui tient ses promesses au séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, aux grands séminaires d'Issy et de Saint-Sulpice. Ces années cléricales sont, elles aussi, abondamment évoquées. S'y amorcent d'autres tournants de sa vie : avant de quitter Saint-Sulpice — et de perdre la foi, — il a le temps d'apprendre l'hébreu et même de l'enseigner sur place, comme il l'enseignera plus tard au Collège de France, où sa leçon inaugurale fut houleuse. Déjà il rédige ses premiers travaux linguistiques sur l'origine du langage. En 1847, l'Académie des inscriptions et belles-lettres lui décerne le prix Volney pour un gros mémoire de mille cinq cent dix-huit pages : « Essai historique et théorique sur les langues sémitiques en général et sur la langue hébraïque en particulier ». On en voit ici les quatre volumes manuscrits, comme on voit, parmi tant d'autres, celui de « l'Avenir de la science ».

Cette sorte de manifeste auquel Renan attachait tant d'importance, écrit en 1848-1849, ne fut publié que quarante ans plus tard — trois ans avant sa mort. S'il fit du bruit à l'époque, à cause de la célébrité d'un auteur parvenu au faîte des honneurs, cette religion nouvelle ne compte guère de fidèles et, écrit de Renan M. Etienne Dennery, « c'est peut-être là l'aspect de sa pensée qui nous est devenu le plus étranger ».

Saint Yves et Athéna

Les années se succèdent. Chaque étape d'une ère extraordinairement remplie donne lieu à un luxe d'illustrations spectaculaires dont on ne soupçonnait pas l'opulence. On suit Renan à Rome et dans toute l'Italie où il est chargé d'une première mission. Une seconde le conduit en Phénicie. Il y dirige des fouilles fructueuses dont on admire les découvertes, prêtées par le Louvre : stèles, linteaux, têtes féminines, bijoux, et une curieuse mâchoire avec prothèse en or datant du quatrième siècle avant notre ère. Campagne endeuillée par la mort de sa sœur Henriette, en 1861, ensevelie à Amschit.

Une vitrine renferme les souvenirs de cette sœur très aimée. Ailleurs sont rassemblés ceux de la famille de son épouse, née Cornélie Scheffer, les tableaux d'Ary et d'Henri Scheffer, véritable galerie d'art officiel du Second Empire. La descendance — les Psichari — est naturellement évoquée. A ce propos il est juste de souligner l'importance de la contribution de Corrie, dernière petite-fille de Renan, et de Robert Siohan, qui se sont séparés de leurs objets les plus précieux.

On a été bien inspiré d'accompagner les documents relatifs aux voyages, au premier comme au second séjour en Orient, des gravures et lithographies d'époque qui recréent les décors où Renan fit revivre Jésus, — Jérusalem, Nazareth, le lac de Tibériade — de même que des photographies d'Athènes et de l'Acropole prises autour de 1860 permettent d'imaginer l'écrivain adressant à Pallas Athéna sa fameuse prière.

Le Second Empire va s'écrouler et on est encore loin du comp[…] Renan (il lui reste vingt ans […] vivre), va poursuivre son œuv[…] terminer sa grande « Histoire […] origines du christianisme », entr[…] prendre et mener à bien l' « H[…] toire du peuple d'Israël », mul[…] plier les écrits de toute sor[…] même pour le théâtre. Vingt […] nées jalonnées d'événements […] blics ou privés, d'amitiés ancien[…] ou nouvelles, qui défilent à l[…] tour sur les murs ou les pannea[…] tendus de rouge. On a reconstit[…] son cabinet d'administrateur […] Collège de France, on a rassem[…] un nombre incroyable de ses p[…] traits, on a déplacé du Louvre […] statue d'Athéna « à la cyste » […] du musée de Brest une très a[…] cienne statue en bois de saint Yv[…] rendant la justice.

Le rationalisme grec, le mysi[…] cisme breton : les deux pôles d'u[…] pensée ondoyante et séduisante q[…] a profondément marqué son temp[…] qui peut toujours charmer le nôtr[…] Renan, dit encore M. Dennery, « […] eu des admirateurs. Il n'a pas […] de disciples. Il n'aurait d'ailleu[…] eu aucun système métaphysique […] leur proposer ni aucun programm[…] politique original à leur offr[…] Mais il a fait davantage. Il […] ouvert à la recherche des voi[…] nouvelles et montré qu'auc[…] domaine, fût-ce celui de la re[…] gion, ne saurait lui être fermé... »

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Bibliothèque nationale, galer[…] Mazarine, tous les jours, dimanch[…] et mardis compris, de 11 à 18 […] jusqu'à la fin novembre.

INSTITUT

● *L'Académie française* a déclaré jeudi la vacance du fauteuil de Marcel Pagnol. L'élection du successeur du dramaturge marseillais devrait avoir lieu en décembre. Révisant son dictionnaire, l'Académie a réservé le mot *déterminisme*. MM. Jean Guitton et Etienne Wolff (qui désormais font partie, avec M. René Huyghe, de la commission du dictionnaire) apporteront leur concours, l'un pour la philosophie, l'autre pour la biologie, aux définitions exactes de ce vocable.

UNE CAMPAGNE UNITAIRE DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE

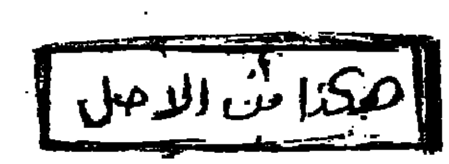
Une campagne nationale d'i[…] formation et d'action, organis[…] par la Fédération nationale d[…] spectacle, le Syndicat national d[…] directeurs d'entreprises d'actio[…] culturelle et l'Action pour le jeun[…] théâtre, débutera, le 14 octobre, […] Paris, par une manifestation su[…] les Grands boulevards (de l'an[…] cien Ambigu à l'Opéra), à 10 heu[…] res, et une réunion d'informatio[…] au TEP, à 15 heures.

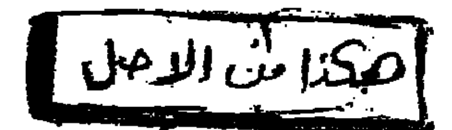
Leurs revendications porten[…] notamment sur le budget, dont il[…] dénoncent la réduction, et sur l[…] nécessité d'engager des négocia[…] tions entre le secrétariat d'Etat […] la culture et les syndicats.

Développement de la création[…] sécurité de l'emploi et garantie[…] salariales figurent parmi les mot[…] d'ordre des organisations profes[…] sionnelles qui projettent de sou[…] mettre au secrétariat d'Etat u[…] plan de restructuration de la […] décentralisation culturelle.

■ Françoise Dorin jouera ce vendredi soir dans sa pièce « le Tube » au Théâtre Antoine, en remplacement de Denise Grey, victime d'une fracture à la cheville. Le théâtre annonce que cette dernière reprendra son rôle vraisemblablement dès samedi.







SPECTACLES

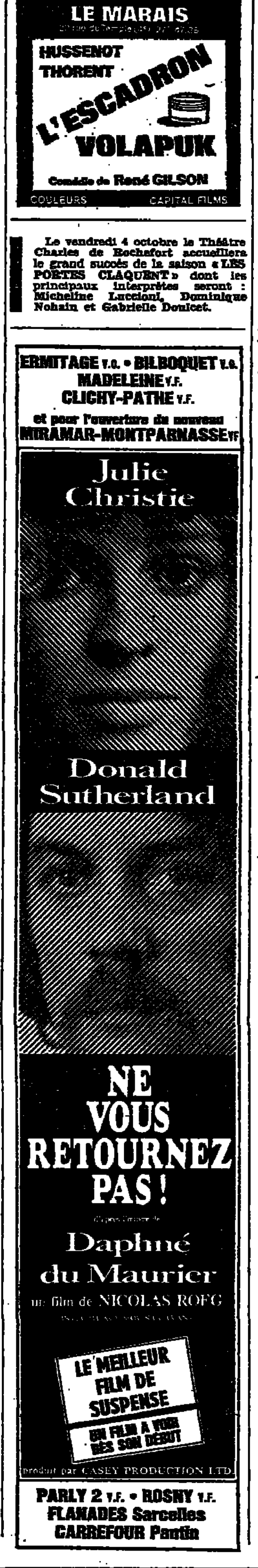
ANCE ÉLYSÉES (v.o.), 20, rue Quentin-Bouchart - MAXEVILLE (v.f.), , bd Montmartre - MERY (v.f.), 7, pl. de Clichy - FAUVETTE (v.f.), , av. des Gobelins - MONTPARNASSE 83 (v.f.), 83, bd du Montmasse - GAMBETTA GAUMONT (v.f.), 6, rue Belgrand - CAMBRONNE (v.f.), 100, rue de Cambronne

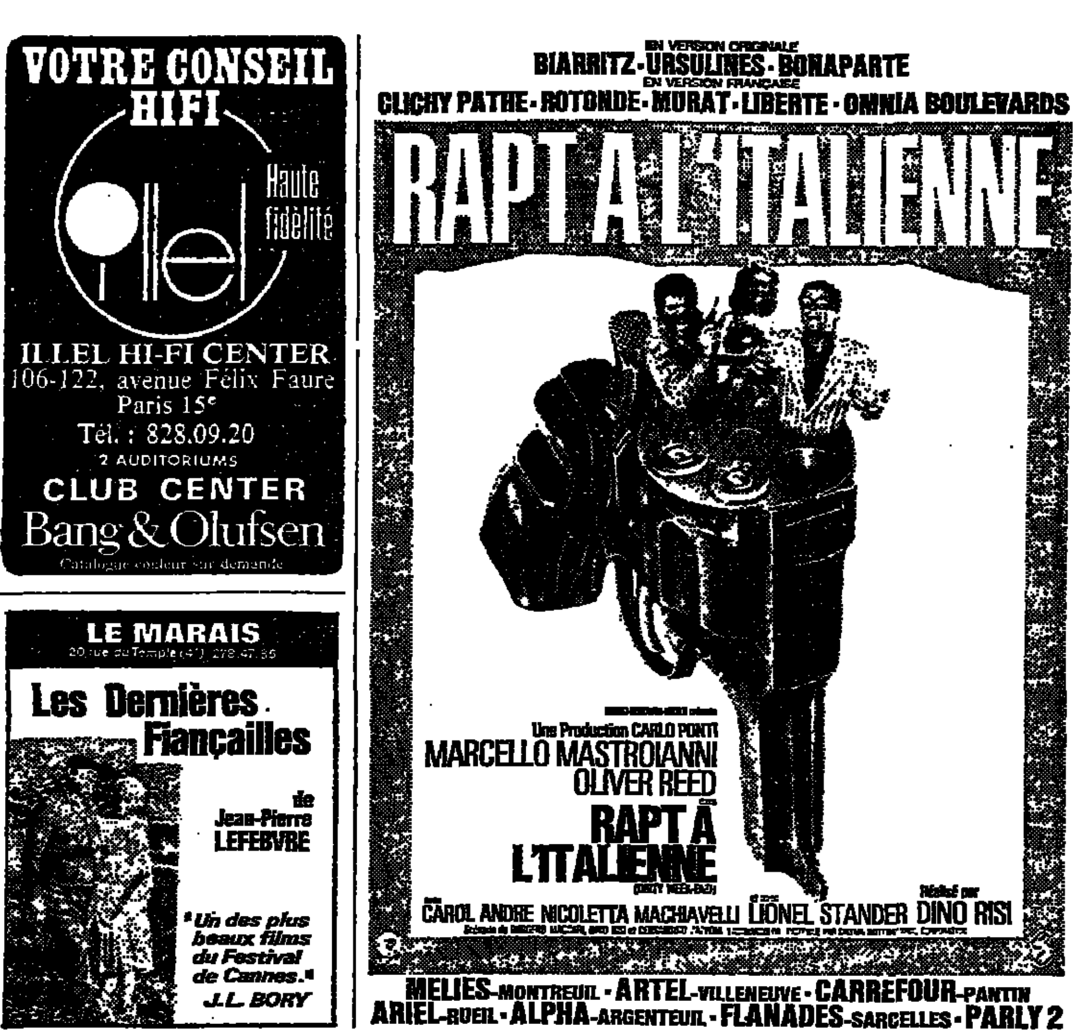


CLUB, Maisons-Alfort - GAMMA, Argenteuil
AVIATIC, Le Bourget - CYRANO, Versailles

PARAMOUNT ÉLYSÉES - PARAMOUNT OPÉRA - PARAMOUNT ORLÉANS
PARAMOUNT ODÉON - PARAMOUNT MAILLOT - CAPRI Gds Boulev.
MAINE RIVE GAUCHE - GALAXIE - CLICHY PALACE - PASSY
et pour son inauguration au PUBLICIS SOFITEL
2, rue Grognet - 15e (Porte de Sèvres)
Périphérie : PARAMOUNT ÉLYSÉE II (La Celle-Saint-Cloud)
CYRANO (Versailles) - CARREFOUR (Pantin) - MELIES (Montreuil)
FRANÇAIS (Enghien) - BURES (Orsay)
DAME BLANCHE (Garges-lès-Gonesse)
TRIANON (Drancy) - BUXY (Boussy-Saint-Antoine)







GAUMONT COLISÉE - LE FRANÇAIS - CARAVELLE PATHÉ - SAINT-GERMAIN STUDIO ET VILLAGE - MONTPARNASSE PATHÉ
GAUMONT CONVENTION - LA FAUVETTE - GAUMONT GAMBETTA - VICTOR HUGO PATHÉ
VÉLIZY-TRICYCLE, ASNIÈRES - BELLE ÉPINE, THIAIS - ARTEL, NOGENT - CYRANO, VERSAILLES - HOLLYWOOD, ENGHIEN - FLANADES, SARCELLES - BUXY, VAL-D'YERRES.



avec la participation de
STEPHANE AUDRAN et MARIE DUBOIS
ANTONELLA LUALDI • UMBERTO ORSINI • LUDMILLA MIKAEL • CATHERINE ALLEGRET
D'après le roman de CLAUDE NERON "LA GRANDE MARRADE" Éditions GRASSET — scénario de JEAN-LOUP DABADIE, CLAUDE NERON et CLAUDE SAUTET — Directeur de la photographie JEAN BOFFETY
Musique composée par PHILIPPE SARDE — Directeur général de la production RALPH BAUM
Distribué par S.N.E.G.

ST SEVERIN 12 rue St Séverin ODE 50 91 — 14 JUILLET m° Bastille 4 Bd Beaumarchais 700 51 13

un film de Miguel Littin

LA TERRE PROMISE

PRIX GEORGES SADOUL 74
SÉLECTION SEMAINE CRITIQUE
CANNES 74

CANARD ENCHAINE	A la fois lyrique, terrible et bouleversant. Le manquer serait impardonnable.
LE POINT	Admirable — Miguel Littin donne une dimension tantôt lyrique, tantôt biblique à ce récit d'une incontestable envolée.
L'HUMANITE	Un très beau film — Un film important.
PARIS MATCH	Œuvre envoûtante, rigoureuse. Le plus beau film chilien.
POLITIQUE HEBDO	L'auteur de LA TERRE PROMISE est de la lignée des grands créateurs de cinéma révolutionnaire. Il faut voir ce film d'espérance.
L'EXPRESS	Fort des leçons discordantes de John Ford et de Glauber Rocha, Miguel Littin a fait un film superbe.
FRANCE SOIR	Un très grand film — Une œuvre spécifiquement chilienne, par son récit, par sa poésie et son sens de l'épopée.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : la Bohème.
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Nikolaïs Dance Theatre.
Théâtre de l'Est parisien (Petit TEP), 20 h. 30 : Brocabric.

Les autres salles

A.C.T.-Alliance française, 20 h. 45 : la Nuit des dauphins.
Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 21 h. : Et à la fin était le Bang.
Athénée, 21 h. : le Sexe faible.
Biothéâtre, 20 h. 30 : Douze rouge, pair, manque, carré, cheval et plein.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : Monsieur Amilcar.
Carré Thorigny, 21 h. : Pourquoi la robe d'Anna ne veut pas redescendre.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : le Coït interrompu.
Charles-de-Rochefort, 21 h. : Les portes claquent.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Colombe.
Cour des miracles, 18 h. 30 : Chansons à dix balles ; 20 h., Appelez-moi maître ; 21 h. 30 : Boulouschka song, Gueule de tabouret ; 23 h., Caush' reves.
Daunou, 21 h. : Hello Douby !
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : Marco Millions.
Gymnase, 21 h. : le Cheval évanoui.
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou.
Huchette, 20 h 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 20 h. 45 : De l'influence des rayons gamma sur les marguerites.
Le Lucernaire, 18 h. 30 : Chansons de guerre, chansons d'amour ; 20 h. 30 : Pasiphaé ; 22 h. : Molly Bloom ; 24 h. : Super 8 de brasserie.
Madeleine, 20 h. 30 : le Tournant.
Mathurins, 21 h. : le Péril bleu.
Michel, 21 h 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : l'Arnacœur.
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite.
Nouveautés, 20 h. 45 : Pauvre France.
Mouffetard, 20 h. 30 : Question de virilité.
Œuvre, 21 h. : la Bande à glouton.
Le Palace, 20 h. 30 : Clark Cooldridge contre l'assemblée des femmes d'Aristophane.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Saint-Georges, 20 h. 30 : l'Arc de triomphe.

Vendredi 4 octobre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Studio 14, 21 h. : Trois Histoires pour un théâtre pauvre.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : l'Exil.
Tertre, 20 h. 30 : le Sauvage.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. 30 : la B.I.D.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Comment harponner le requin ; 22 h. 30 : Mougnou-Mougnou. — Salle II, 20 h. 30 : Phèdre.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Baal.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Zut.
Théâtre 13, 21 h. : les Caprices de Marianne.
Théâtre 347, 20 h. 45 : Arlequin prend la mouche.
Troglodyte, 22 h. : l'Inconfortable.
Variétés, 20 h. 15 : A Letter for Queen Victoria.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Choco, prognathe ; 21 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 22 h. 45 : chansons interdites.
Au vrai chic parisien, 20 h. 30 : Luis Rego ; 22 h. 30 : Poussez les murs.
Bar du Marais, 22 h. : le Guichet.
Café d'Edgar, 20 h. 30 : Ph. Pouchain. 22 h. : P. Pechin et S. Joly.
Café-Théâtre de Neuilly, 21 h. 45 : Interrogatoire de l'élève Didier M.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : Une+une ; 21 h. 30 : Huis clos ; 23 h. : Quand j'serai grande, j'serai paranoïaque ; 24 h. : Hypothénar tombe la veste.
Le Fanal, 21 h. : Une île pour le five o'clock ; 23 h. : Confession d'une bourgeoise.
Le Jour de fête, 21 h. : la Manivelle ; 22 h. : Mr Gnaka ; 23 h. : C'est en se mouchant qu'on devient moucheron ; 24 h. : les Dessins de Laville.
Petit-Casino, 21 h 15 : la rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h. 45 : le Beau Rôle.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Sainte-Jeanne-du-Larzac ; 22 h. 30 : Avron et Evrard ; 24 h. : Una Ramos.
Le Sélénite, salle I, 20 h. 30 : Tous des frères ; 22 h., Et pour mourir, Cordoue ; 23 h. 30 : les Bou-Bous à Mimi ; salle II, 21 h., Adelita Requena ; 22 h. 30 : la Jacassière ; 24 h. : les Nuits de Sabbat.
Le Splendid, 20 h. 30 : Ma tête est malade ; 22 h. 30 : J'vais craquer.
La Vieille Grille, 21 h. : Pourquoi-je ; 23 h. : Cyclamour et le Pape.

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre Firmin-Gémier, 20 h. 45 : le Voyageur sans bagage.
Gennevilliers, salle des Grésillons, 20 h. 45.
Pierrefitte, Centre culturel, 21 h. : Comment ça va sur la Terre ?
Suresnes, Théâtre Jean-Vilar, 21 h. : Rencontres internationales de danses folkloriques.

Villejuif, Théâtre Romain-Rolland, 20 h. : Hélène Martin.

Le music-hall

Alcazar, 23 h. : Une nuit à l'Alcazar.
Caf' Conc' de Paris, 20 h. et 23 h. : Coluche.
Casino de Paris, 20 h. 45 : Zizi, je t'aime.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Elysée-Montmartre, 21 h. : Oh ! Calcutta.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Lido, 22 h. 30 et 0 h. 45 : Grand jeu.
Mayol, 16 h 15 et 21 h. 15 : Q nu.
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.
Olympia, 21 h. 30 : Claude Nougaro.
Renaissance, 21 h. : Mouloudji.

Les opérettes

Bobino, 20 h. 30 : Il était une fois l'opérette.
Châtelet, 20 h. 30 : les Trois Mousquetaires.
Théâtre de Paris, 20 h. 45 : les Aventures de Tom Jones.

Les comédies musicales

Européen, 20 h. 30 : Gomina.
Henri-Varna - Mogador, 20 h. 45 : la Révolution française.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Le p'tite bal-baisse qui monta.
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du ... et du fisc.
Dix-Heures, 22 h. : l'Esprit fran...

Le jazz

Salle Pleyel, 19 h. 30 et 22 h. : J. Turner, C. Basie, O. Peterson.

La danse

Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Nikolaïs Dance Theatre.
Palais des congrès, 20 h. 45 : Ensemble national de Hongrie.
Palais des sports, 21 h. : Ballet polonais Mazowsze.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 30 : Compagnons d'Akati (Côte d'Ivoire).

Les concerts

Sorbonne, amphithéâtre, 20 h. : Groupe de recherches musicales de l'O.R.T.F. (Meurice, Chion, K..., dian, Tréguier, Lubtchanski).
Maison de l'O.R.T.F., 20 h. : H. Lamneck, clarinette ; G. Ste..., piano (Debussy, Schubert, ...mentl, Persichetti).
Eglise Saint-Germain-des-..., 20 h. 30 : Magdalith, canta... (chants grégoriens et bibliques).

Festival d'automne

Théâtre des Variétés, 20 h. : A Letter for Queen Victoria.
Danse : voir Théâtre de la Ville.
Musique : Musée Galliera, 20 h. : M. Graves, percussion, et H. ...ver, saxo.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Jeunes filles en uniforme, de L. Sagan et G. Proelich ; 18 h. 30 : Ghost and Mrs. Muir, de J. Mankiewicz ; 19 h. : Prelude to war, de N. Noxon ; 20 h. 30 : Onze Fioretti de saint François d'Assise, de R. Rossellini ; 21 h. : Broadway, de P. Fejos ; 22 h. 30 : Scarface, de H. Hawkd ; 23 h. : The Love Light, de M. Nelian ; 0 h. 30 : Emperor Waltz, de B. Wilder.

Rue d'Ulm, 19 h. 30 : Le ciel est à vous, de J. Grémillon ; 21 h. : le Caporal épinglé, de J. Renoir.

Les exclusivités

AMARCORD (It., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées-S.F., 8e (225-67-29) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Athéna, 12e (343-07-48).
L'AMPELOPEDE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f : Bretagne, 6e (222-57-97), Helder, 9e (770-11-24).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
COMME UN POT DE FRAISES (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Mercury, 8e (225-75-90), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Hollywood-Boulevards, 9e (770-10-41), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Cambronne, 15e (734-42-96), Passy, 16e (288-62-34), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE CRI DU CŒUR (Fr.) : Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64).
DE MAC LARREN A PETER FOLDES (TOUT LE DESSIN ANIME CANADIEN) (v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46), de 14 h à 18 h. 30.
LES DERNIERES FIANÇAILLES (Ca., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
DITES-LE AVEC DES FLEURS (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Quintette, 5e (033-35-40).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Triomphe, 8e (225-45-76), Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Plaza, 8e (073-74-55), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
ERWINKA (Ia., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), UGC-Odéon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e (359-92-84), Ermitage, 8e (225-15-99), Caméo, 9e (770-20-89), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FOLLE DE TOUJANE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
L'EXORCISTE (A., v.o.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Normandie, 8e (359-41-18), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; v. f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
GOLD (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82), (v.f.) : Richelieu-Gaumont, 2e (233-56-71), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Images, 18e (522-47-94).
GRANDEUR NATURE (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Murat, 16e (288-99-75).
LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), 5e (033-35-40), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48).
LES JOYEUSES AVENTURES DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04), à 14 h., 16 et 18 h., Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Petits-Poucets - Rive-droite, 9e (770-63-40).
LANCELOT DU LAC (Fr) : Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Concorde, 8e (359-92-84), Madeleine, 8e (073-56-03), Gaumond-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Quartier-Latin, 5e (326-84-65).
MAHLER (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-67-29) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Biarritz, 8e (359-42-33) ; v.f : Omnia, 2e (231-39-36)
LE MILIEU DU MONDE (Suis.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
NE VOUS RETOURNEZ PAS (A., v.o.) (*) : Bilboquet, 6e (222-87-23), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Miramar, 14e (326-41-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA PALOMA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
SOLEIL VERT (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-87).
LA TERRE PROMISE (Chili, v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
TROLL (Suède) (Faites donc l'amour, on n'en meurt pas !) (v.f.) (**) : Gramont, 2e (742-95-82).
VERDICT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 7e (033-07-76), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
VIVE LA FRANCE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

Les grandes reprises

BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
EASY RIDER (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LA DOLCE VITA (It., v.o.) : Studio République, 11e (805-51-97).
L'ESCADRON VOLAPUK (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA VIE EST A NOUS (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES TROIS AGES (A.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99)

Les festivals

INGMAR BERGMAN (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) : Persona.
FRED ASTAIRE (v.o.), à 20 h. et 22 h. : Studio Marigny, 8e (225-20-74) : Entrons dans la danse.
PROMOTION DU CINEMA : Studio 28, 18e (606-36-07) : Les ordres sont les ordres.
JEAN RENOIR, à 22 h., New-Yorker, 9e (770-63-40) : les Bas-Fonds.
JAMES BOND (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. : Bons Baisers de Russie ; 16 h. : Au service secret de Sa Majesté ; 18 h. : James Bond contre docteur No ; 20 h. : Goldfinger ; 22 h. : Vivre et laisser mourir.
ROBERT ALTMAN (v. o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Brewster McCloud.
WESTERNS (v.o.) : Boîte à films I, 17e (754-51-50), 14 h., 20 h. : Rio Lobo ; 16 h. et 22 h. : Un homme nommé cheval ; 18 h., l'Homme sauvage.
FILMS FANTASTIQUES (v.o.) : Boîte à films II, 17e (754-51-50), relâche le mardi ; 14 h. et 20 h. : Asylum ; 16 h. et 22 h. : Duel ; 18 h. : Histoires d'outre-tombe.
HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : les Anges aux figures sales.

Les films nouveaux

S.P.Y.S., film américain d'Irwin Kershner, avec Elliot Gould et Donald Sutherland. — v.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Napoléon, 17e (380-41-46). — v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70).

NOUS VOULONS LES COLONELS, film italien de Mario Monicelli, avec Ugo Tognazzi, Claude Dauphin et François Périer. — v.o. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), La Clef, 5e (337-90-90), Studio Raspail, 14e (326-38-98).

RAPT A L'ITALIENNE, film italien de Dino Risi, avec Marcello Mastroianni et Oliver Reed. — v.f. : Liberté Club, 12e (343-01-59), Murat, 16e (288-99-75), Omnia, 2e (231-39-36), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Rotonde, 6e (633-08-22). — v.o. : Biarritz, 8e (359-42-33), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Bonaparte, 6e (326-12-12).

VINCENT, FRANÇOIS, PAUL ET LES AUTRES..., film français de Claude Sautet, avec Yves Montand, Michel Piccoli, Serge Reggiani et Gérard Depardieu. — Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), St-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Caravelle, 18e (387-50-70), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02).

LA POURSUITE IMPLACABLE, film américain de S. Sollima, avec O. Reed et F. Testi. — v.o. : France-Elysées, 8e (225-19-73). — v.f. : Maxéville, 9e (770-72-87), Méry, 18e (522-59-54), Fauvette, 13e (331-60-74), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02), Cambronne, 15e (734-42-96).

LARRY LE DINGUE ET MARY LA GARCE, film américain de John Hough, avec Peter Fonda et Susan George. — v.o. : Ciné-Halles, 2e (236-71-72), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71). — v.f. : Hollywood-Boulevards, 9e (834-62-52), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Montparnasse-Bienvenüe, 15e (544-25-02), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Telstar, 13e (331-06-19), Liberté-Studio, 12e (343-01-59), Murat, 16e (288-90-75).

LA RIVALE, film français de Sergio Gobbi, avec Bibi Andersson, Jean Piat, Geneviève Fontanel et Maurice Biraud. — (073-34-37), Paramount-Odéon, Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37, Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Capri, 2e (508-11-69), Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96), Galaxie, 13e (580-76-86), Clichy-Palace, 17e (387-77-29), Publicis-Sofitel, 15e (à 20 h. et 22 h.).

CONRACK, film américain de Martin Ritt, avec Jon Voight, Hume Cronyn et Paul Winfield. — v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78).

KASHIMA PARADISE, film français de Yann Le Masson et Benie Deswarte (commentaire de Chris Marker). — Studio Alpha, 5e (033-39-47).

FROGS, film américain de G Mac Cowan, avec R. Miland : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

ALLEZ ON SE TELEPHONE, film français de Ph. Viard : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).









	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

Pour son département industriel en pleine expansion



AMICA S.A. ELECTRICITE
18 rue Carle Hébert
92400 COURBEVOIE
333.39.89

RECRUTE

50 MONTEURS ELECTRICIENS | **10** MONTEURS EN TELEPHONIE

AU MAROC

IMPORT. STE DE FILATURE ET DE TEXTILE recherche

DIRECTEUR DE PRODUCTION

Formation : Ingénieur d'une Grande Ecole de Textiles.
Age minimum : 35 ans.
Expérience : 5 ans au moins d'exercice dans un poste similaire. Connaissance approfondie des problèmes de production, d'organisation, de contrôle et de maintenance du matériel.

Ecr. en envoyant C.V. et prétent. sous nº 5.140 à : UNIVAS MAROC, 61, av. des F.A.R., CASABLANCA.

INGÉNIEUR CHIMISTE

GRANDE ECOLE

Ayant connaissance approfondie de la chimie et du marché des produits chimiques.

Pour création d'une section MARKETING.

— déplacements France et étranger ;
— anglais courant exigé ;
— bonnes notions d'allemand.

Ecrire avec prétentions à nº 15.872, P.A. S.V.P., 37, rue Général-Foy, 75008 PARIS.

THE NATIONAL INSTITUTE FOR HIGHER EDUCATION LIMERICK

FRANÇAIS CHARGÉ DE COURS
ASSISTANT CHARGÉ DE COURS

Les candidats doivent être au moins diplômés de l'université et être intéressés par un certain nombre d'aspects de la société contemporaine française.

SALAIRE :
Chargé de cours ...... £ 3696 - £ 4737
Assist. chargé de cours £ 2758 - £ 3511

Plus une indemnité annuelle de 100 £ si marié, de 70 £ par enfant et autres avantages.

Le formulaire de candidature, disponible au bureau du personnel, National Institute for Higher Education Limerick, doit être rempli et retourné pour le VENDREDI 18 OCTOBRE 1974.

GRANDE ENTREPRISE DE TELECOMMUNICATIONS recherche pour ses services de formation

jeunes ingénieurs

Après stage dans les services techniques, possibilités diverses en France et à l'Etranger.

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous Réf Nº 8381 à PUBLIPRESS 31, Boulevard Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02.

Filiale française Groupe international recherche pour son Siège, PARIS (8e)

JURISTE D'ENTREPRISE

avec formation économique (minimum 30 ans)

Parfaite connaissance et expérience plusieurs années des problèmes juridico-administratifs d'une entreprise industrielle :
- fiscalité, droit des sociétés, droit du travail, assurances, contrats, contentieux et pré-contentieux clients, propriété industrielle ;
- établissement de rapports de conjoncture économique.

Connaissance de la langue anglaise écrite et parlée nécessaire.

Adr. lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à M. R. Lefebvre, confidentiel, 63, Champs-Elysées, 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE

Située au SUD de PARIS recherche

RESPONSABLE DE PRODUCTION

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN ou ÉQUIVALENT

- Quelques années d'expérience ;
- Connaissances dans le montage des semi-conducteurs ;
- Dynamisme et efficacité.

Sera chargé des approvisionnements, des lancements, de la production et de son contrôle.

Sérieuses références exigées.

Avantages sociaux - Restaurant d'entreprise.

Env. lettre man. et C.V., nº 74.561, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

EXPERTS FISCAUX EXPÉRIMENTÉS

sont recherchés par Important CABINET DE CONSEILS JURIDIQUES D'IMPLANTATION NATIONALE pour

ROUEN et la RÉGION PARISIENNE

Formation universitaire et expérience professionnelle approfondie indispensable. Sens des contacts humains.

Goût du travail en équipe. SITUATION LUCRATIVE ET D'AVENIR.

Ecrire nº 74.831, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

proche Banlieue Ouest cherche

JEUNE PHARMACIEN

Fonctions : enregistrements, grilles de prix, liaisons ministère, syndicat.

I.P.I. souhaité.
NOS CADRES sont prévenus.

Adresser C.V. manuscrit et photo sous nº 5.013 à : SIPEP, 3, rue de Choiseul, 75002 PARIS.

DIRECTION DES RECHERCHES CHIMIQUES ET PHARMACOLOGIQUES

offerte par IMPT LABORAT. PROD. PHARMACEUT. à personne scientifique haut niveau, ayant expérience approfondie chimie thérapeutique : esprit créateur, organisateur. Excellents rapports humains. 35 ans minimum.

Ecrire avec C.V. sous nº 68.822 à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, PARIS (8e), qui transmettra. Discrétion totale assurée.

ÉTABLISSEMENT BANCAIRE

recherche

PROGRAMMEURS CONFIRMÉS

EXPÉRIENCE 2 ANS

ASSEMBLEUR DOS - OS

Adresser C.V., photo et prétentions ss nº 592.750, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, qui tr.

Importante manufacture de confection hommes, rech.

TECHNICIEN

ayant grande expér. pr mise au point et contrôle de fabrication en usine. Nombreux déplacem. à prévoir. Ecrire ss nº 2.133 B, BLEU, 17, rue Lebel, 94 Vincennes, qui trans.

Importante entreprise Paris recherche pour FRANCE ET ETRANGER

JEUNE INGENIEUR

dégagé oblig. milit., attiré par industrie FORAGE D'EAU et SONDAGE MINIER.
— Le candidat doit posséder des aptitudes pour le chantier, le matériel, l'organisation et la gestion. Anglais souhaité.

Ecrire à INTRAFOR-COFOR, BP 273-75766 Paris Cédex 16.

Important Etablissement Enseign. secondaire garçons contrat Association Région parisienne cherche

PROFESSEUR

QUALIFIE SCIENCES ECO

— 12 heures hebdomadaires ;
— Sérieuses références exigées.

Ecr. HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS sous référ. 68.905.

ETABLISSEMENT PUBLIC NATIONAL recherche

JEUNES DIPLOMES BACC. G2

Ecrire avec C.V., C.N.A.M.T.S., 55, av Bosquet - PARIS (7e)

Comptable 2e échelon, H. ou F., pour créer puis animer comptabilité, facturation, stock et gestion client., au courant de la législation fiscale et sociale et du traitement informatique est demandé par société d'import. de textiles à Paris. Ecrire avec C.V. manuscrit et prétentions à S.I.R.E.C., 172, rue Victor-Hugo, 92300 LEVALLOIS, qui transm.

GROUPE DE SOCIETES D'ASSURANCES

du secteur privé recherche pour Service Médical autonome

MEDECIN DU TRAVAIL

(C.E.S. et posséd. expérience). A temps partiel 28/30 h. sem.

Ecr. ss réf. 2.382, Geutron P., 29, r. Rodier, 75009, qui tr.

TRANSPORTS DUBOIS 9, av. Porte-de-la-Chapelle recherche pr son Service INFORMATI[que] équipé d'un I.B.M. 135 sous DOS/VS et IP UN ANALYSTE-PROGRA[mmeur] ASSEMBLEUR - COBOL - UN HOMME SYSTEME Env. C.V. + prét. à M. Bert[...] ou téléphoner au 203-96-5[...]

JEUNES PIGISTES amateurs lettres, dessin, croisés, et placiers très a[...] Bons gains, travail indépen[dant]. Ecrivez CHAUVET, B.P. 78 - RAMBOUILLET. Joindre enveloppe adress[ée].

SOCIETE ELECTRONIQU[E] proche banlieue Nord-Oue[st] recherche

JEUNE INGÉNIEU[R] TOPOGRAPHE

(E.S.G.T. ou équivalent) ayt bonne pratique du ter[rain] à l'étranger pour études tracés de faisceaux hert[ziens] tant en France qu'à l'étran[ger].

Ce travail fait appel à [des] techniques proches de la re[con]naissance des triangulati[ons].

Conditions intéressantes

Ecr. av. C.V., photo et pré[tentions] TH-C.S.F. Service Recruten[ent], 53, r. Greffulhe, 92300 Leval[lois].

emplois féminins

Bureau en France de Soc[iété] pétrochimique internationa[le] recherche pr Paris - la Défe[nse] SECRETAIRE STENODACTY[LO] SERBO-CROATE, français-a[nglais] ou allemand pour assurer l[a liai]son avec les burx de la soci[été] en Europe de l'Est. Ecr. a[vec] C.V. et photo à J.-P. Renou[...] 16, r. J.-Jaurès, 92170 Putea[ux].

INFIRMIERES D. E. pour serv. médecine, chiru[rgie] et soins intensifs
INFIRMIERES D. E. PANSEUSES
Possib. logem., trav. mi-tem[ps] de 15 à 20 h. (pour médec[ine] et chirurgie seulement). Ava[nta]ges sociaux. Téléph. 637-72[...] poste 679, ou écrire : HOPITAL AMERICAIN, B.P. 109, 92202 NEUILLY-SUR-SEINE

emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MULTINATIONALE de Produits Chimiques

recherche pour la Division

ENTRETIEN - TRAVAUX NEUFS

de son Usine (3.200 personnes) de la

Rég. Bourgogne - Franche-Comté

INGÉNIEUR A. et M., ICAM, ECAM

débutant, ou ayant quelques années d'expérience

Après quelques années de formation pratique dans la division concernée, l'intéressé pourra se voir confier des responsabilités dans des domaines correspondants à ses goûts et aptitudes, avec un large éventail de possibilités (études, entretien, construction, exploitation).

LOGEMENT ASSURE

Envoyer curriculum vitae sous nº 74.918, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

IMPORTANTE ENTREPRISE CONSTRUCTION recherche

Directeur Régional

minimum 35 ans pour direction

AGENCE TRAVAUX 200 KM de PARIS

Diplôme d'INGENIEUR et très sérieuses références exigées dans poste analogue.

Le candidat doit pouvoir assurer les négociations et l'exécution de 50 millions de travaux annuels (grands ensembles industrialisés, logements et bureaux, préfabrication, etc.)

Adresser références et prétentions à : ANDELFLEX, C.O., B.P. 12, 91670 ANGERVILLE, *qui transmettra.*

Ets. SALOMON Annecy

1er Mondial de la fixation de sécurité pour ski, veulent poursuivre la décentralisation de leur gestion
Ils recherchent un

DIRECTEUR Contrôleur de Gestion

Il sera chargé en accord et sous les ordres directs de la direction
- de la fixation des objectifs (prix et délais)
- du contrôle et de l'analyse de leur réalisation
- du suivi et du choix des rentabilités
- des relations avec le personnel
- de l'organisation administrative.

Une solide expérience dans la fabrication d'appareillage en série est souhaitable, la formation budgétaire pouvant être complétée.

Ecrire avec Curriculum Vitæ détaillé manuscrit, salaire actuel et prétentions à

Monsieur Georges Salomon
Ets. François SALOMON et fils
Chemin de la prairie prolongé 74000 Annecy

RÉGION LYONNAISE

Pour Société de Constructions Mécaniques C.A. environ 100 millions de francs (350 personnes)

INGÉNIEUR DE PRODUCTION

— formation A.M., E.C.P. ;
— expérience industrielle type machines - outils.
Pour responsabilités service technique : méthodes + contrôle.

Adresser C.V. avec prétentions et photo à : GAMA (754), 24, r. Part-Dieu, 69003 LYON, qui tr.

Rech., pour la moitié Sud de la France : Représentant exclusif, pr mach. de sérigraphie, offset et image. Résidence à LYON. Connaiss. en allemand souhait.

Envoyer C.V. à SERVEMA, 14, quai Pierre-Brossolette, 94340 JOINVILLE.

Le GEP de la DDE Charente-Maritime - CHAMP-DE-MARS, LA ROCHELLE, recherche : ARCHITECTE-URBANISTE non débutant, de préférence pour étude et suivi dossiers « villes moyennes », rénovation, restauration centre ville, participation S.D.A.U. et P.O.S. dans équipe pluridisciplinaire.

ENTREPRISE DU CENTRE en forte expansion (+ 80 % à l'export.) recherche un

DESSINATEUR-PROJETEUR

30 ans minimum
- Dynamique, innovateur, créatif, méthodique ;
- C.N.A.M. ou E.N.P. ;
- Expérience dans un bureau d'études (auto, mach.-outils) pour son BUREAU DE RECHERCHES
- Promotion rapide et salaire élevé si capable.

Env. lettre manuscrite, prétent., photo, C.V. détaillé, à P. S. O., Elloy Audes, 03190 HERISSON.

RHONE-PROGIL LA MADELEINE BANLIEUE NANCY RECHERCHE TECHNICIEN SUPERIEUR bureau d'études, ayant été projeteur ou chef d'atelier, ayant expérience engineering industrie lourde sidérurgique ou chimique et ayant assumé responsabilités CHEF DE GROUPE.

Adresser C.V. à Rhône - Progil, Boîte Postale 15, 54410 Laneuveville-devant Nancy.

Dem. vendeuses (ses), durée 10 Jrs, de ste, log., nour., tarif : 46 F pr 8 h., particip. voyage. M. DUSSAUGE-BUSSIERES, 71960 Pierreclos. T. : 37-72-77.

EMPLOYE SERVICE ACHATS pour matériel équipem. électr., hydraulique et pneumatique. Avantages sociaux. Restaurant d'entreprise. Ecr. avec C.V. et prétentions **VITRY** SCIAKY, 119, quai Jules-Guesde - 94.

Centre informatique 15e arrdt recherche

PROGRAMMEURS

CONFIRMES COBOL plus d'un an de pratique. Ecrire nº 89448 **BLEU** Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

SECRETAIRE DE REDACTION

libéré des obligations militaires, pour quotidien de province du matin, dans la région parisienne.

Ecr. nº 592.772, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur-2e, qui tr.

COMPAGNIE AMERICAINE D'ASSURANCES QUARTIER ETOILE recherche pour étoffer l'équipe de direction de ses SERVICES COMPTABLES

JEUNE CADRE

diplômé Ecole de Commerce Paris ou Province.

— Connaiss. comptabilité, informatique, fiscalité souhaitée ;
— Anglais courant indispensable.

Envoyer C.V. et prétentions à : Mme DE CHAMBOST 40, rue des Moulineaux, 92-SURESNES.

ARJOMARI-PRIOUX

premier exportateur français du secteur PAPIER - CARTON recherche pour renforcer son équipe d'études informatiques

ANALYSTE

Le candidat de formation supérieure aura au moins 3 ans d'expérience en informatique de gestion. Une expérience du télétraitement et de gestion de base de données serait appréciée. Séjour en province à prévoir. Envoyer C.V. et prétentions au : SERVICE DU PERSONNEL, B.P. 23.06 — PARIS-VIe.

S.A. KAPT et CIE

recherche

A.T. ELECTRONICIENS

B.T.S. ou niveau

A.T. ELECTROMECANIC.

Petite mécanique

CONTROLEURS

Electronique et électromécan., capable occuper poste haute responsabilité. Se présenter tous les jours, de 9 h. à 12 h. et de 14 heures à 18 h. 30, 51, rue Germain-Defresne, 94400 Vitry-sur-Seine. Téléphone 680-11-13. BUS 183, porte de Choisy, arrêt CHARLES-INFROIT.

Jeune galerie rive gauche implantée depuis 1 an, cherche

DIRECTEUR

ayant gde expér. commerciale. Ecrire nº 15.770, P.A. S.V.P., 37, rue Gal-Foy, 75008 PARIS.

EXPERTS FISCAUX EXPERIMENTES

sont recherchés par important cabinet de CONSEILS JURIDIQUES d'implantation nationale pour toutes régions.

Formation universitaire et expérience professionnelle approfondie indispensables.

Sens des contacts humains. Goût du travail en équipe. Situation lucrative et d'avenir.

Ecr. à 73.532 CONTESSE P., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE

recherche

UN COMPTABLE ANALYTIQUE HAUT NIVEAU

capable de seconder Chef de service dans les tâches d'établissement du budget et des résultats d'exploitation.

Expérience similaire indispens.

La fonction nécessite une habitude au contact humain

Lieu de travail : LES MUREAUX (Yvelines)

Adresser C.V. et prétentions ss Nº 74.527 Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

LICENCIE EN DROIT

AYANT PRATIQUE DE LA GESTION ET DU CONTENTIEUX IMMOBILIERS est demandé pour poste d'adjoint dans le service Gérance immobilière d'une importante compagnie d'assurances. Adresser C.V. et prét. à nº 1.748, PUBLIPRESS, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02.

C. E. de la C. R. A. M. P. recherche d'urgence MONITRICES - MONITEURS diplômés pr C.A. rég. de Compiègne. Se présenter tous les jours de 9 h. à 16 h., sauf samedi : C.E., 16, rue de Tanger, PARIS, 8e étage, porte 8001.

Ecole Saint-Cloud dem. bonne PROFESSEUR LETTRES pour 4e et 3e. — Téléph. 602-41-92.

autos-vente




BMW Paris 12e
24, avenue Michel Bizot
tél. 343.28.31 - 628.57.98

BMW La Varenne
78, avenue du Bac
tél. 883.16.59 - 883.18.08

BMW Mons Alfort
153, av. du Général Leclerc
tél. 368.59.78

L'ORGANISATION LA MEILLEURE et la PLUS DYNAMIQUE de la REGION PARISIENNE

100 BMW occasion
présentation des modèles 1975
Conditions spéciales du 3 au 13 octobre
UNE VISITE S'IMPOSE

Vends FIAT 128 B jaune 1970, 50.000 km., accessoir. 033-08-94.

sports loisirs

COOLBAUN, TUBBER, ENNIS, CO. CLARE, EIRE
L'heureuse résidence de campagne meublée, 200 acres de chasse du fusil, chasse à courre et pêche. Ecole équestre à proximité. Aéroport de Shannon à 75 miles, 80 £ par semaine, 70 £ par semaine supplémentaire. — Ecrire nº 6.581, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

occasions

MAISON GORVITZ-FAVRE

recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine. SAB. 87-76

ARMES ANCIENNES

Rech. tous objets militaires. Tél. 633-66-31, entre 12 et 19 h., ou écr. à 6.579 « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

travail à domicile

Demande

J. F. cherche TOUS TRAVAUX DACTYLO A DOMICILE. — Ecr. nº 6.580, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

cours et leçons

Maths Leç. part., rattrap. rap. LOU. 84-97, midi à 14 h.

LEÇ. DE PIANO pr début. et avancés par pianiste (concert.), 40 F/leç., à dom. 50 F. 366-28-87.

perdu-trouvé

Perdu Neuilly chat siamois yeux bleus, 3 ans. RECOMPENSE. Téléph. Mme SIROT, 747-12-80.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

demandes d'emploi

ÉCONOMISTE D'ENTREPRISE
GESTION INTERNE
55 ans.

— formation supérieure juridique et économique ;
— expert-comptable, spécialiste d'organisation de la comptabilité analytique, du contrôle de gestion.

Ecrire n° 1.459, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

ALPES - RHONE
DIRIGEANT INTERNATIONAL
(service et industrie).

FRANÇAIS, 51 ans.
Langues travail : allemand - anglais.

25 ans de fonctions officielles et privées à haut niveau responsabilité, dans la plupart des pays d'Europe, spécialiste Marché commun, pouvant prouver réussites antérieures et actuelle et grande facilité d'adaptation.

Etudierait proposition longue durée en vue retour dans province d'origine, Dauphiné.

Ecrire sous réf. G. 11 à HAVAS, bd A.-Max, 13, B. 1000 - BRUXELLES (Belgique).

DIRECTEUR des VENTES
RECHERCHE
SOCIÉTÉ
pour poste Paris - Province

Mon Profil
- 43 ans, diplômé Sup. de Co. ;
- expérience approfondie de la grande distribution ;
- connaissance parfaite de toutes les centrales d'achats alimentaire - droguerie - M.P. - G.M. - V.P.C. ;
- animation des forces de vente sur le terrain ;
- étude de marché, de concurrence, de produit ;
- structure et détermination d'une politique commerciale ;
- gestion administrative - budgets - objectifs.

Mon Souhait
- rencontrer une société dynamique de grande ou moyenne importance ;
- mettre à son service mes connaissances, mon dynamisme pour développer son chiffre d'affaires et créer ou confirmer une atmosphère sympathique.

Ecrire n° 1.449, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

.F. 29 a., maîtrise psycho DES c. éco, ch. trav. à temps par-el ou mi-temps (psychologue, nalyses, enquêtes, etc.), 10 ans xpérience profess. divers dont ans psychologue. — Ecrire ous n° 80.556, REGIE-PRESSE, 5 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

...ile à liquidation société, in-ndant ayant pratique mise en ace gestion de base, vie sur hantiers, 11 ans au serv. même ociété. Libre juillet 1975, ch. ctivité similaire étrang., Afriq. cr. n° 1.068, « le Monde » Pub., r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

.H. 25 ans, allemand cour. et ommerc., angl. cour, 3 a. exp. rofess. ds import. sté allem., ien introduit dans distribut. ternat., ch. poste commerc. ds ociété internationale, 926-08-40.

H., 23 ans, licencié en droit, .. obligat. milit., ch. situation aris ou Bretagne-Sud. Ecr. à rançois FAURE, 23, r. St-Yves, 75014 Paris. - Tél. 588-50-22.

H., 22 ans, lib. O. M., DUT ...ation personnel, stages, anglais ...n, notions italien, espagol, ch. poste d'adjoint au chef du personnel. - CABOTIAU, ..., rue Rousseau - 92 Malakoff. Tél. 655-94-19.

...omptab. qualifiée, 18 a. expér., ...1. emploi. Ecr. 412, Chalmand, ..., Champs-Elysées - Paris (8e)

...ADRE COMMERCIAL, 39 ans, hef de vente, secteur automob., ... ans expér., chargé responsab. ...ervices Commerciaux et Admi-istratifs, cherche poste service ...chats-Ventes, ou responsabilité ...un parc automobile. Ecrire à M. COLLE, 42, av. Roger-Salengro - 94500 Champigny ou tél. au 875-44-13.

TRADUCTEUR TECHNIQUE franc., angl., all.), dipl., expér., ...ch. de suite emploi intéressant ...rance ou étrang. Ecr. Spehrer, ...3 Freiburg, Postfach 1372 RFA.

...ngénieur U.R.D. confirm., 34 a., ...0 a. expér. import. projets en ...frastructure rech. collabora-...on direct. : promoteur B.E.T. architecte entr. rég. Paris. ...cr. n° T 60.819, Régie-Presse, 5 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

GRAPHISTE CONCEPT.
...apacités, dossier de qual., ...eune et dynamique, cherche ...mploi toutes régions. COLLIN, ..., av. Libération, 45000 Orléans.

...ournaliste camerounais 27 ans, ...c. let. et soc., dipl. inst. franç. ...e presse, ch. poste rédacteur ...ublications quotidien ou pério-...ique ou presse d'entreprise. Ecr. n° 6.577 « le Monde » Pub., ..., r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JURISTE EXP. ET SOCIOLOGUE
spécialisée Droit social et problèmes développ. écon. et agric.
TIERS MONDE
rech. poste respons. serv. socx, jur. et cont. Importante société. à Paris jusqu'au 13 octobre. Téléph. : 033-20-69, de 12 h. 30 à 15 heures.
Ecr. à 1.439 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

M. 40 ans, rés. MARSEILLE actuellement en fonction dans 1er groupe français assurances 1er prod. vie et cap. Sud-Est gains prouvés, 25.000 F mens. désire se reconvertir dans imp. Société comme :
REPRESENTANT
exclusif ou autre pour Sud-Est, Sud-Ouest ou Bouches-du-Rhône
Ecr. Sud Marketing, N° 11.097 21, rue BONNEFOY - MARSEILLE 13006.

Jne Fme, 22 a., diplômé E.D.C. (comm. internat.) ch. situation cadre dans serv. d'exportat. ou achats en France ou étranger. Angl. courant. Ecr. Mlle Faure, 34, r. J.-J.-Rousseau, 92-Asnières.

CADRE ADMINISTRATIF
H., 29 a., chef compt. dans sté franç. bât. et T.P. ayant exercé 5 a. Afr. Noire et 2 a. Paris, ch. sit. ident. dans sect. équivalent ou sté commerciale Afrique ou France. Libre de suite.
Ecr. N° 1.359 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ETUDIANTE en maîtrise d'histoire, ch. travail mi-temps répond. à cette qualification. Ecr. N° 6.571 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ATTACHEE DIRECTION
expérimentée excellente connais. anglais commercial et technique, capable assumer responsabilités administratives, recherche sit. Tours ou Orléans.
Ecr. N° 6.572 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

représent. demande

Français 30 ans, chef famille résid. Espagne, excell. rél. commerciale, espagnol, angl. cour., cherche poste représentant. — M. TOURNEUR, Republica Argentina, 55 Gandia (Valencia).

enseignement

UNIVERSITÉ INTERNATIONALE DE MALAGA
Cours pour étrangers
Etudes de la langue espagnole
Janvier à Juin.
Eté : Juillet et Août.
Information et inscriptions :
Universidad de Malaga (Espagne)
Cursos de Extranjeros (El Ejido).

L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH - LONDRES -
Cours intensifs à tous les niveaux.
Date d'entrée en cours au choix de l'étudiant.
Laboratoire de langues : service d'aide au logement.
Cours de secrétariat (3 trimestres).
COURS D'ETE A LONDRES, NORWICH, SUSSEX ET BIRMINGHAM.
Ecrire à L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH (L.M.), 26-32 Oxford Street, London. W1A 4DY.

L'immobilier

exclusivités

Sous ce titre, nos lecteurs trouveront régulièrement dans les rubriques immobilières de nos pages d'annonces classées des offres exclusives destinées à rendre plus efficaces leurs recherches.

Pendant quarante-huit heures (deux parutions), ces propositions de vente ou de location sont publiées uniquement par Le Monde

appartem. vente

Paris

16e PR. AV. BUGEAUD. Imm. p. de t. Somptueux appart., gde récept. + 4 ch., 3 bns, 2 ch. serv. Px 1.100.000 F. LAB. 13-09.

NATION Excellent placement STUDIO neuf, stand., tél., park. 125.000 F. - 343-32-67.

Pl. des VOSGES (pr.) Part. vd 2 STUDIOS cuis., bains, poutres app., imm. caract. 125.000 et 135.000 F. Poss. duplex. S/pl. vend. et sam., 14 à 17 h : 32, rue des Tournelles (3e étage). - Tél. 627-67-01.

JUSSIEU 5-6 P., 160 m2 tt cft. 595.000 F. - 285-46-46.

16e 3-4 P., 85 m2, tt cft, asc., stand. 295.000 F. 285-46-46.

MARAIS Splend. imm. XVIIIe rue de Sévigné 2 p., cft, caractère. - 343-32-67.

DUPLEX 13e. Part. à P. 85 M2 stand. + 46 m² terras. Tél. 707-27-45.

Pont Mirabeau, 15e, 6 P., 110 m², tt confl, 7e ét., soleil. 440.000 F, garage possible. Tél. : 577-57-97.

Pr. Parc Montsouris, ODE. 42-70 JARDINET PRIVE Raviss. P. Maison triplex, 50 m².

DENFERT. Propr. vend duplex, indép., av. jard., cft. KLE. 93-15.

STE PROPRIETAIRE VEND
dans XIe, XIIIe, XIVe, XIXe, et banlieue, 150 mètres Métro
dans immeubles neufs, standing, loués ou vides :
Studios, de 87.000 à 125.000 F, 2 Pièces, de 128.000 à 158.000 F.
CREDIT PROPRIETAIRE.
F.I.P. : 359-52-95.

IIe - BOURSE PLEIN CENTRE
GIRPA PROPRIETAIRE VEND DANS BEL IMMEUBLE DE CARACTERE, RESTAURE ENTIEREM. ET AVEC GOUT : STUDIOS - DUPLEX 2 PIECES ET 3 PIECES LOGGIA (PLAFONDS DE 3 A 4,20 METRES). TRES GRAND STANDING, INVESTISSEMENT DE GRANDE QUALITE.
LE PROPRIETAIRE - GIRPA : 325-56-78 + 25-25.

FG ST-ANTOINE. Splend. dupl., TERRAS. Moq., cuisine équip., imm. classé : 250.000. 704-88-18.

IDEAL POUR PLACEMENT
LEDRU-ROLLIN. Raviss. duplex (70 m²), av. terras., moq., cuis. éq., s. bains, dans imm. classé. 250.000 F. Téléphone : 704-88-18.

QUARTIER LATIN. Placement. STUDIOS et 2 P., lux., rénov. ODE. 42-70.

XIXe - METRO LAUMIERE
DANS QUARTIER EN PLEINE EXPANSION NOUVEAU PROGRAMME DE RENOVATION DANS BEL IMMEUBLE REFAIT A NEUF. PROPRIETAIRE VEND : 40 BEAUX STUDIOS GRAND CONFORT, PRIX ETUDIES EN FONCTION PLACEMENT LOCATIF TRES HAUTE RENTABILITE. LOCATION ET GESTION ASSUREES.
LE PROPRIETAIRE - GIRPA : 325-56-78 + 25-25.

ROME
4 PIECES, tout confort, 105 M2. CIABA : 720-46-66.

Région parisienne

St-Cloud, Part. vd lux. 3 P. Sur place, sam. ap.-midi, 15/18 h. 30, 23, rue Armengaud, au 6e étage droite. - Téléphone : 602-12-94.

A 2 MINUTES DU BOIS NEUILLY - SAINT-JAMES
Quelques studios et 2 Pièces, dans immeuble de classe supérieure. Calme - Soleil - Jardin. Tél. : 722-99-35 et 747-82-24.

Vaucresson, dans parc 15 ha : appt 5 P., 137 m², 2 s. bs, chbre de serv., park. Tél. : 785-40-92.

LE VESINET
PARTICULIER VEND : APPARTEMENT
Dans Petite Résidence en pierre de taille, 3 ch. + séj., tt cft, gar., 10 minutes R.E.R. : 290.000 F. Téléphone : 966-21-45.

locations meublées

Offre

MONTMARTRE, RAVISS. APPT. 70 M2. TEL. TERRAS. Meubl. style, vue panor. 2.000. 794-88-18.

RANELAGH. Stud. mblé, bains, kitch., excell. standg. - 924-71-86.

fonds de commerce

CAGNES-SUR-MER
Plein centre. Vends fonds de commerce, 200 m², avec appartement attenant. Prix intéressant.
ECRIRE A HAVAS, NICE SOUS LE N° 0.674.

constructions neuves

CLAMART (CENTRE)
101, AVENUE JEAN-JAURES
Immeuble de classe
35 appartements en copropriété du STUDIO au 5 PIECES.
PX FERMES ET DEFINITIFS. Livraison prévue printemps 1975.
Bureau de vente sur place sam., dim., lundi, de 14 h. à 18 h. 30, S. I. E. T. R. A., 125, rue du Cherche-Midi, 75015 PARIS. FON. 36-57 — SUF. 34-28.

JOUY-EN-JOSAS
(Cottages de Montebello)
Exception. dans parc boisé 9 ha. Maisons gd standing 5-6 Pièces, cuis. équipée, S. de B., douche, double gar., chauff. électriq., à partir 360.000 F. Visite sur place tous les jours, 10 h. à 18 h. 30, sauf mardi, mercredi. Chemin du Cordon. — 78350 JOUY-EN-JOSAS/LES METZ (946 - 21 - 16).

propriétés

VESINET Très résidentiel
BELLE DEMEURE
Réception 80 m², 7 chbres, bains, confort, parfait état général. Parc 3.400 m².
AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

Rég. Maintenon, exposition Sud, Propriété restaurée, séj., salon 50 m², âtre, 3 gdes chbres, bns, wc, chf. cl, cuis., gar., atel., b. parc 2.000 m². Prix 300.000 F. av. gr. créd. AVIS, 23, r. Harleville, Maintenon. Téléphone : 23-02-29.

180 km. Paris, demeure bourg., vaste entr., 7 P., bns, wc, cab. toil., tél., cuis., gd sous-sol, grenier (asc.), gar., 1.700 m² jard., parc clos murs, 350.000 F avec 70.000 AVIS, 2, r. Gal-de-Gaulle, SENS. — Tél. : (16-86) 65-09-03.

Vend en Périgord : Terrains diverses surfaces, viabilisés, ensembles de style à restaurer, beaux sites, prix justifiés. — ROQUES, 2, rue des Martyrs, 24150 Lalinde. Tél. : 61-03-78.

RAMBOUILLET (PRES) PROPRIETE S/5 HA
A 6 km. autoroute A-10, état impecc. 2 livings, séjour, cuis., 4 ch., 4 bns, maison gardien, 4 P., cuis., bns, 2 gar. S/r.-vous GOBILLON, 30, rue Gambetta, RAMBOUILLET. - Tél. 483-04-53.

terrains

PARMAIN 30 KM PARIS-NORD
Proximité l'ISLE-ADAM, très beau terrain à bâtir, vue imprenable, résidentiel, 3.800 m², façade 30 m., viabilité. Prix 175.000 F, facilités.
DEVIQ 75, Grande-Rue, 60-COYE-LA-FORET. Téléph. 457 - 63 - 40.

VALLEE DE CHEVREUSE Face CHATEAU
Terrains 7.400 et 5.800 m² 45 F le m2. SITE CLASSE
Permis obtenu pr mais. caract. NEVEU et CIE - JAS. 51-84

POUR LES WEEK-ENDS LA RETRAITE
achetez un terrain avec vue imprenable, eau, électricité, égout, à 4 km. de la sortie de la future autoroute. Prix à partir de 16.000 F le terrain. S'adresser : M. J.-C. NEE, 22, rue de l'Huisne. Tél. : 3-87. 72400 LA FERTE-BERNARD.

villas

78-Maisons-Laffitte, part. vend : mais. 6 P., 150 m² + 150 m² annexes, tt conft, 3 min. gare, jard. 600 m², 35 bis, rue du Mesnil. — Téléphone : 703-18-17.

domaines

PROVENCE (Luberon). Bastide XVIIIe siècle, arbres, sources, vue exceptionnelle, 30 ha bois et vignes. Emile GARCIN, 8, bd Mirabeau, 13210 SAINT-REMY-DE-PROVENCE. — Téléphone : le (90) 92-01-58 (4 lignes groupées).

fermettes

EN EQUERRE Fermette 100 km Ouest Paris. Vaste séjour, 2 ch., s. d'eau, wc, cuis., cave, nbrses possib. grenier et dép. 3.500 m² jardin. 154.000 F avec 40.000 F.
AVIS 23, rue C.-Harleville Maintenon. Tél. 23-02-29

appartements vente

Paris

ODEON Beau STUDIO, 30 m², tt conft. Bon placem. Prix intéress. - Samedi 11-14 h : 3, rue de l'Ancienne-Comédie.

214, RUE CROIX-NIVERT
EXCELL. PLACEMT. Bon imm. ravalé, 2 p., cuis., salle d'eau + cave, débar. Vis. sam. 13-18 h 30.

Mo PLAISANCE IMM. NEUF
3, RUE DE L'HARMONIE
5 P., cuis. équip., 2 sanit. Park. 425.000. Vend.-sam. 14-18 h.

PTE ST-CLOUD Tr. bel imm. RECENT
15, av. Ferdinand-BUISSON 10e ét. 2 balcons. Vue panoram. Dble liv. + 2 ch. tt cft, garage. Px 425.000 F. Vend.-sam., 14-18 h.

BUGEAUD STUDIO confort ds imm. récent. 240.000 F. - Tél. 927-93-39.

XVIIIe BUTTE-MONTMARTRE 2 P. Vue est. Jd. 50 m². Tél., sam., de 14 h. à 17 h., 31, rue Gabriel.

VUE IMPREN. S/SEINE, FACE ILE SAINT-LOUIS
2 PCES (Living + chambre), entrée, cuis., w.-c., sal., bains. Nombreuses dépend.
PRIX 375.000 F
S./pl. sam., lundi, 14 à 18 h., 10, QUAI DES CELESTINS ou BAL. 22-82.

318, RUE ST-JACQUES
Gd studio caract., tt conf. Tél. Px 161.000. Vr samedi, 14-19 h.

CHAMPS-DE-MARS SOL. 39-78
dble liv. + 2 ch., 100 m² s/rue, tt conft, gd std., tél., ch. serv., bel imm. P. de T., 430.000 F, samedi, de 14 h. 30 à 17 h., 4, rue du Laos.

PTE DE VERSAILLES. Part. à particulier vend 6e ét., asc., appt 3-4 p., 70m², C. Sdbs, wc sépar. Moq., balc. très ensol., poss. chb. serv., 265.000. Agence s'abstenir. 535-84-82.

BASTILLE Dans résidence 17e siècle. Raviss. STUDIOS et DUPLEX. S/JARDIN D'AGREMENT, ensoleil. Bureau vente. S/place, 45, RUE DE CHARENTON, 10 à 18 h. Tél. : 343-46-69.

MARAIS. Part. vend beau 4 p., 115 m², gde cuis. aménagée, wc, sal., bs, nbrx placards, moqu., ch. cent. indiv. gaz, tissus sur les murs, 360.000 F. Visite : Sam., dim., 14 h. 30 à 18 h. 30, 13, rue du PONT-AUX-CHOUX.

PLACE MAUBERT
IMM. CLASSE, LIV. + CHBRE, ETAT NEUF 50 m². URGENT, Px INTERESS. Sam. 15 à 17 h., - 5, rue Jean-de-Beauvais.

Blomet. 6e ét., charm. 2 p., c., calme. Av. 19.000 F. 577-88-68.

PALAIS-ROYAL-LOUVRE
Belle rénovation
1 très beau studio, confort, IDEAL PLACEMENT.
Me voir samedi, de 15 à 18 h. 9, RUE HEROLD.

PLACE DES VICTOIRES (près)
1 très beau studio confort. PLACEMENT IDEAL. Propriétaire, DID. 98-54.

IDEAL PLACEMENT
Propr. vend, XVIIe, VILLIERS, dans imm. rénové, lux. studio, ptres appar., avec cuis. équipée, bains, moquette. - 828-02-74.

XIVe. 5, RUE LACAZE
Origin. séj. + ch. en duplex, refait neuf. S/place, 14-18 h.

Part. vd appt lib., 4 p. Saint-Germain-des-Prés. - 260-85-55.

PORT-ROYAL. Gd 3 p., c., s. e., ch. cent., téléph., 80 m². A SAISIR D'URGENCE. Prix total 260.000 F. Fac. Me voir s/pl. ce jour, 24, bd Port-Royal, de 13 à 16 h. T. WAG. 96-17, poste 42.

19e METRO LAUMIERE
DANS QUARTIER EN PLEINE EXPANSION, NOUVEAU PROGRAMME DE RENOVATION DANS BEL IMMEUBLE REFAIT A NEUF. PROPRIETAIRE VEND 40 BEAUX STUDIOS GD CONFORT, PRIX ETUDIES EN FONCTION PLACEMENT LOCATIF TRES HAUTE RENTABILITE. LOCATION ET GESTION ASSUREES. LE PROPRIETAIRE, GIRPA : 325-56-78 + 25-25.

PRES PL. des Vosges. 150 m², hall, gd liv., 4 ch., 2 s. bs, wc, ch. c., cuis., cave. Mo St-Paul, 550.000 F. Gr. créd. 887-43-40.

9e. Propriétaire vend studios et duplex tout confort. Sur place samedi, de 14 à 18 h., 4, rue Duperré. 277-62-23.

VUE SUR SACRE-CŒUR
DUPLEX, liv. + 2 ch., tt cft, gar., terras. + balcon. Prix : 380.000. Crédit 80 %. 229-44-61. Vend., sam., 14 h. à 18 h. 30, 1, rue VINCENT-COMPOINT.

SEGONDI, 874-08-45.
7e SIT. EXCEPT. ds bel imm. angle P. de T., tt cft. BEAU 4 P., 108 m², soleil, balc., VUE. Vis. samedi 15 h.-17 h. : 13, RUE DE SOLFERINO.

AVENUE TRUDAINE
Stud., 2 et 3 p., gd cft, imm. standg. Vis. tous les jrs de 10 à 18 h. 30 : 3, rue Gérando.

XVIe AUTEUIL
DANS BEL-IMM. BOURGEOIS DOUBLE EXPOSIT. S/JARDIN
4 PCES cuis., bains, chauff. central, moquette.
REF. NEUF PAR DECORAT.
PRIX : 378.500 F
Vr vend., sam., ldi, 14-18 h. 30. 34, av. THEOPHILE-GAUTIER ou BAL. 22-04.

67, AV. PH.-AUGUSTE
Imm. 72, stdg, spl. 2 p., moq., gd balc., gar. Px 228.000 F. Voir samedi après 14 heures.

ROME
Plein soleil, très beaux 3 pièces, 55 m², grand conft. 22, rue Boursault. Vis. vend., samedi, lundi, 13-17 heures - MED. 97-40.

JARDIN DES PLANTES
EXCEPTIONNEL
Dans imm. ravalé, appt grand stdg, 3-4 p., 85 m². Avec VUE IMPREN. s/JARD. d. PLANTES. Dir. propr., sam. 14-18 h., 1, rue Linné, 75005. - Tél. 387-14-63.

14e. Calme. MAISON 4 P., 180 m² habit. Prix 750.000 F. ALGRAIN, 285-00-59, 09-54.

Région parisienne

BOULEVARD MAILLOT
FACE AU BOIS, 7e étage. Vue panoramique. Living dble, 1 ch., cuis., bns, tt cft, 100 m². Imm. réc. Chambre serv., gar.
P. DOUX 3, av. Gde-Armée. KLE. 16-62.

PALAISEAU
3e et dern. étg. Tr. bel imm. ds verdure. DOUBLE SEJOUR, 2 ch., balcon, cuis. équ., moqu., tél., park., 200.000 F. 785-22-60.

PARLY. 5 pièces T. 2. parfait ét., logg. vitrée. 954-65-22.

Dans résid. près VERSAILLES, appt 3-4 p., parf. état. Prix 125.000 F. - Tél. : 460-31-22.

appartem. achat

Société rech. à acheter appt près Nation. TEL. : 343-62-14.

locations non meublées

Offre

BOULOGNE Mo Billancourt Habit. de suite
Stud. 700 F, 2 p. 800 F, 3 pièces 1.200 F, 4 p. 1.400 F, 5 p. 1.600 F + charges. - H. LE CLAIR : ELY. 69-85. Samedi 10 à 17 h : 141-143, RUE DE SILLY
Suivre pancartes locations

FOCH (pr. av.). Mod. 6 pièces, 7e étage. 4.900 F. POI. 63-51.

16e AV. RAPHAEL, n° 10
2 pièces principales, 75 m², avec gar. et cave. 2.600 F + ch. S/place ce jour, 15-17 h 30.

HALLES. Imm. luxueus. rénové, studio, kitch. éq., bns, moq., 800, 2 pièces, 1.200 F Duplex, 1.500 F ANJ. 98-76

FONTENAY-le-FLEURY. Résid., parc Montaigne, 4-5 p., 97 m², dern. ét., cave, park., tél., parf. état, 1.600 F TCC. Tél. 460-14-53.

MONTSOURIS. P. à P., 2 p., tt cft, stdg, imm. récent, calme, park., 1.000 F + ch. Vis. sam. 11-17 heures, 11, r. Charbonnel.

AUTEUIL. Studio, 40 m², cuis. équip., bs, 6e étg., soleil, vue, 1.100 F+ch. P. à P. BAG. 48-67.

Demande

Ch. DIRECTEMENT banlieue OUEST 2 à 5 pièces. 950-36-70.

fonds de commerce

A vendre fonds de commerce atelier d'études et réalisation de mécanique de précision 13 - MARIGNANE.
Faire offre à Me M. MARIANI, Syndic, Résidence du Pont-de-l'Arc, AIX - EN - PROVENCE.

Nous vendons pour le montant du stock, soit 2.000.000 de F env., commerce RADIO-PHOTO-TELE-HI-FI. Chiffre 1 milliard exonéré en totalité d'impôts, gros rapport. INTER-AGENCE, 27, allée Paul-Riquet, BEZIERS. Téléph. 28 - 69 - 70. (Carte professionnelle 11-7.)

TRANSCONTINENTAL DIFFUSION
24, rue Montera - 5 N
Tél. 222-91-67 - 221-93-60 (p. 71).
MADRID (Espagne)
Guide international, met à la disposition des acheteurs GRATUITEMENT le dossier des affaires ci-dessous :
— Hôtel 28 chambres, cat. M, quartier populeux, 19e arrdt., prix : 480.000 F.
— Bazar-couleurs-cadeaux, ultramoderne, emplac. exception., 7e arrdt., prix : 700.000 F.
— Librairie-papeterie - journaux, face gde école, près rue Tolbiac, 13e arrdt., prix : 60.000 F.
— Café-bar-restaurant, moderne, gros c. a., gde artère, 20e ar., prix : 240.000 F.
— Boutique tous commerces av. appartement, immeuble bourgeois, Levallois-Neuilly, prix : 500.000 F.
— Café-bar-restaurant + alimentation gle., boutique moderne, quartier populeux, Ivry, prix : 150.000 F.
— Coiffure hommes - dames - enfants, moderne, 150 pl., centre comm. 100 m. gare Sarcelles, prix : 600.000 F.
— Bazar-cadeaux - jouets, neuf, très gros c. a., sortie gare Sarcelles, prix : 300.000 F.
— Station-service « Total », dépannage, graissage, lavage, V.O., 5 km Toulouse, route Espagne, prix : 1.000.000 F.
— Villa F 5, tout confort, sur terrain 600 m², px : 300.000 F.
— Papeterie-librairie - journaux-bazar - articles - cadeaux, gde artère Toulouse, prix : 227.000 F.
— Boucherie-charcuterie, s/gde av. Toulouse, emplac. 1er ordre, prix : 300.000 F.
— Blanchisserie-dépôt teinturerie Toulouse, appartement indépendant, prix : 48.200 F.
— Propriété, 4 km centre Toulouse, s/gde av., terrain 2.400 m², prix : 600.000 F.
— Grand garage, 2 km centre Toulouse, s. av., 2.000 m², 41 m façade, px : 5.000.000 F.
— Terrain 3.400 m², Z.I. Toulouse, route Paris, prix : 700.000 F.
— Réparations motos, grande artère Toulouse, 500 m², px : 250.000 F.

bureaux

VIIe 450 m² BUREAUX dans imm. récent, tout confort, 10 lig. tél., 4 park., bail. Tél. : 225-64-10.

PL. MALESHERBES
Ds imm. nf de gd stdg à louer av. bail, 220 m² en 6 burx + S. de confér. 5 lig. tél., 3 park. Loyer 8.000 + charg. 622-47-43.

GRANDS BOULEVARDS
Building commerc., gd stand, loue bureaux meublés hôtesses, trii. secrét., parking, télex, salle conférence. 770-90-12.

constructions neuves

LIVRAISON EN COURS
XXe 139, rue des Pyrénées
2 à 5 pièces, chbres individ. Prix fermes.
Appt témoin, tous les jours, de 10 h. à 19 h.
REALISATION SERCO SETAG - 636-04-41.

XVIIe
LE CENTAURE
143, rue de Saussure
LUXUEUX Petit immeuble habitable FEVRIER 1975
PRIX FERME 4.700 le m²
3 pces 70 m² + 19 m² balcon. Sal. bns, cuis. décorées, équip., cave, PARKING en sous-sol, crédit 80 % sur 20 ANS.
S/PL. tous les jours 15/19 h., saum dim. et lundi, ou téléph. INF. IMMOBILIERE. 266-56-50.

DEAUVILLE
Dans un quartier résidentiel en bordure de mer
1 à 4 pièces + duplex.
Habitables 4e trimestre 1975.
AGENCE HOINVILLE
14-Blonville-s-M. T. (31) 87-90-13.

immeubles

22-ETABLES-SUR-MER, 16 km. St-Brieuc, à vendre r. Le Blanc IMMEUBLE RAPPORT : 6 appartements dont 2 avec chauff., cuis., jardin 633m². Me BLANCHET, notaire, Etables-sur-Mer.

DEAUVILLE
PRES GARE AVEC VUE SUR PORT DE PECHE TROUVILLE, VEND HOTEL PARTICULIER RESTAURE COMPRENANT 5 CHAMBRES CONFORT, 5 STUDIOS EQUIPES (ENTREE, CUISINETTE AVEC PLAQUES CHAUFFANTES, EVIER, REFRIGERATEUR, PLACARDS RANGEMENT, SALLE D'EAU, W.-C.).
VENDU EN BLOC OU SEPAREMENT. RAPPORTS TRES IMPORTANTS POUR LOCATIONS SAISONNIERES. POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ET VISITES LES 5 ET 6, DE 11 H. A 18 H., 14, QUAI DE LA TOUQUES OU GIRPA : 325 - 25 - 25.

Mo PORTE SAINT-OUEN
Propt. vend part. ou tot. pet. imm. rav., rez-ch. + 3 étages, surf. tot. 535 m² dont 230 lib. Grosse rentabilité assurée. Conditions à débattre. Renseignements et visites Provotelle S.A. 742-87-66/RIC. 03-11, tous les jours sauf dimanche.

propriétés propriétés

RÉGION D'ENGHIEN

Cadre agr., calme Villa mod. 1964, 155 m2 hab., compr. : entrée, 8 pièces princ., gde cuis. équip., accès terrasse, s.-de-b., s. eau, w.c., ch. centr., gaz, gar. 2 voit., cellier, jardin décoré : 780 m2. 395.000, avec 79.000.

5 min. gare, lycée, magn. propriété, 130 m2 habi., impec., compr. : entrée, vaste séj., gde cuis., s. à manger, gd bureau, 4 ch., s. bs, s. dche, w.c., s.-s. sol tot. ch. c. gaz, gar., Parc décoré : 1.040 m2. 476.000, avec 95.000.

Ppté sur coteau cadre verdure résid. vue dég., 220 m2 habit. Compr. : hall, récept 80 m2, vaste cuis., 5 ch, 2 s. de b, s. d'eau, 4 w.c., ss-sol tot., ch. cent. maz., gar. 2 v., parc boisé 3.100 m2 (pr. travaux modernisation). 580.000, avec 116.000.

Belle ppté 8 min. gare, mais. princip. construct. impecc. et robuste sur s.-sol tot. : rez.-de-ch., hall, récept. 100 m2, gde cuis. en ét. : 6 bel. ch. av. moquette, 4 belles s. de b. mod., 3 w.c., s. de jeux 35 m2, ch. centr. maz. neuf + pav. garde 4 pces pples, gar. 2 voit., tr. beau parc av. bassin, grands arbres, 2.050 m2. AFFAIRE RARE. 730.000 avec 146.000

DAVRIL
ENGHIEN, 70 bis, Gl-de-Gaulle (près angle bd du Lac). Rens. : Tél. : 989-90-22
MONTMORENCY, 25, avenue Emile (200 m. mairie, lycée). Rens. : 989-82-50

Rég. LES ANDELYS. Typ. mais normande sans travaux, 3 P., tél., bns, conft, cuis. arr., cuis., cell., gren. amén., gar., b. terr. clos, 135.000 F, avec 27.000 F. AVIS 8, faubourg Cappeville, Gisors. T. (10-32) 405.

ANTONY. Quartier animé, idéal profess. libér. cciale, splendide maison 6 p., tt conft, cave, dép., gar., 560 m² jardin. RARE. 270.000, av. 60.000. BLO. 98-81.

40 KM. PARIS. Près SEINE, résid., style fermet., séj., sal. 40 m², âtre rustique, pout. app., gde cuis. (hotte cuivre), conft, 3 ch., gren. amén., cave, gar., 1.500 m² pelouse, arbr. RARE. 381.000 F. Long créd. 437-02-78.

BORD RIVIERE. Type norm., vaste séj., âtre, pout. app., 3 ch., bs, conft, cuis. équipée, cave, gren. amén., gar. 1.600 m² terr., site remarqu., 210.000 F. av. gr. créd. AVIS, 8, fg Cappeville, GISORS. T. (10-32) 405.

VENDEE. 5 km. de l'Aiguillon-s/Mer, part. vend propriété : 1 séj., 2 ch., cuis., s. bs, wc, eau, électr., s/1.000m². 90.000 F. Tél. : 403-14-02.

Vend côte normande, Houlgate, jolie propr., parfait état. Lib., entrée, salon, s. à m., cuis., 3 ch., boudoir, s. de bs, cab. toil., dche, gge, tél., parc boisé 2.300 m². Prix intér. Tél. le sam. dim., lundi : 16-31-88-47-80.

MAS CATALAN
Très vaste du 18e siècle
AVEC 92 HECTARES
de terrain boisé. Pêche truites, chasse sangliers.
40 minutes de la mer.
A vendre sans intermédiaire. Lafourcade, MDP S.A., B.P. 33, 24103 BERGERAC, ou téléph. (53) 57-13-75.

BRY-SUR-MARNE
Propr. bourgeoise. 8 p., magn. terr. 1.800 m². Résid. pr. centre. AGENCE REGNIER 254, avenue Pierre-Brossolette, LE PERREUX. Tél. : 324-17-63.

villas

FORET CHANTILLY
Site exceptionnel
mais. lux., 6 p., 154 m² + jardin 1.900 m², séjour 45 m², cuis. équipée, 2 bs, gar. 2 voitures. 452.000 F. Tél. à 567-54-56 ou 457-27-57.

JOINVILLE
Bord de Marne, calme, près R.E.R., villa à la française sur 500 m² terrain. Living 40 m², avec cheminée moderne, cuis. aménagée, 3 chb., sal. de bs + sal. d'eau, ss-sol tot., terrasse. Garage. Prix total 420.000 F. Gros crédit. 885-56-82.

ANTONY
IL RESTE
3 VILLAS NEUVES
165 m² surface utile.
PRIX : 422.180 F.
Chauffage électrique intégré. Cheminée dans salon, jardin, garage, parking.
Tél. : 350-33-31 ou sur place, 148, av. François-Molé, samedi, dimanche, de 14 h. à 18 h. 30.

locaux indust.

Banl. N.-O., 6 km. porte d'Asnières, magasins neufs en locat., embranchés, chauffés, avec bail, disponibles fin 1974, protection incendie. Sup. 3.000 ou 6.000 m². Ecr. n° 7.296, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

terrains

MEAUX près terr. à bâtir, av. perm. const. 530m² 45.000 F, av. 5.000. TRU. 86-81.

URGENT 11.846 M2 TERRAIN A LOUER directem. par propriétaire Z.I. Neuilly - sur - Marne. Perm. construire. Entrepôts + burx. Raccord SNCF, ttes viabil. T.S.M., B.P. 10, Rosny-sous-Bois. Téléph. 875-53-90.

BORD FORET (10 km.) terrain de 3.500 à 5.000m² (20 F). — SYLVESTRE Immob., place de l'Eglise, 60 - Verberie, 440-92-57 (tous les après-midi sf mercr.).

MILLY-LA-FORET
Particulier vend bordure forêt Fontainebleau, situation unique
TERRAIN à bâtir
viabilisé 4 ha plus 1 ha terre non divisible. Visite samedi. Tél. : 499-51-95.

pavillons

FONTENAY-AUX-ROSES Pr. Mo. Résid., entr., 3 P. cuis. + 2 chb. enfts. Ss-sol tot., gar., chauf. central. Jardin. Prix 160.000 F. Facil., 589-52-68, même dimanche.

ANTONY Pr. Mo, dans verd., pav. style moderne, s/ss-sol, séj., salon, 2 chbr., cuis., tt conft, gar. + 2 P. ind. Terr. 470 m². Px 278.000. Sam., dim., 3, rue des Anémones.

CROIX-BERNY. Coq. pav. 3 p., bs, wc, cuis., cave, gar., 900 m² jardin. EXCEPT., 161.000 F, av. 35.000 compt. ACO, BLO. 98-81.

MAUREPAS. Près gare et commerce, réc., séj.+4 ch.+1 pel. cuis. instal., 2 bs, gar., jardin, 243.000+C.F.. MONAL, 874-56-59.

MONTESSON
Proche carrefour. Pav. s/714 m² terr., constr. 1951. Séjour, cuis., bains, 3 chbres. Prix 290.000 F, S.A. H. LE CLAIR, 65, av. Foch à CHATOU - 976-30-02.

ORSAY
STYLE ILE-DE-FRANCE
sur 1.400 m² jardin anglais. Construction traditionnelle. Séj. double, 3 chbr., cuis. équip., sal. de bains, garage 2 voit., tout confort, tr. gd standing, vue imprenable. 928-69-71.

domaines

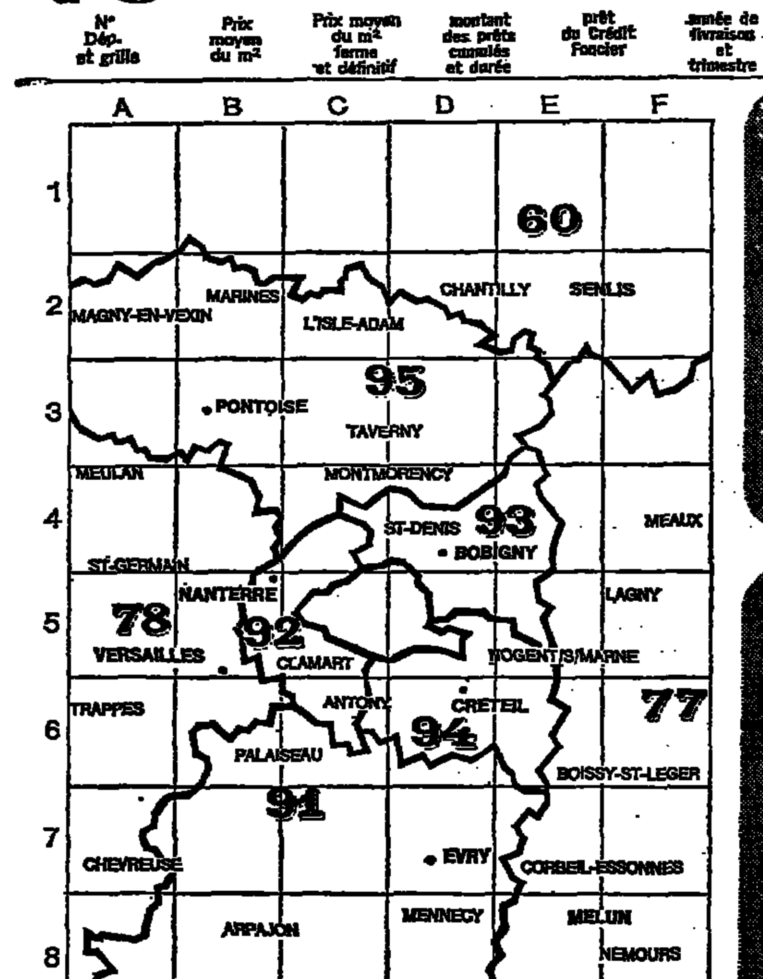
SOLOGNE
Agréable PPTE CHASSE
225 ha. seul tenant, 1/3 plaine, 2/3 bois, traversée par rivière. Possibilité 2 étages. M.M. 12 p. + Rendez-vs chasse. 8 pièces. Fermette.
TOUT LIBRE A LA VENTE
CABINET LA SOLOGNE, ROMORANTIN. T. 76-02-92.

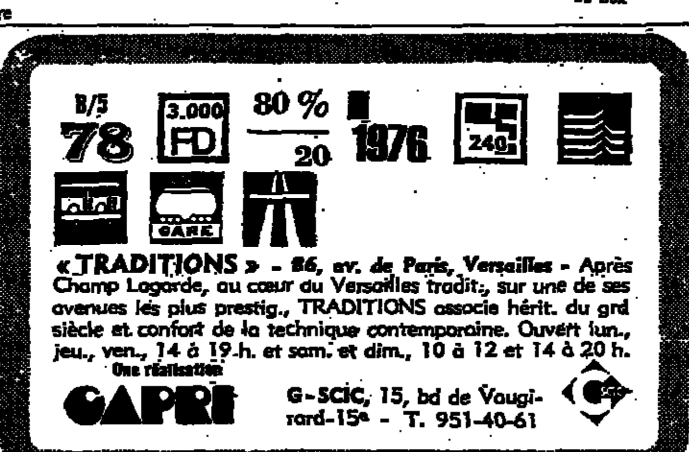
châteaux

A vendre
BOURGOGNE
Entre BEAUNE et CHALON
vaste et beau
CHATEAU
Parf. état, chauff. cent., conft, parc 3 ha. clos, poss. jdre 2 ha. t. à vigne. A.O.C., BRISAC Fr., 19, boul. de BROSSES, DIJON.

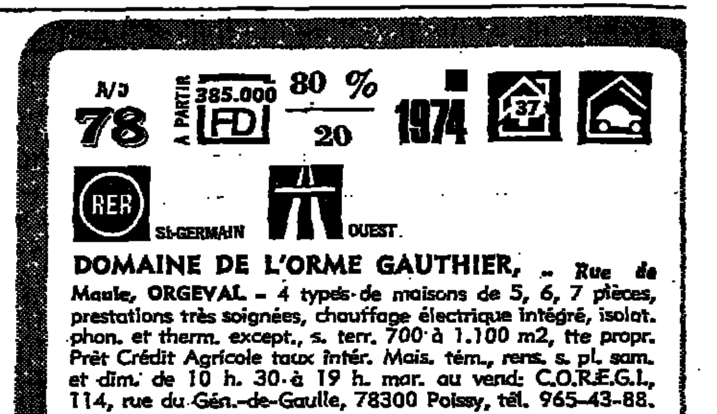
LE MONDE IMMOBILIER BANLIEUE.

GRILLE A/G 78 — N° Dép. et grille | 2500 RÉVISABLE — Prix moyen du m² | 2000 FD — Prix moyen du m² ferme et définitif | 90%/15 — montant des prêts cumulés et durée | CF. — prêt du Crédit Foncier | 1974 — année de livraison et trimestre | Immeubles | 124 — Nombre d'app. | Maisons individuelles | Garages particuliers | Garages en sous-sol ou box | Parkings en surface | Gare | R.E.R. Station | Autoroute ou périphérique

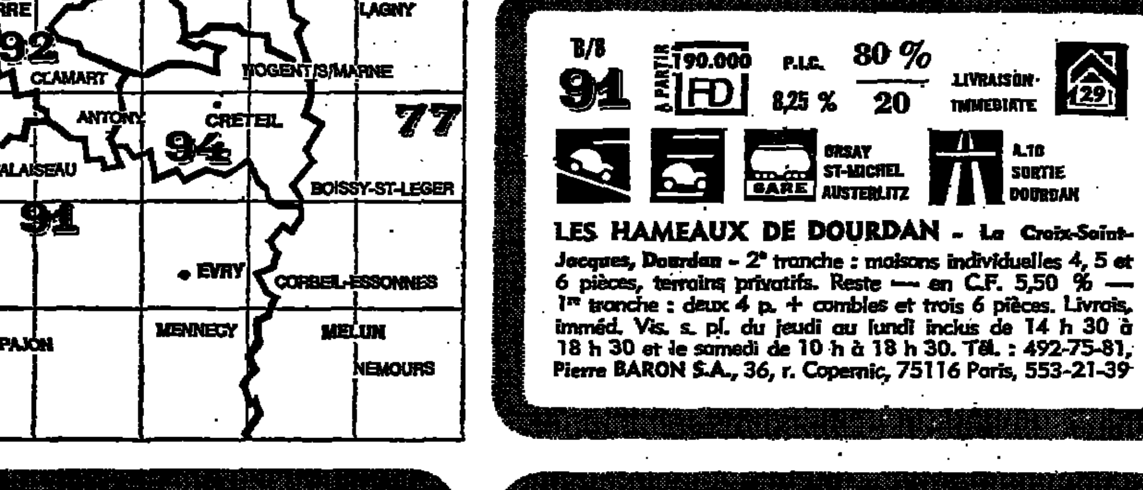




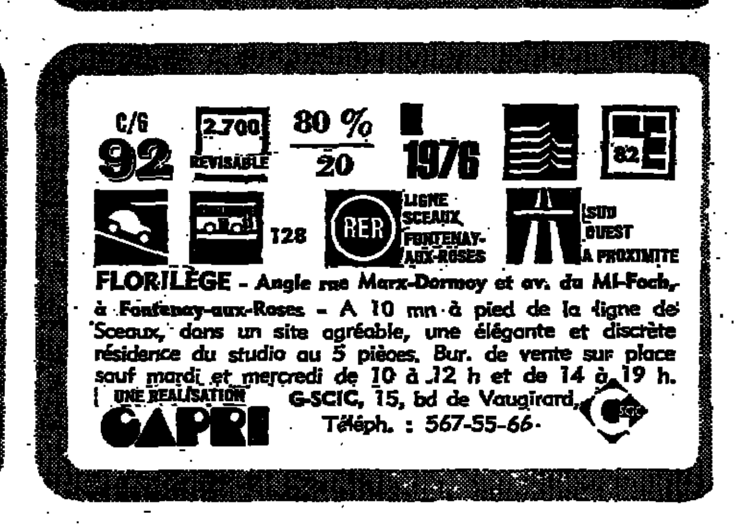
« TRADITIONS » - 86, av. de Paris, Versailles - Après Champ Lagarde, au cœur du Versailles tradit., sur une de ses avenues les plus prestig., TRADITIONS associe hérit. du grd siècle et confort de la technique contemporaine. Ouvert lun., jeu., ven., 14 à 19 h. et sam. et dim., 10 à 12 et 14 à 20 h.
Une réalisation CAPRI — G-SCIC, 15, bd de Vaugirard-15e - T. 951-40-61



DOMAINE DE L'ORME GAUTHIER, - Rue de Maule, ORGEVAL - 4 types de maisons de 5, 6, 7 pièces, prestations très soignées, chauffage électrique intégré, isolat. phon. et therm. except., s. terr. 700 à 1.100 m2, tte propr. Prêt Crédit Agricole taux intér. Mais. tém., rens. s. pl. sam. et dim. de 10 h. 30 à 19 h. mar. au vend: C.O.R.E.G.I., 114, rue du Gén.-de-Gaulle, 78300 Poissy, tél. 965-43-88.

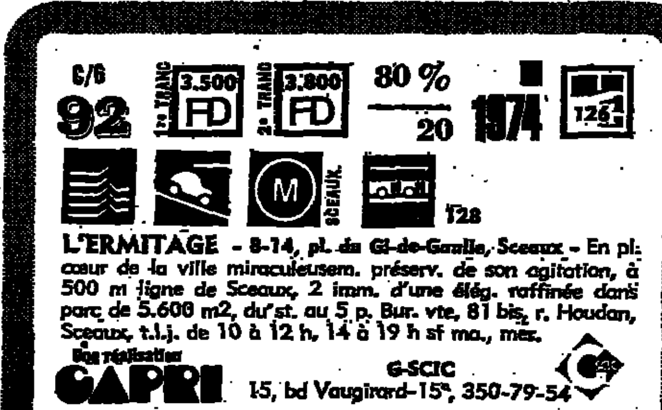


LES HAMEAUX DE DOURDAN - La Croix-Saint-Jacques, Dourdan - 2e tranche : maisons individuelles 4, 5 et 6 pièces, terrains privatifs. Reste — en C.F. 5,50 % — 1re tranche : deux 4 p. + combles et trois 6 pièces. Livrais. imméd. Vis. s. pl. du jeudi au lundi inclus de 14 h 30 à 18 h 30 et le samedi de 10 h à 18 h 30. Tél. : 492-75-81, Pierre BARON S.A., 36, r. Copernic, 75116 Paris, 553-21-39



FLORILÈGE - Angle rue Marx-Dormoy et av. du Ml-Foch, à Fontenay-aux-Roses - A 10 mn à pied de la ligne de Sceaux, dans un site agréable, une élégante et discrète résidence du studio au 5 pièces. Bur. de vente sur place sauf mardi et mercredi de 10 à 12 h et de 14 à 19 h.
UNE RÉALISATION CAPRI — G-SCIC, 15, bd de Vaugirard, Téléph. : 567-55-66.

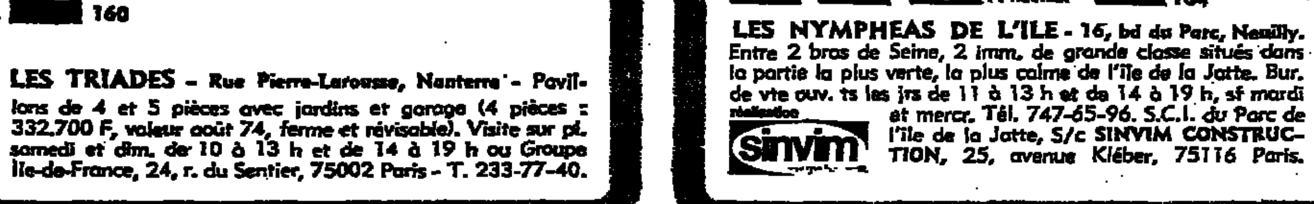




L'ERMITAGE - 8-14, pl. du Gl-de-Gaulle, Sceaux - En pl. cœur de la ville miraculeusem. préserv. de son agitation, à 500 m ligne de Sceaux, 2 imm. d'une élég. raffinée dans parc de 5.600 m2, du st. au 5 p. Bur. vte, 81 bis, r. Houdan, Sceaux, t.l.j. de 10 à 12 h, 14 à 19 h sf ma., mer.
Une réalisation CAPRI — G-SCIC 15, bd Vaugirard-15e, 350-79-54



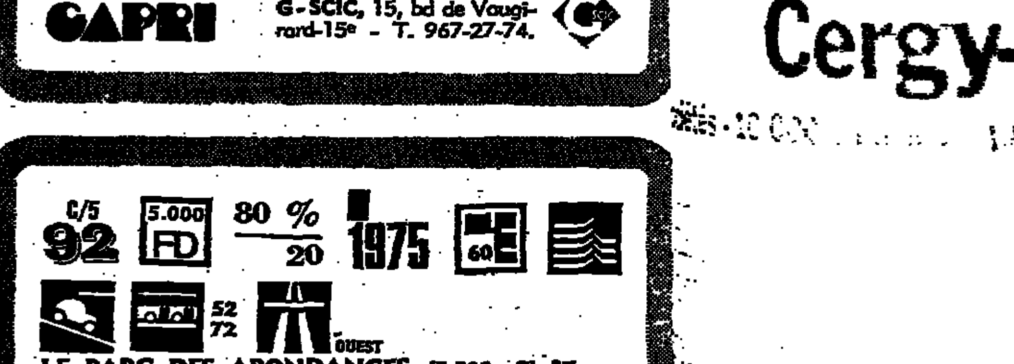
LA LISIÈRE DU GOLF - 60, r. du Cl-de-Rochebrune, Garches - Entre le golf et l'hippodr. au milieu de 7.000 m2 d'esp. verts, pet. imm. à flanc cot. Prestations intér. grande qualité. Progr. primé, poss. d'utilis. 0,90 % patron. Du 3 au 6 pièces. Rens. sur place ts les jrs, 12 à 19 h., sf mardi.
Une réalisation CAPRI — G-SCIC, 15, bd de Vaugirard-15e - T. 967-27-74.



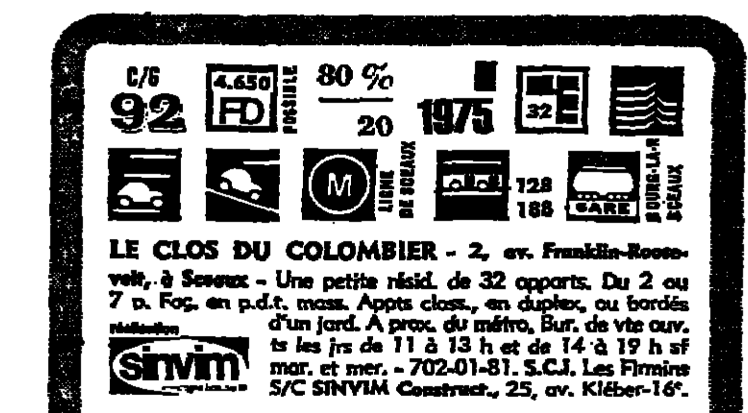
LES TRIADES - Rue Pierre-Larousse, Nanterre - Pavillons de 4 et 5 pièces avec jardins et garage (4 pièces : 332.700 F, valeur août 74, ferme et révisable). Visite sur pl. samedi et dim. de 10 à 13 h et de 14 à 19 h ou Groupe Ile-de-France, 24, r. du Sentier, 75002 Paris - T. 233-77-40.



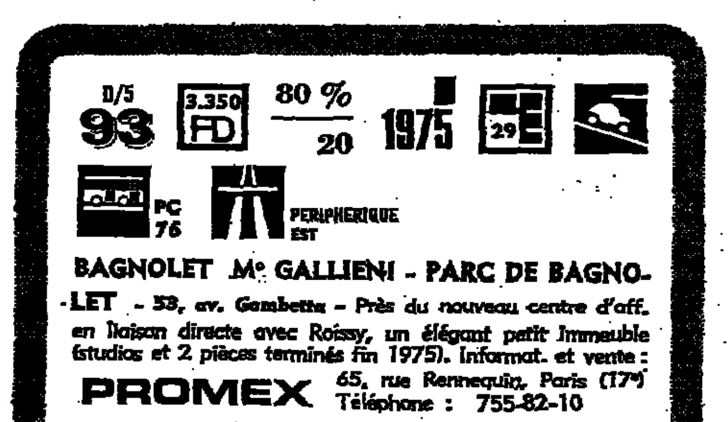
LES NYMPHEAS DE L'ILE - 16, bd du Parc, Neuilly. Entre 2 bras de Seine, 2 imm. de grande classe situés dans la partie la plus verte, la plus calme de l'île de la Jatte. Bur. de vte ouv. ts les jrs de 11 à 13 h et de 14 à 19 h, sf mardi et mercr. Tél. 747-65-96. S.C.I. du Parc de l'île de la Jatte, S/c SINVIM CONSTRUCTION, 25, avenue Kléber, 75116 Paris.
réalisation sinvim



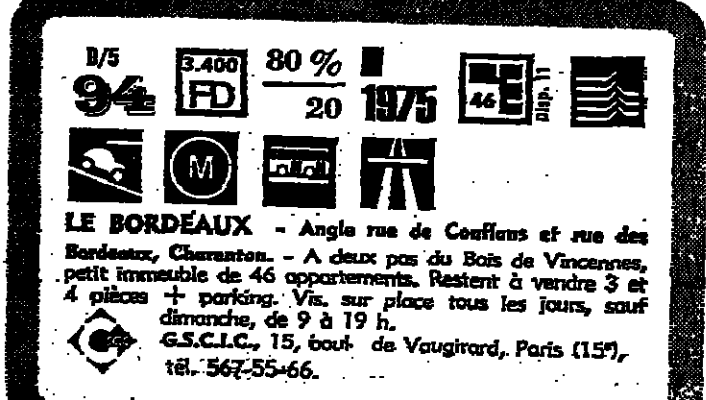
LE PARC DES ABONDANCES (5.500 m2), 17, rue des Abondances - 31, rue Anne-Jacquin, Boulogne - Au milieu des arbres, 4 élégants petits immeubles de 3 étages. Studio au 6 p. de haute qualité. Terrasses et jardins privat. Livraison printemps 75. Bureau s. pl. ts les A.-M. sf mardi.
PROMEX — Informat. et vente : PROMEX, 65, rue Rennequin, Paris-17e. Téléphone : 755-82-10.



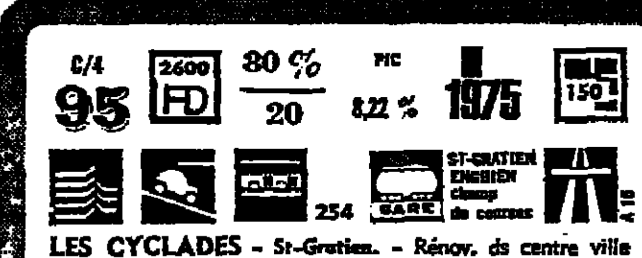
LE CLOS DU COLOMBIER - 2, av. Franklin-Roosevelt, à Sceaux - Une petite résid. de 32 apparts. Du 2 au 7 p. Fac. en p.d.t. mass. Appts class., en duplex, ou bordés d'un jard. A prox. du métro. Bur. de vte ouv. ts les jrs de 11 à 13 h et de 14 à 19 h sf mar. et mer. - 702-01-81. S.C.I. Les Fimains S/C SINVIM Construct., 25, av. Kléber-16e.
réalisation sinvim



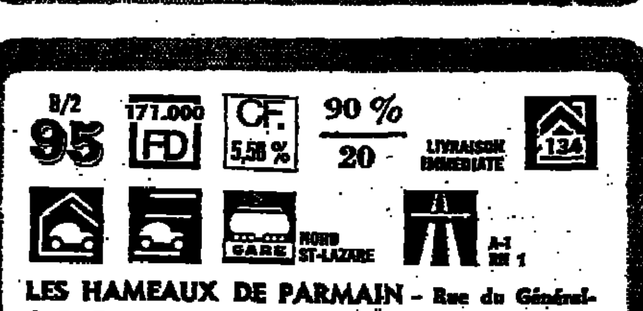
BAGNOLET Me GALLIENI - PARC DE BAGNOLET - 53, av. Gambetta - Près du nouveau centre d'aff. en liaison directe avec Roissy, un élégant petit immeuble (studios et 2 pièces terminés fin 1975). Informat. et vente : PROMEX — 65, rue Rennequin, Paris (17e) Téléphone : 755-82-10



LE BORDEAUX - Angle rue de Conflans et rue des Bordeaux, Charenton. - A deux pas du Bois de Vincennes, petit immeuble de 46 appartements. Restent à vendre 3 et 4 pièces + parking. Vis. sur place tous les jours, sauf dimanche, de 9 à 19 h.
G.S.C.I.C., 15, boul. de Vaugirard, Paris (15e), tél. 567-55-66.

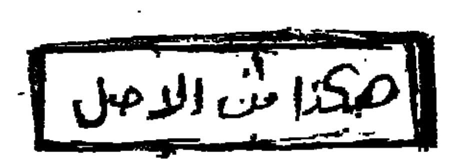


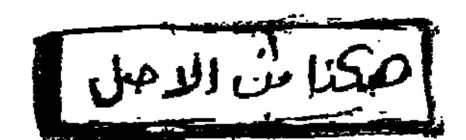
LES CYCLADES - St-Gratien. - Rénov. ds centre ville de St-Gratien, sur bord du lac d'Enghien. Du stud. au 6 p. et duplex. Écol., cent. comm., ciné. à proxim., prest. de qual. (menuiseries aluminium, vraie moquette, AGREE PAR LE C.N.E.L.L. faïence décorée.) Appart. tém. ouv. ts les jrs sf mardi, de 14 à 19 h. COMIF, 7, r. Drouot, Paris 9e. Tél. 523-00-60.
comif



LES HAMEAUX DE PARMAIN - Rue du Général-de-Gaulle, Parmain - Maisons individuelles du 6 p. et 4 p. + combles aménageables et 4 p. Reste 30 maisons. Vis. sur place, lundi, jeudi, dimanche, de 14 à 18 h 30 et samedi de 10 à 12 h et de 14 à 18 h 30. Tél. : 469-30-63. PIERRE BARON S.A., 36, rue Copernic, 75116 Paris Téléphone : 553-21-39

...et pour financer votre achat
un prêt cde
COMPTOIR DES ENTREPRENEURS
6 rue Volney 75083 PARIS CEDEX 02
TÉL. 260-35-10 et 742-73-15





LA VIE DE L'INDUSTRIE

DES USINES QUI NE SOIENT PAS DES GHETTOS

« L'usine aujourd'hui catacombe deviendra un jour cathédrale. »

(André Malraux.)

LES usines seront toujours nécessaires, même si elles sont mal-aimées. Et l'industrialisation, s'il n'est plus évident qu'elle doit être le souci premier et l'objectif prioritaire des Français, sera toujours indispensable à la bonne marche de l'économie, donc du pays.

Mais, depuis quelques années, des notions telles que la qualité de la vie, la protection des paysages, le cadre d'existence, jadis considérées un peu comme des « occupations secondaires ou des amusettes » d'experts, tiennent maintenant le haut du pavé. Cela au moment même où l'espace soumis à mille convoitises se raréfie et risque, dans les montagnes, sur le littoral, près des villes, d'être aliéné à jamais et où parmi la jeunesse se développe un sentiment général de désaffection pour le travail manuel et industriel.

Réhabiliter l'usine, voilà la tâche, le pari à la réussite ou à l'échec desquels est accroché pour une large part l'avenir des pays de vieille tradition industrielle.

Où construire ces usines ? Comment les construire ? Pour qui les construire ? Dès lors est posée la question de la localisation et de l'aménagement des zones industrielles.

Pendant longtemps et notamment de 1955 aux années 1965-1970, qui n'a pas été frappé, en parcourant la campagne, par le foisonnement de panneaux du genre « *Industriels, venez ici, 5 hectares disponibles, avantages nombreux.* » Chaque maire voulait sa zone industrielle. C'était la course incohérente aux usines. Avec des aides de tout genre et une concurrence féroce dans laquelle tous les moyens étaient bons pour décrocher les bonnes grâces des entrepreneurs. Résultat : de nombreux terrains à vocation industrielle restèrent en jachère et des communes engagèrent dans cette politique illusoire — car une usine a besoin d'un minimum d'environnement social ou commercial — des dépenses souvent démesurées.

La première ségrégation

Depuis, les pouvoirs publics ont été obligés de demander plus de rigueur aux aménageurs. Non seulement parce que certaines opérations — par les surfaces occupées (Dunkerque, Fos, estuaires de la Gironde ou de la Loire, zones du bassin minier du Nord) — engageaient directement les finances de l'Etat et la politique d'aménagement du territoire ; mais aussi parce que la nécessité d'intégrer ou d'associer sans heurt l'habitat et les zones de travail, à la faveur d'un urbanisme intelligent, se faisait chaque jour sentir de manière plus pressante. Habituellement, la grande majorité des usines françaises (même celles qui sont « propres ») témoignent de façon frappante, de l'impuissance à assimiler la réalité industrielle autrement que sous son aspect utilitaire et économique. L'usine n'est plus un objet nouveau, certes, mais elle n'est pas encore une entité maîtrisée et acceptée. C'est ce que résume bien Mme Marie-France De Noüe, chargée de mission à la DATAR, lorsqu'elle dit : « *La plus terrible frustration du monde industriel fut de sectionner ce cordon ombilical qui relie l'individu à la nature. Toute une vie sensitive ainsi se meurt, remplacée par une vie cérébrale, éreintante et hasardeuse. La première ségrégation est bien celle-là.* »

Le tournant dans la nouvelle politique des zones industrielles — on tend à les appeler maintenant « zones d'activité », et le changement de vocabulaire n'est pas sans importance — a été pris à la fin de 1972. Cette politique, inspirée par la DATAR, est mise en œuvre par le groupe interministériel foncier. Ce groupe définit notamment les enveloppes de zones à équiper pendant chaque plan (1 200 hectares par an pendant le Ve Plan et 2 000 hectares pendant le VIe Plan, de 1971 à 1975).

En général, l'acheteur des terrains à équiper est un organisme public au parapublic (Etat, ville, département, chambre de commerce, entreprise publique, port autonome). Mais on voit maintenant des cabinets immobiliers privés, français ou étrangers, se lancer dans ce type d'opérations.

Quelles sont les procédures de financement ? Les collectivités locales peuvent d'abord contracter des emprunts auprès de la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales (C.A.E.C.L.) pour faire des réserves foncières (qui serviront par la suite à l'aménagement de terrains industriels, mais aussi de quartiers d'habitation ou de parcs de loisirs). L'enveloppe annuelle est d'environ 200 millions de francs. Les emprunts sont au taux de 7 3/4 % sur quinze ans.

Pour ce qui concerne l'aménagement des zones industrielles proprement dites, trois types d'aides sont prévus :

● DES PRETS A MOYEN TERME, de la Caisse des dépôts, à taux réduit (6,5 % sur six ans) pour l'acquisition des terrains : l'enveloppe attribuée aux préfets de région est de 230 millions de francs, une partie (40 millions environ) pouvant être bonifiée par le fonds d'aménagement foncier (FNAFU) dans les secteurs les plus critiques.

● DES SUBVENTIONS DESTINEES A AIDER les collectivités locales dans les régions les moins favorisées. Au cours du premier trimestre de 1974, 30 millions de francs ont été ainsi accordés par le comité interministériel d'aménagement du territoire pour la réalisation de grandes zones d'intérêt national (Basse-Loire, Gironde, Adour) ou d'intérêt régional (Bastia, Millau, Narbonne, Honfleur).

● DES SUBVENTIONS POUR REDUIRE LE PRIX DE VENTE des terrains dans les zones de développement régional (régions jugées prioritaires par la DATAR). Pour les quatre premiers mois de cette année, 24 millions de francs avaient déjà été attribués (ou étaient en cours d'affectation) correspondant à la création, à terme de sept mille six cents emplois.

Pour que l'aspect qualititatif des zones industrielles soit, lui aussi, pris en considération, le Fonds d'aide à la décentralisation (FAD) est habilité à octroyer des subventions (5 millions de francs par an environ). Une dizaine d'« opérations modèles » ont été retenues, soit pour faciliter la création de centres de services communs à plusieurs entreprises (le restaurant de la zone de Châlons-sur-Marne sert plus de mille repas par jour), des terrains de sports, des crèches, soit pour permettre l'insertion des zones d'activité dans le tissu urbain sans provoquer des nuisances pour les habitants. Il s'agit aussi d'aérer les zones en diminuant la densité d'occupation au sol.

(Lire la suite page 39.)

FRANÇOIS GROSRICHARD.



(Dessin de PLANTU.)

BREST-KERGARADEC (Finistère)

Des machines et des ajoncs

FAIRE des travailleurs des villes un travailleur... dans les champs : cette ambition n'est pas un rêve. Elle procède elle aussi d'une volonté de changement. Brest nourrit un tel projet, dont l'exécution a déjà commencé depuis octobre 1972. En bordure de la voie express à laquelle elle sera directement raccordée plus tard par un échangeur, une zone industrielle d'un genre nouveau est en cours d'aménagement. Alors qu'autrefois la première tâche des bulldozers était de raser les talus, à Kergaradec, au contraire, le relief du terrain et les haies vives ont été respectés. Il s'agit de bâtir des usines et des entrepôts parmi la nature, tout en répondant aux impératifs d'une industrialisation moderne, voire de ce que l'on a appelé le ciel bleu ou les frondaisons d'un bosquet, au lieu des murs sales des installations voisines, cela fait sûrement partie de la qualité de la vie.

Classée zone pilote, ce qui lui vaut la sollicitude financière de la DATAR, la zone d'activité de Kergaradec se divise en deux : une première partie s'étend sur 110 hectares ; c'est elle qui est en cours de réalisation. La seconde porte sur 200 hectares ; elle sera aménagée ultérieurement au fur et à mesure des besoins.

Si la demande des terrains s'est quelque peu ralentie, en raison de la conjoncture présente, elle a été très soutenue lors du lancement de l'opération. Déjà soixante et une parcelles ont été vendues ou sont sur le point de l'être. En deux ans donc, plus d'un tiers des lots ont été cédés sur les cent soixante-six que constitue la première tranche.

Conserver l'équilibre biologique local

Les premières constructions s'étendent de chaque côté d'une large artère appelée « boulevard industriel ». Elles doivent satisfaire à des dispositions sévères dont la première est de s'intégrer au paysage. Ainsi la surface de tout bâtiment ne doit dépasser en aucun cas 60 % du terrain sur lequel il s'élève. Il est encore prévu que les surfaces non bâties et non aménagées en voies de circulation et aires de service et de stationnement seront obligatoirement engazonnées à concurrence de 10 % de la surface parcellaire au moins.

Le cahier des charges précise encore que ne seront plantés que des arbres se développant naturellement dans le Finistère, pour conserver l'équilibre biologique local et indique même... comment il convient de les mettre en place.

L'usine dans la verdure mais aussi dans un environnement varié. C'est pourquoi un hôtel de la chaîne Novotel a ouvert ses portes à Kergaradec. Cependant dans le « centre de vie » prévu à l'intérieur de la zone d'activités on trouvera un restaurant inter-entreprises de mille deux cents couverts. L'appel d'offres pour sa construction doit être lancé dans les prochains jours. A proximité du terrain de sports de 17 hectares s'élèvera un centre de formation des apprentis. La première banque de la région s'installera à Kergaradec. Fera-t-il bon travailler dans cette zone d'activités nouveau style ? Tout est mis en œuvre dans ce but. Mais ce sont les entreprises qui pour l'instant manquent le plus.

JEAN DE ROSIÈRE.

DOUVRIN (Pas-de-Calais)

La condamnation du gigantisme

A-T-ON jamais imaginé zone industrielle plus avenante que celle de Douvrin-Billy-Berclau, à la frontière des deux départements du Nord et du Pas-de-Calais ? Tous les bons génies de l'industrie moderne semblaient s'être penchés sur son berceau. Ses atouts : une situation *privilégiée au cœur du triangle* Paris - Londres - la Ruhr, à 25 kilomètres de Lille ; une desserte parfaite : voies ferrées, autoroutes, voie express sur la zone même, canal à grand gabarit pour péniches de 1 350 tonnes et convois poussés de 3 000 tonnes, un aéroport tout proche ; équipement exemplaire en eau, électricité, gaz naturel ; station d'épuration, télécommunications, etc. Un réservoir de main-d'œuvre : le bassin minier voisin (Lens est à 5 kilomètres) en pleine conversion...

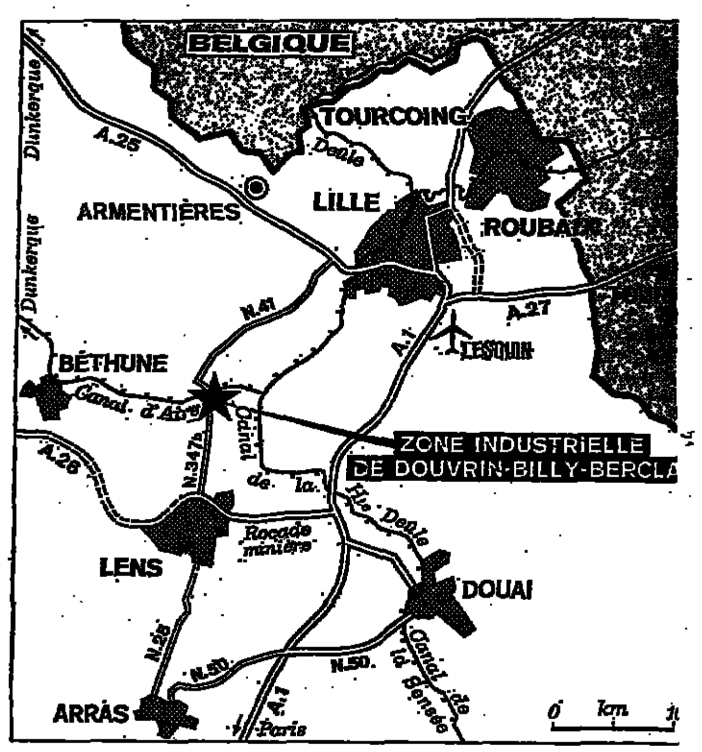
Et pourtant cette zone industrielle idéale est en panne. Une seule entreprise de taille, la Française de mécanique (Renault - Peugeot) s'y est installée en 1970 sur 150 hectares et occupe actuellement 1 711 personnes. Aucun autre projet sérieux n'est annoncé depuis cette époque.

L'heure des remboursements a sonné

La zone de Douvrin-Billy-Berclau, que l'on a baptisée plus joliment depuis « Artois-Flandre », a aussi bénéficié de concours exceptionnels. Elle est née d'une initiative de l'Etat alors que s'amorçait en 1967 la récession minière. Fait rare, la C.E.C.A. accorda un prêt de 15 millions de francs (payés en lires). La maîtrise des opérations d'aménagement fut confiée à la Société d'équipement du Pas-de-Calais (SEPAC), que préside M. Henri Henneguelle, maire de Boulogne-sur-Mer. En même temps, était créé un syndicat intercommunal regroupant les vingt et une communes du secteur de Douvrin concernées. Le département et l'Etat acceptaient la garantie totale du prêt. Tout était donc en place pour la réussite.

M. Roger David, sous-préfet de Béthune à cette époque, avait beaucoup travaillé à la naissance de cette zone capable d'accueillir quelque vingt mille travailleurs. Aujourd'hui, il occupe le poste de commissaire à la conversion pour le Nord et multiplie les démarches pour attirer les industriels. Mais la tâche s'avère extrêmement difficile.

Et l'heure des remboursements a sonné. Seule recette importante, le prix payé par la Française de mécanique, mais versé par acomptes sur quinze années. La SEPAO voyait venir l'heure où elle serait incapable de faire face à ses obligations. Les interventions du conseil général à Paris, un arrangement avec la C.E.C.A. et la DATAR ont permis de trouver une solution toute provisoire. Mais le dilemme pour l'avenir est sombre : ou des activités nouvelles apparaîtront à Douvrin, ou l'Etat devra honorer ses engagements financiers sans que pour autant cette opération ait donné et de loin ce qu'elle promettait pour faciliter la conver[...] du bassin minier. C'est pourquo[...] effort supplémentaire est mainte[...] consenti pour attirer les indust[...] Au prix du mètre carré équip[...] 22 F à 27 F, un rabais de 1[...] est désormais accordé quand [...] s'agit de créer un nombre im[...] tant d'emplois.



La contagion des salaires de Renault

On essaye pourtant de comprendre les raisons de ce qui apparaît bien comme un échec. Pour beaucoup, la Française de mécanique, loin d'attirer d'autres entreprises, a joué en quelque sorte un rôle de repoussoir. On résume ce phénomène par une formule : « *On redoute la contagion des salaires de Renault.* » D'autres avancent que la proximité du complexe de Dunkerque, occupant une main-d'œuvre nombreuse et cherchant à en recruter davantage, n'est pas propice à la création d'un autre ensemble de grande taille.

Pour M. Henneguelle, président de la SEPAC, ces raisons jouent en partie sans doute, mais il constate aussi : « *Les nombreuses zones industrielles de petites dimensions installées dans la région jouent contre la grande zone. Il ne suffit pas de se trouver à proximité d'une m[...] d'œuvre abondante. La petite z[...] dans un environnement différ[...] tout proche de la ville, attire p[...] Contrairement à ce qu'on imagin[...] un canal à grand gabarit n'est pas [...] atout déterminant. Cette expérie[...] pour moi condamne la grande z[...] industrielle...* »

Pourtant, cette entreprise diffi[...] doit être menée à bien. Ses resp[...]sables, inquiets mais non découra[...] sont persuadés que tant d'avanta[...] offerts à l'industrie finiront par p[...]duire leur effet. Mais il est gra[...] temps que l'usine automobile ne s[...] plus seule sur les 520 hectares [...] Douvrin-Billy-Berclau. D'autant que [...] conjoncture, dans le secteur autom[...]bile...

GEORGES SUEUR.

Une nouvelle poli... ...ur les zones industrielles

IONTREUIL (Seine-Saint-Denis)

Les camions dans les étages

A ville de Montreuil (Seine-Saint-Denis) achève la construction de la première véritable industrielle en hauteur aména- en France, « Mozinor 1 ». Quatre sations comparables existent à et en banlieue : la cité Clé- el, dans le dixième arrondisse- (1930), la cité artisanale de nnes (1932), le centre artisanal Amandiers, dans le vingtième ndissement (1962), et la cité des ères, à Sèvres, dans les Hauts- eine (1965). Aucune d'entre elles été vraiment conçue, comme ozinor ». pour accueillir des stries petites ou moyennes.

dée d'une zone industrielle ver- e est née, à Montreuil, d'un besoin. En premier lieu, les étaient confrontés au problème « désindustrialisation » de leur mune, qui perd, bon an mal an, ques entreprises et pas mal d'em- . Quatre hectares étaient disponibles, dans le haut de Montreuil, pour la création d'une zone d'activités. D'autre part, les petits industriels de l'agglomération parisienne éprouvent le plus grand mal à s'agrandir ; ils doivent émigrer vers des zones industrielles excentriques trop souvent dépourvues d'équipements sociaux. Situé à 4 kilomètres du boulevard périphérique, « Mozinor » présentait pour eux un avantage appréciable. Enfin, le coût des terrains atteint un tel niveau en proche banlieue que seule la formule d'un immeuble collectif à étages permettait d'offrir des prix compétitifs grâce à une meilleure répartition de la charge foncière.

La construction des 41 840 mètres carrés de surface utile de « Mozinor » a été confiée à la Société anonyme d'économie mixte pour l'aménagement et le développement économique de Montreuil (SADEMO), dont la commune possède 55 % du capital.

Des industriels incrédules

Mozinor », c'est un bâtiment de re niveaux en forme de pyra- . La terrasse, aménagée en ce vert, accueillera un restaurant treprise et 2 500 mètres carrés de aux. La desserte de l'immeuble assurée par deux rampes cen- s à faible pente accessibles aux ions de 20 tonnes.

aque lot (de 500 à 2 500 mètres s) peut recevoir une surcharge mum de 2 tonnes par mètre ; il est aménageable au gré besoins par l'adjonction de cloi- : ou la surélevation de bureaux mezzanine. Grâce aux structures res de la construction, le prix vente hors taxe du mètre carré t pas très élevé : 1 300 francs rez-de-chaussée et 1 200 francs étage Ces tarifs ne comprennent les parkings, ni l'aménagement rieur de chaque lot, ni l'installa- on du chauffage.

usqu'à ce jour, un seul client, imprimeur, a signé un engagement ferme portant sur 2 316 mètres carrés, alors que le chantier sera achevé à la fin de cette année. Les autres industriels intéressés hésitent à faire le pas. Alors, pourquoi ces atermoiements ?

La formule du bail à construction, d'une durée de soixante-dix ans, que la SADEMO proposait jusqu'en avril 1974 a rebuté les clients. Car les petites et moyennes entreprises restent attachées à la propriété de leurs locaux. Devant ces réticences, la SADEMO a donc dû revenir à la formule traditionnelle de la copropriété.

Le handicap majeur de « Mozinor » réside dans son originalité technique. En effet, les zones industrielles verticales, suédoises ou hollandaises, utilisent des monte-charge, solution que rejetaient catégoriquement les industriels français. Ceux-ci font pourtant preuve d'incrédulité à l'égard des rampes d'accès. Il leur semble impossible qu'un poids lourd de 20 tonnes accède aux étages...

Il est regrettable, en fin de compte, que ce conservatisme juridique et technique paralyse une opération aussi nécessaire. Nombreuses sont les petites entreprises à l'étroit dans leurs ateliers de Montreuil ou des arrondissements de l'est de la capitale. « Mozinor », desservie par les autoroutes B-86 et A-3, les mettraient à cinq minutes de Paris en leur offrant des services communs qu'aucune d'entre elles n'a les moyens de créer, comme le restaurant d'entreprise et le service permanent de sécurité.

La commune de Montreuil, qui atteint les cent mille habitants, a, de son côté grand besoin du millier d'emplois que lui promet la zone industrielle Montreuil-banlieue : d'accord. Montreuil-dortoir : le moins possible.

ALAIN FAUJAS.

LE PARC DE ZONES D'ACTIVITÉ EN RÉGION PARISIENNE (*)

DEPARTEMENT	Surface totale en ha	Surface vendue en ha	Surface disponible en ha
HAUTS-DE-SEINE..	416	381,8	29.5
SEINE-ST-DENIS...	553	64,9	94.9
VAL-DE-MARNE ...	394	266	103.5
ESSONNE	990	333,9	397,6
VAL-D'OISE	383,7	225,5	217,2
YVELINES	833,5	296,9	196,5
SEINE-ET-MARNE MEAUX	234,5	108,3	87,2
SEINE-ET-MARNE MELUN	348,6	147,3	148,9
TOTAUX	4 347,3	1 824,6	1 266,3

(*) En février 1974. Source : chambre de commerce et d'industrie de Paris.

Le but affiché et réaffirmé des responsables de l'aménagement du territoire est de freiner, voire d'empêcher, la croissance naturelle des activités dans la région parisienne.

Pour ce faire la DATAR favorise l'industrialisation dans certaines régions qu'elle juge particulièrement exposées aux crises économiques ou affectées par la récession d'activités industrielles anciennes, ou encore trop fortement agricoles. Parallèlement, elle contrôle sévèrement les créations d'emplois en région parisienne. Elle dispose pour cela de deux moyens :

1) L'AGREMENT : c'est l'autorisation ministérielle nécessaire — avant de déposer le permis de construire — à l'utilisation de locaux à usage industriel, à usage de bureaux ou d'entrepôts, dès lors qu'il s'agit,

— pour les usines d'une surface de plancher de plus de 1 500 m2 ;

— pour les bureaux d'une surface de plancher de plus de 1 000 m2 ;

— pour les entrepôts d'une surface supérieure à 10 000 m2.

2) LES REDEVANCES : ce sont des taxes payées en une seule fois par l'utilisateur. Les montants diffèrent selon la nature des locaux, le lieu géographique d'implantation. Leur taux varie (selon la proximité de Paris et la localisation en ville-nouvelle ou ailleurs) de 150 F le m2 à 25 F pour les locaux industriels, et de 400 F à 100 F le m2 pour les bureaux.

Des usines qui ne soient pas des ghettos

(Suite de la page 37.)

D'ailleurs, les enquêtes démontrent que, d'un strict point de vue économique, la productivité par poste de travail est directement fonction de la surface mise à la disposition de l'ouvrier. C'est pourquoi les pouvoirs publics fixent à trente emplois à l'hectare la norme idéale d'occupation du sol.

Enfin, au chapitre de l'amélioration de l'esthétique, il s'agit (et l'Etat prévoit pour cela des subventions) de respecter le plus possible les caractères particuliers du site en laissant en l'état les espaces verts et les bois, et de veiller à la qualité architecturale des bâtiments (formes, choix et mariage des matériaux et des couleurs). A Cambrai, à Angoulême, au Vaudreuil, près de Rouen, où l'on construit une ville nouvelles les aménageurs des zones d'activité ont, dans cet esprit, essayé de ne pas recréer des ghettos. D'autres expériences sont tentées à Grenoble, Perpignan-Rivesaltes, Brest, Nantes, Bar-Le-Duc, Châlons-sur-Marne, où le seront à Boulogne-sur-Mer, Nevers, Narbonne, Dieppe, Pau.

Cette politique qualitative des zones industrielles devrait connaître un coup de pouce depuis que M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, a pris sous sa tutelle la DATAR. En effet, le ministre d'Etat ne cache pas qu'il est urgent de mettre l'accent sur les aspects sociaux de l'aménagement du territoire ; il s'agit en clair de simplifier et d'améliorer concrètement la vie quotidienne des Français. Une première application de ces nobles principes devrait voir le jour sur le chantier du Tricastin où Eurodif doit construire une usine nucléaire, avec l'aide de six mille à sept mille ouvriers de chantiers.

La vie quotidienne ? Pour quelque temps encore, c'est sept ou huit heures, dans une usine, un atelier ou un bureau. Si, déjà, cette tranche de vie n'était pas une épreuve, un gâchis...

FRANÇOIS GROSRICHARD.



Une nouvelle politiq

Après la visite de M. André Jarrot en Alsace

D'abord la qualité ou le niveau de vie

LORS de son voyage en Alsace, les 25 et 26 septembre, M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, a trouvé entre la plaine du Rhin et les sommets des Vosges le vivant résumé des problèmes qui tourmentent la plupart des régions de France et son propre ministère. Sous l'impulsion de ses élus, épaulés par l'administration, l'Alsace s'est lancée depuis quinze ans dans une industrialisation accélérée. La DATAR y avait recensé vingt-cinq zones pouvant accueillir des entreprises. Quatorze d'entre elles couvrant plusieurs centaines d'hectares sont actuellement équipées et occupées, en partie. Usines, centrales électriques, gravières se sont multipliées. Les projets foisonnent : nouvelles usines chimiques sur la zone de Marckolsheim, qui attendait la manne depuis treize ans, stations dans les Vosges, aéroport international, autoroute, gravières géantes. Nombre de firmes allemandes empêchées de s'étendre chez elles profitent de l'aubaine.

Mais le bilan de cette expansion un peu sauvage ne se solde pas que par des richesses et des emplois. Dans la plaine, que les inversions de température encapuchonnent fréquemment, l'atmosphère se charge de gaz nocifs. Les rivières sont empoisonnées, les eaux souterraines souillées. Les sites défigurés par l'abattage de la forêt « s'agrémentent » de lignes à haute tension et de dépôts d'ordures. Il y a un siècle, l'étrange et magnifique forêt des bords du Rhin couvrait 200 000 hectares. Il en reste moins de 7 000. La plaine est criblée de 1 700 carrières, dont on extrait chaque année 25 millions de tonnes de graviers qui, pour 60 %, partent en Suisse et en Allemagne.

Les Alsaciens vendent leur propre sol. Dans soixante-dix ans, le filon sera épuisé. Aux portes de Strasbourg, on a découvert 5 millions de litres de pétrole dans la nappe phréatique. Singulier gisement, lui, qui résulte d'une fuite ancienne et mystérieuse. Il va falloir le pomper à grands frais. Autre détail inquiétant révélé à M. Jarrot lors de sa viste : 80 % des déchets solides industriels « disparaissent ». Dans la nature, bien entendu.

La chasse aux déchets

Officiellement, on a réagi. Une remarquable usine de destruction des déchets industriels — la première en France — fonctionne depuis trois mois à Hombourg, près de Mulhouse. Une commission interministérielle surveille la nappe phréatique (voir *le Monde* du 25 septembre). On prépare un schéma d'aménagement des deux départements alsaciens et un Livre blanc sur les Vosges. L'administration réclame d'urgence une réglementation des gravières. Sainte-Marie-aux-Mines, dans le Haut-Rin, refuse désormais de se « vendre » aux résidences secondaires et réclame l'accélération de l'opération « Liepvrette, rivière propre », le torrent local. Le préfet du même département a fait ramasser l'an dernier 8 000 carcasses de voitures. Les quartiers piétonniers — admirables — s'étendent à Colmar, Mulhouse, Strasbourg.

Mais tout cela paraît tardif, dispersé et bien timide. L'« establishment » alsacien continue de rêver de croissance à tout va, même s'il tente d'en cacher les plaies les plus voyantes. Aussi a-t-on vu se multiplier les comités de défense et se réveiller les vieilles associations de randonneurs ou de naturalistes.

Et comme les projets industriels viennent souvent d'outre-Rhin, on s'est allié avec les mouvements germaniques équivalents. A la coalition des aménageurs franco-allemands s'oppose à présent une coalition des « aménagés », ces nouveaux « malgré nous ». A chaque manifestation — contre la centrale de Fessenheim, contre les usines de Marckolsheim — les militants de la Forêt-Noire viennent prêter main-forte à l'ami Fritz. On leur rendra la pareille lorsque les travaux commenceront sur le site de la centrale nucléaire allemande de Wyhl, de l'autre côté du Rhin.

« A la loyale »

C'est dans ce climat que le ministre de la qualité de la vie est tombé du ciel avec ses collaborateurs et un peloton de journalistes. Sa visite a surpris et surtout par son style. On se souvenait du voyage de M. Poujade, il y a un an, respectueux du protocole, des élus et de la haute administration. M. Jarrot a voulu « aller sur le tas » et, tout en affichant une grande cordialité, il ne s'est pas tellement soucié des bonnes manières.

On fait annoncer son voyage par la presse avant que les responsables soient avertis, on arbitre à Guebwiller une explication « à la loyale » entre élus locaux partisans de stations vosgiennes et associations de défense de la nature. M. Jarrot reçoit même, dans un salon de la sous-préfecture, les contestataires de Marckolsheim que son collègue, M. André Bord, pourtant président du conseil régional, avait refusé de voir la veille. On prescrit une enquête sur les déversements clandestins des industriels, on tance les municipalités de Mulhouse et de Strasbourg, qui n'ont pas de station d'épuration. Préfets, députés et conseillers généraux ont médiocrement apprécié.

Sur l'implantation de la Chemische Werke à Marckolsheim, l'affaire la plus épineuse, M. Jarrot a fait des déclarations contradictoires. Aux opposants : « *C'est une affaire qui relève d'une décision au niveau national* ». Aux élus, le lendemain : « *Pas question de remettre en cause les implantations décidées.* »

Il n'empêche que le ministre a définitivement condamné les opérations immobilières sur les sommets vosgiens et qu'il a paru décidé à stopper, à l'avenir, les bulldozers qui voudraient former la forêt rhénane er industrielle. Pour apaise esprits, il a promis des supplémentaires de son mi et — ce qui ne coûte rien intercession auprès d'autre nistères.

Même l'armée

Au-delà de la grogne, des promesses et des ambiguïtés, le récent voyage de M. Jarrot a provoqué une prise de conscience. « L'establishment » ne peut plus ignorer qu'en Alsace, si le niveau de vie est en hausse, la qualité de la vie dégringole. La leçon vaut pour l'ensemble de l'Hexagone. Le ministre a annoncé « *la révision de toutes les zones industrielles existantes ainsi que des schémas en projet afin d'éviter le saccage des espaces naturels* ». En visitant un camp militaire à Oberhoffen, dans le Bas-Rhin, il a voulu signifier que même les forces armées ne pouvaient plus se dérober aux exigences d vironnement. Il a d'ailleurs que son ministère et la d nationale mettaient au poi programme d'action dans maine.

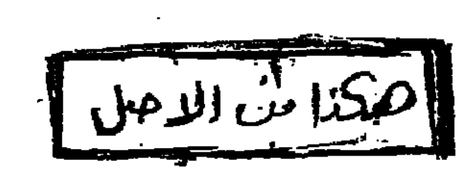
M. Jarrot a promis enco les associations seraient mais, sinon suivies, du consultées. Et il a bien n que si les responsables loca le faisaient pas, le ministr chargerait lui-même. Voi avertissement qui va faire chir. Et pas seulement à bourg.

MARC AMBROISE-REN

VOLUME DES PRÊTS DE LA CAISSE DES DÉPOTS

	PRÊTS C.D.C. non bonifiés (milliers francs)		PRÊTS BONIFIÉ[S] par le FNAFU (milliers de franc[s])	
	Ve Plan (moyenne)	1973	Ve Plan (moyenne)	197[3]
Champagne	2 038	6 000	1 461	4 7[illegible]
Picardie	1 550	4 000	440	—
Haute-Normandie	1 400	7 000	632	—
Centre	1 337	4 800	169	—
Basse-Normandie	2 218	4 280	1 316	1 0[illegible]
Bourgogne	1 912	7 800	1 168	4 0[illegible]
Nord	3 484	9 600	7 904	1 5[illegible]
Lorraine	1 461	1 750	720	1 0[illegible]
Alsace	887	6 500	838	—
Franche-Comté	812	3 600	240	1 1[illegible]
Pays de la Loire	3 512	7 200	3 241	1 0[illegible]
Bretagne	2 620	11 000	3 644	11 15[illegible]
Poitou-Charentes	1 688	4 000	3 086	6 0[illegible]
Aquitaine	1 597	2 400	1 563	6 30[illegible]
Midi-Pyrénées	1 150	3 500	2 194	6 0[illegible]
Limousin	65	500	2 302	2 70[illegible]
Rhône-Alpes	5 293	8 000	4 245	2 10[illegible]
Auvergne	2 186	5 000	1 258	3 50[illegible]
Languedoc	1 350	4 500	2 670	2 90[illegible]
Provence-Côte d'Azur	4 712	5 600	1 416	2 00[illegible]
Total France entière	40 269	106 150	40 498	57 35[illegible]

Source : Groupe interministériel foncier.



es « avantages » de l'usine et le « vide » de la ville

UNE étude menée par le Groupe de sociologie urbaine de Lyon (*) auprès de cent trente-cinq travailleurs a mis en évidence les différentes attitudes des ouvriers spécialisés, qualifiés, et du personnel non ouvrier vis-à-vis des zones industrielles.

● *Les O.S.* — « Captifs », c'est-à-[dir]e très dépendants, de l'emploi [et] des logements ouvriers collectifs. [Ils] cherchent dans la zone industrielle [el]le-même les services que la ville [ou] les anciens quartiers ouvriers [le]ur offraient ; les transports urbains commodes leur font espérer un rap[pr]ochement des lieux d'habitation et [de] travail. Cette première attitude pri[vi]légie l'entreprise comme source [d']« avantages » et de « statut », et [la] zone industrielle comme cadre de [vi]e global, se marque par des espé[ra]nces multiples vis-à-vis de la firme [et] de la zone industrielle ; tous les [éq]uipements manquant dans le quar[ti]er de résidence, ou que l'on déses[pè]re (à juste titre) de voir se réaliser [pr]ès de l'habitation, seront réclamés [su]r la zone industrielle : crèches, [ga]rderie, terrain de sport, parc de [lo]isirs, lieux de rencontre, café, res[ta]urant inter-entreprises, bureau de [l']Association nationale pour l'emploi, [lo]caux administratifs et médico-[so]ciaux. En même temps, le person[ne]l qui partage cette attitude [pe]rcevra comme « positif » l'aména[ge]ment extérieur des entreprises et [de] la zone industrielle, même si [ce]s « embellissements » ne concer[ne]nt pas directement sa situation de [tr]avail.

Cette première attitude se rencontre [de] façon caractéristique :

— chez les jeunes ouvriers dont [c']est le premier emploi ;

— chez les anciens ruraux passés [s]ans transition dans le monde [o]uvrier ;

— chez les employés « décentra[li]sés » de certaines firmes qui ne [p]ouvaient se reconvertir. Ils ont suivi [le]ur employeur et, dépendant de lui, [il]s en attendent la prise en charge [c]omplète de leurs besoins.

● *Les ouvriers qualifiés.* — La [d]euxième attitude est celle des ouvriers qualifiés, moins dépendants d'une entreprise donnée, soit parce qu'ils ont une certaine expérience du marché de l'emploi industriel, soit parce que leur qualification leur permet facilement de retrouver du travail : ils ont vis-à-vis de leur entreprise et de la zone une attitude de type « revendicatif » qui porte sur les salaires et les conditions de travail, les améliorations de l'aménagement extérieur et intérieur de l'entreprise n'étant souvent pas perçues ou rejetées comme de la « poudre aux yeux ».

Les équipements et services seront réclamés près du logement et non sur la zone. L'accent sera mis sur les transports, les moyens d'accès et la sécurité. Il y aura même une certaine défiance par rapport aux équipements collectifs de la zone pour qu'ils ne remettent pas en cause les avantages acquis au sein de l'entreprise.

● *Le personnel non ouvrier.* — Pour les agents de maîtrise et les employés, la zone et le desserrement de l'entreprise du tissu urbain sont l'occasion de rompre avec l'habitat ouvrier et ses contraintes, soit au profit de quartier de meilleur « standing » (départ de H.L.M. pour la copropriété « mieux située »), soit encore pour un habitat pavillonnaire de type relativement nouveau, souvent en dehors des limites de l'agglomération ou au-delà de la zone. Dans ces trois cas, il s'agit d'accepter des contraintes de trajet pour pouvoir « *investir dans une vie résidentielle plus riche* ».

La zone et l'hypermarché périphérique tendent à devenir leur seul contact avec la ville. Ils voudraient trouver dans ces espaces des équipements administratifs, sociaux, médico-sociaux, des espaces verts, des jardins, des crèches, des écoles, des espaces de loisirs. Leurs souhaits vis-à-vis de la zone seront donc très proches de ceux des O.S. et des ouvriers professionnels les plus défavorisés.

★ Groupe de sociologie urbaine, 102, rue Tronchet, 69006 Lyon. L'enquête a été faite sur les zones industrielles d'Angoulême, du Vaudreuil, près de Rouen, de Limoges et de Vénissieux, près de Lyon.

La charte officielle

LA philosophie de la nouvelle politique des zones industrielles est contenue dans une lettre adressée, le 5 janvier 1973, par M. Jérôme Monod, délégué à l'aménagement du territoire, aux préfets de région et, pour information, aux préfets de département.

Les termes de cette « charte » sont les suivantes :

« *Il vous est rappelé que toute création de zone industrielle ou de lotissement industriel de plus de 5 hectares doit être soumise à l'approbation préalable du préfet de région. La décision du préfet de région est prise en fonction du nombre d'emplois industriels à créer et du stock de terrains équipés disponibles dans le bassin de main-d'œuvre concerné.*

» *Par ailleurs, il vous est demandé de prendre toutes dispositions pour obtenir une amélioration de la qualité de vie sur les zones industrielles. Il conviendrait notamment, dans la mesure du possible :*

● » *D'éviter de donner une trop grande dimension aux zones industrielles. Au-delà de 50 hectares, celles-ci tendent en effet à devenir un monde de travail fermé sur lui-même ;*

● » *De fractionner, en tant que de besoin, les zones industrielles, de manière à desservir les diverses zones d'habitat de l'agglomération concernée ;*

● » *De rechercher une meilleure insertion des zones industrielles dans le tissu urbain, sauf bien entendu pour les zones destinées à accueillir des industries nuisantes ;*

● » *De diversifier davantage les activités localisées en zone industrielle par la réalisation d'équipements d'animation et, dans une mesure raisonnable, par l'implantation d'établissements autres qu'industriels (entreprises tertiaires, établissements de formation professionnelle) ;*

● » *D'améliorer la qualité esthétique des zones industrielles :*
- *— Qualité des aménagements d'ensemble (intégration au site, espaces verts, recul suffisant des constructions) ;*
- *— Qualité architecturale des bâtiments (formes, choix et mariage des matériaux et des couleurs) ;*
- *— Entretien et propreté générale de la zone à prendre plus efficacement en considération par les cahiers des charges.*

» *La plupart des mesures proposées se traduiront par un accroissement du prix de revient des zones, mais les opérations expérimentales engagées en 1972 ont montré que les industriels, très conscients de la nécessité d'offrir de meilleures conditions de travail à leur personnel, accepteraient d'en payer le prix.*

» *Dans les zones de développement régional, le surcoût serait compensé, pour les implantations industrielles représentant un intérêt particulier, par l'intervention du Fonds d'aide à la décentralisation.*

» *L'amélioration de la qualité des zones industrielles doit permettre de modifier progressivement, mais profondément, la conception actuelle du travail ouvrier en le rapprochant sensiblement de l'activité tertiaire.* »

DES OBLIGATIONS (théoriquement) DRACONIENNES

DEUX phases sont capitales dans la réalisation d'une zone industrielle.

● La zone d'aménagement concerté (ZAC).

Selon la réglementation, le plan d'aménagement de la zone fixe les droits et obligations de chacun en matière de coefficient d'emprise au sol des bâtiments, des espaces verts, du nombre de places de parking, etc. Cependant, tous les éléments essentiels d'ordre architectural et paysager (orientation et disposition des bâtiments, matériaux utilisés et couleurs, implantation des clôtures), rebelles à une réglementation uniforme, restent à la liberté entière des industriels.

● Le cahier des charges.

C'est un contrat entre la collectivité, maître d'ouvrage, et l'industriel. Ce cahier des charges fixe un certain nombre de contraintes en matière d'environnement et de pollution que l'industriel est tenu de respecter. Or souvent, dans la pratique, l'industriel n'en tient pas compte sans que la collectivité s'en inquiète.

Pourtant certains cahiers des charges fixent des obligations très précises. Par exemple, le cahier des charges de la zone d'activité des Richardets, dans le périmètre de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, aménagée par la chambre de commerce et d'industrie de Paris.

ASPECTS DES CONSTRUCTIONS

« Lorsque des matériaux de remplissage tels que briques creuses, parpaings, etc., seront utilisés, ils ne pourront rester apparents sur les parements extérieurs du mur.

» Les halls de production seront blanc mat, ils seront de forme parallélipédique, sauf dérogation. Les toitures en pente ne pourront être visibles de l'extérieur et seront dissimulées par un bandeau horizontal. »

ESPACES VERTS

« Les espaces verts et plantés couvriront une surface égale ou supérieure à 20 % de la surface du lot.

» En bordure de voie, la marge de reculement de 8 mètres sera talutée et plantée : elle permettra de « rattraper » les différences de niveau entre la voirie et les lots, et de parkings et les clôtures de sécurité. Cette zone sera gazonnée et plantée d'arbustes à petit développement à feuilles ou à fleurs. Les arbres y seront regroupés en bouquet. »

PUBLICITÉ, SIGLES OU RAISONS SOCIALES

« A l'exception de l'indication de la raison sociale, de l'objet social et du sigle de l'entreprise, toute publicité, tout affichage sur le terrain ou sur les clôtures sont interdits. Les indications de raisons sociales ou d'objets sociaux, lumineuses ou non, répondront obligatoirement à plusieurs caractéristiques et, par exemple, sur la façade du bâtiment elles seront uniquement localisées dans une bande de 1,20 mètre de hauteur située à 3,50 mètres au-dessus du sol. »

POLLUTION ET NUISANCES

« Le traitement des fumées, odeurs ou autres émanations gazeuses est obligatoire. Les rejets atmosphériques seront assurés en utilisant, si nécessaire, toutes techniques évoluées d'épuration physique et chimique. Le chauffage des locaux et, d'une façon générale, la production de chaleur se fera de préférence par l'emploi de systèmes utilisant le gaz. L'utilisation du fuel à cet effet est interdite.

» Les acquéreurs pourront avoir recours à l'assistance technique des services du Gaz de France.

» Enfin, les acquéreurs ne sont pas autorisés à créer des dépôts de résidus industriels sur leur terrain. Ils devront préciser le mode de traitement ou d'élimination des résidus industriels.

» La collecte des ordures ménagères sera effectuée par containers ou sacs plastiques. »

BRUIT

« Le niveau de bruit produit de jour par une entreprise ne devra pas dépasser 50 décibels, mesuré au droit de la façade des habitations les plus proches de la zone d'activités. »

Une nouvelle politique pour les zones industrielles

« UN MARCHÉ ACTIF DE LOCATION DE BATIMENTS INDUSTRIELS DEVRAIT VOIR LE JOUR EN PROVINCE »

nous déclare M. Philippe Appert, directeur général de Mackenzie Hill S. A.

LA réalisation de zones d'activités n'est pas l'apanage d'organismes publics ou para-publics. Certains groupes privés s'intéressent à ce genre d'investissements. Par exemple, tout récemment, le groupe de la banque Hottinguer, par l'intermédiaire d'une filiale, la SOFIBUS, a lancé la zone industrielle de Bonneuil-sur-Marne, représentant 70 hectares, et la création à terme de 6 000 emplois.

Un autre groupe, Mackenzie Hill S.A. (100 000 F de capital), filiale de la société britannique Mackenzie Hill Holding Limited, installé en France depuis 1969, multiplie les opérations dans la région parisienne et en province. Nous avons demandé à M. Philippe Appert, directeur général de Mackenzie Hill S.A., de nous expliquer la politique de son groupe.

« Parmi les multiples aménageurs de zones d'activités, publics et para-publics, y a-t-il une place pour les promoteurs privés ?

— Oui, sans aucun doute, mais il faut savoir que nous ne ferons jamais des zones aussi importantes que celle de Fos par exemple. La zone de Louvres, c'est 20 hectares dans une première tranche, puis 15 hectares dans une seconde dans la ville nouvelle d'Evry, c'est aussi 20 hectares, à Fleury-les Aubrais, près d'Orléans, à Châteauneuf-lès-Martigues, où nous finissons les études, une vingtaine. Dans certains cas, à Fleury et à Châteauneuf, nous intervenons en complément de l'action des organismes publics. Ainsi à Fleury, depuis quelques années, la municipalité voulait étendre les zones d'activités. Mais comme c'est une petite commune, elle n'en avait pas toujours les moyens ; nous lui avons donc proposé de prendre ses problèmes en main. On a conclu avec la ville une convention aux termes de laquelle on lui paye une redevance (7 F par mètre carré) pour lui permettre de faire sa voirie primaire. Pour l'extension de la zone, nous avons négocié à l'amiable avec sept ou huit propriétaires.

» Ce qui séduit les pouvoirs publics c'est que nous ne sommes pas seulement des aménageurs de terrains. Nous ne cherchons pas à revendre ce que nous achetons, ce n'est pas notre but. Nous construisons des bâtiments « en blanc » (c'est-à-dire sans acquéreur désigné au moment de leur construction) que nous louons, en location simple (1).

— Comment doivent être conçues les zones d'activités ? Selon quels critères ?

— Nous sommes des partisans des petites surfaces. Même à l'intérieur de très vastes opérations comme la ville nouvelle de L'Isle-d'Abeau, près de Lyon, nous avons retenu une petite portion de 20 hectares. Il faut avoir le souci d'unité dans la construction des bâtiments, et pour cela nous les réalisons nous-mêmes et ils se ressemblent. Nous avons notre propre service d'ingénieurs et de techniciens qui suivent de bout en bout la construction des bâtiments. En outre, tout est question de proportions. Le groupe Mackenzie Hill doit répartir ses billes un peu partout dans le monde, dans des opérations diverses, et l'engagement de sommes trop importantes dans une seule réalisation en France serait dangereuse.

— Pourquoi la location plutôt que la vente ?

— Nous ne louons que des terrains équipés de bâtiments, c'est-à-dire tout de suite balisables par les chefs d'entreprise. Il y a trois ou quatre ans le groupe britannique a constaté qu'en France il n'existait aucun marché locatif des établissements industriels et des entrepôts. Pourquoi ? A cause des règles des baux commerciaux français, selon lesquelles tous les trois ans le locataire peut s'en aller, et cela représente évidemment un risque pour l'investisseur. Les responsables anglais du groupe ont estimé que ce risque était réel mais qu'il n'était pas rédhibitoire, étant donné que la hausse constante du prix des terrains et des loyers pouvait de toute façon garantir un revenu normal aux investisseurs. A condition bien sûr de mettre à la disposition des utilisateurs des bâtiments « banalisés », qui peuvent être occupés indifféremment et successivement par plusieurs entreprises. A ce moment-là, évidemment, le risque de se retrouver avec un immeuble sans acquéreur est beaucoup moindre.

« Pas un centime pour financer cette opération... »

— La réglementation et les contrôles en région parisienne vous semblent-ils excessifs ?

— La réglementation est évidemment très contraignante mais je dois dire que je m'en félicite, car en premier lieu ces contrôles sont de nature à freiner une concurrence excessive de la part des aménageurs. Mais surtout nous avons envie de travailler en province. Un exemple : à Rennes, jusqu'à ces dernières années, le marché locatif de bâtiments industriels et d'entrepôts était quasiment inexistant. Eh bien, nous aurons dans quelques mois 17 000 mètres carrés à proposer dans la capitale bretonne à des utilisateurs.

— Etant donné le ralentissement de l'expansion dans les mois qui viennent, quelles sont les perspectives pour les aménageurs et les vendeurs de zones d'activités ?

— Les perspectives sont évidemment inquiétantes. Mais la situation est paradoxale. Ainsi, j'ai plusieurs clients qui sont prêts à signer tout de suite un bail pour l'occupation de 6 à 10 000 mètres carrés voire même 15 000 mètres carrés à Villefranche-sur-Saône. Devant cette demande je ne trouve pas un centime pour financer ces opérations. Les fonds propres de ma société ne suffisent plus. Et le groupe britannique qui le contrôle a les mêmes problèmes dans tous les pay[s où] il intervient. Autre tracas p[...] à notre société : vous save[z] d'après les règles édictées p[ar la] Banque de France une s[ociété] comme la nôtre est obligée [...] financer en devises pour me[ner] bien ses nouvelles opération[s] depuis une semaine les ba[nques] américaines stoppent tout c[...]

Pour accroître les fonds [pro]pres de notre société et [...] lancer de nouveaux progra[mmes] nous allons être obligés de v[...] une partie de notre patrimo[ine] trois bâtiments à Louvres, [...] Gonesse, trois à Rennes. E[n ou]tre, certaines opérations de v[...] d'immeubles à Paris sont [en] cours. Nous escomptons de t[...] ces opérations un bénéfic[e de] 35 millions de francs avant i[...] en 1974. Qui sont les ac[qué]reurs ? Des sociétés immobi[lières] pour le commerce et l'indu[strie] (SICOMI), des compagnies [d'as]surances, des sociétés civile[s de] placements, des banques, que[...] acheteurs privés. Par exemp[le à] Rennes, nous allons mettr[e en] vente un bâtiment au pri[x de] 3,5 millions de francs. Com[...] rentabilité est évaluée à 1[...] une telle transaction peut [inté]resser un investisseur privé. [En] outre, pour élargir nos acti[vités] et notre surface financière [nous] allons élargir l'éventail de [nos] partenaires aux Canadiens et [aux] Hollandais. »

(1) D'autres groupes donnen[t le] choix aux acquéreurs entre la [loca]tion simple et le crédit-bail.

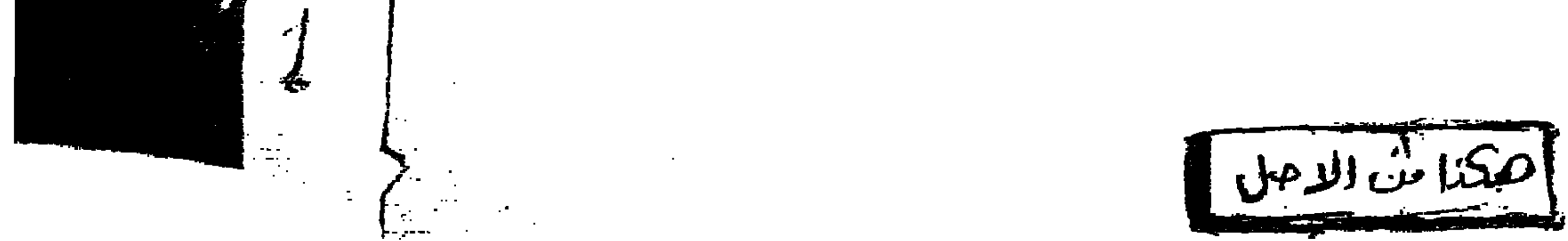
BIBLIOGRAPHIE

« DES ZONES INDUSTRIELLES VERS DES PARCS D'ACTIVITÉ » d'Yves Gueniot

Quelques hectares de terres aménagées à proximité d'une agglomération ne suffisent pas à attirer les entreprises sur une nouvelle zone industrielle. Telle est l'idée de départ de M. Yves Gueniot dans l'ouvrage qu'il consacre aux zones industrielles. Si la zone industrielle constitue un instrument essentiel de l'aménagement et de la réorganisation du tissu urbain, les expériences poussées mettent en évidence la nécessité d'études associées à la création des zones : estimation des besoins, élaboration d'un plan d'aménagement, analyse des équipements indispensables.

Après avoir passé en revue les conditions passées de la création des zones, M. Yves Gueniot étudie la profonde évolution de leur conception du fait, notamment, des aspirations nouvelles des salariés quant à leur cadre de travail. C'est ainsi que l'auteur analyse non seulement les étapes et procédures d'aménagement des zones, et la réglementation qui les concerne : mais, en outre, et à l'aide d'exemples concrets (complexe de Dunkerque, pôle industriel de Loyettes, Ain), il souligne l'évolution nécessaire des structures d'accueil offerte par les zones industrielles tant aux entreprises qu'à leurs salariés.

(*) Des zones industrielles vers les parcs d'activité, par Yves Gueniot. Berger-Levrault, 438 pages, 65 F.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Deux points de vue sur le malaise dans la construction

L'industrie du bâtiment et la construction de logements connaissent déjà et connaîtront sans doute encore davantage des difficultés liées notamment à l'enchérissement et au resserrement du crédit. Des firmes comme la société Astre de Béziers (voir page 48) sont mises ici et là en règlement judiciaire. Il est vrai que, dans certains cas, les périodes de prospérité escamotent des erreurs de gestion et qu'à l'inverse les temps difficiles éliminent les faibles. Il n'en reste pas moins que les plus démunis des Français ne devraient pas avoir à payer le prix de l'austérité. Un professionnel de l'immobilier, un homme politique, donnent ci-dessous leurs points de vue sur le malaise du secteur que Georges Pompidou avait appelé naguère la « priorité des priorités ».

DANS LA TOURMENTE

Par MAURICE LIGOT (*)

·OMBREUX sont ceux qui, dans notre pays, éprouvent la difficulté de se loger ou sent de mauvaises conditions gement. Malgré l'importance idérable des moyens mis en re, tant pour favoriser la truction que pour alléger les s, la France connaît encore crise du logement.

rtes au cours des dernières ées, *l'effort de construction a* considérable et le seuil des cent mille logements construits par an a même été dépassé. s, avec les difficultés de réa- tion qui n'ont cessé de s'am- ier au cours de l'année 1974, x graves questions se posent : t-on voir apparaître les signes onciateurs d'une récession de construction ? Va-t-on admet- que la lutte nécessaire, enga- contre l'inflation, serve de texte à une remise en cause cette politique, éminemment ale, *qu'est celle du logement ?*

'est à une vieille accusation l faut aujourd'hui, et une nou- e fois, faire face, comme cha- fois que l'inflation vient raquer la machine économique. est trop facile d'affirmer — ıme allant de soi — qu'une ion d'envergure en faveur de construction de logements est ationniste, par une assimila- abusive à la résidence de e de la maison ou de l'appar- ent de type moyen destinés logement des familles.

-t-on suffisamment réfléchi fait que l'acte de construire lié à l'emprunt à long terme que l'augmentation astronomi- des taux d'intérêt, en période lutte contre l'inflation, contri- ait mathématiquement et pour gtemps au renchérissement des arges financières incluses dans prix de vente des logements, ceci dans une proportion plus nsidérable que l'augmentation s coûts de construction eux- èmes ? En effet les coûts de *nstruction sont généralement* terminés après appel d'offre ou judication, procédures qui ten- nt à réduire leur accroissement, lgré tous les facteurs de hausse atières premières, salaires, ergie) qui peuvent intervenir. s'agit là d'une limitation des ûts par la concurrence, même elle ne joue pas autant qu'on urrait le souhaiter. Limitation s coûts aussi, grâce à la part lativement faible des importa- ns dans le secteur du bâtiment. l'on ne saurait trop insister r ce point, à un moment où préoccupation de freiner les portations est prépondérante.

Plus déterminante encore est ction de contruction sur la nsommation des ménages. L'ac- sion à la propriété comme la ation tendent à réduire, par jeu des remboursements et des ers, les disponibilités destinées la consommation courante, en rivant une part notable des enus et des ressources publi- es vers des investissements à s *long terme.*

Sans doute, il fut un temps où, r leur éparpillement et la blesse de leurs structures finan- ères et techniques, les profes- ons et les entreprises du timent jouaient un rôle d'am- ificateur des mouvements de njoncture et pouvaient peut- re mériter les critiques formu- es contre ses effets inflation- stes. Mais raisonner aujourd'hui r une telle image de l'industrie bâtiment, ce serait oublier s efforts et ignorer les carac- ristiques nouvelles et les pro- ès accomplis depuis quinze ans ns cet important secteur éco- omique — qui est réellement tré dans l'ère industrielle.

Au-delà des considérations pro- es à l'économie, me paraissent ominer deux réalités fondamen- les de notre société libérale cidentale — dont les origines longent leurs racines dans la adition chrétienne et méditer- anéenne et dont nous sommes s héritiers et aujourd'hui les rte-parole. L'homme est au entre de *notre système de civi-* sation. Il jouit de son autono- ie, ses décisions sont libres : de s initiatives propres dépend succès ou l'échec de sa vie. 'est de ce principe que découle proverbe anglais : « my home *my castle* ». La maison, l'acte construire, la volonté de de- enir propriétaire, d'être maître u moins de son toit, en sont s conséquences. L'effort de cons- ruire sa maison, son apparte- ent, c'est la grande aventure *u'entreprend* un couple au béné- ice de ses enfants. Interrompre et élan, c'est porter atteinte à esprit d'entreprise et à la société libérale, au sein de laquelle seulement l'homme peut trouver le moyen de s'exprimer.

La famille, cette cellule de base de notre société qui, mieux que toute autre, résiste aux terribles coups qui lui sont portés par l'évolution de notre temps — *la famille* ne peut survivre sans la maison. L'effort public, dans le domaine du logement, et notamment en faveur de la maison individuelle, doit demeurer l'un des éléments essentiels d'une vraie politique familiale. S'il est admis par certains qu'il doit y avoir des transformations radicales, comme l'abaissement de la majorité, la libéralisation du régime pénitentiaire, l'avortement... il me paraît indispensable en contrepartie que soit reconnue, et avec force, la primauté *de la famille et par conséquent* que soit donnée une priorité à la solution de ses problèmes — en premier lieu de son problème de logement.

La maison individuelle, en accession à la propriété et en location par exemple pour les jeunes ménages, en est la solution naturelle, la mieux adaptée à l'éducation des enfants, celle qui parle le mieux à la part de sentiment qui existe en chacune de nos vies. Solution naturelle contre laquelle s'élèvent à la fois, et pour des motifs fondamentalement différents, les spéculateurs sur les terrains et les doctrinaires de l'urbanisme, qui ne rêvent que de société utopique ou plus gravement d'univers concentrationnaire et collectiviste.

C'est le même assaut qui est lancé contre l'effort de construction — aujourd'hui sous le prétexte de l'inflation par la stagnation des crédits budgétaires, la hausse des taux d'intérêt, la limitation des crédits bancaires, — demain sous le prétexte fallacieux du manque de terrain — mais toujours contre l'esprit d'entreprise et l'autonomie des personnes et contre la cellule familiale.

Devant la situation présente, n'accentuons pas l'inquiétude qui se répand aujourd'hui, par une aggravation de la crise du logement. J'affirme que le devoir des responsables de la politique du logement à l'occasion de la discussion du projet de budget pour *1975* est de s'abstraire, au moins partiellement, des considérations de conjoncture économique et des considérations de techniques urbanistiques, pour revenir à la source de toute politique du logement — qui est le service des être humains et de la famille. Une telle attitude serait faire acte de modestie, mais aussi de sagesse — et de sens politique.

Le projet de budget du logement pour 1975 nous dira si la lutte engagée aujourd'hui contre l'inflation est aveugle ou intelligente.

(*) Député du Maine-et-Loire, maire de Cholet, rapporteur spécial du budget du logement à la commission des finances de l'Assemblée nationale.

CHERCHER A COMPRENDRE

Par ROGER LEMIALE (*)

APRES l'étrange léthargie qui frappe presque totalement en août l'activité nationale, en septembre sonne traditionnellement l'heure de la rentrée, où l'on ouvre à nouveau tous les grands dossiers, soigneusement rangés pendant quelques décades.

Bien sûr, chacun a tendance à voir « midi à sa porte ». Et les professionnels de l'immobilier n'échappent pas à cette inclination, mais il apparaît au plus indifférent que, pour cette rentrée, le « ciel de l'immobilier » est particulièrement chargé de gros nuages. Nuages de toutes sortes qui concourent à faire, des mois à venir, une période riche en incertitude débouchant sur des certitudes de demain, qui risquent pourtant de ne pas être tout à fait celles que l'on cherche à provoquer. Peut-être serait-il temps d'écouter ces professionnels qui, quoi qu'on dise parfois, ont appris que leur intérêt bien compris passait d'abord par la recherche de *celui du public.*

Après un premier semestre insensible aux différentes mesures d'étouffement, comment se présente le marché immobilier pour les mois à venir, et justement l'intérêt du public justifie-t-il la froide détermination actuelle de casser, par tous les moyens, la mécanique ? « *Déjà inquiétante, la conjoncture devrait s'aggraver en automne* », écrivait un journaliste dans un grand quotidien au début d'août 1974. Et de préciser : « *Le bâtiment et les secteurs situés en amont ou en aval ont toutes les chances d'être sacrifiés sur l'autel de la lutte contre l'inflation* », suivi dans cette analyse en septembre par l'ensemble de la presse nationale.

(*) Président de la Chambre syndicale des agents immobiliers et administrateurs de biens de Paris et de l'Ile-de-France, Vice-président de la Fédération nationale des agents immobiliers (F.N.A.I.M.).

Je crois savoir que l'on n'est pas beaucoup plus optimiste au niveau de notre ministère de tutelle. Alors, qu'en est-il exactement ?

Evidemment, et tous les professionnels le confirmeront, puisqu'ils le vivent quotidiennement, l'accélération de la hausse des taux d'intérêt, créée artificiellement à un moment où les disponibilités monétaires semblent ne pas manquer, en *accroissant sensiblement* le *montant* des rémunérations de remboursement, éloigne du marché des catégories sociales chaque jour plus nombreuses. Comme si cette sélection par l'argent n'était pas suffisante, dans le même temps l'encadrement du crédit reste toujours aussi rigoureux, d'où une *nouvelle chicane favorisant « les bons crédits »,* chicane d'autant plus difficile à franchir que les banques se sont décidées à appliquer plus strictement que naguère les normes de progression fixées par le gouvernement, le renforcement des pénalités et les mutations dans les états-majors n'étant sans doute pas étrangers à cette attitude.

A ces causes d'ordre purement technique, à ces mesures conjoncturelles, viennent s'ajouter des facteurs inhérents au marché immobilier. *C'est ainsi que personne ne* songerait à nier la hausse du coût de la construction, provenant à la fois du prix des terrains, qu'une fiscalité « de technicien » s'obstine à faire évoluer vers le haut, et de l'augmentation des matériaux de construction qui, pour certains, dépasse les 100 %.

***

Comme pour prouver que l'on ne peut découper le marché immobilier en tranches, les constructions sociales sont les premières victimes de la politique d'austérité, et le relèvement de 10 % du plafond H.L.M. ne suffira sans doute pas à ranimer, au niveau des besoins, un secteur qui n'a survécu, ces derniers dix-huit mois, qu'à coup d' « *ingéniosités* », d'innovations techniques, de compression des prix de revient, et aussi au prix de la disparition d'entreprises un peu rapidement décrites comme inorganisées.

Ce tableau, déjà inquiétant en soi, et toutes ces mesures conjuguées, voire aggravées au fil des jours, *risquent donc d'aboutir à une récession.* C'est normalement ce qui doit survenir si l'on se fie au schéma classique des analyses financières. Pourtant, il ne faut pas oublier que nous nous situons dans un domaine où *règne parfois l'irrationnel.*

Aussi existe-t-il un risque non négligeable de voir la situation se dégrader et s'instaurer un marché spéculatif — que personne et surtout pas les professionnels ne souhaitent — annonciateur d'une nouvelle dégradation de la monnaie, qui *pourrait bien être lourde de conséquences.* Que malgré des taux exorbitants, hier encore suffisants pour que ceux qui les pratiquaient soient poursuivis comme usuriers, il y ait la queue dans les établissements spécialisés dans le crédit immobilier, devrait résonner comme un avertissement. En *effet,* toute politique déflationniste, pour réussir, a besoin de l'adhésion du plus grand nombre et de la confiance dans la démarche entreprise. Et même si l'on ne parvient pas à de telles extrémités, l'annonce pour 1975 du budget le plus *sévère qu'ait connu la construction,* depuis le plan de stabilisation de 1963 devrait donner à réfléchir, car cette histoire est suffisamment récente pour rester présente dans tous les esprits.

***

L'étalement de ces problèmes et de nos inquiétudes au grand jour — que de mauvaises langues taxeront sans doute d' « *états d'âme* », *pour* reprendre une expression à la mode — n'est pas une manie à laquelle nous recourons aisément. Succomber à la morosité de l' « *après-rentrée* » n'a pas, pour nous, des charmes insoupçonnés.

Nous sommes coopératifs et imaginatifs. Et si nous ne prétendons pas apporter des solutions-miracles, nous pouvons proposer, forts du dialogue permanent avec les utilisateurs de logements, et de la connaissance approfondie des mécanismes du marché immobilier, un certain nombre de solutions frappées au coin d'un pragmatisme que l'on a sans doute tort de considérer avec une circons*pection un peu méprisante.*

Chercher à comprendre, oui, mais pour en tirer profit, peut-être suffit-il seulement d'apprendre à voir les problèmes avec un œil neuf, en abandonnant un peu des certitudes que donnent de longues études théoriques. En tout cas, le jeu en vaut probablement la chandelle.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

APRÈS L'ACCORD DE LUXEMBOURG SUR L'EUROPE VERTE

M. Bonnet recevra les organisations paysannes le 10 octobre

L'augmentation de 5 % des prix agricoles européens est considérée comme insuffisante par toutes les organisations professionnelles paysannes pour maintenir le pouvoir d'achat des agriculteurs. Aussi ces organisations ont-elles demandé « la reprise immédiate », dans le cadre de la conférence annuelle, des négociations sur le revenu, qui avaient été ajournées en raison du veto allemand à l'accord du 20 septembre.

Pour préparer cette rencontre, qui se tiendra à l'hôtel Matignon, vraisemblablement à une date proche du 15 octobre, M. Bonnet rencontrera, le jeudi 10 octobre, les dirigeants des quatre grandes centrales paysannes. Le ministre de l'agriculture s'efforcera de dégager avec ses interlocuteurs le « possible » dans le dossier qu'ils lui ont présenté. En ce qui concerne le financement, M. Bonnet a indiqué, dans un message adressé à la Fédération national du Crédit agricole, que l'encadrement du crédit était nécessaire et devait même être renforcé pour porter tous ses fruits. Toutefois, le ministre de l'agriculture a indiqué qu'il veillerait à ce qu'un freinage intempestif du crédit ne vienne pas briser l'outil de l'agriculture. En fait, c'est des moyens fiscaux que les professionnels attendent le plus dans la conjoncture actuelle. A cela pourraient s'ajouter diverses mesures sociales, notamment un allégement des cotisations.

L'accord de Luxembourg a été assez bien accueilli par les partenaires de la France. M. Bisaglia, ministre italien de l'agriculture, a exprimé *« une certaine satisfaction »* devant les résultats de la réunion : *« C'est la vitalité de l'Europe verte qui a été reconnue »*, a-t-il dit. A Londres, la préparation d'un bilan de la politique agricole commune est considérée comme *« un grand pas en avant »* par M. Callaghan, ministre des affaires étrangères.

AFFAIRES

CREUSOT-LOIRE : ÉQUILIBRE MAINTENU ENTRE EMPAIN-SCHNEIDER ET MARINE-FIRMINY.

L'équilibre entre le groupe franco-belge Empain-Schneider et la société Marine-Firminy pour le contrôle à égalité de Creusot-Loire sera maintenu. Un accord de principe a été obtenu en ce sens après intervention du ministère de l'industrie et de la recherche. Les pouvoirs publics étaient soucieux de ne pas accorder à Empain-Schneider la prééminence qu'il recherchait au sein de Creusot-Loire, premier constructeur français de chaudières nucléaires.

Le groupe franco-belge, fortement lié au géant américain Westinghouse, dont il exploite les licences, avait, en novembre dernier, pris le contrôle (34 %) de son associé au sein de Creusot-Loire, Marine-Firminy, dont il craignait de voir l'indépendance menacée à la suite d'importants achats en Bourse. Cette prise de contrôle ayant été déclarée nulle au mois d'août par le tribunal de commerce de Paris, Empain-Schneider doit donc revendre la participation de 34 % dans le capital de Marine-Firminy achetée précédemment.

Le groupe de Wendel et Usinor sont toujours sur les rangs, Usinor s'intéressant plus particulièrement à Creusot-Loire.

Contrat d'un milliard de francs en Irak pour Creusot-Loire

Creusot-Loire vient de signer à Bagdad un contrat d'un montant d'un milliard de francs avec l'Irak. Aux termes de cet accord, le groupe français fournira à l'Irak un réseau d'adduction d'eau de quarante kilomètres, deux unités de production d'éponges de fer et des équipements portuaires divers.

La première installation de concentration du minerai de fer aura une capacité de production de 400 000 tonnes par an et approvisionnera le nouveau complexe sidérurgique Creusot-Loire de Khor Al Zubair. La seconde aura une capacité annuelle de 750 000 tonnes, destinées à l'exportation, vers la France notamment.

Les réactions professionnelles

● LES CHAMBRES D'AGRICULTURE :

« La revalorisation des prix agricoles de 5 % reste aussi insuffisante aujourd'hui qu'il y a quinze jours pour maintenir le pouvoir d'achat des agriculteurs français, déclare M. Louis Perrin, président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (A.P.C.A.). *Des décisions françaises s'imposent donc toujours en matière de fiscalité, de charges sociales et de crédit. »*

● LA F.F.A. :

La Fédération française de l'agriculture (F.F.A.) considère que *« le compromis* [de Luxembourg] *ne peut masquer l'échec de la politique agricole commune »*. Au regard de l'augmentation de 30 % des charges, la F.F.A. estime qu'un relèvement de 5 % des prix européens *« ne peut que précipiter à la faillite de nombreuses exploitations agricoles »*.

La Fédération française de l'agriculture *« définira les types d'actions auxquels devront recourir les agriculteurs »*, au cours de son congrès des 23 et 24 octobre prochains.

● LA F.N.S.E.A. :

« Son attachement à l'Europe la conduit à se féliciter de ce que la volonté de sauvegarder la politique agricole commune et de poursuivre la construction communautaire l'a finalement emporté. Cependant, une hausse de 5 % des prix agricoles est bien inférieure à ce que l'élévation des coûts de production aurait justifié.

» ...Le bilan qui doit être établi des avantages et des inconvénients du Marché commun agricole sera, à coup sûr, positif pour l'ensemble de la Communauté. Et, s'il apparaissait qu'il ne l'était pas suffisamment pour tel ou tel pays, il serait alors bon de faire le bilan des avantages et des inconvénients du Marché commun pour l'ensemble de l'économie dont l'agriculture n'est qu'un des éléments. »

En outre, la F.N.S.E.A. *« réclame la reprise immédiate de la conférence annuelle pour l'examen de la question, restée en suspens, du revenu agricole en tenant compte de la situation particulière de chaque production »*.

● LE C.N.J.A. :

« Au-delà d'un premier sentiment de soulagement, puisque rien de ce que nous considérons comme essentiel ne semble avoir été mis en cause; l'accord de Luxembourg ne va pas pour autant dissiper les inquiétudes et apporter une réponse aux difficultés des agriculteurs. Nous maintenons toutes les revendications que nous voulions présenter au premier ministre le 26 septembre. »

● LE MODEF :

Pour le Mouvement pour la défense des exploitants familiaux (MODEF), l'accord de Luxembourg constitue *« une capitulation du gouvernement français devant les exigences de Bonn, qui ont toutes été acceptées sans combat, aux dépens des revendications formulées dans les manifestations du 16 septembre par des centaines de milliers de paysans de toute l'Europe »*. Le MODEF demande que le gouvernement *« prenne immédiatement toutes mesures pour compléter jusqu'à concurrence de 12 % les ridicules mesures de Luxembourg »*.

M. CHARBONNEL : une augmentation dérisoire.

(De notre correspondant.)

Brive. — Au cours d'un dîner-débat d'agriculteurs, M. Jean Charbonnel, ancien ministre, maire de Brive, a notamment déclaré à propos de l'augmentation des prix agricoles de 5 % : *«Ce chiffre est en tout état de cause inférieur aux exigences minimales de nos agriculteurs et apparaît particulièrement dérisoire à un moment où l'augmentation générale des prix dépasse largement 15 % par an. Ce qui est plus grave encore, c'est que ce compromis médiocre n'a été obtenu qu'en échange des concessions les plus inquiétantes. Non seulement en effet la France consent que lui soit désormais contesté le droit d'aider ses agriculteurs, mais encore, pour la première fois depuis la signature du traité de Rome, le gouvernement français a accepté de faire de la politique agricole commune une matière ouverte à la négociation. (...)*

» Il devient de plus en plus manifeste que le gouvernement n'a d'autre ambition que de prendre l'exact contrepied de la politique suivie par le général de Gaulle et Georges Pompidou. »

TIERS-MONDE

L'OPÉRATION D'URGENCE DE L'ONU

Les Neuf ont décidé d'accorder 150 millions de dollars aux pays les plus pauvres

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — Les ministres des Neuf chargés de la politique d'aide au développement, qui étaient réunis jeudi à Luxembourg, ont formellement décidé d'allouer 150 millions de dollars, soit environ 750 millions de francs, à l'opération d'urgence entreprise sous l'égide de l'ONU en faveur des pays du tiers-monde les plus gravement affectés par la hausse des prix des matières premières. Sur cette somme 30 millions de dollars, soit 150 millions de francs, seront versés au Fonds spécial créé par l'ONU et 120 millions de dollars, soit 600 millions de francs, attribués directement par la Communauté, mais en respectant les critères et modalités définis par l'ONU et sous le contrôle de cette dernière.

Ces 150 millions de dollars constituent en principe un premier acompte. En juin dernier, la Communauté avait annoncé son intention de contribuer pour un sixième à l'opération d'urgence — soit 500 millions de dollars sur un total de 3 milliards de dollars, — mais avait lié sa participation à celle des autres pays industrialisés ainsi qu'à celle des pays producteurs de pétrole.

Le solde à verser au titre de cette opération d'urgence sera calculé par les Neuf avant la fin janvier 1975. Le contribution de la Communauté atteindra-t-elle finalement les 500 millions de dollars, comme on l'envisageait initialement ? La réponse dépend étroitement de l'importance de l'effort que les Etats-Unis, pour l'instant absents de cette manifestation de solidarité internationale, voudront consentir. *« Le conseil a regretté que les Etats-Unis n'aient pas fait connaître leur contribution »*, a déclaré M. Abelin.

M. Cheysson, le commissaire européen responsable pour la politique de développement, s'est exprimé dans le même s[...] *me semble impossible* [...] *Etats-Unis soient le seu*[...] *riche du monde à ne pa*[...]*ciper à l'opération de* [...] Faisant référence, sans p[...] le citer, à un récent disc[...] président Ford, M. Chey[...] ajouté : *« Je frémis quan*[...] *tends mêler les problème*[...] *alimentaire et de survie* [...] *raisonnements de natur*[...]*tique... »* — Ph. L.

CONJONCTU[RE]

LA FÉDÉRATION DU [...] AGRICOLE SOUHAITE [...] INDEXATION AU MOINS [...]TIELLE » DE L'ÉPARGNE

La protection de l'éparg[ne des] familles implique une *« i*[...]*tion au moins partielle »*, [...]ligné le président de la F[...]tion nationale du crédit a[...] (F.N.C.R.A.), M. Delatte, au [...] de l'assemblée générale de [...]dération, à Avignon. *« C*[...] *seule solution convenable e*[...]*table pour protéger l'éparg*[...]*pulaire »*, a précisé M. D[...]

Enfin, la F.N.C.R.A. so[...] que les caractéristiques du l[...] des caisses d'épargne soient [...]dues à tous les réseaux colle[...]

● A CALAIS, quatre-ving[...] des cent sept ouvrière[...] établissements Rist (fa[...] de faisceaux pour câbles [...]tomobile) occupent leur [...] après l'échec des négoci[...] C.G.T.-direction sur le [...]vement des bas salair[...] l'octroi de primes divers[...] majorité des ouvrières s'é[...] mises en grève dès le 26 [sep]tembre.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suis[ses]	
48 heures	10 3/4	11 3/4	9 1/4	10 1/4	5	6
1 mois	12 1/8	12 5/8	9 3/8	9 7/8	9 1/2	10
3 mois	11 3/4	12 1/4	9 3/8	9 7/8	10 1/4	10
6 mois	11 3/4	12 1/4	9 3/4	10 1/4	10 1/4	10

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

EMPLOI

I. Durafour confirme que les aides de l'État aux chômeurs seront fortement accrues en 1975

M. Durafour, ministre du avail, a fait le point devant presse, le 3 octobre, sur les ifférents négociations et pro-ts, annoncés par le gouver-ement le 19 juin, pour amé-orer la protection des tra-ailleurs devant la crise de mploi. Il fera connaître le octobre, lors de la prochaine union tripartite sur la créa-on du Fonds de ressources, uelle sera la participation de État dans le financement des des aux chômeurs. Cette par-ipation devrait en tout état cause être sensiblement su-rieure à celle des années écédentes.

projet de budget du minis-du travail pour 1975 pour ction travail proprement dite sente 2,9 milliards, soit une entation de 33 % par rap-à 1974. Les crédits ouverts au de l'assistance aux chô-s, a dit M. Durafour, ment près de 1,3 milliard, une augmentation de 60 %. progression, à défaut de s plus précis, indique que uvernement interviendra sur points essentiels :

LE RELEVEMENT DE DE DE L'ETAT AUX CHO-RS. — Elle est de 10 francs jour depuis le 1er janvier r alors que les syndicats ndent qu'elle soit portée à rancs, taux minimal des DIC (régime de chômage complémentaire). Cette allocation d'Etat sera d'ailleurs fondue dans les prestations (elles, proportionnelles au salaire antérieur) que payent les ASSEDIC. L'Etat versera sa contribution au régime complémentaire. Le relèvement de la fraction assumée par l'Etat entrerait en application à partir du 1er janvier 1975.

● L'INDEMNITE D'ATTENTE ASSURANT AUX CHOMEURS PENDANT UN AN DES RESSOURCES EGALES A LEUR SALAIRE ANTERIEUR. — Lors des négociations en cours, les syndicats et le patronat ont admis qu'ils en financeraient une partie, leur participation respective étant du même type que leurs cotisations aux ASSEDIC, c'est-à-dire un cinquième à la charge des employeurs.

Mais, dans l'esprit des partenaires sociaux, l'Etat doit assumer l'essentiel du financement de l'indemnité d'attente. Les masses budgétaires inscrites dans le projet de budget 1975 ne permettent pas encore de préciser les intentions du gouvernement. En effet, les chiffres ne sont qu'indicatifs puisqu'il est impossible de prévoir le nombre des chômeurs qu'il faudra secourir l'année prochaine. Traditionnellement, en cours d'exercice, les crédits sont complétés en fonction des besoins.

L'amélioration des mesures en faveur des travailleurs privés d'emploi se poursuit, on le sait, dans deux négociations : d'une part, le C.N.P.F., les syndicats et les représentants du ministère du travail mettent au point le Fonds de garantie de ressources, dont la gestion sera confiée aux partenaires sociaux et assumée matériellement pas les Assedic. C'est une affaire complexe, a constaté M. Durafour, en confirmant que le projet de loi sera voté avant la fin de l'année.

D'autre part, entre le C.N.P.F. et les syndicats, les négociations sur l'amélioration de leur accord sur l'emploi, signé en 1969, butent notamment sur la revendication des travailleurs, selon laquelle il ne doit pas y avoir de différence entre les salariés victimes d'un licenciement individuel ou d'un licenciement collectif. Le gouvernement sera appelé à trancher le débat si les discussions actuelles n'aboutissent pas d'ici au 31 octobre.

Ayant rappelé les discussions qui se poursuivent ou vont s'engager d'ici la fin octobre, au sujet de l'insertion des jeunes dans l'activité professionnelle et sur les observatoires régionaux chargés de détecter les entreprises en difficulté, M. Durafour a évoqué, à partir du projet budgétaire pour 1975, le renforcement de l'inspection du travail (création de quatre-vingt-dix emplois et provisions de 600 000 F pour la fusion des corps de l'inspection du travail, de l'agriculture et des transports, ainsi que pour la revalorisation des fins de carrière), celui de l'Agence nationale pour l'emploi (cent postes nouveaux), celui de la formation professionnelle accélérée (soixante sections nouvelles), etc.

L'Agence pour l'amélioration des conditions de travail, a précisé le ministre, a reçu en 1974 3 millions de francs pour ses premiers investissements, mais son installation a été retardée par certaines contraintes administratives. Aucun crédit n'a été prévu en 1975 pour encourager les entreprises à prendre des initiatives sur l'amélioration des conditions de travail. — J. R.

SYNDICATS

LA C. G. T. APPELLE « mouvement de protestation nationale »

ite de la première page.)

ndant, au long des négo-s sur l'emploi qui piétinent le C. N. P. F., les syndicats cessé de répéter qu'il leur ait moins d'avoir le meil-stème d'aide aux chômeurs e maintenir « le droit au ». Un régime qui ne peut er fait la preuve de son cité, a encore dit M. Séguy, nmentant jeudi l'appel à lancé par sa centrale. *ameuse thèse de la fatalité elle de l'inflation, de la pénurie d'énergie et de matières premières n'est qu'une argutie destinée à faire admettre aux Français et aux Françaises qu'il n'y a rien d'autre à faire qu'à se serrer la ceinture et à grelotter en silence.* »

Car la C.G.T. ne met pas seulement l'accent sur l'extension du chômage et l'effritement du pouvoir d'achat ; elle s'insurge également contre les restrictions de chauffage dans les écoles, les lieux de travail, les H.L.M., et dit « non » à l'austérité, où elle ne veut voir que le nouvel aspect d'une politique de classe. C'est aussi ce qu'écrit en substance M. Edmond Maire dans *Syndicalisme*. « *Si nous laissons faire, nous allons aux inégalités accrues, à la baisse du pouvoir d'achat, au chômage.* » Et il stigmatise « *l'effort sans précédent de conditionnement psychologique de l'opinion publique* ».

La crise présente, affirment en outre les cédétistes, ne peut être surmontée sans un apui populaire masif. Et d'en déduire que « *l'arrivée de la gauche au pouvoir est devenue une hypothèse probable* ».

Les perspectives politiques qui sous-tendent l'action de la C.G.T. et de la C.F.D.T. commandent à la fois la prudence et l'initiative. En effet, le mouvement ouvrier doit veiller à ne pas être accusé d'avoir entravé les efforts du gouvernement et en même temps il doit montrer qu'une autre orientation de l'économie est possible.

Les incertitudes que bon nombre de travailleurs sentent peser sur leur emploi, sur leur niveau de vie, n'incitent cependant pas à l'action, sauf lorsqu'il s'agit de réagir contre des licenciements. Jusqu'à présent, peu de conflits ont été déclenchés sur des revendications salariales. Dans le secteur privé, les employeurs y cèdent souvent et dans le secteur public et nationalisé les traitements sont garantis par rapport à l'évolution de l'indice officiel des prix.

L'an passé, la campagne lancée par la C.G.T. contre la vie chère n'avait pas répondu à son attente. Mais l'inflation a pris aujourd'hui une ampleur telle qu'elle est directement ressentie par les milieux populaires : leur mobilisation pourrait être moins difficile qu'il y a un an.

JOANINE ROY.

.T. : une véritable agres- contre les travailleurs -urs familles.

1 mois après les élections tielles, les changements vous a promis prennent d'une véritable agression vous et vos familles », dé-C.G.T. dans l'appel qu'elle aux travailleurs le 3 oc-lle les invite à développer à tous les niveaux et une *unitaire doit atteindre ension nationale* ».

ernement et patronat ire, déclare la centrale. *rise mondiale, générale, it fatale. C'est faux. Ils usent — et particulière-us les femmes de gas-C'est intolérable. (...) Les bles sont au pouvoir. Pour ngements durables cor-nt aux intérêts des tra-et de la nation, les existent dans le pro-commun que nous soute-C.G.T. aux côtés d'au-anisations poursuit sa r gagner à lui les forces ront triompher.* »

immédiat, il est possible r des remèdes efficaces uvernement engage les s sur le programme que a proposé lors du du Palais des sports, au septembre.

ntant cet appel devant le secrétaire général de a réaffirmé la volonté er. Mais, a-t-il dit, « *à n tenir à une attitude ante ou à des réponses on provoque des a responsabilité du gou-et du patronat dans s'annonce est indubi-*

EPRESENTANTS DES ATIONS DE LA LURGIE C. G. T. ET (FRANCE) ET DE M. (ITALIE) ont pré-vant la presse le sens journée d'action euro-des métallos » organisée tobre à l'initiative de ration européenne de llurgie (F.E.M.) et à les trois fédérations associées. « *Cette pre-anifestation*, ont ajouté onsables syndicaux, *a nt de sensibiliser la vrière des pays euro-la reconnaissance de tité de situation face ression croissante du me international.* »

e occasion, M. Jean secrétaire général de ation C.G.T. de la gie, a declare que son tion pourrait prochai-adhérer à la FEM.

FISCALITÉ

PRÉLÈVEMENT MENSUEL AUTOMATIQUE : ADHÉSION POSSIBLE JUSQU'AU 15 OCTOBRE

Le délai d'envoi aux comptables du Trésor des formulaires d'adhésion au paiement mensuel de l'impôt sur le revenu en 1975 a été reporté du 30 septembre au 15 octobre, vient de faire savoir le ministère de l'économie et des finances. La Rue de Rivoli précise que les contribuables qui n'auraient pas reçu un formulaire d'adhésion à leur domicile peuvent se le procurer auprès des comptables du Trésor. Il est rappelé aux contribuables ayant déjà opté pour la mensualisation que leur contrat est reconduit automatiquement.

A L'ÉTRANGER

APRÈS LA FAILLITE D'HERSTATT

Démantèlement de l'« empire » Gerling

De notre correspondant

Bonn. — M. Hans Gerling, principal actionnaire de la Banque Herstatt, qui a fermé ses portes le 26 juin dernier après avoir essuyé des pertes sur le marché à terme des devises, a accepté, le mercredi 2 octobre, de vendre la moitié de son « empire ». Il a en effet signé avec MM. Ludwig Poullain, directeur de la West Deutsche Landesbank, et Christians, directeur de la Deutsche Bank, un protocole d'accord, selon lequel il remet la moitié de son groupe d'assurances à un consortium de banques qui agira pour un temps déterminé en tant que mandataire. En contrepartie, M. Gerling reçoit 200 millions de DM, qui serviron à dédommager les créanciers de la Banque Herstatt.

Les négociations ont été longues et M. Gerling n'a accepté l'amputation de son « empire » que sur les conseils insistants de ses amis et sous la pression du ministère ouest-allemand des finances, car la faillite de la Banque Herstatt est beaucoup plus importante qu'on ne l'avait cru de prime abord. Les pertes ne s'élèvent pas à 480 millions de DM, mais bien à 1,2 milliard, et même à 1,6 milliard, si l'on tient compte des créances étrangères. M. Gerling avait immédiatement mis à la disposition des créanciers 63 millions, représentant sa part (81,4 %) dans le capital propre de la banque (77 millions de DM) ; mais, même avec les avoirs de Herstatt, s'élevant à 940 millions de DM, on était encore loin du compte.

M. Gerling cède donc la moitié de son groupe à un consortium de banques mené par la West Deutsche Landesbank et la Deutsche Bank, et qui comprend plus d'une dizaine d'établissements. Les banques privées détiennent 60 % du consortium, les caisses d'épargne 33 %, et 7 % reviennent aux coopératives bancaires. M. Ludwig Poullain a dépensé beaucoup d'énergie pour trouver, avec l'aide de M. Vogelsang, ancien patron de Krupp et membre du conseil de surveillance du groupe Gerling, une solution qui ne fasse pas appel aux pouvoirs publics et qui permette à la fois à M. Gerling de sauver la face, aux créanciers d'être rapidement dédommagés, et à Herstatt d'éviter la liquidation judiciaire. La West Deutsche Landesbank avait déjà avancé 150 millions de DM à la banque Global appartenant à M. Gerling pour qu'elle ne soit pas entraînée dans la faillite de Herstatt.

Les épargnants privés ayant déposé plus de 20 000 DM chez Herstatt et qui n'ont donc pas été dédommagés par le fonds de secours de l'Association ouest-allemande des banques, recevront 60 % de leurs créances, les banques étrangères 55 %, même si elles ont une filiale en République fédérale, les banques ouest-allemandes et les collectivités publiques 40 %. Il faut encore que les trente-huit mille créanciers soient d'accord avec cette procédure. La ville de Cologne, qui est un des plus importants créanciers de Herstatt, a déjà fait valoir des réserves.

Un patron du dix-neuvième siècle

On ne sait pas encore quelles sont les sociétés du groupe qui seront vendues. Il est d'ailleurs très difficile d'avoir une idée exacte de l'importance de l' « empire » Gerling, premier groupe privé d'assurances européen. M. Gerling a indiqué que ses cinquante-deux sociétés géraient une fortune de 5,5 milliards de deutschemarks, mais là s'arrêtent les précisions. Il est pratiquement impossible de dénouer le réseau de participations croisées, car les sociétés du groupe changent constamment de nom et sont sans cesse transformées.

M. Gerling est encore un patron du dix-neuvième siècle. Il possède directement ou indirectement toutes les actions des sociétés de son groupe, sauf 20 % d'une compagnie d'assurances. Aucune de ses entreprises n'emploie plus de cinq cents personnes, afin qu'il n'y ait pas de représentant des salariés dans les conseils de surveillance. Il ne fait pas partie de l'Association professionnelle des assurances, afin de ne pas être lié par les conventions salariales avec les syndicats.

Jusqu'à ce que ses amis le pressent d'abandonner ses fonctions au sein des comités directeurs de son groupe — c'était une des conditions mises par le consortium bancaire à son intervention, — Hans Gerling était président des directoires de toutes ses sociétés. Tous les postes des conseils de surveillance sont occupés par un nombre restreint de personnalités qui, en vertu d'un principe énoncé par Robert Gerling, père de Hans et fondateur du groupe, « *ne sont pas là pour diriger, mais pour apporter des affaires* ».

Ce sont ces mêmes personnalités qui ont convaincu M. Gerling de vendre « volontairement » la moitié de son « empire », car, selon M. Vogelsang, « *personne ne pouvait légalement l'y contraindre* ».

DANIEL VERNET.

● LA CHINE POPULAIRE s'est engagée à construire un port en eau profonde à Nouakchott, a déclaré le président Moktar Ould Dadah, au retour d'un voyage de dix jours en Chine populaire, au cours duquel il a rencontré notamment le président Mao Tse-toung et M. Chou En-lai. — (A.F.P.)

LA VIE ÉCONOMIQUE

MONNAIES ET CHANGES

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Les deux nouveaux comités sont mis sur orbite

De notre envoyé spécial

Washington. — Les dernières *manifestations importantes* des assemblées générales du Fonds *monétaire international* (F.M.I.) et de la Banque mondiale auront été, jeudi après-midi, la mise sur orbite des deux comités qui essaieront, à l'échelon politique, de déterminer le rôle que peuvent encore jouer les institutions monétaires et financières internationales dans le monde où nous vivons. Après s'être pourvu d'un président, en la personne du ministre des finances du Canada, M. John Turner, le « comité intérimaire » chargé, comme son nom l'indique, de gérer autant que faire se peut le système monétaire provisoire que nous connaissons, s'est donné un programme de travail pour les prochains mois. On y retrouve évidemment les sujets abordés plus ou moins sérieusement *au cours de cette session* : l'accroissement des quotas, *à propos duquel une* décision doit être prise par le *conseil d'administration du F.M.I.* avant le 8 février ; l'éventuelle *création d'un nouveau mécanisme* de « recyclage » ; le « lien » à établir entre les futures émissions de droits de tirage spéciaux et l'aide aux pays sous-développés ; enfin les autres amendements à apporter aux statuts du Fonds monétaire (d'ailleurs violés tous les jours), notamment en ce qui concerne l'or. Le comité tiendra sa prochaine session les 15 et 16 janvier prochain à Washington.

Quant au comité ministériel conjoint sur le transfert de ressources réelles au pays en voie de développement, il a fini, jeudi en fin d'après-midi, par se donner un secrétaire exécutif à la faveur d'un vote secret. Les pays *en voie de développement n'étant* pas parvenus à se mettre d'accord sur une *candidature unique*, ce fut le candidat américain, *M. Henry Costanzo, qui fut élu.* Les travaux du comité en ques*tion sont obérés d'avance dans la* mesure où les Etats-Unis se sont *refusés à donner leur approbation* au programme d'investissement *quinquennal présenté* par M. McNamara.

PAUL FABRA.

POUR TENIR COMPTE DU RAMADAN

La prochaine réunion aurait lieu en décembre 1975

Washington (*Reuter.*) — *Pour* tenir compte du Ramadan, la réunion annuelle du *Fonds monétaire international* et de la Banque *mondiale aura* probablement lieu l'an prochain, en décembre.

C'est en raison du Ramadan que *plusieurs ministres arabes* sont absents de la réunion de Washington et que *l'OPEP* (*Organisation des pays exportateurs de pétrole*) *n'a pas accepté l'invitation* de participer, à titre *d'observateur, qui lui avait été* adressée pour la première fois.

M. William Simon, secrétaire américain au Trésor, a déclaré que *les autorités du F.M.I.* s'étaient rendu compte trop tard *de la coïncidence des dates* du Ramadan avec la réunion *annuelle pour pouvoir cette* année en changer la date.

ÉNERGIE

LA FRANCE A UNE AVANCE DE CINQ A SEPT ANS DANS LE DOMAINE DES SURRÉGÉNÉRATEURS

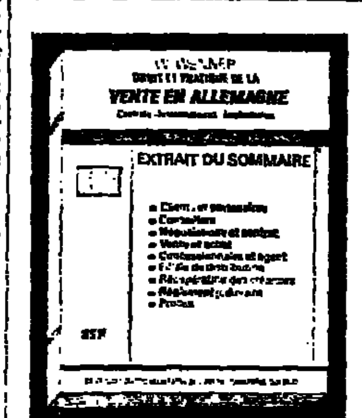
Une délégation de sénateurs, conduite par M. Pintat (ind.) et composée de MM. Filippi (gauche dém.), Laucournet (P.S.) et Malassagne (C.D.R.), a assisté aux travaux de la neuvième conférence mondiale de l'énergie qui s'est tenue à *Detroit*, du 23 au 27 septembre.

Cette délégation déclare (dans une note) qu'elle « a pris conscience de la situation particulièrement vulnérable de notre pays. Tandis que les Etats-Unis disposent de ressources fossiles considérables (pétrole, schistes bitumineux, charbon), que certains pays européens, comme la Grande-Bretagne, *pourront disposer* du pétrole de la mer du Nord dans *quelques années*, la France, *quant à* elle, ne peut trouver d'issue que *dans le développement de l'énergie nu*cléaire. La délégation ne peut donc que se féliciter de l'avance française dans le domaine des surrégénérateurs. Cette avance (que l'on peut évaluer à environ cinq à sept ans sur les Etats-Unis) dans la recherche d'un procédé qui permet d'extraire cinquante fois plus d'énergie d'une quantité donnée d'uranium extrait du sol est tout particulièrement *notable* dans un monde où l'uranium risque de devenir plus rare et plus *coûteux* ».

Dans la perspective d'une telle évolution du marché de l'uranium, la délégation sénatoriale souhaiterait que la France contracte des associations avec des pays disposant d'uranium et d'énergie à bon marché afin d'assurer son indépendance future.

« Olivier, du chauffage ! »

Une courte manifestation a rassemblé, jeudi 3 octobre vers 11 heures, une cinquantaine de fonctionnaires du secrétariat d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer qui se plaignaient de l'absence de chauffage de leurs bureaux. Après être demeurés quelques instants devant les fenêtres du bureau du secrétaire d'Etat, M. Olivier Stirn, scandant : « Olivier, du chauffage ! », les manifestants ont barré aux voitures venant de la rue Oudinot l'accès de la cour de l'« hôtel du ministre » avant d'être dispersés à l'exté*rieur du secrétariat d'Etat par* de nombreux policiers appelés en *renfort. En fin de matinée, les* portes du bâtiment sont demeurées fermées ; les radiateurs aussi.



Alors qu'elle s'oppose à un emprunt lancé par les Neuf

L'ALLEMAGNE FÉDÉRALE EMPRUNTE AU PROCHE-ORIENT

(*De notre correspondant.*)

Bonn. — La République fédérale mobilise les pétrodollars pour financer le *déficit* de ses finances publiques, qui *s'élèvera en 1975 à 49 milliards* de marks pour l'Etat fédéral, *les Laender et les communes.* Le ministère des finances a ainsi utilisé à son profit la suppression du « Gardepot » et la levée de l'interdiction de placer des titres à l'étranger intervenues récemment.

Le porte-parole du gouvernement fédéral n'a pas donné de précisions sur l'importance des transactions. Depuis une quinzaine de jours, le Trésor allemand aurait placé à l'étranger pour 500 millions de DM de traites pour financer le déficit budgétaire. *Cependant, selon les* bruits courant à la Bourse de Franc*fort, il est fait état d'une* transaction avec un pays producteur de pétrole, portant sur 2 milliards de DM. Les bons du Trésor seraient placés auprès de banques ouest-allemandes, qui les recéderaient à l'étranger. Il s'agit de titres à moyen terme (entre deux et six ans), *dont* l'intérêt net serait supérieur à 10 %.

Les *dirigeants de la Bundesbank* auraient émis des réserves à propos de ces opérations, en faisant valoir qu'elles risquaient de provoquer un accroissement de la masse monétaire à l'intérieur de la République fédérale, contrariant la politique de stabilité du *gouvernement fédéral* et de la Banque centrale. On fait cepen*dant remarquer à Bonn que le défi*cit des collectivités publiques peut *difficilement* être couvert sur le marché financier ouest-allemand sans entraîner une hausse des taux d'intérêt. D'autre part, depuis quelques mois, la situation de la République fédérale s'est transformée : la Bundesbank ne souffre pas ou plus d'un afflux *de devises étrangères, mais* doit au contraire faire face à une légère *diminution* de ses réserves.

Les milieux bancaires ont accueilli avec satisfaction la nouvelle selon laquelle le gouvernement fédéral place des bons du Trésor à l'étranger et l'ont qualifiée de « contribution au recyclage des pétro-dollars ». On fait remarquer dans ces mêmes milieux qu'il convient de nuancer l'affirmation du *ministre des finances*, M. Hans Apel, selon laquelle « *la République fédérale n'aurait pas besoin des milliards pétroliers* ».

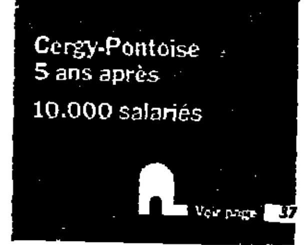
Certains observateurs se demandent cependant si la République fédérale, qui a refusé pour l'instant un emprunt communautaire demandé par la France auprès des pays producteurs de pétrole, ne va pas mécontenter ses partenaires qui ont besoin des *pétro-dollars*, non pour financer leur déficit budgétaire, mais *pour couvrir le déficit de leur* balance des paiements. — D. V.

L'ALLEMAGNE FÉDÉRALE EST PRÊTE A FINANCER LE DÉFICIT DE SES PARTENAIRES

Munich (*A.F.P.*). — M. Helmut Schmidt, chancelier d'Allemagne fédérale, a indiqué jeudi que son pays était prêt à financer le déficit de la balance des paiements de ses partenaires de la C.E.E. Pour le chancelier, qui parlait devant la commission économique de la fédération social-démocrate de Bavière, à Munich, il est capital pour l'avenir que Bonn réussisse à financer le déficit des autres pays. Il a estimé que cela était possible sans pour autant mettre en danger les réserves financières de la R.F.A. Bonn, a-t-il rappelé, a déjà accordé à l'Italie un crédit de 2 milliards de dollars.

M. Schmidt a, d'autre part, exprimé sa préoccupation quant à l'évolution du marché de l'euro-dollar.

● ERRATUM. — C'est par erreur que nous avons écrit dans l'article consacré aux relations entre l'Arabie Saoudite et le Japon (*le Monde* du 4 octobre) : « *L'opération s'inspirerait de la récente acquisition d'un participation de l'Arabie Saoudite dans la firme allemande Krupp.* » En fait c'est l'Iran qui a pris une participation de 25 % dans le capital des aciéries Krupp (*le Monde* du 19 juillet).



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Compagnie financière de Sue[z]

Dans la lettre qu'il adresse aux actionnaires de la Compagnie financière de Suez, le président Michel Caplain déclare notamment :

Dans le cadre du développement de sa politique internationale, notre Compagnie vient de conclure un accord de coopération avec Morgan Grenfell, une des plus importantes « merchant banks » de Londres.

Cet accord vise à améliorer, en particulier sur le plan international, la gamme des services que les deux maisons *offrent dans le domaine de la banque, des* affaires. Il se concrétisera par des concertations humaines à tous les échelons, la constitution d'un comité commun, et des échanges d'administrateurs au niveau des banques afin que soit progressivement prise l'*habitude du travail en commun.*

Il est entendu, par ailleurs, que notre Compagnie prendra une participation dans Morgan Grenfell et Morgan Grenfell une participation dans notre Compagnie, dès que la situation des marchés financiers le *permettra.*

Je pense que cet accord sera avantageux pour les deux maisons et nous permettra de développer notre activité, aussi bien à Londres que dans les pays plus lointains.

Déjà, deux banques d'affaires vont être créées en commun par la Banque de l'Indochine et Morgan *Grenfell à Singapour et à Hongkong.*

Aux mois de juillet et d'août puis tout récemment, *le 23 septembre, la Compagnie et certains de ses administrateurs* ont reçu quatre assignations devant le tribunal de commerce, prétendant mettre en cause le régularité des opérations relatives à la fusion Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, au règlement de l'affaire *Paternelle et à la fusion* Suez-Indochine, et enfin à la création de Suez International.

Cette affaire a d'une part un aspect juridique, d'autre part un aspect plus général.

Au point de vue juridique, il nous est essentiellement reproché :

- tout d'abord des différences entre d'une part les valeurs d'estimation des titres Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, Suez, Banque de l'Indochine, en vue *d'opérations d'apports, de fusion*, ou d'échanges, d'autre part les cours de Bourse de ces titres ou le prix auquel certains ont été vendus peu de temps après ;
- ensuite l'établissement de faux bilans et la distribution de *dividendes fictifs* ;
- en troisième lieu, le prix d'acquisition, prétendu excessif, des actions Banque de l'Indochine lors de notre prise de contrôle ;
- enfin, pour dissimuler la vérité aux actionnaires, l'application de procédures ou de publications de nature à leur donner des informations incomplètes ou *erronées.*

Le premier grief résulte d'une confusion — *surprenante — entre la valeur estimative* d'un titre *retenue* pour rémunérer un apport ou pour établir une parité de fusion, et la valeur vénale résultant des cours *de* Bourse. En effet, la valeur estimative résulte de la moyenne entre une série d'éléments (valeur intrinsèque, valeur de rendement, moyennes boursières) en vue d'établir une parité correcte avec d'autres titres ou avec des actifs apportés dont la valeur — égale[ment] estimative — est établie selon les mêmes critères est, *dans la généralité des cas, différente du* cou[rs de] Bourse puisque, par hypothèse, ce cours de Bour[se est] un des éléments, mais non le seul, de cette [valeur] estimative.

Sur le deuxième point, nos adversaires sem[blent] ignorer *la règle selon laquelle* le prix d'acqui[sition] d'une participation ne doit être provisionné, à la [suite] d'une baisse des cours de Bourse, que si la subs[tance] de cette participation a été modifiée, ce qui n'[est le] cas ni de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, ni [de la] Banque de l'Indochine.

Le reproche d'avoir surpayé les actions de la B[anque] *de l'Indochine paraît dérisoire* : non seulement [notre] Compagnie avait un très grand intérêt à pren[dre le] contrôle de cette banque, mais le prix auquel [nous] avons traité était le cours de Bourse du jou[r et] s'éloignait très peu des moyennes boursières de[s der]*niers mois. Il ne représentait pas un cours ma*[ximum] puisque, dans le passé, *des cours supérieurs* [avaient] été atteints et que tout récemment des trans[actions] importantes avaient été faites à un cours plus [élevé] enfin, ce prix comportait une décote de l'or[dre de] 33 % par rapport à *la valeur intrinsèque du tit*[re] qu'elle a été retenue au moment de la fusion.

Quant au reproche de mauvaise informati[on des] actionnaires, il ne peut guère convaincre, car n[os opé]rations financières ont été abondamment déc[rites et] commentées dans nos assemblées générales, d[ans nos] lettres aux actionnaires, dans la presse et [par la] Commission des opérations de Bourse elle-même.

C'est donc avec sérénité que nous attendo[ns sur] *tous ces points les décisions de la justice.*

Mais cette affaire a un aspect plus général [et plus] *grave. Les quelques actionnaires qui nous ont* [assignés] ont agi d'une manière qui rend leurs intentio[ns pour] le moins douteuses. Un actionnaire qui se serai[t senti] inquiet ou lésé se serait révélé à l'assemblée des [action]naires — et aucun des demandeurs n'y a assis[té pour] poser une quelconque des questions évoquées d[ans les] assignations — ou aurait pris contact avec les [dirigeants] de la Compagnie *pour obtenir les éclaircis*[sements] nécessaires — et nous n'en avons reçu aucun [— ou] aurait alerté la Commission des opérations de [Bourse] sur ces prétendues irrégularités, préalablement [à tout] recours en justice. La procédure employée, et l'[orches]*tration qui l'a accompagnée*, montrent que [le but] poursuivi s'apparente davantage à la volonté d[e nuire] qu'à celle de *défendre les intérêts des petits* [action]naires.

En attendant, par le *trouble profond qu'elles* [engen]drent, ces attaques sont à l'évidence contra[ires aux] intérêts des sociétés concernées, de leur perso[nnel et] de leurs actionnaires, grands et petits.

Beaucoup d'actionnaires semblent d'ailleur[s avoir] pris conscience des dommages que nos adversai[res leur] causent. C'est pourquoi nous avons l'intentic[n non] *seulement* de nous défendre activement pour [aboutir] le plus rapidement possible, à un règlement [du] litige, mais encore de *prendre toutes mesure*[s utiles] pour obtenir une juste réparation du préjudice [grave]ment causé à notre Compagnie et à ses actio[nnaires].

CARREFOUR

Le bénéfice provisoire de Carrefour (*comptes non consolidés*) du 1er semestre 1974, avant *impôts sur les* sociétés mais après prise en charge de la contribution exceptionnelle de 18 %, s'élève à 79 000 000 de F.

Les amortissements du 1er semestre *1974 sont de 29,4 millions de F.* Le chiffre d'affaires t.t.c. du 1er semestre 1974 *s'est élevé à 2 122 millions de F.*

Pour l'année entière et *malgré* la prise en charge de cette majoration exceptionnelle de l'impôt sur les *sociétés, les résultats au niveau du* groupe seront sensiblement ceux prévus. La lutte contre l'inflation entraînera une baisse des marges, mais l'évolution des ventes laisse *prévoir un chiffre d'affaires* important.

COMPAGNIE FRANÇAISE DE RAFFINA[GE]

La C.F.R. publie les éléments relatifs à son activité au cours du pre*mier semestre 1974* et à ses *résultats* au 30 juin 1974.

Au cours du premier semestre 1974, les quantités de pétrole brut *traitées par la C.F.R.*, tant dans ses propres raffineries que dans celles où elle disposait de capacités autrement que par voie d'échange, se sont élevées à 17 204 000 tonnes, en très légère régression sur les quantités traitées pendant le premier *semestre 1973, qui étaient de 17 mil*lions 317 000 tonnes. Les ventes de produits ont par contre légèrement augmenté, passant de 16 164 000 tonnes pour le premier semestre 1973 à *16 443 000 tonnes* pour la période correspondante de 1974.

Les différentes hausses du prix du pétrole brut, décidées par les *pays producteurs*, à Koweït d'abord, en octobre 1973, puis, en fin d'année, à Téhéran, et, *enfin, dans le* courant de 1974, mais avec effet rétroactif au 1er janvier, ont eu pour effet d'en quadrupler le prix.

Ces hausses *sans précédent n'ont* été qu'insuffisamment répercutées dans les prix de vente autorisés des produits pétroliers.

L'ordre de grandeur des hausses est cependant tel que les augmentations des prix de vente [des pro]*duits ont eu pour conséqu*[ence un] accroissement très import[ant du] chiffre d'affaires, qui s'ét[ablit à] 7 514 763 000 F pour le prem[ier se]mestre 1974, contre 2 855 48[...] pour le premier semestre 19[73 (hors] taxes et hors transaction[s com]*pensées*).

Le résultat brut (avant [amor]tissements, provisions et [impôts]) s'élève à 1 051 774 000 F, c[ontre] *250 920 000* F pour le prem[ier se]mestre 1973.

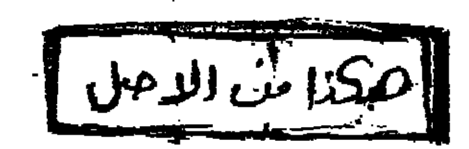
Mais les deux chiffres re[flètent] des réalités économiques bie[n diffé]*rentes. Au* cours du prem[ier se]mestre 1974, l'augmentatio[n mas]sive du coût du pétrole bru[t a en]traîné une très importante [revalori]sation des stocks : celle-[ci peut] être estimée à 1 900 millio[ns de F] au 30 juin 1974. Cette reval[orisation] *s'incorpore comptablement* [au ré]sultat brut de la compagn[ie, alors] qu'aucun phénomène de c[e genre] n'existait au premier sem[estre] 1973. Le fait que le résul[tat brut] *soit cependant inférieur* a[u mon]tant de la revalorisation [montre] que les prix autorisés ne [permet]talent pas la couverture d[es char]ges de la compagnie, le br[ut étant] décompté aux conditions [réelles] de coût.

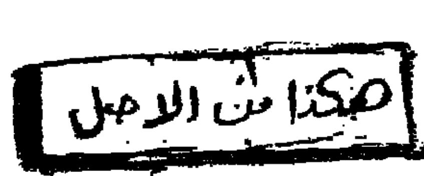
Cette situation a com[me pre]mière conséquence d'obliger [la com]pagnie à *recourir au créd*[it pour] le financement de la recon[stitution] de ses stocks au nouveau [prix. Il] convient de souligner la [persis]tance, à ce jour, du dés[équilibre] *entre prix autorisés* et coû[ts d'accès] au brut.

Les amortissements s'él[èvent à] 204 066 000 F, contre 173 4[...] *pour la période* correspon[dante de] 1973, le résultat après a[mortisse]ments, mais avant provisio[ns et im]pôts, est de 847 708 000 F.

Compte tenu de l'incid[ence de] la revalorisation des stock[s sur le] résultat, d'une part, et de [l'insuf]fisance persistante des prix [d'autre] part, la provision pour flu[ctuation] *des cours a été dotée de* [manière] à conduire à un résultat [nul]. La dotation nette aux p[rovisions] s'élève ainsi à 847 708 000 [F, in]cluant 870 526 000 F à titr[e de do]tation à la *provision* pour [fluctua]tion des cours, et, en sens [inverse,] différentes reprises de pr[ovisions]. Il est rappelé que le résu[ltat net] était de 41 900 000 F pour l[e premier] *semestre 1973.*

En ce qui concerne les [investis]sements, il y a lieu de [rappeler] que la construction de la [raffinerie] des Flandres a été mené[e à] terme, et la raffinerie mise [en service] dans les derniers jours [de juin] 1974.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
3 OCTOBRE

Recul

...s lendemains de fête chan- ...rarement, surtout en Bourse. ...ès les excès à la hausse com- ...mercredi, il était presque ...ttable que des corrections in- ...iennent. Et il s'en est produit. ...: reflux des cours n'a pas été ...ral, mais peu s'en est fallu. ...lehors des ciments, des métal- ...ques et de quelques titres iso- ...qui ont bien défendu leurs ...ions, voire même légèrement ...ioré leurs gains précédents, la ...ure partie des valeurs inscri- ...à la cote ont rebroussé che- ... Une bonne trentaine d'en- ...elles, celles-là même, qui ...ont le plus monté la veille, ont ...é de 2 % et parfois bien da- ...age (Générale occidentale, ...l, Ricard, Viniprix, Olida, Ca- ...J. Borel, Michelin, Kléber, ...eot, Bouygues, Générale de ...rie, Férodo, Poclain, Penhoët, ...I.O., S.C.O.A., Paris - France, ...inez, L.M.T., Thomson- ...dt, Cit-Alcatel, Radiotechni- ... Chiers, Saulnes, Esso, Raffi- ... C.F.P., B.S.N., Roussel- ..., Mérieux, Sommer, A.D.G.,

...nversement de tendance ? ...ne saurait encore vraiment ... En tout cas, cependant que ...érateurs au jour le jour pre- ...t leurs bénéfices, l'on cons- ...que de nombreux vendeurs ...ouvert, qui s'étaient rachetés ...tastrophe vingt-quatre heu- ...us tôt, reprenaient position. ...faut-il s'en étonner ? Outre ...allement inconsidéré des ...qui nuit presque toujours ...arché, la confirmation don- ...ar le président de la Répu- ...: au Syndic des agents de ...e qu'il n'envisageait aucu- ...t d'assouplir le plan de re- ...sement, a sans doute elle ...contribué à peser sur les ... Tous les gains enregistrés ...edi n'ont toutefois pas été ...s et l'indice Cappeliez, qui ...précédemment progressé de ...points, en a seulement re- ...5,41 à 621,03.

...hissement des valeurs étran- ...notamment des mines d'or. ...le marché de l'or, les cours ...stés à peu près étales.

BOURSE DE NEW YORK

Pour la première fois depuis douze ans

Le Dow Jones au-dessous de 600

La baisse des cours, qui s'était très fortement ralentie à Wall Street ces derniers jours, a brusquement repris jeudi, et, pour la première fois depuis douze ans, l'indice Dow Jones des industrielles est revenu en-deçà de la cote 600, pour s'établir en clôture à 587,61, soit à 13,92 points au-dessous de son niveau précédent. Depuis le début de l'année ses pertes se chiffrent maintenant à 267,71 points (— 31,3 %).

Ainsi se trouvent réalisées les prédictions — jugées alors excessives — de plusieurs experts financiers qui, cet été, prévoyaient un tel effondrement. Certains, plus pessimistes que d'autres, avaient même pronostiqué que le célèbre « Dow » reviendrait au voisinage du palier de 500. L'on n'est plus très loin du compte.

Il faut remonter à la crise boursière de 1962, déclenchée par le conflit entre le président Kennedy et les métallurgistes, et l'affaire des missiles soviétiques à Cuba, pour retrouver l'indice des industrielles à un niveau aussi bas ; il était alors tombé non loin de 535.

Les causes qui expliquent la nouvelle chute des cours enregistrée jeudi restent toujours les mêmes : inflation, argent cher, menace de récession, enchérissement des prix pétroliers. Il s'y ajoute le « trou » de 34 millions de dollars découvert dans le bilan de Chase Manhattan (voir d'autre part), qui résulte d'une évaluation erronée du portefeuille-obligations. Le marché n'a pas même réagi, comme il le fait habituellement, à l'annonce du discours sur l'inflation que le président Ford doit prononcer mardi prochain. Sans doute, comme le pensent les professionnels, parce que personne à Wall Street ne s'attend à la moindre révélation de nature à dynamiser les investisseurs.

La baisse, toutefois, s'est effectuée sans panique, ainsi qu'en témoigne le niveau relativement bas des transactions : 13,15 millions de titres ont changé de mains contre 12,23 millions la veille.

Sur 1 774 valeurs traitées, 957 se sont repliées, 403 ont monté et 414 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 125,93 (— 2,59) ; service publics, 60,90 (— 0,35).

VALEURS	COURS 2/10	COURS 3/10
Alcoa	38 ...	36 7/8
A.T.T.	40 3 8	40 1/4
Boeing	16 1 8	15 1/2
Chase Manhattan Bank	27 1 8	28 1 2
Du Pont de Nemours	100 7 8	97 7 8
Eastman Kodak	64 7 8	62 5 8
Exxon	56 1 4	54 7 8
Ford	37 1 4	35 3/4
General Electric	34 1 4	33 3 8
General Foods	17 1 4	17 1 8
General Motors	35 3 4	36 3/8
Goodyear	13 3 4	13 3 4
I.B.M.	159 1 2	157 3 4
I.T.T.	15 5/8	14 3 4
Kennecott	28 ...	28 1/8
Mobil Oil	32 1/2	32 1/4
Pfizer	22 3 4	22 1/4
Schlumberger	77 1/4	76 ...
Texaco	20 5 8	20 1/8
U.A.L. Inc.	15 ...	14 3 4
Union Carbide	35 1/4	33 5 8
U.S. Steel	36 1/4	36 ...
Westinghouse	9 7 8	9 1/8
Woolworth	10 5 8	10 3 4

LONDRES

En dépit de la rechute de Wall Street, le marché se montre plus résistant vendredi à l'ouverture. Les industrielles fléchissent modérément. Nouveau repli des pétroles et des fonds d'Etat. Reprise des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 158 25 contre 155 85

VALEURS	CLOTURE 3/10	COURS 4/10
War Loan 3 1/2 %	23 7/8	23 7/8
Beechams	129 ...	127 1/2
British Petroleum	266 ...	261 1/2
Shell	142 ...	141
Vickers	87 ...	86 1 4
Imperial Chemical	167 ...	166 ...
Courtaulds	71 ...	70 1 2
De Beers	168 ...	168 ..
* Western Holdings	27 1/2	27 3/8
Rio Tinto Zinc Corp.	87 ..	87 ..
* West Driefontein	35 ...	35 3/4

(*) En livres

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	....
Effets privés	....	13 1/4 %
Moyen terme	....	12 1/4 %

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 28 déc. 1973.)

	2 oct.	3 oct.
Valeurs françaises	67,4	66,7
Valeurs étrangères	73	71,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

	2 oct.	3 oct.
Indice général	56,1	56,3

BOURSE DE PARIS — 3 OCTOBRE — COMPTANT

[illegible]

MARCHÉ A TERME

[illegible]

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

e. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/10	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 768	4 772	4 75
Canada ($ can. 1)	4 841	4 852	4 78
Allemagne (100 DM)	178 525	180 375	179 .
Belgique (100 fr.)	12 140	12 187	11 .
Danemark (100 krd.)	77 650	77 920	77 25
Espagne (100 pes.)	8 295	8 305	8 15
Grande-Bretagne (£ 1)	11 116	11 107	11 05
Italie (100 lires)	0 720	0 720	0 68
Norvège (100 kr.)	85 850	86 620	85 50
Pays-Bas (100 fl.)	176 250	177 160	175 75
Portugal (100 esc.)	18 550	18 545	18 50
Suède (100 krs.)	107 120	107 520	106 50
Suisse (100 fr.)	160 825	161 575	160 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES et DEVISES	COURS préc.	COURS 3/10
Or fin (kilo en barre)	24250	24200
Or fin (kilo en lingot)	24470	24425
Pièce française (20 fr.)	266 50	266 90
Pièce française (10 fr.)	288 60	280 10
Pièce suisse (20 fr.)	269 10	257
Union latine (20 fr.)	252	248 10
Souverain	257	264
Pièce de 20 dollars	1354	1338
Pièce de 10 dollars	740	731
Pièce de 5 dollars	447 50	447 50
Pièce de 50 pesos	1004 50	1003 50
Pièce de 10 florins	231 .	235 .

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

L'industrie automobile peut compter sur l'aide de l'État

déclare M. Giscard d'Estaing en inaugurant le Salon

Inaugurant ce vendredi matin le Salon de l'automobile, le président Giscard d'Estaing a déclaré que les constructeurs français pourraient compter sur l'aide des pouvoirs publics pour s'adapter à la nouvelle période dans laquelle entrait l'économie française. « *Il faut*, a déclaré le président de la République, *que l'industrie automobile fasse d'abord des efforts à l'exportation. Si l'on prend l'industrie automobile de la République fédérale allemande, on constate qu'elle exporte 5 % de plus en proportion que l'industrie automobile française.* »

M. Giscard d'Estaing devait inviter les constructeurs à orienter notamment leurs efforts vers les grands marchés des pays du Proche-Orient. Il devait également les inciter à perfectionner encore davantage leurs modèles.

Cependant, le président de la République assura ensuite que les constructeurs pouvaient « *compter sur l'aide des pouvoirs publics pour les quatre cent cinquante mille personnes employées dans ce secteur, pour leurs cadres et pour leurs concessionnaires* ». Le président ajouta : « *Si j'ai tenu à prendre la parole aujourd'hui, c'est pour vous promettre que vous pouvez compter sur nous.* »

M. Giscard d'Estaing exclut notamment toutes mesures immédiates qui pourraient apporter des difficultés supplémentaires pour l'industrie automobile, ce qui en clair paraît exclure toutes mesures prochaines de limitation supplémentaire de la vitesse sur les autoroutes et tout rationnement de l'essence.

Le président indiqua ensuite qu'à l'avenir l'État reconsidérerait également la politique de charges fiscales pour ce secteur industriel.

NOTRE ARSENAL NUCLÉAIRE SERA DOTÉ DE MISSILES A TÊTES MULTIPLES, déclare M. Soufflet.

« *Notre système de défense sera centré sur le fait nucléaire et l'organisation du reste de nos armées devra en tenir compte* », a déclaré jeudi 3 octobre à Paris M. Jacques Soufflet, ministre de la défense, qui s'est adressé aux auditeurs civils et militaires de la deuxième session du Centre des hautes études de l'armement, a révélé à cette occasion que la France continuerait ses expériences nucléaires l'an prochain en souterrain et que « *notre arsenal nucléaire sera doté de missiles à têtes multiples au cours de la prochaine décennie* ».

Avant les propos du ministre de la défense, M. André Giraud, administrateur général délégué au Commissariat à l'énergie atomique avait développé le thème « la France puissance nucléaire ». Il a *notamment précisé* que les charges nucléaires de la France pour 1975, c'est-à-dire les dépenses de recherches, les essais, la fabrication et l'entretien des armes nucléaires représentaient 6,45 % du budget total de la défense et 0,21 % de la production brute.

L'administrateur général délégué au C.E.A. a encore indiqué qu'il était « aujourd'hui assuré » de pouvoir mettre au point des missiles à têtes multiples

M. BREJNEV RENCONTRERA M. GISCARD D'ESTAING A PARIS DU 5 AU 7 DÉCEMBRE.

M. Brejnev, secrétaire général du parti communiste soviétique, rendra visite au président Giscard d'Estaing à Paris, du 5 au 7 décembre. Cette visite *s'inscrit dans le cadre* des consultation prévues par le protocole franco-soviétique de 1970.

Après les visites officielles de M. Pompidou à Moscou en 1970 et de M. Brejnev à Paris en 1971, les consultations prévues par le protocole été marquées par des entretiens « au sommet » à Minsk et à Rambouillet en 1973 et à Pitsounda en 1974.

Une visite officielle de M. Giscard d'Estaing en U.R.S.S. est envisagée pour 1975.

LES SOVIÉTIQUES ONT TIRÉ DEUX MISSILES SOUS-MARINS A PRÈS DE 8 000 KILOMÈTRES.

Washington (*A.F.P., A.P.*). — Les Soviétiques ont lancé mercredi 2 octobre deux nouvelles fusées à longue portée, à partir d'un sous-marin, que l'on suppose de la classe Delta, en plongée dans la mer de Barents.

Il s'agissait probablement de deux missiles SS-N-8 qui sont tombés à quelque 925 kilomètres au nord de Midway, dans le Pacifique central. Cette distance correspond à une portée de 7 965 kilomètres, soit plus du double des missiles lancés jusqu'à présent à partir de submersibles soviétiques en plongée.

[Par ces essais, les Soviétiques marquent un point sur leurs rivaux américains, puisque l'engin sous-marin de plus longue portée dont disposent les Etats-Unis, le « Poséidon », qui va bientôt équiper trente et un de leurs quarante et un submersibles nucléaires, a une portée de 4 500 kilomètres environ. Seuls les deux missiles prévus pour équiper le futur sous-marin « Trident », en service à la fin de la décennie en cours, auront une portée voisine ou supérieure à celle du SS N 8 soviétique (7 200 et 10 000 kilomètres). En revanche, les engins « Poséidon » sont de type MIRV et peuvent transporter de dix à quatorze ogives thermonucléaires, alors que les missiles soviétiques actuellement déployés (y compris ceux qui ont été expérimentés cette semaine) ne transportent qu'une ogive.]

Aux Comores

M. HENRI BEAUX EST NOMMÉ DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

M. Henri Beaux, administrateur civil hors classe, a été nommé délégué général de la République aux Comores, en remplacement de M. Georges Poulet.

[Né le 4 avril 1922, M. Henri Beaux est breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer (promotion 1942). Après avoir servi en Côte-d'Ivoire et au Sénégal, il est nommé en 1963 chef du service des affaires administratives du Territoire français des Afars et des Issas. En 1966, il devient directeur du cabinet du haut commissaire de la République à Djibouti. Le 1er juillet 1969, il est nommé conseiller technique au cabinet de M. Rey, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé des départements et territoires d'outre-mer. Depuis mars 1971, il était chef du territoire des îles Saint-Pierre-et-Miquelon.]

APRÈS LA MISE EN RÈGLEMENT JUDICIAIRE DE LEUR ENTREPRISE

Les chômeurs de la Société Astre manifestent à Béziers

Après la mise en règlement judiciaire de la société Astre, qui entraîne le chômage de quatorze cent soixante personnes à Béziers, à Toulouse et à Perpignan, une manifestation des salariés était prévue ce vendredi 4 octobre, à 18 heures, à Béziers. On indiquait à la préfecture de la Haute-Garonne, jeudi 3 octobre, que le reclassement du personnel pourrait être envisagé dans d'autres entreprises du bâtiment et des travaux publics de la région.

De notre correspondant

Toulouse. — Au mois d'août dernier, les dirigeants de la société Astre de Béziers, répondant aux inquiétudes exprimées par l'Union départementale C.G.T. de l'Hérault qui avait annoncé que cette société était sur le point de déposer son bilan, déclaraient : « *Il n'en est pas question, le carnet de commandes est suffisamment fourni pour l'instant pour apporter du travail aux mille quatre cents employés sans qu'il soit nécessaire de débaucher.* » Pourtant Astre était en pourparlers avec les Travaux du Midi, filiale des Grands Travaux de Marseille, afin de trouver les concours financiers dont elle avait besoin pour couvrir son déficit.

En dépit des déclarations des dirigeants de la société Astre, les craintes manifestées par la C.G.T. de l'Hérault étaient fondées. Moins d'un mois plus tard, le 13 septembre 1974, le tribunal de commerce de Toulouse accordait à la société, sur sa requête, le bénéfice de la suspension provisoire des poursuites et désignait deux curateurs avec mission d'assurer momentanément l'administration de la société et d'établir un plan de redressement et un plan d'apurement collectif du passif.

Pour le tribunal, en effet, Astre ne pouvait être sauvée que par un apport immédiat et important de capitaux, une restauration de ses structures techniques et commerciales et surtout par une absorption partielle par une autre société de construction (il s'agissait en l'occurrence de la filiale des Grands Travaux de Marseille).

La « commission Fourcade », saisie du dossier, n'est pas intervenue. Elle a jugé que les difficultés financières d'Astre relèvent essentiellement d'une mauvaise gestion, et non des mesures d'encadrement du crédit. Et, le 2 octobre, les curateurs avisaient le tribunal qu'ils renonçaient à établir un plan de redressement, les banques ne consentant pas d'avances et les Grands Travaux de Marseille estimant, devant l'importance des sommes en cause, la reprise irréalisable. Le tribunal constatait alors l'état de cessation des paiements et prononçait le règlement judiciaire. M. René Guiraud a été désigné comme syndic pour procéder à l'inventaire et présenter un concordat aux créanciers.

Pourtant les juges n'ont pas ordonné la liquidation des biens. Dans les attendus du jugement ils précisent « *que les curateurs, dans leur rapport et après étude des différents documents comptables* », estiment que le carnet de commandes actuel d'Astre peut laisser espérer la réalisation d'un bénéfice égal à 2 % du chiffre d'affaires et « *servir de base à des propositions concordataires* ». La situation de la société ne paraissant pas irrémédiablement compromis, les juges ont donc décidé de la faire bénéficier du règlement judiciaire et ont fixé la date provisoire de la cessation des paiements au 30 août 1974.

LOUIS AIGOUY.

Le numéro du « Monde » daté 4 octobre 1974 a été tiré à 549 925 exemplaires.



Les menaces sur l'emploi sont à l'origine de nouvelles grèves et manifestations

Les réductions d'effectifs, voire la *fermeture totale d'entreprises* sont à l'origine de nouveaux conflits. A Cannes, les soixante employés de la société « le Revêtement méditerranéen » — en règlement judiciaire — ont décidé, jeudi 3 octobre, d'occuper les locaux pour obtenir le reclassement du personnel ; dans le Finistère, les salariés de l'ex-*société de chaussures Donval*, à Rosporden, ont occupé l'établissement, jeudi, lorsqu'ils ont appris que cent quatre-vingts emplois seulement sur deux cent quatre-vingts environ seraient maintenus, mais les grévistes devaient se prononcer, samedi, sur de nouvelles propositions patronales qui portent sur le maintien d'environ deux cent quatre emplois. Dans le Pas-de-Calais, à Samer, les trois cents employés de l'usine Boignol et Farjon poursuivent l'occupation des locaux, entamée mardi 1er octobre contre le transfert des ateliers à Boulogne-sur-Mer ; une ordonnance en référé, prise mercredi par le tribunal de Boulogne, prévoit deux mesures : évacuation de l'usine dans les quarante-huit heures, sous astreinte de 50 francs par jour de retard à payer par ses occupants et remise par la direction de tous les documents utiles à l'examen du projet de transfert.

Aux établissements Titan-Coder, à Marseille, Villefranche et Maubeuge, où des lettres de licenciements continuent à être envoyées, de nouvelles manifestations sont préparées : journée « portes ouvertes », dimanche 6 octobre, à Villefranche : invitation de la population marseillaise pour une « marche sur Coder », mercredi 9 octobre, sur *l'initiative des syndicats et partis de gauche* ; réunion envisagée de tous les maires de la vallée de la Sambre, le 13 octobre.

En Moselle, la grève des mineurs de Faulquemont se poursuit, et de nouvelles démissions ont été enregistrées (six au total) au conseil municipal de la ville, pour *protester contre la fermeture du puits*.

Salaires ou conditions de travail sont à l'origine d'autres conflits : grève illimitée, depuis le 30 septembre, des deux cents ouvriers des mines d'uranium, à Saint-Priest-La Prugne (Loire) ; durcissement des syndicats C.G.T. et C.F.D.T. dans les mines de fer de Lorraine, où le débrayage de deux heures, prévu dans tous les puits, s'est transformé en une grève de quarante-huit heures dans cinq d'entre eux, les deux syndicats se ralliant ainsi à l'action déjà lancée *par la C.F.T.C. et F.O.*

S.N.C.F. : grève à Paris-Montparnasse et Paris-Invalides.

Un train sur deux circulait vendredi matin sur les lignes de banlieue, aux gares de Paris-Montparnasse et Invalides, en direction de Versailles, Rambouillet et Chartres. Cette réduction de trafic est due à la grève, avec préavis, lancée par les agents de train du vendredi 4 au dimanche 7 octobre. Les grévistes réclament l'amélioration de leurs conditions de travail par un accroissement des effectifs.

Le procès du Watergat[e] s'est ouvert à Washingto[n]

De notre correspondant

Washington. — Par l'intermédiaire de ses avocats, l'ancien président Nixon a demandé au juge Sirica d'annuler les deux injonctions à comparaître comme témoin dans le procès — qui vient de s'ouvrir — des cinq accusés du Watergate. Le juge a réservé sa décision sur les motions présentées par les avocats de M. Nixon sous pli scellé. Il n'a donné aucune indication sur leur contenu, mais on tient de bonne source que M. Nixon invoque son état de santé et des raisons de sécurité nationale à l'appui de sa demande d'être dispensé de témoigner. Le procureur Jaworski et les avocats de M. Ehrlichman, ancien conseiller présidentiel et l'un des co-accusés, insistent cependant pour que l'ancien président soit entendu.

Avant même la démarche de M. Nixon, et anticipant sa requête, le procureur Jaworski avait suggéré il y a quelques jours au juge Sirica de désigner et d'envoyer en Californie des experts médicaux pour apprécier sur place l'état de santé de M. Nixon, et plus particulièrement pour déterminer si, comme l'a indiqué le médecin personnel du patient, ce dernier ne saurait envisager de se déplacer avant au moins un mois, sinon davantage. Le procureur a ajouté que, si effectivement M. Nixon était hors d'état de voyager, sa déposition écrite pourrait être prise en considération.

De toute façon, le juge Sirica ne saurait envisager de statuer sur ce point avant la formation et l'installation du jury. Or, la sélection des jurés est un processus long et délicat. En effet, le juge doit procéder à deux séries d'interrogatoires, d'abord pour accepter ou refuser les explications de ceux qui se récusent, ensuite pour bien apprécier si les jurés pressentis n'ont pas une opinion préconçue sur le fond de l'affaire.

Le « procès du siècle », comme certains l'appellent déjà, a ainsi commencé dans l'ennui ; pour le moment, il ne provoque aucune passion. Quelques manifestants, à l'extérieur du tribunal, insultèrent même certains de ces « superbes », nullement enclins, semble-t-il, à se transformer en « humbles ».

A l'intérieur de la salle, aux murs d'un marbre austère, et face aux statues de quatre éminents juristes — Moïse, Justinien, Solon et Amourrabi — les curieux lisent les journaux ou chuchotent entre eux, pour passer le temps, tandis que plus de la moitié des jurés pressentis viennent se récuser en murmurant leurs bonnes raisons à l'oreille du juge : « *Mes e[nfants] ont besoin de moi...* », « *J[e dois] m'occuper de mon chat...* », [« *Ma] femme va me quitter...* »

Il faut admettre que le s[ort des] jurés n'a rien d'enviable. P[endant] trois ou quatre mois, ils d[evront] passer leurs journées au tr[ibunal] et leurs soirées isolés d[ans une] chambre d'un motel. Ils ser[ont sou]mis à une sévère surveilla[nce po]licière, littéralement séque[strés :] pas de contacts avec l'ext[érieur,] pas de relations sexuelles [(légi]times ou illégitimes), pas d[e télé]vision, peu d'alcool (deux [verres] seulement par soirée).

Pourtant, nombreux so[nt] prêts à accepter cette ascè[se :] leur désir est grand de jou[er,] aussi, un rôle, même limit[é, dans] l'histoire du Watergate. T[...] réussiront pas, beaucoup [seront] éliminés par le juge, [...] seront récusés par les [...]

Le souci d'éviter une p[...] préjudiciable aux accus[és ...] déterminant, compte tenu [...] tention connue des avo[cats ...] demander une fois d[e plus] l'ajournement du procès [...] sant état des innon[brables] débats, discussions et c[ommen]taires qui ont précédé [...] la démission de M. Nixon [...] tre part, le juge Sirica a [...] aux réseaux de télévision [de dif]fuser les trente-cinq enr[egistre]ments des conversatio[ns de] M. Nixon, qui figurent p[armi les] pièces à conviction de l'[accusa]tion. Mais le texte de ces [bandes] sonores sera communiqu[é à la] presse et les témoins p[ourront] être interrogés par les [...] listes après leur déposition [devant] le tribunal.

Au Sénat, plusieurs d[...] tes s'efforcent de faire ap[prouver] un projet de loi qui d[...] au gouvernement fédéral l[...] et le contrôle des docum[ents de] la Maison Blanche, [...] contrairement à l'accord [...] entre les représentants d[u prési]dent Ford et de M. Nixon [...] selon lequel l'ancien pr[ésident] propriétaire légal de ces [docu]ments, pourrait détrui[re ces] papiers après un délai [...] ans et les bandes sonor[es ...] cinq ans. Les partisans d[...] estiment que tous les do[cuments] de la Maison Blanche [...] propriété de l'Etat, mais [...] de vue est loin de faire [l'unani]mité. Le débat, très ani[mé ...] se terminer par un vote [...] matinée de vendredi.

HENRI PI[...]

M. KISSINGER AURAIT P[...] QUE LES CINQ RÉDUIS[ENT DE] 15 % LEUR CONSOM[MATION] DE PÉTROLE.

Washington (*Agefi*). [— Les] Américains ont-ils oui [...] demandé aux autres pay[s indus]trialisés de riposter aux e[xigences] des producteurs de pét[role par] une politique de restrictio[n ...] nienne de leur consomm[ation ?] La nouvelle, qui circule [depuis] quarante-huit heures, est [reprise] par de grands journaux, [dont le] *New York Times*. Selon [...] M. Kissinger aurait prop[osé aux] représentants de la Fra[nce, de] l'Allemagne, de la Grand[e-Breta]gne et du Japon, lors de[s entre]tiens du dernier week-en[d ...] les Cinq Grands, de dé[cider en] commun une réduction [...] de la consommation de p[étrole ...]

Les démentis et mises [au point] se succèdent depuis — l[e dépar]tement d'Etat dit que M. [Kissin]ger n'a cité aucun chiffre, [tandis] que le département du T[résor dit] qu'un accord soit interve[nu pour] diminuer la consomma[tion de] 10 % — sans que la ques[tion soit] vraiment éclaircie.